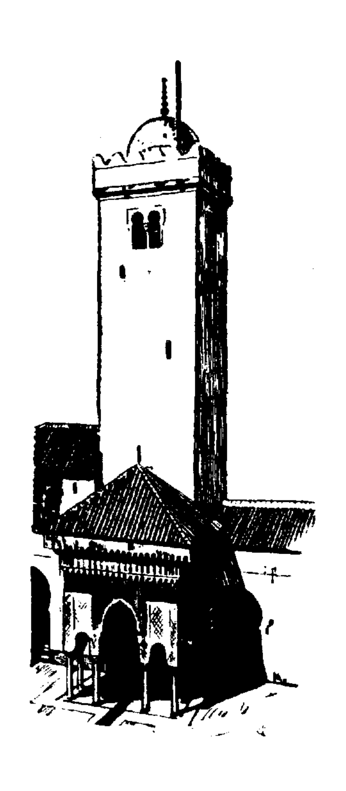
A

UNIVERSITÉ MOHAMMED V

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

HESPÉRIS
TAMUDA

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



VOL. V — Fascicule unique



ÉDITIONS TECHNIQUES NORD-AFRICAINES
22, RUE DU BÉARN, RABAT

1964

HESPÉRIS
TAMUDA

La revue HESPERIS-TAMUDA publiée par la section de recherche de la Faculté des Lettres, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de sa civilisation, de son histoire, de ses langues et d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Afrique et de l'Occident musulman. Elle continue, en les rassemblant en une seule publication, HESPERIS, qui était le Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, et TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, qui paraissait à Tétouan.

Elle paraît annuellement en trois fascicules simples. Chaque fascicule comprend, en principe, des articles originaux, des communications, des comptes rendus bibliographiques, principalement en français et en espagnol, et, éventuellement, en d'autres langues.

Une revue bibliographique périodique concernant tout ce qui est publié sur le Maroc, complète pour le lecteur le tableau des résultats de l'enquête scientifique dont ce pays est l'objet de la part des savants de toutes les disciplines.

Pour tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus), s'adresser, pour les articles en français, au **Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat**; pour les articles en espagnol, à M. le Directeur adjoint de l'**Institut Moulay el-Hasan, Tétouan**; pour les articles en une langue autre que le français et l'espagnol, s'adresser indifféremment à l'un des deux secrétariats.

La Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Rabat est chargée des ÉCHANGES.

Les demandes d'ABONNEMENTS et d'ACHATS doivent être adressées à l'**Association des Sciences de l'Homme, 70, av. Abderrahman Aneggaï, B.P. 447, Rabat.**

●

Le système de translittération des mots arabes utilisé dans cette revue est celui de l'ancien Institut des Hautes Etudes Marocaines et des Ecoles d'Etudes Arabes de Madrid et de Grenade.

La revista HESPERIS-TAMUDA, publicada por la sección de investigaciones de la Facultad de Letras, está dedicada al estudio de Marruecos, de su suelo, de su población, de su civilización, de su historia, de sus lenguas y de modo general a la historia de la civilización de Africa y del Occidente musulmán. Esta revista continúa, reuniéndolas en una sola publicación, a HESPERIS, que era el Boletín del Institut des Hautes Etudes Marocaines, y TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, que aparecia en Tetuán.

HESPERIS-TAMUDA aparece anualmente en tres fascículos. Cada fascículo comprende, en principio, artículos originales, varia, reseñas bibliográficas, principalmente en francés y en español, y eventualmente en otras lenguas.

Una revista bibliográfica periódica, que recoja todo lo que se haya publicado acerca de Marruecos, completa para el lector el cuadro de los resultados de la investigación científica de que es objeto este país por parte de los especialistas de las distintas materias.

Para todo lo que concierne a la REDACCIÓN DE LA REVISTA (inserciones, publicación de originales, pruebas de imprenta, separatas, peticiones de reseñas), la correspondencia deberá dirigirse, para los artículos en francès, al **Servicio de las Publicaciones, Intercambios y Difusión de la Facultad de Letras y de Ciencias humanas, Rabat**; para los artículos en castellano, al Sr. Director adjunto del **Instituto Muley el-Hasan, Tetuán**; y para los artículos en lengua distinta al francès y al español, la correspondencia podrá dirigirse indistintamente a cualquiera de las dos secretarías indicadas.

La Biblioteca de la Facultad de Letras en Rabat tiene a su cargo los INTERCAMBIOS.

Los pedidos de SUSCRIPCIÓN y COMPRA deben dirigirse a la **Association des Sciences de l'Homme, 70, av. Abderrahman Annegaï, B.P. 447, Rabat.**

●

El sistema de transcripción de palabras árabes utilizado en esta revista es el del antiguo Instituto de Altos Estudios Marroquíes y el de las Escuelas de Estudios Arabes de Madrid y Granada.

	Dirhams	Dollars Dólares
Prix de l'abonnement — Precio de suscripción anual :		
Maroc, Espagne, France — Marruecos, España y Francia	30	6
Autres pays — Demás países	35	7
Prix du fascicule — Precio del fascículo suelto :		
Maroc, Espagne, France — Marruecos, España y Francia	12	
Autres pays — Demás países	13	2 ½

Exceptionnellement, les années 1964 et 1965 ne comporteront qu'une seule livraison.

Prix du fascicule unique pour l'année 1964 — Maroc, Espagne, France 20 DH

— Autres pays .... 22 DH ou $ 4½

HESPÉRIS
TAMUDA

Vol. V. - Fascicule unique *1964*

SOMMAIRE - SUMARIO

ARTICLES — ARTÍCULOS

COMMUNICATIONS — VARIA

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES — RESEÑAS BIBLIOGRÁFICAS

UN ASPECT DE LA RECONQUÊTE DE LA VALLÉE DE L'ÈBRE AUX XIe ET XIIe SIÈCLES

L'AGRICULTURE IRRIGUÉE ET L'HÉRITAGE DE L'ISLAM

I. Problème de l'eau

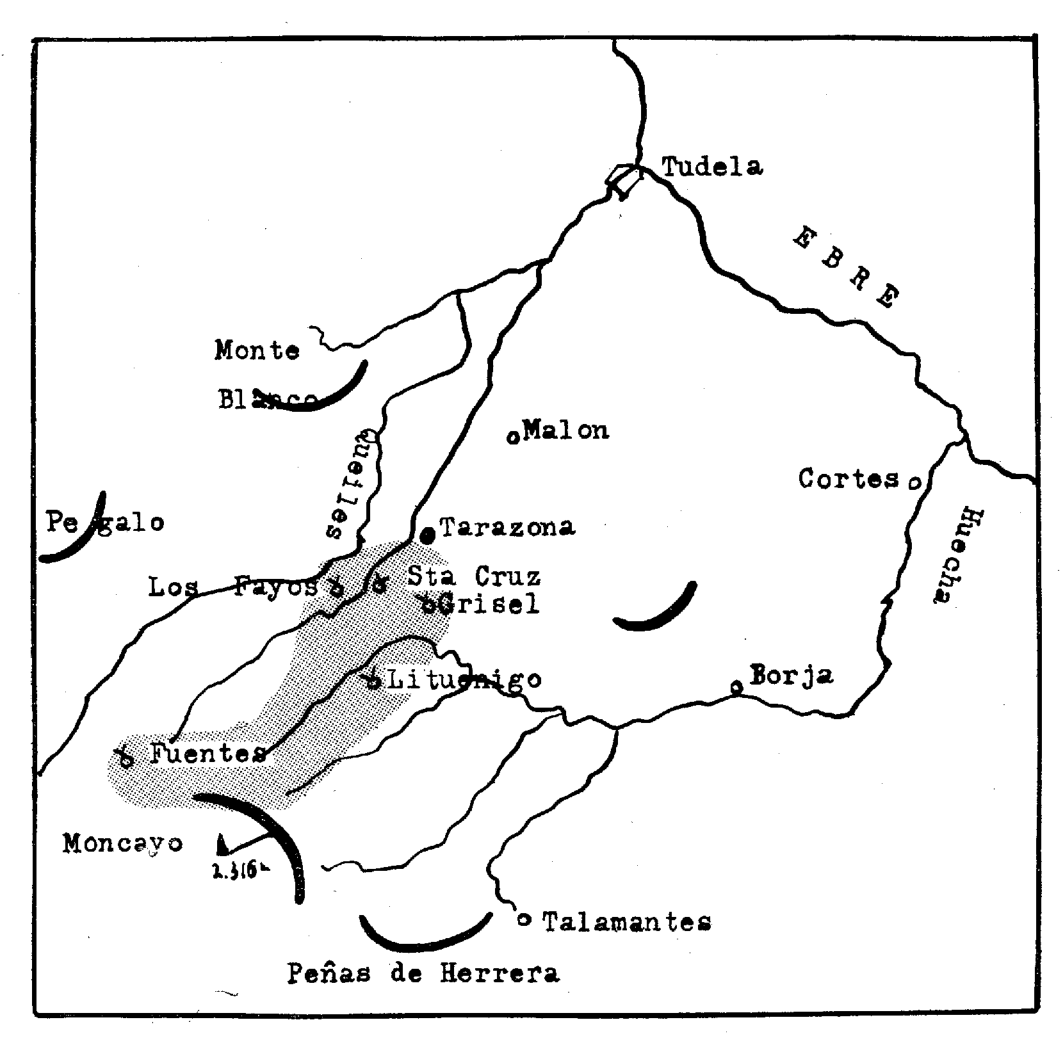
Il suffit de parcourir les vallées des affluents de l'Ebre sur sa rive droite (Alhama, Queiles, Huerva, Jalon-Jiloca), pour saisir l'importance de l'eau et de l'irrigation dans l'économie agricole.

Le long de ces cours d'eau s'épanouissent de riches « huertas », alors que les terres non irriguées offrent l'aspect d'étendues désolées. Dans une guerre de conquête ou de « reconquête », de tels espaces où rien ne vit présentent nombre d'inconvénients : on peut difficilement y installer des colons, les garnisons des places-fortes ne sauraient s'y ravitailler et, peu à peu, un « no man's land » s'établit où les incursions de part et d'autre se multiplient.

Les rois d'Aragon ont donc tout intérêt à résorber ces zones d'insécurité et de pauvreté hostile. La série de documents que publie M. José-María Lacarra offre à cet égard des éléments intéressants sur ce que nous pourrions appeler le « problème de l'eau » (1).

En effet, les terres données ou vendues sont classées en terres irriguées ou irrigables (terras in regativo) et en terres non irriguées (terras in secano).

(1) « Documentos para la Reconquista del Valle del Ebro » in « Estudios de Edad Media de la corona de Aragón » — Zaragoza, II, 1946 ; III, 1947-48 ; V, 1952.



Document 101 : Acequia d'Irues - Eaux du Moncayo

● Résidence du Prévôt du canal

ɣ bourgs desservis par l'acequia

▒ zone probable d'irrigation

Echelle : 1 / 400.000

Les premières se situent à proximité d'un fleuve (Ebre ou affluents) ou bénéficient d'un système d'irrigation amélioré par les musulmans (2).

Les secondes, éloignées des points d'eau sont gagnées sur la « sierra » ou sur les « terrenos desolados », régions déshéritées et inhabitées (3) qui font l'objet de donations importantes

Au-delà de Tudela, sur la rive gauche de l'Ebre, les vertes étendues de la « huerta » cèdent la place après la « Plana de la Bandera » aux « terrenos desolados » des Monts de las Bardenas.

Mais, chaque fois que faire se peut, les colons essaient de mettre leurs terres en valeur en obtenant des souverains des privilèges d'irrigation et des franchises diverses (4).

Sur la rive droite de l'Ebre, les chrétiens vont découvrir et adopter le système d'irrigation des musulmans, inconnu des paysans de l'Aragon pyrénéen.

2. Le système d'irrigation des musulmans

Les paysans musulmans pour qui l'eau constituait une richesse, avaient établi un réseau de canaux d'irrigation (« acequias ») qui recueillaient les eaux de ruissellement (5) ou qui répartissaient l'eau des fleuves et des rivières (6).

L' « acequia » d'Irues est décrite de façon très précise dans un document daté de 1106 (5) : elle recueille les eaux de la Sierra de Moncayo et

(2) Il est admis que l'agriculture irriguée dans le bassin de l'Ebre est le legs d'une ancienne tradition, antérieure à l'Islam. Mais les musulmans favorisèrent son extension. Du fait des gros travaux hydrauliques du XVIIIe, il est pratiquement impossible de délimiter avec certitude le tracé des acequias des XI et XIIe.

(3) Document nº 151 — 1128 ? « ... de Daroca usque ad Valenciam erant invia et inculta et inabitabilia heremi loca ». Création par Alphonse Ier de la cité de Monréal.

(4) *Op. cit.* : nº 4, 1102. Don de Pierre Ier aux habitants de Marcilla : « facio ad vos... pro illa torre que fecitis in Bardena, ut habeatis illa aqua ingenua et in ipso arrigo si poturitis molinos facere ingenuos, et quare tenetis guardia a tota balle de Funes... »

(5) *Op. cit.* : document nº 101 - 1106 (voir traduction *infra*).

(6) *Op. cit.* : document nº 57 - 1128 : Alphonse Ier donne au Comte du Perche le finage de Corella avec un droit d'arrosage : « et aliis vigynti diebus mensis ... aque de Alhama per illum riuum qui bocatur Canet ».

alimente les régions de Leytonego (Lituenego), Los Fayos, Santa Cruz, Grisel, Samangos, Cairan, Fuentes, Rueda, Romareda, Cabez d'Olleros.

La plupart des canaux cités dans les documents appartiennent à la région délimitée par le triangle Alfaro — Tarazona — Saragosse, soit sur la rive droite de l'Ebre, mieux protégée des incursions chrétiennes et des razzias.

Les principales « acequias » en sont :

Nom de l'acequia	irrigue la région de	prend les eaux de	référence des textes
Canet	Corella	l'Alhama	Document n° 57
Irues	Tarazona	Sierra du Moncayo	» 101
Pradiela	Tudela	Queiles	» 268
Furon Mayor	Alagon	Jalon	» 205
Almozara	Saragosse	Ebre	» 261
Almudafar	»	»	» 261
Galeg	»	Gallego	» 235
Ordan	»	»	» 244-355

3. La distribution de l'eau

L'importance de la répartition de l'eau apparaît à travers les documents dont certains nous permettent de mieux comprendre les modalités de distribution.

L'eau est distribuée *par jour* (uno die). Parfois cependant, certains bénéficiaires se voient attribuer « uno die et una nocte » (7) voire même, lorsqu'il s'agit d'une communauté, plusieurs jours par mois. La ville de Grisel, dépendant du canal d'Irues, est autorisée à prendre l'eau onze jours (8). Les conquérants chrétiens ont conservé la législation musulmane en matière d'irrigation comme en témoignent divers documents et en

(7) *Op. cit.* : document n° 323 : « Et de ista supra scripta aqua debet prendere Blascho Garcez de los XXti dies uno die et una nocte » — document n° 250 : « uno die cum sua nocta illa parte que nos parte que nos pertinet de ipso die. ».

(8) *Op. cit.* : document n° 101 : « ... que prendie el agua ... Grisel XI dias... ».

particulier le n° 101 : « Hec est carta del agua de Hyruese... como deve andar et como andava en tiempo de moros ». Un propriétaire aragonais succédant à un musulman bénéficiait des mêmes avantages que ce dernier.

Lorsque de nouvelles terres sont mises en culture, qu'un nouveau bourg est fondé, l'attribution de l'eau est faite en même temps que celle des terres, par une « Carta donationis » (9). Si la nouvelle colonie est créée par le Roi, comme c'était souvent le cas pour Alphonse I le Batailleur, la « Carta » était scellée de la main du Roi, prouvant ainsi l'importance de ce problème de l'eau (10).

4. L'administration des « acequias »

Deux fonctionnaires, du temps des musulmans, étaient responsables de l'irrigation et de l'entretien des canaux : « l'Alamin » ou « Zavacequia » (11).

L'un est nommé par le roi ou le seigneur, l'autre élu pour un an : ils assistent comme témoins et garants aux donations et ventes de terres irriguées (in regativo) (12), veillent à la bonne répartition de l'eau entre les usagers, à l'entretien des canaux, règlent les litiges éventuels, perçoivent les amendes (calonia) infligées aux contrevenants. Ils sont généralement nobles ou de bon lignage, les documents les qualifiant de « cavalleros » (12).

Droits et devoirs des usagers :

Le document 101 daté de 1106 et scellé par Alphonse le Batailleur précise les droits et les devoirs des usagers sur l'acequia d'Irues :

> « Au nom de N.S. Jésus-Christ. Ceci est la Charte (carta) concernant l'eau d'Irues, qui vient du Moncayo, selon la législa-

(9) Document n° 41 - 1124. Charte d'Alphonse Ier aux habitants d'Ejea : « concedo et confirmo vobis ut accipiatis tota illa aqua de Luna in iuso... (et) de illo termino de Uno Castello... soltas et liberas et franchas... ».

(10) Document n° 57.

(11) Document n° 101 - traduction donnée *supra*.

(12) Document n° 237 : « sunt testes ... Gillem Arrechero zabacechia... » : don d'un terrain situé dans la région d'Irues.

tion musulmane (en tiempo de moros), et comme l'avait en fait adoptée don Fortun Aznarez à la suite des anciens musulmans. Leytonego doit prendre l'eau durant 5 jours, Los Fayos doit en prendre une fraction (tellya) chaque jour, et le bourg de Santa Cruz le tiers ; Grisel s'irriguera durant 11 jours ; Samangos durant 5 jours ; Cairan durant 4 jours ; Fuentes durant 1 jour et 1 nuit ; Rueda durant 5 jours ; Romareda durant 3 jours ; Cabez d'Olleros durant 5 jours. Telle est la législation de l'eau donnée en jouissance.

« Pour l'entretien du canal (a mondar) Leituenego se charge du nettoyage en 5 jours, durée impartie à l'irrigation ; de même Los Fayos en fonction de la portion d'eau prise ; Santa Cruz pour le tiers de l'eau attribuée ; Grisel en 11 jours ; Fuentes en 1 jour et 1 nuit ; Samangos en 5 jours ; Cairan en 4 jours ; Rueda en 5 jours ; Romareda en 3 jours ; Cabez d'Olleros en 5 jours.

« Si par hasard les bourgs qui ont la jouissance de l'eau ne veulent pas nettoyer le canal pour assurer son bon fonctionnement, si cela vient à la connaissance des Répartiteurs de l'eau (Zavacequia) de la ville de Tarazona, ou des Chevaliers qui exercent la fonction de prévôt du canal d'Irues (alamis de la dita cequia d'Irues), si donc par hasard l'un des bourgs refuse de nettoyer le canal, et si quelque dommage survient de ce fait, l'amende est de cent maravédis d'or.

« Pendant le temps où l'eau n'est plus servie au bourg qui a refusé de nettoyer le canal elle doit être répartie entre les bourgs qui ont assumé cette charge ; les cent maravédis d'or doivent ainsi être répartis : 50 aux prévôts du canal et 50 aux répartiteurs d'eau de Tarazona et des bourgs qui ont la jouissance de l'eau. Le prévôt permanent du canal (por todos tiempos) est un chevalier, Seigneur de Fuentes ; chaque année son collègue élu est un chevalier de la cité de Tarazona.

« Alphonse, roi d'Aragon par la grâce de Dieu, adopte comme l'a fait Fortuny Atznarez la législation musulmane concernant l'eau donnée en jouissance.

« Tout opposant à cette charte dite de jouissance s'expose à une amende de mille [13] maravédis d'or ; 500 doivent revenir au roi Alphonse d'Aragon, 500 aux chevaliers de la cité de Tarazona et des bourgs susdits.

« La Charte a été rédigée au mois de mars en l'an 1144 de l'ère (1106 de J.-C.). »

Sceau du Roi Alphonse

Il est de nos jours difficile de retrouver le tracé exact de certaines de ces acequias. Cependant le parcours approximatif de l'acequia d'Irues permet de constater qu'elle prolonge l'action fertilisante du fleuve Queiles, doublant presque la surface cultivable.

5. La mise en valeur

Grâce à l'irrigation, les terres se couvrent d'une riche végétation : jardins, parcs, prés, vergers, cultures maraîchères... Ces terres « in regativo » font d'ailleurs l'objet de dons restreints ou de vente à prix fort : elles semblent être de surface limitée sans qu'aucun des documents étudiés nous permette d'en déterminer l'importance avec précision. Les dons faits en territoire irrigable — lors de la Reconquête — n'excèdent pas deux « jougs de terre » [14].

Les champs proches des acequias valent d'après les documents de XI à C sous [15]. Le tableau ci-dessous permettra de se faire une idée des prix, bien qu'il soit difficile d'établir des données valables. Nous ignorons l'étendue des champs — si nous en connaissons les riverains —, la qualité de la terre, et nous ne pouvons comparer un terrain aux portes de Saragosse à un autre récemment mis en valeur dans un autre site. Le seul élément d'appréciation serait l'ensemencement, calculé en litres d'orge, mentionné par nos documents.

(13) 1 maravedis = 1 dinar = 1 denier or.

(14) Document n° 13 - 1120 : « dono et concedo tibi in Cega duas iuuatas de terra in regatiuuo ».

(15) 1 sou = 12 deniers (dinero).

Document	Situation du terrain	Type de terrain	Année de l'acte	Prix en sous	Quantité ensemencée
nº 24	Saragosse (Gallego)	Jardin (huerto)	1121	XXX	
35	» (Arrabal)	» »	1124	XLV	
45	» »	» »	1125	XXX	
186	» »	» (horto)	1135	XXX	
193	» (Almozara)	Champ (campo)	1136	LV	1 kafiz (16)
234	» »	» »	1144	XXXVI	3 kaf. 2 arrobes (17)
235	» »	» »	1144	XXXVI	3 arrobes
356	» (Mertgaen)	» »	1145	XI	½ kafiz
244	» (Ordan)	» »	1147	LXV	3 kafiz
251	» (Arrabal)	» »	1149	C	6 arrobes
261	» (Almozara)	» »	1157	XXX	1 kafiz

Le prix d'un terrain est donc fonction de sa proximité d'un centre urbain, de sa superficie et de son rendement prévisible.

Le champ situé dans l'Arrabal de Saragosse, aux portes de la cité est estimé 100 sous en 1149, pour un ensemencement de 6 arrobes (environ 90 litres d'orge) alors que tel autre situé à proximité de l'acequia d'Almozara et ensemencé de 3 kafiz et 2 arrobes d'orge (environ 2 100 litres) vaut en 1144, 36 sous. La même année, dans la même zone d'irrigation un autre champ plus fertile et mieux situé sans doute, est vendu le même prix pour un ensemencement de 45 litres d'orge. Nous manquons d'éléments de surface et de productivité pour les jardins (horto).

Les terrains « in secano » au contraire, font l'objet de donations très libérales, les colons en recevant « autant qu'ils peuvent en cultiver » (18).

En 1128, le roi Alphonse le Batailleur, désirant mettre en valeur le plateau qui s'étend entre Daroca et Teruel, et empêcher une éventuelle pénétration des musulmans, charge la milice de Monréal de transformer

(16) 1 kafiz = 12 fanègues = 720 litres (capacité).

(17) 1 arrobe = de 12,5 à 16,2 litres.

(18) Document nº 143 - 1128 : « dono et concedo tibi in Cega...; et insuper in secano quantum potueris meliores ibi facere ».

cette région déserte autour de Monreal del Campo, lui concédant un très vaste territoire (19).

Il est probable que les nouveaux colons en recevant leurs nouvelles terres et le droit éventuel de prise d'eau, ont amplifié le système d'irrigation et de mise en valeur hérité des musulmans.

*
* *

Si les fleuves et les vallées sont les voies de pénétration naturelle, les canaux créés de la main de l'homme sont indispensables pour permettre aux cultures de s'épanouir et aux hommes de vivre.

Devant le recul des forêts et des landes, seule l'eau peut donner à la terre une richesse et une fertilité qui lui étaient inconnues.

L'œuvre de mise en valeur des terres conquises par les chrétiens sur les musulmans ou la nature hostile n'aurait pu se faire sans certaines techniques — celle de l'eau en particulier — ni sans la main-d'œuvre compétente des musulmans qui acceptèrent en grand nombre la suzeraineté des rois d'Aragon.

Ces techniques sont un des meilleurs exemples de l'apport de l'Islam à l'Espagne chrétienne des XIe et XIIe siècles.

Jean-Guy LIAUZU
Faculté des Lettres, Rabat.

(19) Document n° 151 - 1128 (?) : « Mémoire de constitution de la Milice de Monréal ».

AUTOUR D'UNE GRANDE MINE D'ARGENT DU MOYEN AGE MAROCAIN : LE JEBEL AOUAM (*)

L'histoire du Maroc à la période médiévale se réduit encore à une succession d'événements politiques, dynastiques, diplomatiques et militaires. Nous connaissons un peu l'organisation de l'Etat, assez bien de grands monuments architecturaux, mais nous ignorons presque complètement les fondements économiques de cette histoire.

On dit généralement que l'agriculture était prospère, on soupçonne l'importance d'un trafic transsaharien bien organisé, on admire la qualité et l'abondance du monnayage d'or ou d'argent. Mais aucune étude précise n'existe encore sur ces sujets. Les sources de la richesse monétaire sont mal connues (1). Tout ne provenait pas de l'extérieur. En admettant que l'or soit venu essentiellement d'Afrique Noire, selon des processus qui nous échappent en grande partie (2), d'où venait l'argent ?

On a l'impression en lisant les auteurs arabes du Moyen Age, et en particulier les géographes, que l'Afrique du Nord avait une richesse mi-

(*) Je tiens à remercier ici tous ceux dont l'aide m'a été précieuse et qui ne sont pas cités dans les notes. En particulier je dis ma gratitude aux dessinateurs qui ont bénévolement réalisé l'illustration, MM. Antommarchi, de l'Institut scientifique chérifien, Hensens, du Service de l'Urbanisme, et les dessinateurs de l'O.N.I. à Marrakech. J'ai toujours trouvé un accueil sympathique auprès de MM. Agard et Saadi du S.E.G.M. Rabat, qui ont mis à ma disposition toute une documentation inédite.

(1) LOMBARD M. : *Les bases monétaires d'une suprématie économique : L'or musulman du VII^e au XI^e siècle* (Annales E.S.C., 1947, nº 2, pp. 143-160). Idées très intéressantes pour le haut Moyen-Age.

(2) MAUNY R. : *Tableau géographique de l'Afrique occidentale au Moyen Age...* Thèse, Paris, 1958 ; voir aux pp. 300 et suiv. et pp. 376, 377, certains aspects de ce trafic de l'or d'après des sources arabes.

nière considérable. Cette réputation semble avoir contribué à attirer sur les côtes du Maroc des européens affamés de métaux précieux, dès le XV[e] siècle. Mais les renseignements qu'on peut tirer des sources aujourd'hui publiées sont rares et peu précis; une certaine déception est perceptible chez ces marchands et ces voyageurs des XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles.

La plupart des textes arabes ou européens ont été utilisés par G.S. Colin dans une étude déjà ancienne, restée peu connue malgré son grand intérêt (3).

De nos jours, la recherche et l'exploitation des ressources minérales ont souvent amené la découverte d'anciens travaux miniers. Ils servent de guide aux prospecteurs et étonnent parfois, par leur ampleur et leur audace, les ingénieurs des mines et les géologues. Ceux-ci les décrivent dans des publications de caractère technique que ne lisent pas les historiens, principalement pour les renseignements qu'ils peuvent fournir sur le gisement, dans un but très pratique. Toutefois l'un d'eux avait tenté un historique paru au même moment que l'étude de G.S. Colin, et dont l'intérêt est de regrouper un certain nombre d'indications sur de vieux travaux miniers (4).

Confronter la tradition écrite ou orale aux vestiges que l'on découvre me semble pouvoir être très fructueux, bien que les documents ne soient ni très nombreux ni très explicites et que les données de l'archéologie soient d'interprétation malaisée dans ce domaine.

L'expérience paraît relativement plus facile à tenter pour la mine d'Aouam que pour d'autres mines anciennement connues.

(3) G.S. COLIN : *Les mines marocaines et les Marocains* (Bulletin économique du Maroc, 1936, pp. 194-200). Article de base sur cette question, resté ignoré à cause du caractère de la revue (?), dispense de : St. GSELL : *Vieilles exploitations minières dans l'Afrique du Nord* (Hespéris, 1928, p. 17), article consacré surtout aux mines antiques et qui ne concerne guère le Maroc, et du passage que L. MASSIGNON avait consacré, p. 84, dans *Le Maroc dans les premières années du* XVI[e] *siècle d'après Léon l'Africain*, aux mines du Maroc médiéval (Alger, 1906).

(4) DESPUJOLS P. : *Historique des recherches minières au Maroc (zone française) des origines à 1930*, 175 p., Rabat, 1936 (Service des Mines et de la Carte géologique — Notes et Mémoires, n° 37)

En effet nous disposons de quelques sources : plusieurs géographes ou chroniqueurs font mention de la mine ou de la région environnante (5). Les vieux travaux, très importants, ont été décrits et cartographiés (6). Ils ont livré des objets qui peuvent être des indices précieux (7). Enfin, il existe à côté des anciens travaux les restes d'une enceinte bastionnée de plus de deux kilomètres de développement, dont le lien avec la mine est évident et qui n'a jamais été décrite.

C'est pourquoi, après une description du milieu naturel, nous étudierons les vestiges, en essayant d'en tirer des éléments qui puissent nous fournir des repères chronologiques, des indications sur la nature et l'importance de l'exploitation, sur les méthodes. Puis nous confronterons les textes entre eux et ceux-ci avec les résultats de l'étude géographique et archéologique.

De cette façon espérons-nous pouvoir apporter quelques données nouvelles, dans la perspective d'une histoire du Maroc en profondeur, qu'il faudra bien entreprendre.

(5) Les sources utilisées sont :

Les Mémoires d'AL BAÏDAK, dans *Documents inédits d'histoire almohade*, publ. et trad. Lévi-Provençal, Paris, 1928, aux pp. 144 et 208 de la traduction ;

FAGNAN E. : *Extraits inédits relatifs au Maghreb*, 1924, p. 17 et n. 2, cite Ibn Saïd Gharnati, et p. 166 Ahmed b. Ali Mahalli.

Ibn Saïd Gharnati qui est appelé aussi al Moghribi est partiellement publié et traduit dans Youssouf KAMAL, *Monumenta Cartographica Africae*, tome IV, voir p. 1086.

FAGNAN E. : *L'Afrique septentrionale au XIIe siècle, description extraite de « Kitab al Istibçar »* (Recueil de Notices et de Mém. de la Soc. d'Archéol. du départ. de Constantine, t. 33, année 1899) aux pp. 132 et 135.

Il existe de ce *Kitab al Istibçar fi 'aǵa'ib al amsar* une nouvelle édition avec traduction par Sad ZAGLUL ABD AL HAMID (Publications de la Fac. des Lettres de l'Univ. d'Alexandrie), que je n'ai pu consulter.

IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères...*, trad. de Slane, tome I, p. 209, tome II, pp. 159 et 237, et tome IV, p. 39.

IBN ABI ZARᶜ : *Roudh al Qirtas*, trad. Beaumier, 1860, aux pp. 49 et 419.

MERRAKECHI : *Histoire des Almohades*, trad. Fagnan, 1893, p. 309.

LÉON L'AFRICAIN : *Description de l'Afrique*, nouv. éd., trad. Epeaulard, Paris, 1956, aux pp. 166, 167 et 312.

(6) Outre DESPUJOLS, pp. 13 et 147 — AGARD, BALCON, MORIN : *Etude géologique et métallogénique de la région minéralisée du Jebel Aouam* (Notes et Mém. du Serv. géol., nº 132), Rabat, 1958 (publ. 1959), 127 p., cartes h.t.

(7) Photos dans AGARD, BALCON, MORIN, p. 115, pl. 1, 3.

D'autres objets sont actuellement à la mine du Jebel Aouam entre les mains de M. Bollereau, ingénieur de la société, à qui je dois d'avoir pu les examiner et les photographier. Je tiens à l'en remercier.

LE CADRE NATUREL

La mine de l'Aouam est aujourd'hui exploitée par la Société Minière du Jebel Aouam, avatar de la Compagnie Royale Asturienne des Mines. C'est en importance la quatrième mine de plomb du Maroc (8). Elle se trouve à 10 kilomètres à l'ouest de Mrirt, localité située sur la route de Khénifra à Azrou, à 32 kilomètres de la première et à 49 de la seconde petite ville. Meknès est à 120 kilomètres environ, au nord, par la « route des mines », et à 80 kilomètres en ligne droite (9).

Le Jebel Aouam est situé dans la partie orientale du massif central marocain, en bordure du Moyen Atlas tabulaire, ou Causse moyen-atlasique, dont le rebord abrupt s'aligne de Khénifra à Azrou. L'horizon est barré vers l'est par cette falaise calcaire de couleur claire qui repose sur des terrains argileux rouges; un boisement assez serré de chênes verts et de genévriers couvre les pentes raides.

Les filons minéralisés anciennement et actuellement exploités se trouvent dans une région de fortes collines (1494 mètres au Jebel Aouam), comprises entre deux plateaux : celui de Mrirt au sud-est, au pied du rebord du causse, a entre 1100 et 1150 mètres; ceux de Tenndra et d'Askar Msaouar ou de Msaouar (10) au nord-ouest sont moins élevées puisqu'ils sont compris entre 1000 et 1100 mètres. Ces régions basses et nues constituent des voies de passage naturelles. On va facilement de Mrirt à l'Askar Msaouar en suivant, au nord du Jebel Aouam, l'oued Mrirt-Tirza, et de là, on passe sans difficulté dans la vallée de l'oued Tigrigra.

Ce petit massif de collines constitue la limite des bassins hydrographiques de l'oued Beht au nord-est, du Bou Regreg, ou du moins d'une de ses branches, l'oued Grou, au sud-ouest, et de l'Oum er Rbia au sud. Les affluents de ce dernier entaillent par érosion régressive le plateau de

(8) Production de 1963 : 12 600 tonnes. Après Aouli-Mibladen (région de Midelt), Boubeker et Touissit (Maroc oriental).

(9) Voir carte topographique au 1 : 100 000, feuille Aguelmous, et carte géologique au 1 : 500 000, feuille Rabat.

(10) On trouve aussi « Mechouar ». Ce mot désigne un espace découvert.

Mrirt, et c'est la gorge de l'un d'entre eux que la route moderne emprunte de Khénifra à Mrirt. Ce défilé appelé Foum Teguet est le seul passage possible.

Depuis l'Aouam il est donc facile de gagner le Tadla par la vallée de l'Oum er Rbia, ou d'aller à Meknès par la vallée du Tigrigra, ou d'atteindre Azrou en longeant le pied de l'escarpement du Moyen-Atlas, et de là, soit, en montant sur le causse, gagner le Tafilalet, soit poursuivre vers Fès. On peut faire observer qu'un itinéraire Marrakech-Meknès ou Fès passe obligatoirement à proximité de l'Aouam.

On peut distinguer dans ces collines cinq lignes de crêtes orientées du sud-ouest au nord-est. Entre la première et la seconde, celle de l'Aouam, qui est la plus élevée, à un col à peine marqué de la dépression qui s'allonge dans la même direction, se trouvent les ruines de l'enceinte qui est appelée sur la carte au 1:100 000, feuille Aguelmous, « Irherm Aousser » [11]. De cet emplacement la vue est très large. On découvre vers le nord-est le plateau de Mrirt et le Moyen-Atlas au fond. Vers le sud-ouest, entre deux sommets qui dominent les ruines, un petit col laisse apercevoir l'arrivée sur le plateau de la route de Khénifra par le Foum Teguet.

Les crêtes sont constituées par des roches plus résistantes que les schistes environnants, c'est-à-dire des quartzites, des grés, des conglomérats, des calcaires ou des microgranites. Tous ces terrains sont d'époque primaire. Des filons de microgranites, des dykes, forment des alignements du sud-ouest au nord-est, et vers l'Irherm Aousser de l'est à l'ouest; ils percent la molle topographie des schistes.

La minéralisation semble liée à des venues éruptives, et à des failles. Une montée granitique qui coïncide avec le flanc nord du Jebel Aouam, en gros, a provoqué un métamorphisme important.

Il y a cinq filons. Leur pendage est très fort. Certains sont presque verticaux. La minéralisation est plus ou moins complexe. On trouve des éléments sans grand intérêt et qui constituent la gangue : du quartz, de

(11) Approximativement Lambert N. X=478 et Y=283.

la sidérose, qui est un carbonate de fer, de la barytine, qui est un sulfate de baryum. Mais on trouve aussi de la galène, sulfure de plomb, et de la blende, sulfure de zinc, qui sont des minerais (12). La galène est passablement argentifère. La teneur moyenne du minerai extrait en profondeur est de l'ordre de 200 g par tonne de plomb. Mais par suite de l'altération de la partie supérieure du filon au contact des agents atmosphériques, l'argent s'est concentré jusqu'à atteindre des teneurs de 1 500 g par tonne (13). De même la sidérose s'est altérée en hématite qui est un minerai de fer. Ce phénomène d'enrichissement en argent dans la partie oxydée est bien connue. Il « explique que les chapeaux de certains filons (Taouz, Aouam) aient fourni aux anciens de véritables minerais d'argent » (14).

A l'heure actuelle, l'aspect absolument dénudé de la région est frappant. On ne voit aucun arbre, ni sur le plateau de Mrirt, ni sur les collines, même sous forme rabougrie. La seule exception est au sommet du Jebel Aouam, où l'on trouve des chênes verts de très petite taille. Autour de la nouvelle cité minière des arbres d'essences diverses ont été plantés. La vigueur de cet îlot de reboisement est significative.

En effet, il ne semble pas possible de rendre le climat responsable de l'existence de cette vaste clairière, dont la plus grande dimension est d'une vingtaine de kilomètres. Il ne peut expliquer le contraste entre cette zone et les environs très boisés.

Il est certain que le climat est rude. L'hiver, la neige fait assez régulièrement son apparition sur les sommets. L'été est absolument sec. Les sols de ces collines schisteuses sont très médiocres, impropres à l'agriculture, mais ne peuvent exclure la présence de l'arbre. Sur le plateau de Mrirt les sols sont plus profonds, assez lourds, quelquefois mal drainés. Dans les endroits les mieux égouttés, ils peuvent porter de belles moissons. Les fonds constituent des prairies humides; ce sont les seuls endroits défavorables à l'arbre.

(12) AGARD, BALCON, MORIN, *op. cit.*, pp. 88, 89.

(13) *Géologie des gîtes minéraux marocains* (Notes et Mém. Serv. Géol., nº 87), 1952, au chap. VIII (BOULADON), p. 185.

(14) *Ibid.*, chap. IX (BOULADON, JOURAVSKY), p. 218.

La couverture végétale a été plus riche autrefois, on peut l'affirmer. Les preuves existent. La présence, au sommet du Jebel Aouam de chêne vert (*quercus ilex*), en est déjà une. En outre on trouve sur les pentes, en bordure de la piste qui monte au « puits du signal », des plantes qui forment le sous-bois habituel des chênes verts (15). Au bord de la piste qui traverse l'Irherm Aousser et poursuit vers le sud-ouest, à quelques centaines de mètres de la forteresse, un plant de genévrier oxycèdre (*juniperus oxycedrus*) donne une indication supplémentaire. Toutes ces espèces sont caractéristiques, selon la classification de L. Emberger, de l'étage subhumide.

La végétation a donc été identique à celle qu'on trouve plus au sud, ou plus à l'est.

La cause du déboisement semble à priori devoir être la présence de la mine et d'une forte agglomération humaine. Mais ce n'est pas la seule.

La mine avec sa cité, et le petit centre voisin de Mrirt, de création récente, apparaissent comme des îlots de sédentaires au milieu d'une région vouée à l'économie pastorale et au nomadisme. Nous sommes en pays Zaïan. On peut voir en été des tentes noires des Aït Sgougou se dresser autour de l'Irherm Aousser. Actuellement les cultures progressent dans les terrains autour de Mrirt. Des maisons en dur se construisent çà et là. Il reste que cette région est et a été longtemps un terrain de parcours. La présence des troupeaux transhumants n'est pas favorable à la reconstitution de la végétation.

Signalons pour terminer qu'il existe de nombreuses sources, sur le bas des versants. Elles sont localisées sur des failles. Les travaux miniers actuels peuvent avoir perturbé localement le drainage.

Des venues d'eau très importantes dans les galeries rendent le travail difficile. Au puits nord des pompes très puissantes fonctionnent continuellement sans parvenir à faire baisser le niveau du fonds. On voit par cet exemple combien autrefois le problème de l'exhaure dans les puits et les galeries a pu être ardu.

(15) Observations faites par M. Mathez, de l'Institut scientifique chérifien, lors d'une visite que nous avons faite ensemble en décembre 1964. On trouve : *Genista quadriflora, Halinicum umbellatum* et *Adenocarpus decorticans*.

En résumé on peut dire que les conditions étaient favorables pour l'exploitation de cette mine dans le cadre d'une économie ancienne.

— Les filons de galène fortement argentifères dans leur partie supérieure étaient assez faciles à exploiter.

— La mine était située à proximité d'une grande voie de passage, et communiquait facilement avec des régions anciennement urbanisées et peuplées : au nord Meknès et Fès, au sud le Tadla où Daï semble avoir été un centre actif.

— Les ressources locales permettaient de subvenir aux besoins. Les plateaux voisins pouvaient être mis en culture et fournir des moissons. Il y avait du bois pour la métallurgie et les besoins des habitants ainsi que de l'eau.

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Les seules descriptions des restes d'une ancienne exploitation minière ont été faites par des géologues. Ils assignent à la mine une période d'activité intense du XVI^e au XVIII^e siècle. Ils appuient cette affirmation uniquement sur l'allure des vieux travaux et ce qui apparaît des techniques minières. Des éléments aussi importants que les objets trouvés au fond, et les ruines de l'Irherm Aousser n'ont pas été examinés. Nous verrons que de leur étude peuvent se dégager de tout autres conclusions.

Les vieux travaux

L'attention des prospecteurs de la C.R.A.M. fut attirée dès 1924, dans cette région, par la présence de tas de déblais nombreux et volumineux, alignés selon des directions généralement sud-ouest nord-est.

Ils trouvèrent dans la masse des schistes, du quartz, de la barytine et de la calcite, débris de la gangue filonienne. Ils trouvèrent aussi, mais de façon très épisodique des fragments d'hématite (fer oxydé) et des morceaux de galène dont l'analyse révéla une assez forte teneur en argent.

De-ci de-là on voyait des puits ou des entrées plus ou moins comblés.

Les filons furent reconnus sur la vingtaine de kilomètres où ils affleuraient. Dans la plupart des cas ils avaient donné lieu à une exploitation.

Aux alentours de la forteresse, appelée par eux « camp portugais », ou à l'intérieur, des amas de scories, encore riches en plomb et des restes de fours prouvaient que le minerai extrait avait été transformé sur place. L'importance de ces amoncellements attestait une exploitation durable et laissait espérer un gisement de valeur (16).

On pensait que seule la partie superficielle du gisement avait été travaillée. On avait remarqué jusqu'alors dans les anciens travaux miniers d'Afrique du Nord que la profondeur de 50 mètres n'avait été atteinte que très exceptionnellement. Les techniques de creusement, simples mais efficaces malgré leur lenteur n'étaient pas en cause. L'obstacle insurmontable était l'impossibilité de descendre plus de quelques mètres au-dessous du niveau hydrostatique : avec les moyens dont ils disposaient, de simples norias, les anciens exploitants ne pouvaient pas épuiser des venues d'eau importantes.

La phase suivante de la prospection eut pour but de parvenir au-dessous du niveau présumé de l'ancienne exploitation, au filon intact, et d'en évaluer la puissance et la richesse. Le filon dit « du Signal » fut choisi en raison de sa disposition favorable.

Un « travers-banc » (17) fut entrepris. L'on rencontra rapidement le filon vidé et plus ou moins remblayé. Après bien des difficultés, en longeant le filon, au même niveau, on finit par atteindre, au bout de 360 mètres de progression gênée par des venues d'eau très importantes, un lambeau de filon intact. On était sous un mamelon de 1380 mètres d'altitude et au niveau de départ de 1247 mètres du travers-banc, conservé en avançant. C'est-à-dire à une profondeur de 120 mètres environ. La teneur était en plomb de 70 % et ce plomb contenait 1 050 grammes d'argent par tonne (18).

(16) Nous suivons ici l'Introduction historique de J. Lohest, pp. 17-19, de Agard, Balcon, Morin, *op. cit.*

(17) Galerie, généralement horizontale, creusée dans la roche stérile pour atteindre un filon minéralisé, à partir d'un versant (voir figure B).

(18) Despujols, *op. cit.*, p. 147.

On dut donc admettre que l'exploitation ancienne avait poussé jusqu'à cette profondeur étonnante.

Mais l'espoir restait de « retrouver un amont-pendange d'une centaine de mètres sous la montagne proprement dite de l'Aouam. Hélas il n'en fut rien et force fut d'admettre que les « anciens » étaient descendus beaucoup plus bas, et avaient probablement laissé le lambeau rencontré parce qu'ils l'estimaient inexploitable. *Nous avons ainsi constaté que les « anciens » avaient atteint assez régulièrement des profondeurs de l'ordre de 200 mètres* » [19].

Ce n'est qu'entre 1950 et 1955 que des réserves suffisantes ont pu être mises en évidence et que l'équipement pour la production a été réalisé. La vieille mine est redevenue active, mais après combien de temps ?

Les diverses recherches effectuées permettent de donner une description des anciens travaux. Pour leur extension en surface on se reportera à la carte ci-jointe [20].

Le filon « du Signal » est actuellement le mieux connu. En surface, sur tout son parcours il est jalonné par des déblais et de vieilles tranchées.

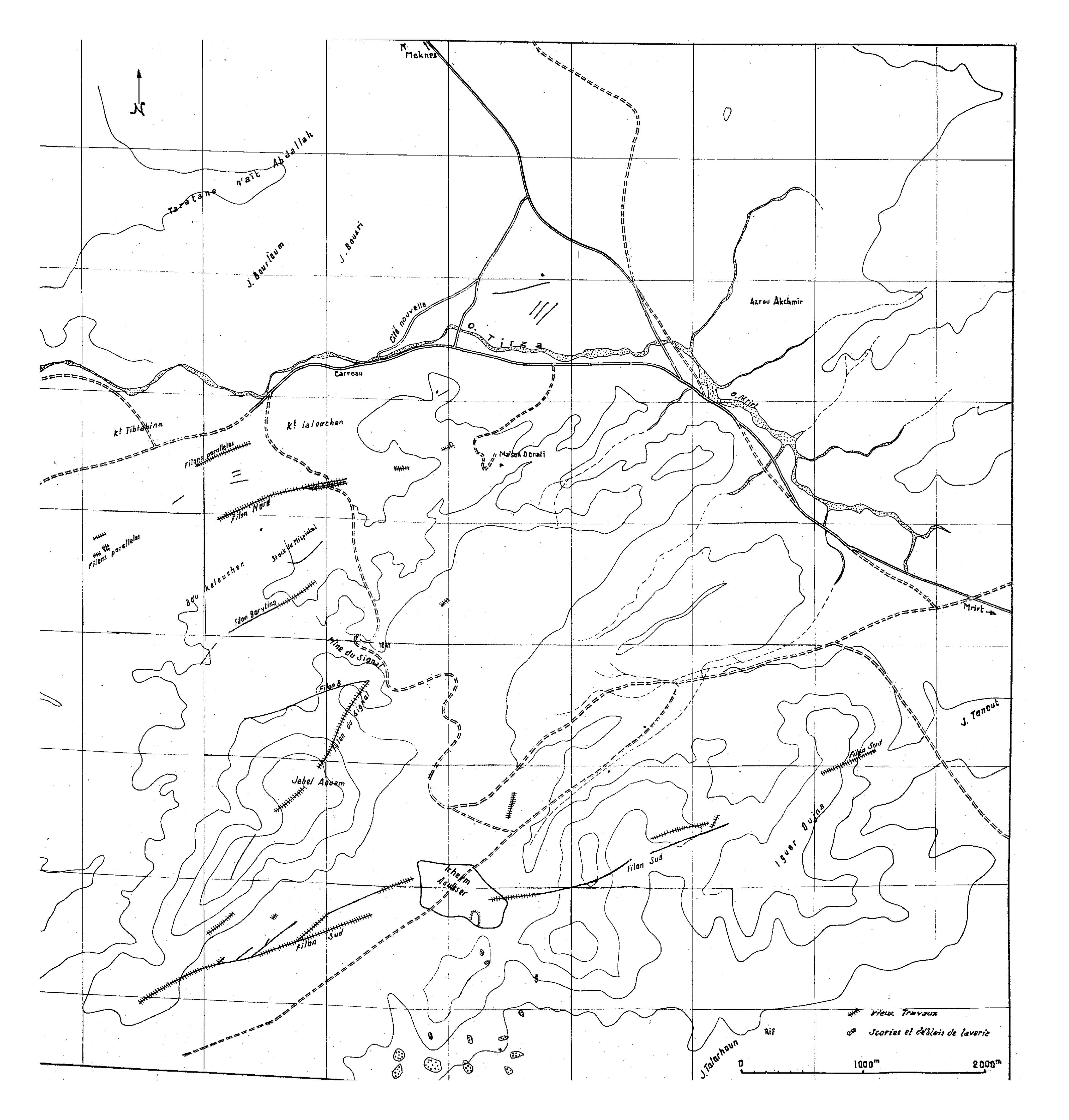
Au nord, on voit l'entrée d'une vieille galerie (coordonnées Lambert X 478,500 Y 284,840). Une chambre d'exploitation qui s'est élargie par un éboulement est visible plus loin (X 478,455 Y 284,800). Puis une série de tranchées profondes suit l'affleurement. L'une d'elles a plus d'une centaine de mètres de longueur. Une zone stérile de trente mètres environ sépare le secteur nord de la partie centrale du filon.

Au centre, des éboulis de pente et des terres masquent l'affleurement.

Au sud après un nouveau passage stérile dû à une faille, des travaux anciens sont visibles au col du Signal. Ils ont dégagé au moins quatre branches du filon. Au-delà du col du Kaolin, ainsi appelé en raison de la présence de cette argile, des tranchées importantes soulignent un affleurement qui semble rejoindre le filon sud.

(19) J. Lohest, pp. 17, 18, *in* Agard, Balcon, Morin, *op. cit.*

(20) Carte d'après celle détaillée de Agard, Balcon, Morin, *op. cit.*



M. Meknes
Taratane n'aït Abdallah
J. Bourloum
J. Bouari
Azrou Akchmir
Cité nouvelle
O. Tirza
Carreau
O. Mrirt
Kt Tibtahine
Kt Ialouchen
Maison Donati
Filons parallèles
Filon Nord
Filons parallèles
Stock du Mispickel
Bou Kelouchen
Filon Barytine
Mine du Signal
Filon B
Filon du Signal
Jebel Aouam
Mrirt
J. Tanaut
Filon Sud
Iguer Oujna
Filon Sud
Ichem Aouaser
Filon Sud
J. Talarhoun
Rif
Vieux Travaux
Scories et déblais de laverie
0
1000m
2000m

En profondeur, on a rencontré dans la partie centrale des restes importants d'exploitation : des puits anciens, des galeries, des remblais d'abattage et le filon a été exploité jusqu'à 200 mètres de profondeur sous la surface (v. fig. A).

Le filon sud est moins bien connu, car les travaux de reconnaissance modernes y ont été moins importants. Il traverse les ruines de l'Irherm Aousser (v. la carte ci-jointe). Les travaux dans cette partie ont dû être abandonnés très rapidement en raison des difficultés provoquées par des venues d'eau abondantes. On se rend compte cependant qu'ils descendent au-dessous du niveau hydrostatique.

Ce filon est marqué par un « chapeau de fer », c'est-à-dire qu'il a été fortement altéré dans sa partie superficielle.

Les travaux anciens sont importants à l'extrémité est, vers Mrirt, dans les crêtes de l'Iguer Oujna, en surface, et, à l'extrémité ouest, ils sont continus et consistent en tranchées profondes, en grattages superficiels ou en exploitations souterraines [21].

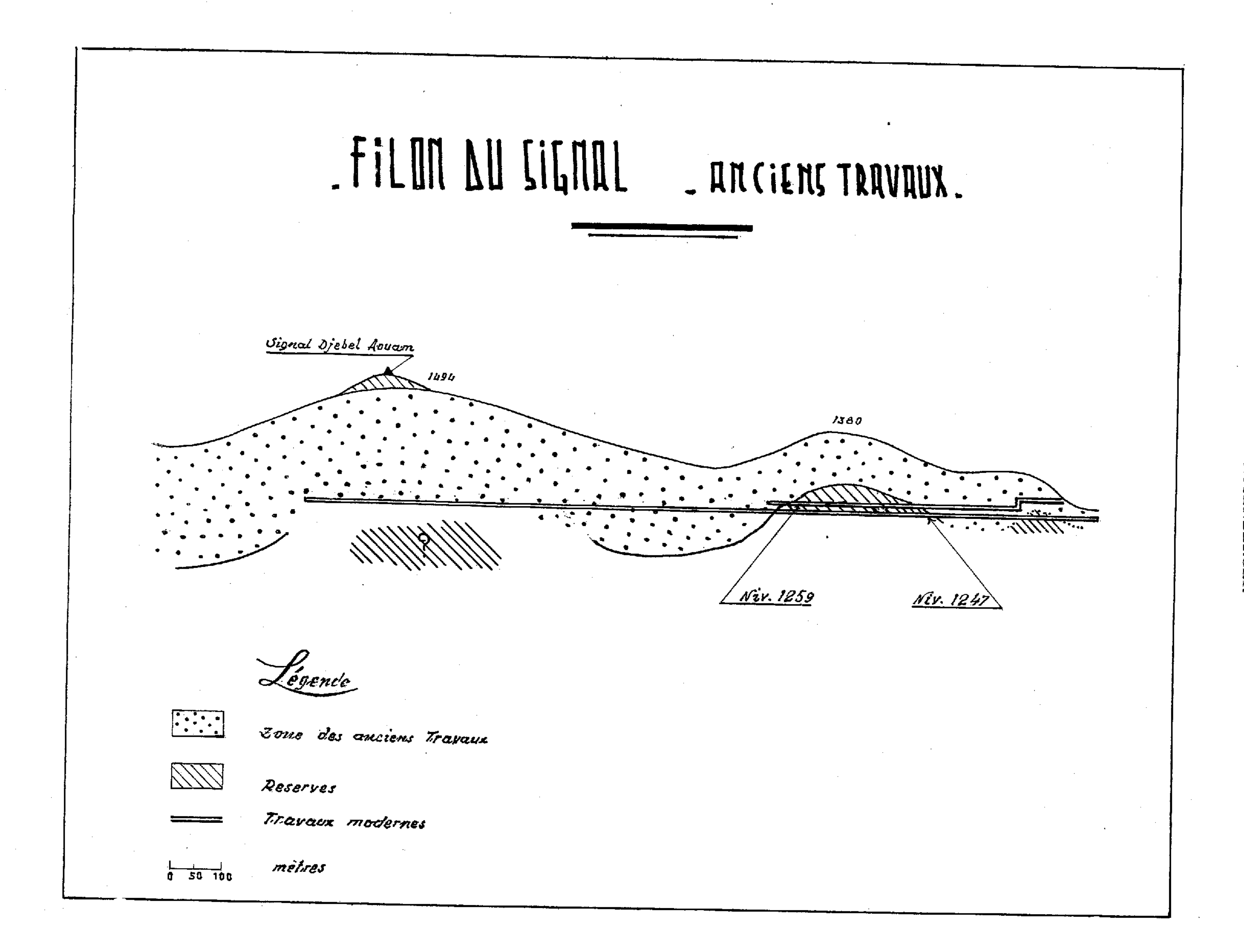
Le filon « Barytine » est marqué par des déblais importants sur environ un kilomètre. Il semble que les parties riches du filon ont été exploitées au voisinage de la surface [22].

Le filon nord a environ 4 kilomètres. Dans sa partie ouest des travaux importants le suivent, en particulier une tranchée de près de 1 200 mètres. Des sondages ont été faits sur ce filon. L'un a recoupé des vieux travaux à 80 mètres de profondeur. Et la galène trouvée vers 120-150 mètres s'est révélée très argentifère.

Ici comme au filon sud les vieux travaux sont noyés.

Les déblais renferment énormément de débris de poteries : morceaux de lampes ou de pots, de godets de noria... Ce qui donne à penser que son exploitation a été particulièrement intensive.

(21) Agard, Balcon, Morin, *op. cit.*, pp. 84, 85.
(22) *Ibid.*, p. 86.


FILON DU SIGNAL _ ANCIENS TRAVAUX.
Signal Djebel Aouam
1494
1380
Niv. 1259
Niv. 1247
Légende
Zone des anciens Travaux
Reserves
Travaux modernes
0 50 100
mètres

Les « filons parallèles » sont marqués en deux endroits distants d'un kilomètre par des vieux travaux importants. Dans l'intervalle ils n'apparaissent pas (23).

Un filon n'a pas fait l'objet d'une exploitation ancienne, c'est le filon « du Mispickel ». Il ne contient ni plomb ni argent, et n'a pas intéressé les « anciens ».

En effet, l'ampleur des travaux, la profondeur à laquelle sont descendus les anciens mineurs, ne peut se comprendre que par la poursuite d'un métal particulièrement précieux. Le fer, contenu dans le « chapeau » en surface, ou le plomb, particulièrement répandu au Maroc et souvent facile à extraire, ne peuvent rendre compte d'un acharnement dont on connaît peu d'autres exemples (24).

On considère aujourd'hui que des teneurs en argent de 200 g/tonne dans la galène peuvent justifier les frais d'une récupération. Or nous avons vu à l'Aouam des teneur supérieures à 1 000 grammes par tonne, de 1 500 grammes en moyenne. Des concentrations plus fortes ont dû être exploitées près de la surface à la limite de la zone d'oxydation.

Rappelons, par comparaison, que les célèbres mines du Laurion donnaient de 1 200 à 3 500 grammes par tonne (25). L'on sait leur réputation dans l'Antiquité. L'on sait aussi la puissance et la richesse que leur exploitation a permis aux Athéniens d'atteindre. Le même acharnement à fouiller la montagne pour lui arracher ses trésors y a souvent été noté. La comparaison ne paraît pas insoutenable.

Les anciens travaux de l'Aouam sont assez connus pour qu'on puisse se faire une idée des techniques d'exploitations minières qui étaient employées. Il faut distinguer le travail de la mine des opérations métallurgiques qui permettaient de séparer le métal précieux du minerai extrait.

D'après les ingénieurs, les méthodes employées étaient semblables à celles que décrit Agricola dans son ouvrage *De Re metallica* paru en

(23) *Ibid.*, p. 86.

(24) A la mine d'argent de Zgounder, dans le Haut Atlas, des travaux modernes du B.R.P.M. ont rencontré des anciennes galeries à plusieurs dizaines de mètres de profondeur.

(25) P. Cloche : *La civilisation athénienne*, 1935, pp. 8 et 20.

1556 et que les mineurs du Harz utilisaient de son temps. Ces mineurs passent pour avoir été les plus habiles aux XVe et XVIe siècles. Confiants dans l'idée de la supériorité technique européenne, les ingénieurs en déduisent que l'exploitation de l'Aouam est nécessairement postérieure au XVIe siècle puisqu'elle applique les méthodes de cette époque. De là aussi, la tentation d'attribuer les travaux aux « portugais » (26).

Les ruines, surtout si elles sont d'aspect imposant, différant des simples constructions actuelles, sont généralement attribuées, au Maroc, par les habitants du pays à des êtres mythiques : « chrétiens », « portugais », à moins que ce ne soit le « Sultan Noir », ou Moulay Ismaïl chez ceux qui ont un léger vernis.

Il n'y a dans tout cela rien de très sérieux. L'argument des techniques ne peut constituer à lui seul une preuve.

De quels outils disposaient les anciens mineurs ? La pioche, en admettant qu'ils l'aient connue, est inutilisable dans les galeries. Ils utilisaient le pic et la massette. En enfonçant un coin de métal dans les fissures de la roche ils parvenaient à détacher des éclats plus ou moins importants. La nature des roches encaissantes rend assez facile ce travail, puisque ce sont des schistes. La gangue filonienne plus dure devait donner plus de mal. On aurait retrouvé de ces outils en forme de coin d'environ 10 à 15 cm de long, ce qui semble assez petit. Sans doute étaient-ils plus grands et ces morceaux cassés — l'accident devait être fréquent — ont-ils été abandonné au fond. On imagine que le mineur tenait ce pic de la main gauche, l'ajustait dans une fente, puis frappait le talon de son outil avec une masse tenue de la main droite.

Il est possible qu'en surface on ait utilisé le feu pour étonner des roches particulièrement dures, du quartz par exemple. On jetait sur la

(26) DESPUJOLS, *op. cit.*, p. 147, et J. LOHEST *in* AGARD, BALCON, MORIN, p. 19, selon qui : « L'Aouam fut le siège d'une exploitation minière et métallurgique très complète à une époque que nous situerions volontiers aux XVIe et XVIIe siècles ; en effet, les méthodes employées étaient celles en usage au XVIe siècle et l'importance des travaux, ainsi que l'état de vétusté et de décomposition des bois utilisés, incitent à penser que l'arrêt de cette période d'activité est intervenu vers la fin du XVIIe siècle ou à l'aube du XVIIIe. ».

roche portée à haute température de l'eau froide, ce qui la faisait éclater. Cette méthode ne pouvait être pratiquée au fond (27).

Les débris étaient évacués à la main, sans doute dans des couffins, dont on aurait retrouvé des fragments dans les vieux travaux au fond. Un premier tri sommaire devait avoir lieu à l'abattage, dans la mesure où l'éclairage le permettait.

Ce problème était résolu par l'emploi de lampes à huile, dont on a retrouvé plusieurs exemplaires que nous étudierons plus loin.

Le travail dans les étroites galeries mal ventilées était certainement très pénible, à cause de la chaleur, et de l'air vicié par les respirations, la fumée des lampes et la poussière. Il fallait se garder des éboulements et les accidents devaient être fréquents. Les travaux modernes n'ont pas cependant mis à jour de restes humains.

La plus grosse difficulté venait de l'eau. On s'efforçait de l'épuiser par des roues hydrauliques, des norias. On retrouve en effet de très nombreux godets de terre cuite dans les déblais. On a trouvé également des morceaux de bois qui peuvent avoir été des pièces de ces machines.

Un texte retrouvé et publié par G.S. Colin (28) permet de comprendre leur fonctionnement, qui ne devait pas différer beaucoup à Zgounder. « L'eau qui envahit ces mines est épuisée en trois opérations, car elle est à 20 coudées (10 mètres environ) de la surface du sol. On établit une roue dans l'excavation au niveau de l'eau; elle puise le liquide et le déverse dans un grand bassin. Sur ce bassin on monte une deuxième roue qui en puise l'eau et la déverse dans un autre bassin. Sur ce dernier également est établie une troisième roue qui en puise l'eau : celle-ci s'écoule alors à la surface du sol vers les terrains de culture et les jardins. » Système à la fois simple et ingénieux : on récupère l'eau, précieuse pour les cultures — mais qui suppose une lourde installation. Comment étaient mues ces roues ? Par des animaux ou à bras d'homme ? Nous ne le

(27) Renseignement communiqué par M. A. LOHEST.

(28) Cité par AL QAZWINI : *Atar u Bilad* (auteur du XIII^e siècle), *in* « Hespéris », 1954, 1-2, pp. 228, 229. L'exploitation de la mine de Zgounder au XIII^e s. — Zgounder est une mine d'argent située dans le Haut Atlas, vers le Sous.

savons pas. Il est bien évident au surplus que l'eau ne pouvait être ainsi remontée de 100 ou 200 mètres. D'autres explications sont à rechercher.

Dans les puits on devait avoir établi des échafaudages et des échelles qui permettaient aux mineurs de descendre. Des treuils devaient être utilisés pour remonter les déblais et le minerai.

La manière la plus simple d'exploiter le filon était d'ouvrir une tranchée le long de l'affleurement. Mais le danger d'éboulement ne permettait pas de dépasser 4 ou 5 mètres. Tous les filons ont été dans leur partie supérieure exploités de cette façon. Ces chantiers, simples travaux de terrassement, étaient faciles à établir, peu coûteux, et permettaient d'obtenir, outre du minerai, des renseignements sur la nature et la disposition du filon.

Si ces premiers travaux rencontraient de trop grandes difficultés, à cause des venues d'eau par exemple, ou si le filon s'avérait trop pauvre, ils étaient abandonnés. On trouve des tranches qui n'ont guère qu'un mètre ou deux de profondeur, simples « grattages », à côté de fouilles plus profondes qui finissent par être relayées par d'autres moyens.

En effet, si l'on avait constaté la continuation en profondeur du filon, on cherchait à le reconnaître. Comme la technique des forages n'était pas connue, la seule façon d'explorer le filon était d'établir le long de celui-ci, ou à l'intérieur même, une descenderie. C'était une étroite galerie, munie de paliers rapprochés, qui permettaient de remonter graduellement les déblais, de se hisser de l'un à l'autre pour sortir; pour descendre l'on sautait d'un gradin à l'autre.

On a souvent observé, au Maroc, que les anciennes exploitations suivaient les filons ou progressaient à l'intérieur de ceux-ci. Les anciens « évitaient les travaux au stérile » (29).

Leurs connaissances géologiques empiriques ne les autorisaient pas à s'éloigner du filon, comme on ose le faire de nos jours. Ils devaient craindre de ne plus le retrouver s'ils s'en écartaient.

(29) Despujols, *op. cit.*, p. 13.

Ils voulaient économiser leurs efforts. Les notions de rendement et de prix de revient n'étaient pas aussi impératives que de nos jours, mais un travail aussi pénible ne pouvait être accepté que si un résultat immédiat venait le récompenser.

En progressant dans la caisse filonienne, ils évitaient le boisage ou le réduisaient. En général les vieux travaux ne sont pas boisés.

Au Jebel Aouam cependant l'exploitation a un caractère exceptionnel par la maîtrise qu'elle démontre. On osait s'éloigner du filon, on boisait, on travaillait avec méthode.

Dans certains cas on creusait au flanc de la colline, une galerie plus ou moins inclinée, souvent dans le filon lui-même, afin d'atteindre un amont-pendange sous le relief. C'est le cas semble-t-il à l'extrémité nord du filon « du Signal » et à l'extrémité ouest du filon sud.

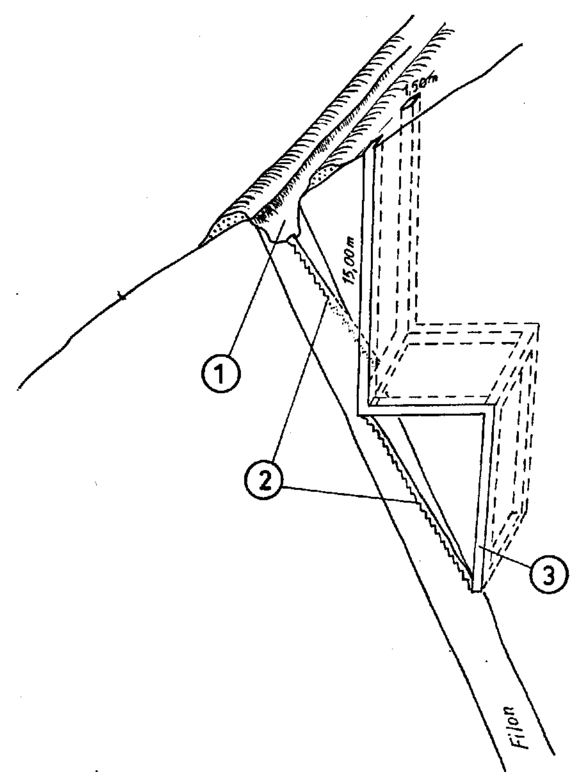
Un autre procédé se laisse aisément reconstituer, grâce aux nombreuses recoupes d'anciens travaux.

Après avoir reconnu le filon par une descenderie, on forait deux puits rapprochés de manière à atteindre le toit du filon au pied de celle-ci. Ces puits avaient une section rectangulaire de 1 mètre sur 1,50. Ils partaient d'une galerie qui avait reconnu le filon, et s'enfonçaient de 12 à 15 mètres de manière à recouper celui-ci. Le massif ainsi reconnu était alors « dépilé » de bas en haut. Une fois vidé, le filon était remblayé, rarement, ou plus souvent étayé par un boisage destiné à prévenir les effondrements, ce qui est, semble-t-il, exceptionnel. On attaquait ensuite deux autres puits qui partaient d'une galerie établie au niveau inférieur, et la même opération recommençait. C'est ce que montre le schéma (fig. B).

L'exploitation progressait ainsi en profondeur par panneaux successifs. « De la sorte les « anciens » sont arrivés par cascades successives, dont certaines atteignent 70 mètres, jusqu'à 200 mètres de profondeur, et ils ne furent arrêtés dans leur progression que par des venues d'eau trop importantes pour la capacité de leurs machines » [30].

(30) J. Lohest *in* Agard, Balcon, Morin, pp. 18, 19.

MINE AU JEBEL AOUAM
ANCIENS TRAVAUX



(1) Tranchée

(2) Descenderie

(3) Puits

Fig. B.

Ces grandes profondeurs ont pu être atteintes lorsque le niveau hydrostatique était lui-même très profond.

On constate que dans certains endroits où il était proche de la surface les travaux se sont enfoncés de 20 mètres au-dessous. En comparant le débit des pompes actuelles avec la faible capacité des norias on se rend compte que ces faibles moyens ne devaient pas suffire. Faut-il alors supposer qu'il parvenait moins d'eau au fond ? Ce n'est pas du tout impossible.

D'abord la circulation souterraine a été perturbée par tous les anciens travaux : les venues d'eau sont surtout importantes dans les zones où les anciens travaux sont denses.

Il est possible aussi que des travaux de surface aient été entrepris autrefois pour détourner les eaux de ruissellement et les empêcher d'envahir le fond. Comment exactement aurait-ils été organisés ? Il est bien difficile de le dire. On peut supposer des barrages, des dérivations, des rigoles, tout un système de drainage. Cette hypothèse rendrait compte de ce qui, autrement, paraît inexplicable.

Concluons avec J. Lohest : « Tous ces travaux ont été remarquablement conduits et, à notre sens, la mine ne s'est arrêtée que par défaut de moyens techniques suffisants pour poursuivre l'exploitation. ». Observons qu'il peut y avoir eu d'autres causes d'ordre général, mais cet hommage rendu par un technicien à la qualité des méthodes de ces mineurs inconnus valait d'être cité.

***

On a remarqué, dès le début des recherches, que les déblais de surface ne contenaient presque pas de minéraux utiles, et en particulier pas de plomb. Ce fait montre avec quel soin minutieux le triage était fait.

Le minerai était séparé de la gangue en cassant celle-ci avec un marteau, comme semble l'indiquer la taille menue des débris. Cette opération venait après un choix sommaire fait au fond.

Il semble bien que pour récupérer les minces inclusions de minerai, une fois celui-ci débarrassé des plus grosses impuretés, on l'ait ensuite

concassé et broyé à l'aide de grosses meules. On n'en a pas retrouvé, même des fragments. Tandis qu'à la mine d'argent de Zgounder près du Sous, où les méthodes étaient voisines, on a retrouvé plusieurs grosses meules de pierre très dure, à proximité d'amoncellements de débris très fins. Ces « haldes » existent aussi à la mine de l'Aouam.

Les amas impressionnants qui se trouvent dans un vallon, par delà la crête qui domine la forteresse de l'Irherm Aousser au sud, proviennent sans nul doute, d'une laverie, au dire des spécialistes. En effet cette méthode de triage gravimétrique est couramment utilisée de nos jours.

Le principe en est simple. On fait passer sur le minerai finement broyé un courant d'eau qui emporte les particules les plus légères. Les plus denses, ici la galène, restent sur place et sont recueillies.

On ne saurait dire exactement comment fonctionnait cette laverie. Il n'est pas exclu qu'on ait utilisé des « sluices » (31) où peut-être des peaux de chèvres retenaient dans leurs poils les particules métalliques. On voit mal aussi d'où pouvait venir l'eau, à moins qu'on ait utilisé celle qui était épuisée de la mine par les norias.

Le minerai, suffisamment enrichi par ces diverses opérations était ensuite soumis à la fusion dans des fours qui devaient être simplement maçonnés avec des pierres et de l'argile. Des fours de ce type élémentaire ont été vus fonctionnant encore il y a quelques dizaines d'années en divers points du Maroc. On les trouve souvent à des cols, qui sont des endroits naturellement assez ventilés (32).

Il semble bien que ce soit des vestiges de ces fours qu'ont peut voir à proximité des murailles sud de l'Irherm Aousser et sur la pente voisine. On trouve des dépressions de forme circulaire, de 2 ou 3 mètres environ. Le fond de l'une d'elles contient une terre noire, très charbonneuse. Des pierres entassées autour laissent deviner ce qui a dû être la paroi.

(31) Les « sluices » sont des rigoles faiblement inclinées, construites en bois ou en maçonnerie ; des réglettes de bois disposées transversalement, à intervalles réguliers arrêtent les particules les plus lourdes, tandis que les plus légères sont entraînées par le courant d'eau. On peut remplacer ces réglettes par des peaux garnies de poils (d'où la légende de la Toison d'Or ?).

(32) Des scories ont été retrouvées par exemple au col qu'emprunte la piste de la cité minière actuelle à la forteresse d'Irherm Aousser par le puits dit « du Signal ». (Renseignement oral de M. Bollereau.)

Cette méthode simple de réduction est encore utilisée, sur une autre échelle il est vrai, de nos jours. C'est celle qui est dite de « grillage et réaction », valable pour les sulfures. En exposant la galène sur un foyer, une oxydation partielle se produit lorsque le tirage est modéré (une ventilation naturelle suffisait donc). Le soufre brûle et le plomb coule et se rassemble au fond du foyer, car il reste intact sous l'influence réductrice du feu de charbon.

Cette métallurgie « ne mérite pas les mêmes éloges que la mine » aux yeux des modernes (33).

L'inconvénient de ce procédé est qu'il ne permet pas de récupérer tout le métal contenu. On observe dans les scories voisines des fours anciens des teneurs en plomb de l'ordre de 30 %. Et si l'on en casse un échantillon on peut voir de minuscules gouttelettes de métal qui est resté emprisonné dans des vacuoles. Si bien que les amas de scories, très visibles au sud de l'enceinte fortifiée (voir la carte), représentent une quantité de métal non négligeable. Mais sa récupération exigerait de trop fortes dépenses par rapport au produit (34).

L'avantage, appréciable dans les conditions de l'économie ancienne, était de ne pas demander une installation compliquée ni coûteuse, de ne pas nécessiter une température très élevée. Il fallait relativement peu de combustible, par conséquent; ce qui dans une région où le boisement naturel n'est pas très dense devait être apprécié.

D'autant qu'une seconde fusion était nécessaire. La seule méthode connue autrefois pour séparer l'argent du plomb était la coupellation, que l'on utilise encore. Il s'agit en quelque sorte de filtrer le métal rendu liquide à travers une matière poreuse : coupelle de terre poreuse, ou os spongieux. Il est probable que plusieurs opérations étaient indispensables pour bien raffiner l'argent que l'on destinait au monnayage, sur le titre duquel on était exigeant.

(33) Despujols, *op. cit.*, p. 14.

(34) L'importance de ces amas de scories peut être évaluée à 20 000 tonnes (avec les haldes). (Renseignement communiqué par M. Sabatier, directeur de la mine du Jebel Aouam).

M. Lohest avait retrouvé des vestiges de four à coupellation à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. On peut voir s'amonceler par endroits, surtout le long du rempart nord, une terre grise ou noire, très charbonneuse, mêlée de scories. Une telle quantité ne peut provenir semble-t-il que d'opérations industrielles.

Il semble d'ailleurs logique de voir cette dernière opération se faire non plus en des lieux découverts, mais à l'abri des murailles qui devaient protéger le précieux métal des convoitises, et sous le contrôle de représentant de l'autorité. L'on sait d'ailleurs que le souverain prélevait le quint sur la production des mines d'argent (35).

Observons, pour conclure sur ce chapitre, que les opérations métallurgiques exigeaient l'emploi de grosses quantité de charbon de bois. Il semble bien qu'on doive voir là la principale cause du déboisement aux alentours de la mine.

Il faut penser aussi que le bois était utilisé pour étayer des travaux au fond. Les norias, les plates-formes des puits et les échelles ainsi que les treuils étaient en bois. Des fragments ont été retrouvés dans des galeries comblées. L'un, assez grand, aurait pu être un arbre de noria. Mais à peine remontés à l'air ces fragments tombent en poussière, ce qui exclut tout examen.

Les besoins domestiques de la nombreuse population rassemblée en ces lieux s'ajoutaient à ceux de la mine. Il fallait sans doute aussi du bois de charpente pour les habitations. Il a dû exister aussi des fours de potiers, car il serait étonnant que l'on n'ait pas fabriqué sur place briques, tuiles et toute la céramique dont les débris jonchent le sol.

Il y avait là de quoi faire disparaître la forêt plusieurs kilomètres à la ronde, d'autant plus facilement qu'elle ne devait pas être très dense. Les premiers restes que l'on rencontre au sud de la vieille enceinte, à environ 4 kilomètres ont été protégés par le caractère accidenté et difficile du terrain. Il est remarquable que le déboisement a suivi les vallées, les points bas, en un mot les axes naturels de communication. Et la

(35) Voir le texte publié par G.S. COLIN *in* « Hespéris », 1954, 1-2, pp. 228, 229 : *L'exploitation de la mine d'argent de Zgounder au* XIII^e *siècle.*

tache dénudée autour de l'Aouam se raccorde avec une autre qui a pour centre le Jebel Khetem, à 25 kilomètres au sud-ouest, où il y a eu une ancienne exploitation de galène argentifère (36), mais où les vieux travaux sont beaucoup moins importants qu'au Jebel Aouam (37).

La céramique

On a trouvé dans les vieilles galeries et dans les remblais des poteries dont l'examen peut nous aider à préciser la période d'exploitation.

Un certain nombre de godets de noria attestent la présence de ces machines hydrauliques.

Ils ont la forme conique habituelle, qui rappelle celle d'un obus. Un étranglement au centre permettait de les fixer sur la roue. Le diamètre de l'ouverture est un peu inférieur à celui de la partie centrale. Le rebord forme un bourrelet très simple. Ces pièces ont été tournées ainsi que le prouve leur aspect « côtelé » caractéristique. Ils sont en terre rouge ou ocre grossière.

Rien dans ces objets ne nous permet de leur assigner une époque précise.

Plusieurs petits pots ont été retrouvés (voir planche I). Assez proches par la forme, et de dimensions très voisines, ils diffèrent par la couleur et le décor.

Ce sont des petites cruches du genre « alcaraza », à la panse sphérique ou ovoïde, au col étroit, marqué par une sorte de bague. La partie supérieure est brisée. Ce type de vase est si commun dans des sites médiévaux qu'on peut reconstituer un goulot évasé et pincé pour former un bec. Une seule anse vient s'attacher où la panse est la plus large. Elle part du bord du goulot opposé au bec verseur.

Les dimensions sont : hauteur totale 125 mm, diamètre 75 et 80 mm pour les numéros 1 et 2. Le numéro 3 est plus petit : hauteur 92 mm, diamètre 70 mm.

(36) On a relevé des teneurs de 960 grammes par tonne (rapport inédit du S.E.G.M., n° 168).
(37) Renseignements communiqués par M. Amade, du B.R.P.M.

Ce dernier est couvert d'une belle glaçure au plomb de couleur verte. Des traits noirs ont été tracés, avant la cuisson, probablement avec un pinceau et se détachent sur le fond lumineux. Il semble que ce soit des lettres arabes, qu'il est malheureusement impossible de reconstituer, encore n'est-ce pas sûr.

D'autres fragments non reproduits ici présentent des dimensions et des formes voisines. Sur l'un on voit nettement un émail blanc, stannifère.

Toutes ces petites cruches sont tournées. La terre est rouge clair, grossière. On y voit des grains de la taille du millimètre, de véritables graviers. La pâte a un aspect poreux. Elle est dure et semble bien cuite.

L'hypothèse la plus plausible sur la destination de ces pots, trop petits pour contenir de l'eau est qu'ils servaient pour remplir d'huile les lampes.

Sans pouvoir préciser plus, on peut dire qu'il s'agit vraisemblablement d'une céramique d'époque médiévale, à cause de sa ressemblance avec des pots trouvés au Chella (38).

Ce sont les lampes qui peuvent être les indices les plus sûrs. On en a trouvé plusieurs du même type (39).

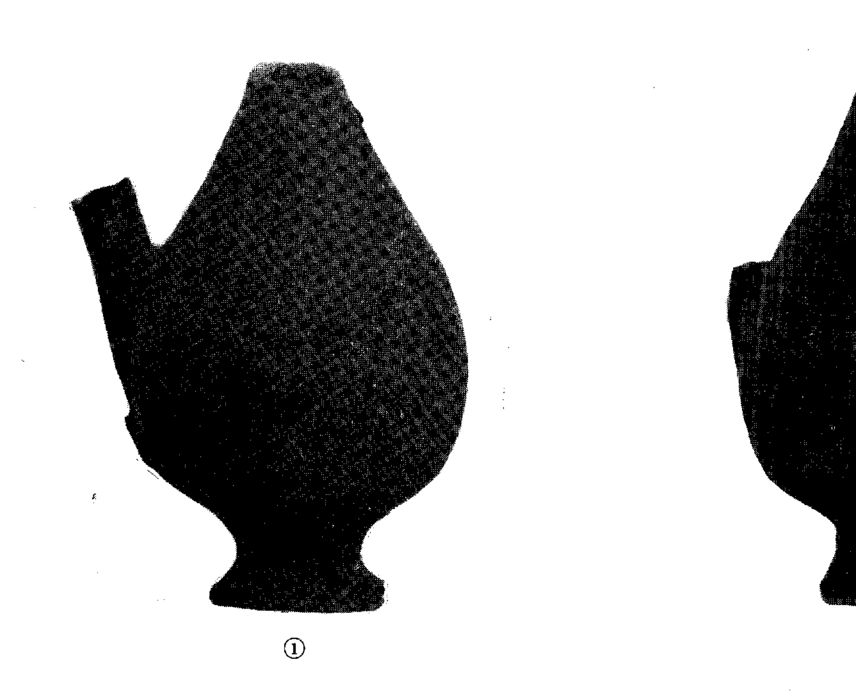
L'une d'entre elles est presque intacte (planche II, n° 4). Elle a 130 mm de long, 60 mm de haut. Elle a un long bec, de 60 mm, une anse ronde assez grande, qui part du col évasé et s'attache à la base du réservoir et qui est de section, en gros, circulaire. Cette lampe est de terre blanchâtre, d'un toucher un peu savonneux. Elle est d'une pâte sèche et bien cuite. Elle a servi comme l'indique le bec noirci.

La lampe n° 5 est en moins bon état mais de même dimension et de même forme. La matière semble identique.

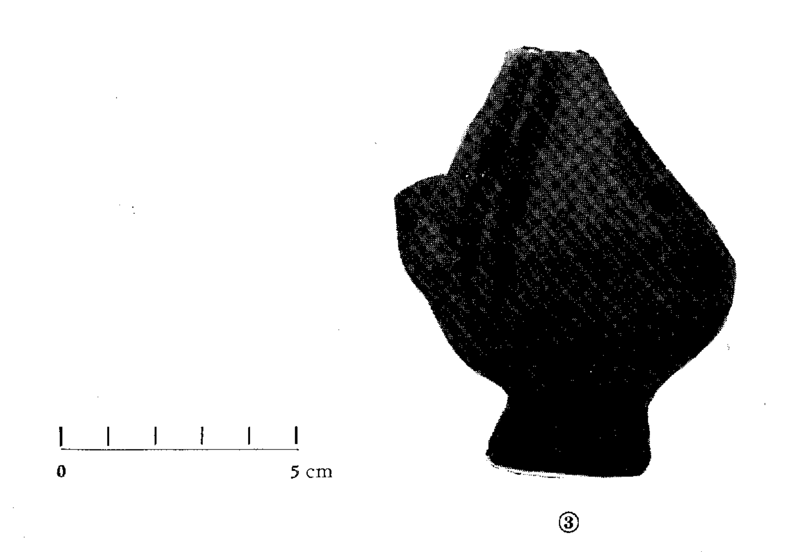
On a trouvé à Marrakech, lors des fouilles de 1948 au pied de la Koutoubiya, une lampe qui ressemble beaucoup au n° 4. Mais elle est cou-

(38) Dans les fouilles faites actuellement sous la direction de M. Boube pour dégager certains bâtiments antiques, de nombreux objets d'époque musulmane ont été trouvés. Ceux qui se trouvent immédiatement au-dessus des niveaux antiques, les plus anciens par conséquent, sont antérieurs à l'époque mérinide.

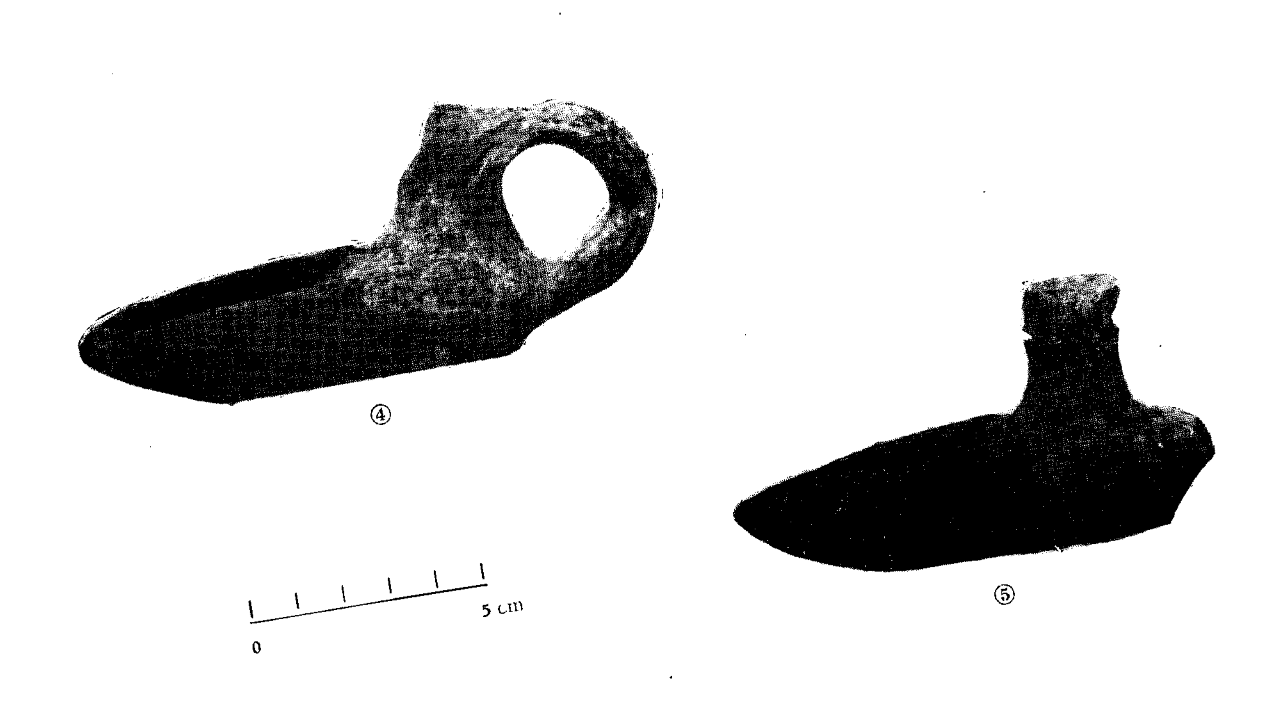
(39) Voir Agard, Balcon, Morin, p. 115, pl. I, 3, la photo d'une de ces lampes ; voir aussi celle d'une petite cruche intacte.

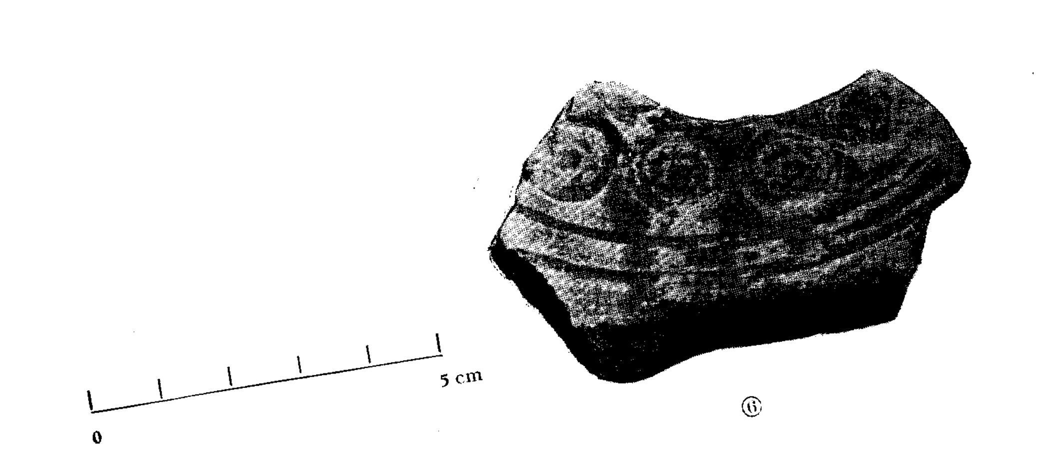


①
②



0
5 cm
③


④
⑤
0
5 cm


⑥
0
5 cm

verte d'une glaçure au plomb et est plus grande (40). Elle a pu être datée avec certitude de l'époque almoravide puisqu'elle se trouvait sous le « dess » almohade.

Une lampe du même type, cassée, a été trouvée dans les fouilles de la forteresse almoravide de Tasghimout (41).

On trouve également de nombreuses lampes de cette forme si particulière à Volubilis dans la couche musulmane, où abondent des monnaies idrissides. Jusqu'à preuve du contraire une occupation du site de Volubilis par des musulmans n'a pas dépassé le XII^e^ siècle (42).

En Espagne on trouve de ces lampes dans des sites d'époque califale ou des Taïfas (43).

A ma connaissance on n'en a pas trouvé qu'on ait daté d'une époque plus proche de nous.

Il semble donc que les lampes de cette forme soient caractéristiques d'une relativement haute époque : XI^e^ ou XII^e^ siècle.

On n'a pas recueilli de lampes de modèle différent à l'Aouam, tandis qu'on en a plusieurs de ce type. Est-ce seulement le hasard des découvertes ?

Nous pouvons aussi examiner quelques tessons trouvés dans l'enceinte fortifiée.

Laissons de côté les innombrables tessons de poterie commune rouge ou grise, sans décor ou avec des lignes tracées au peigne, et dont on ne peut rien tirer. Recherchons les spécimens de céramique typique.

(40) J. MEUNIÉ et H. TERRASSE : *Recherches archéologiques à Marrakech* (Publ. de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, tome LIV, 1952), pl. 65, n° 33, et p. 69.

(41) Ch. ALLAIN et J. MEUNIÉ : *Recherches archéologiques au Tasghimout des Mesfioua* (Hespéris, 1951, 3-4, pp. 381-405), pl. XVI, p. 403, et p. 404.

(42) Selon AL BAKRI : *Description de l'Afrique septentrionnale*, trad. de Slane, 1913, p. 295, une partie des « rabedis » qui avaient fui Cordoue après l'insurrection de 818 était venue s'installer à Aghigha « forcés par les berbères de l'abandonner, ils s'installèrent à Oulili où il en reste encore un petit nombre jusqu'à nos jours », donc vers 1068. Mais l'auteur du *Roudh el Hatoun*, traduit par Houdas sous le titre de *Monographie de Mequinez* (Journal Asiatique, 1885), écrit vers la fin du XIII^e^ siècle, parle des « ruines considérables de la cité de Oualili appelées Qasr Fer'oun, situées sur le territoire de Kheiber » (nom d'un quartier de l'actuelle agglomération de Moulay-Idris du Zerhoun).

(43) M. GOMEZ-MORENO : *El arte árabe español hasta los almohades* (Ars Hispaniae, vol. III, 1951, p. 315, fig. 376 *b*).

On trouve un assez grand nombre de tessons de poterie couverte d'une glaçure au plomb, verte, brunâtre, ou très claire, presque blanche. Elle est souvent foncée à l'extérieur et claire à l'intérieur. Cette glaçure recouvre généralement une terre rouge plus ou moins fine.

Deux fragments retiennent l'attention par un décor en creux. Sur le premier on trouve tracé avec une pointe sur la terre crue des lignes peu profondes qui dessinent un réseau de losanges irréguliers. Sur le même fragment, une bande a été rapportée, sur laquelle on a fait des incisions régulières, et rapprochées dans la pâte molle avec un objet légèrement arrondi. Ce genre de décor est encore très fréquent de nos jours sur les poteries communes. Il se trouve avec fréquence sur des tessons de la couche musulmane de Volubilis. L'intérêt est que ce décor berbère figure sur une poterie assez soignée pour être couverte d'une glaçure.

Un autre fragment, épais, est un fond de plat creux. Entre deux sillons concentriques il présente une série de motifs circulaires de 12 mm de diamètre. Au centre est une légère cupule, des points concentriques se disposent autour d'elle. Un cercle assez marqué constitue la limite extérieure (planche II, n° 6). Ce motif sigillé a pu être imprimé avec l'extrémité d'un roseau. On en trouve de semblables à différentes époques et jusqu'à nos jours, mais il est très fréquent aux XII^e et XIII^e siècles.

Aussi intéressant est un morceau de « zellije » vert, épais de 30 mm. Il s'agit d'un de ces gros carreaux, du genre de ceux qui décorent la partie supérieure de la Koutoubiya. Quel édifice pouvait-il orner ? La terre et la couleur de la glaçure, son aspect le font ressembler à des fragments nombreux qu'on trouve dans la vieille ville d'Aghmat, au débouché en plaine de l'Ourika, à l'emplacement de ce que la tradition locale appelle la mosquée « de Wattas » ou des « Beni Wattas » (44). Il ne paraît donc pas insoutenable de dater ce fragment du XII^e ou XIII^e siècle.

L'abondance de la céramique verte, ainsi que le fait de trouver cette glaçure sur des vases très communs, peuvent donner à penser que la pré-

(44) Selon AL BAÏDAK (*Doc. inédits d'Hist. almohade,* Lévi-Provençal, p. 113), « l'Imam impeccable », Ibn Toumert, après avoir dû quitter Marrakech, était venu s'installer à Aghmat Ourika où « il enseignait les talibs à la mosquée de Wattas ibn Yahia ». On peut penser que c'est celle dont la tradition a conservé le nom et l'emplacement.

sence du plomb avait amené les potiers à utiliser largement ce procédé destiné à imperméabiliser les récipients.

On trouve aussi des exemples de cette « céramique en terre blanchâtre fine abondante dans les fouilles de Marrakech » (45).

Sans pouvoir rien affirmer catégoriquement, l'impression prévaut que toute cette céramique est médiévale.

Du reste il est remarquable qu'on ne puisse trouver en surface aucun fragment de faïence à décor bleu ou polychrome, caractéristique des XVII^e et XVIII^e siècles. Des tessons de ce type se trouvent en grande quantité à la surface du sol, sur le site de Sijilmasa, dont on sait qu'il a été occupé jusqu'au début du XIX^e siècle.

On a trouvé au fond de la mine, lors des travaux récents, un pistolet dont le canon était éclaté. Je n'ai pu voir cet objet, ni une photo, ni en avoir une description précise pour le dater. Il représente semble-t-il la pièce d'époque la plus récente. On ne saurait en conclure rien de précis car cette arme à feu a pu être jetée dans un puits après la fin de l'exploitation aussi bien que pendant.

L'enceinte fortifiée dite « Irherm Aousser »

Il est étonnant que ces ruines n'aient encore fait l'objet d'aucune description. La seule mention qui en est faite se trouve dans une publication géologique (46). Elles ne sont pas inconnues puisque les cartes (47) les signalent sous le nom d' « Irherm Aousser ». Cette dénomination berbère ne peut rien nous apprendre : on pourrait la traduire par « la vieille forteresse » (48).

(45) Meunié et Terrasse : *Rech. archéologiques*, p. 69.

(46) Agard, Balcon, Morin, *op. cit.*, pp. 17 et 115, pl. I, 2.

(47) Non seulement sur la feuille Aguelmous au 1 : 100 000e, récente, mais aussi sur la carte au 1 : 200 000e de « reconnaissance », feuille Boujad, et le 1 : 100 000e de reconnaissance, feuille Boujad 3-4, qui sont plus anciennes.

(48) Igərm est le mot qui désigne les constructions fortifiées ; awssar signifie vieux (renseignement communiqué par M. L. Galand, professeur à l'Ecole nationale des Langues orientales).

L'appellation de « camp portugais » ou de « kasba portugaise » ne signifie rien quand à la date de cette construction. Nous avons vu comment la croyance populaire rejoint ici la conviction des ingénieurs que les travaux si bien agencés ne peuvent être l'œuvre d'européens, des esclaves peut-être. Ici l'on rejoint Moulay Ismaïl et ses prisons...

Ils ont cependant bien vu le lien de la forteresse avec l'exploitation minière en signalant les scories qu'on y trouve en abondance et les travaux qui ont porté sur le filon qui traverse l'enceinte.

Parvenir à préciser l'époque de construction de ces fortifications c'est en même temps éclairer l'histoire de la mine. Nous essaierons dans un premier temps de faire l'étude archéologique des vestiges. Dans la mesure où des points de comparaison existent, nous pourrons les utiliser. Mais ils sont peu nombreux : l'architecture militaire du Maroc médiéval n'est guère connue en dehors des remparts de ville et de leurs portes.

Al Baïdaq donne une liste de vingt trois forteresses construites par les almoravides. Sept ou huit d'entre elles sont identifiées. L'emplacement exact de cinq est connu. Deux ont été décrites : Tasghimout (49) et Tunaktayan, si toutefois ce nom correspond bien à la Kasbah Nesrani du Zerhoun (50). Ont été étudiées des forteresses qui ne figurent pas dans cette liste : Amergo (51), Zagora (52) et Tarjicht (53).

Situation et plan

A première vue, le site choisi ne paraît pas excellent. Etablie à un col, la forteresse est entourée à l'ouest, à l'est et au sud de crêtes qui la dominent d'assez loin. Sauf vers le nord et vers le sud-ouest, la vue est bornée. Visiblement elle n'a pas été construite, comme d'autres, pour dominer un plat-pays.

(49) Ch. ALLAIN et J. MEUNIÉ : *Recherches archéologiques au Tasghimout des Mesfioua* (Hespéris, 1951, 3-4, pp. 381-405).

(50) P. BERTHIER : *Essai sur l'histoire du Massif de Moulay-Idris*, 1938, pp. 81-92.

(51) H. TERRASSE : *La forteresse almoravide d'Amergo* (Al Andalus, XVIII, 1953, pp. 389-400). Elle est d'un type différent et s'apparente aux forteresses chrétiennes d'Espagne.

(52) MEUNIÉ et ALLAIN : *La forteresse almoravide de Zagora* (Hespéris, XLIII, 3-4, 1956, pp. 305-323).

(53) P. RICARD : *Une forteresse maghrebine de l'Anti-Atlas* (XIIe *siècle*) (4e Congrès des Sociétés savantes d'Afrique du Nord, Rabat, 1938, tome III, pp. 641-650).

Une dorsale s'aligne selon le plus grand axe de l'enceinte, d'ouest en est. Cette crête adoucie correspond au filon sud. La disposition du terrain est telle que celui qui se trouve le long du rempart sud perd de vue le rempart nord et réciproquement.

Cet inconvénient pour la défense est compensé par le fait que deux buttes dominent l'ensemble et permettent d'embrasser la totalité des murailles (fig. n° 2 et 3). La première au sud-est a des flancs escarpés. Elle fait penser à une sorte d'acropole. Il ne reste que des fondations arasées des constructions qui la recouvraient. A l'extrémité ouest une autre butte, à peine plus élevée que la crête axiale a été enfermée dans les murailles pour renforcer le dispositif qui, de ce côté, aurait été vulnérable sans cette précaution.

Bâtie sans plan préconçu, l'enceinte est de forme irrégulière, plus longue que large (voir plan, page 78). Dans sa plus grande extension, d'est en ouest, elle mesure environ 920 mètres, et dans sa plus grande largeur, du nord au sud, environ 450 mètres. La superficie enclose est approximativement de vingt-six hectares. Elle est donc beaucoup moins étendue que le Tasghimout, la forteresse de Zagora ou la Kasbah Nesrani.

Le dessin du rempart s'est adapté étroitement à la forme du terrain. Le relief a été utilisé adroitement; par exemple, la butte sud constitue un saillant qui flanque une enfilade de murailles (fig. n° 1).

Actuellement une piste qu'on peut emprunter en voiture traverse l'enceinte du nord au sud en empruntant le col. Deux brèches ont été faites dans le rempart. Un sentier la longe au sud et gagne par un petit col au sud-est le plateau de Mrirt en contrebas. Ces chemins suivent les voies naturelles.

Et c'est pourquoi les deux anciennes portes qu'on peut reconnaître se trouvent, l'une à l'est, en face du col par lequel on descend vers le plateau de Mrirt et le Foum Tegget, et l'autre au sud, non loin de la brèche ouverte récemment. Il paraît vraisemblable qu'une porte symétrique existait sur le côté nord ; mais ici l'état de destruction du rempart ne permet pas de la retrouver.

Comme on ne trouve aucune source à l'intérieur de cette enceinte, force est de supposer qu'en cas de siège l'approvisionnement en eau devait être assuré par d'autres moyens. Y avait-il des puits ? ou des citernes ? ou bien utilisait-on l'eau rencontrée en abondance dans les travaux sur le filon ?

On peut se demander si la butte du sud-est n'a pas constitué un premier noyau, avant la construction d'une enceinte aussi vaste. Il ne semble pas que l'on ait voulu enclore une partie du filon, puisque les travaux effectués sont peu importants dans ce secteur. Le but a plutôt été de se protéger contre des attaques de pillards.

Les remparts devaient abriter les habitations des mineurs, des entrepreneurs et des surveillants, des installations industrielles comme des fours à coupellation. Un simple fortin au sommet de la butte aurait pu suffire à mettre en sûreté l'argent extrait, mais était insuffisant pour garantir le nombreux personnel et des installations importantes.

Quoi qu'il en soit, même si cette butte n'a pas été fortifiée antérieurement à l'enceinte, elle servait de réduit défensif, en quelque sorte de donjon. Dans la plupart des forteresses médiévales du Maroc on observe la présence d'un tel réduit : par exemple au Tasghimout c'est une kasba construite en béton.

Le rempart

C'est une muraille qui a presque partout 2 mètres d'épaisseur. Elle est bâtie de moellons mal dégrossis, liés par un mortier très abondant.

Ce mortier est très dur et riche en chaux. Sa couleur, grise ou ocre, indique qu'il contient de la terre.

Au parement les moellons choisis de forme plus régulière sont disposés le plus souvent en lits horizontaux. Parfois de petites pierres plates sont intercalées pour rattraper les irrégularités (voir fig. 5). La disposition oblique des blocs, fréquente dans les constructions médiévales s'observe par endroit (fig. 6). Nulle part le béton n'a été utilisé pour édifier la muraille.

Les joints sont plats lorsqu'ils existent encore. On n'y remarque pas les galets qu'on y trouve enfoncés au Tasghimout ou à la kasba almoravide de Marrakech (54).

Il semble qu'au moins à certains endroits la muraille ait été couverte d'un enduit. Sur la face est, non loin de la porte, on trouve des restes de cet enduit de couleur ocre jaune. Et on remarque un décor constitué par des cercles qui se chevauchent, se recoupent. Ils sont de petite dimension, leur diamètre ne dépasse pas 25 cm. Ils semblent avoir été faits avec une lame, sans doute la pointe d'une truelle (fig. 7).

Le même décor peut se voir sur un mur de la forteresse ruinée de Tasegdelt, non loin d'Ouarzazate (55). Un pan de rempart avec des bastions y subsiste servant de support à des murs de pisé tardif. Sur ce mur de pierres épais de 2 mètres environ, on note à côté de joints incrustés de petits galets noirs, ce même décor de cercles sur l'enduit. On peut penser que ces deux procédés sont contemporains.

La hauteur du rempart est à l'heure actuelle rarement supérieure à 3,50 mètres. A la partie supérieure des assises régulières soigneusement jointes montrent que la hauteur n'était pas supérieure. Il y aurait eu place pour un chemin de ronde et un parapet crénelé. On ne peut affirmer qu'il ait existé.

Le rempart est rarement rectiligne sur une grande longueur, puisqu'il suit le relief. Cependant on peut encore admirer à l'est et au sud une impressionnante courtine sur une centaine de mètres. C'est dans ce secteur en effet que la conservation est la meilleure et que l'on peut avoir la plus juste idée de l'aspect primitif du rempart avec ses bastions (fig. 2 9 et 10).

Notons enfin qu'on trouve en plusieurs endroits à la base des murs des ouvertures étroites ménagées dans toute l'épaisseur du mur. L'ouver-

(54) Ch. ALLAIN et J. MEUNIÉ : *Rech. archéol. au Tasghimout*, p. 386, et J. MEUNIÉ et TERRASSE : *Rech. archéol. à Marrakech*, *op. cit.*, p. 11 et pl. 5 *b* et *c*.

(55) Signalée par Ch. de FOUCAULD : *Reconnaissance au Maroc*, 1888, pp. 93, 94. Il rapporte à son propos une légende qui ne peut guère nous éclairer sur la date de la construction. Cette forteresse se trouve à une trentaine de kilomètres de Ouarzazate sur la rive droite de l'assif Imini, à droite de la route venant de Marrakech. Voir la carte de reconnaissance Ouarzazate au 1 : 100000, 1-2 X=330,3 et Y=447,6.

ture extérieure de conduit soigneusement maçonné est de section rectangulaire. Haute de 0,60 m et large de 0,22 m elle est trop étroite pour livrer passage à un homme. La destination de ces conduits paraît être d'évacuer l'eau de ruissellement qui pouvait s'amasser à l'intérieur de l'enceinte derrière les murailles situées au bas de pentes comme nous l'avons signalé. Cette accumulation d'eau en arrière du mur fonctionnant comme une digue était une menace pour la solidité du rempart évidemment (fig. 8).

Les bastions

Il était indispensable de renforcer cette longue muraille par des bastions. Ils sont disposés de loin en loin, sans grande régularité. Au sud-est, où ils sont bien conservés, l'intervalle est de 16 à 20 mètres. Tous sont en saillie sur l'extérieur (fig. 11).

Ils sont construits de la même façon que le rempart mais le mur est en général moins épais : de 1,50 à 1,80 m. Ils sont quadrangulaires mais de dimensions différentes. L'un est saillant de 4,75 m, mais on note qu'il contre-butte la muraille à un angle et sur un pente légère, un autre de 4,20 m, un autre de 3,50 m. La largeur est variable elle aussi; elle est de 5,50 m pour le premier, pour le second de 5 m environ, le plus souvent, étant donné le mauvais état dans lequel ils se trouvent, il est difficile de connaître leurs dimensions.

Ils ont été construits en même temps que la muraille : il n'y a aucun intervalle entre elle et les murs des bastions; les pierres sont étroitement solidaires. Ce caractère est commun au Tasghimout et à Zagora.

Ils sont creux, comme au Tasghimout, mais à la différence de Zagora. Sur l'un d'eux on voit encore l'emplacement des poutres d'un plancher à plus de 3 mètres de haut (fig. 12). Il y avait donc là une petite pièce pour des veilleurs. Dans certains cas au moins les bastions étaient plus haut que le rempart.

Les portes

Des fouilles seraient nécessaires pour en retrouver le plan exact et l'agencement.

On peut néanmoins se rendre compte que la porte de l'est, la mieux conservée, présente la disposition classique d'une entrée coudée. Il semble plus probable que le coude était simple. Ce qui reste de murs n'implique pas qu'il ait dû changer deux fois de direction (fig. C).

Un escalier s'élevait à gauche. On voit encore son accrochage dans le mur, et le noyau de maçonnerie subsiste. Les marches devaient être de brique, ainsi que l'indiquent des témoins qui subsistent dans le rempart. Il donnait accès soit au chemin de ronde, soit à une chambre haute située au-dessus du passage d'où les défenseurs pouvaient agir (fig.15).

Les restes permettent encore de se rendre compte de l'aspect monumental de cette porte (fig. 13 et 14).

Ce sont des dimensions analogues et des briques indiquant un escalier qui ont permis d'identifier au sud une autre porte (v. fig. C).

Les constructions intérieures

Il est difficile de les identifier ou même d'en faire un plan. Les traces sont au reste beaucoup plus visibles sur la photographie aérienne que sur le terrain.

Les plus nombreuses et les plus nettes se trouvent dans l'angle ouest de l'enceinte. On croit voir des pièces disposées autour d'une petite cour.

Briques et moellons abondent en surface. On ne saurait dire s'il y avait de beaux bâtiments dans cette cité minière.

Que représente l'amoncellement de terre et de pierres qui se remarque sur le bord de la piste, à gauche en venant du nord et à peu près au milieu. Est-ce un tumulus, un tas de débris ou les restes d'une construction ?

La butte du sud-est est couronnée de fondations solides. On suit encore la base d'une muraille faisant le tour du sommet de l'entablement au centre duquel on voit la trace d'une construction quadrangulaire.

*
* *

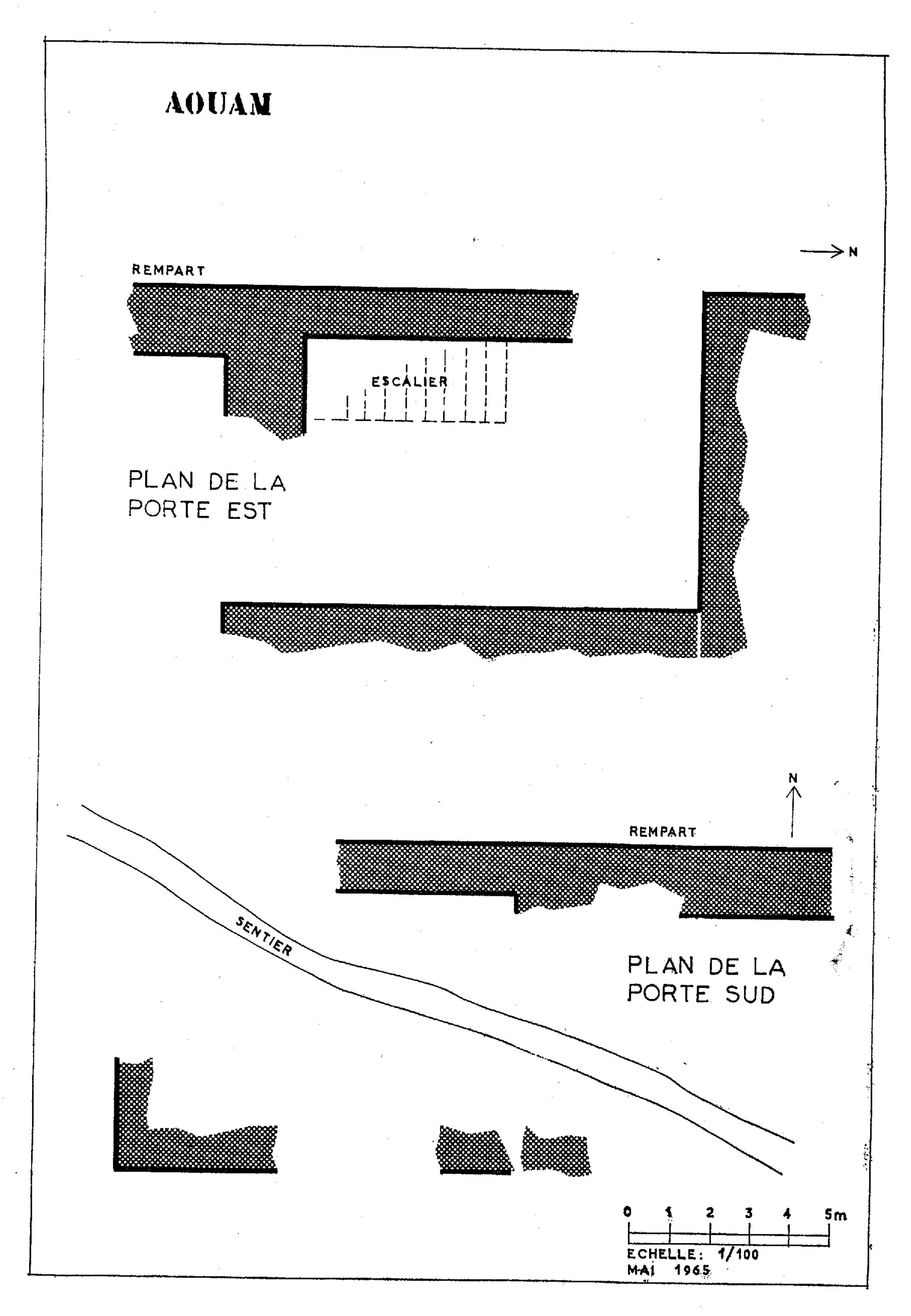

AOUAM
REMPART
N
ESCALIER
PLAN DE LA
PORTE EST
N
REMPART
SENTIER
PLAN DE LA
PORTE SUD
0 1 2 3 4 5m
ECHELLE: 1/100
MAI 1965

Fig. C.

Les ressemblances de cet « Irherm Aousser » avec les forteresses déjà étudiées du Tasghimout, de la Kasba Nesrani et de Zagora sont grandes. C'est la même conception générale, le même mode de construction, jusqu'à certains détails qui se retrouvent. Or toutes les trois sont considérées comme almoravides. On est tenté d'assigner à cette construction la même époque ou une époque très voisine : XIIe ou XIIIe siècle.

Rien en tous cas ne nous permet de penser qu'elle soit d'époque plus récente que le XIVe ou XVe siècle. A partir des mérinides il semble qu'on ait utilisé le béton ou le pisé, ce qui rendait la construction moins onéreuse, plus rapide et plus facile, mais aussi moins résistante. Par exemple la forteresse d'Al Qahira (56), construite par les Mérinides est en béton assez médiocre bien que dans un lieu où la pierre abonde.

Pour conclure l'étude des vestiges rencontrés autour du Jebel Aouam, nous pouvons dire qu'aucun élément indiscutable existe pouvant être daté du XVIe siècle ou postérieurement. En revanche les lampes, la céramique, les remparts de l'Irherm Aousser nous orientent vers une plus haute époque : XIe, XIIe ou XIIIe siècle.

Le moment est maintenant venu de confronter ces résultats avec les renseignements tirés des textes.

ÉTUDE DES SOURCES ÉCRITES

Nous n'avons pas de sources européennes sur la mine d'Aouam, sinon celles, contemporaines et déjà utilisées, des géologues, pour la description des vieux travaux. Il n'y a pas non plus de source postérieure au XVIe siècle à notre connaissance.

Les textes proviennent donc uniquement d'auteurs arabes, traduits, du Moyen-Age. Certains ont été utilisés par des auteurs contemporains.

(56) IBN KHALDOUN : *Hist. des Berb.*, II, p. 272. J. BERQUE : *Antiquités Seksaoua* (Hespéris, t. XL, 1953, 3-4, p. 388). Ce dernier pense que les ruines appelées aujourd'hui Agadir l Maghzen doivent être celles d'Al Qahira. Elles ne sont pas portées sur la carte (feuille Chichaoua de reconnaissance au 1 : 100 000 7-8) mais on peut les situer approximativement ainsi : X=176,5 et Y=69. Elles sont bien visibles sur une butte rocheuse, en face d'un souk, sur la rive gauche de l'oued Seksaoua qui, à partir de là, s'appelle oued el Qahira (faussement écrit el Rhira sur les cartes).

Massignon s'appuie sur Léon l'Africain (57). Pour lui, « Maden Auuam » est une « célèbre mine de fer ». Une ville s'y fonde au XIIe siècle, elle est détruite sous les Mérinides, en 1249, d'après le *Roudh al Qirtas*. Elle s'élevait sur le Bou Regreg à 10 milles de l'Atlas et à une journée de Salé.

G.S. Colin pense qu'il y a des mines d'argent dans la région de Qal'at Mehdi, d'après Marrakechi, à la forteresse de Warkenas, et selon un texte traduit par Fagnan, à Maden Aouam. Il ajoute que Qal'at Mehdi se trouvait sur la route de Fès au Tadla, en gros dans la région d'El Hammam et de Mrirt. Il remarque que de nos jours on connaît encore à l'ouest de ces localités un Jebel Aouam et une plaine de Tizra n'Aouame (58).

Despujols utilise Léon et le *Roudh el Qirtas*. La ville, dit-il, a été construite par un trésorier de Abd el Moumen pour contrôler la production des mines. Ces mines étaient exploitées dans la première moitié du XIIe siècle. Et citant le *Roudh al Qirtas*, il semble dire que le chemin de la mine d'Aouam qui partait de Bab el Hadid de Fès pourrait bien être de l'époque d'Idris II qui fit construire cette porte. La destruction date de 1249, date à laquelle, selon le *Roudh al Qirtas*, l'émir Abou Yahia sortit de Fès pour se rendre à la mine d'Aouam. Abandonnée lorsque Léon la vit, elle fut ensuite « reprise par les portugais »... « Si la montagne reste muette, ajoute-t-il, la légende évoque le règne fabuleux du Sultan Noir, quand la ville était immense, que forges et boutiques couvraient des collines entières; la nuit elles embrasaient le ciel, dont on apercevait la lueur de Fès et de Meknès (59). Cette légende on peut en effet l'entendre encore, il y est question aussi de Moulay Ismaïl. Enfin on lit ailleurs sous sa plume (p. 147) la curieuse opinion que voici : la mine du Jebel Aouam « exploitée pour fer jusqu'au XVIe siècle et pour plomb par les portugais »...

Etant donné l'absence de cartographie en son temps, Massignon ne pouvait connaître mieux l'emplacement de la mine. Il utilise une source dont l'expérience enseigne à se méfier : il est souvent impossible de retrou-

(57) L. MASSIGNON : *Le Maroc dans les premières années du XVIe*, pp. 110 et 213.
(58) G.S. COLIN : *Les mines marocaines et les Marocains*, p. 196.
(59) DESPUJOLS : *Historique des recherches minières, op. cit.*, pp. 9 et 10.

ver une localité citée par Léon en tenant compte des chiffres et des renseignements qu'il donne. Il place ici Maden Auuam sur le Bou Regreg on ne sait pourquoi.

L'*Istibçar* et Ibn Khaldoun ne servent qu'à donner des graphies différentes du nom.

G.S. Colin localise la mine d'Aouam; il pense qu'il en existe une autre à peu de distance. C'est un point à examiner.

L'opinion selon laquelle la mine aurait fournit successivement du fer puis du plomb et aurait été exploitée par les Portugais à partir du XVIe siècle nous paraît pour le moins surprenante. Elle est contraire aux faits, tels que l'étude de la mine et de ses annexes les a montrés.

Nous avons pu ajouter à Léon l'Africain, au *Roudh al Qirtas*, à Marrakechi et à Ibn Saïd Gharnati, l'*Istibçar*, Ibn Khaldoun, les mémoires d'Al Baïdak et Ahmed ben Ali Mahali (60).

Ces sources vont du XIIe siècle au XVIIe siècle. La plus ancienne, Al Baïdaq cite un événement de 1140 qui peut concerner la forteresse. Mahali est un compilateur du XVIIe siècle qui se soucie fort peu apparemment de savoir si les renseignements qu'il donne sont à jour et exacts, il se contente de piller ses devanciers.

La confrontation de ces différentes sources crée tout d'abord une certaine confusion. Il faut résoudre des contradictions, dissiper des obscurités et des erreurs manifestes.

Une première difficulté à laquelle on se heurte chaque fois que l'on essaie d'identifier un lieu-dit mentionné par des auteurs anciens est la variabilité extraordinaire de la toponymie. Les noms d'une même localité changent selon les époques et les auteurs, parfois même selon les pages ! Ce ne sont pas seulement des transcriptions différentes d'un même nom, mal compris parce qu'il est berbère, mais des appellations complètement différentes et qui n'ont entre elles aucune parenté. De nos jours il arrive parfois qu'un nom porté sur une carte éditée il y a quelques dizaines d'années ne soit plus connu.

(60) V. ci-dessus, note 5.

Certains textes parlent de la mine d'Aouam (61) mais on trouve aussi écrit Ghouam (62) ou 'Aram (63). D'autres parlent de la mine du Fazaz (64) et il est question dans les *Mémoires* d'Al Baïdak d'une mine et d'une forteresse chez les Çanhaja (65). S'agit-il de la même ?

Le *Roudh al Qirtas* parle de « la mine d'Aouam dans le Fazaz » (66) et dit qu'au départ de Fès « le chemin du mont Fazaz et des mines de Ghouam [*sic*] » est le même (67).

Qu'entendent les auteurs anciens par ce terme de « Fazaz » ? D'après ce qu'on peut lire dans l'*Istibçar*, il s'agit de notre région; il parle d'un « endroit où le Wancifen coule entre des rives resserrées, dans le pays de Fazaz, entre la mine de 'Aram et la Kalat Mehdi » (68). Le Wancifen c'est l'Oum er Rbia « ce cours d'eau qui ressemble au Sebou et est appelé Omm Rebi » (69). Il semble que pour la plupart des auteurs le Fazaz soit le Moyen Atlas et cette partie voisine du massif central marocain.

L'*Istibçar* ajoute des renseignements précieux sur le peuplement et les genres de vie : « Parmi les montagnes bien connues du Moghreb figure celle de Fazaz qui a de l'importance. Elle est habitée par de nombreuses peuplades berbères qui, chassées de là pendant l'hiver par la neige descendent vers le Rif de la mer occidentale. Elles sont riches en mou-

(61) C'est ainsi qu'on l'écrit actuellement et que le nom figure sur les cartes. Toutefois la carte au 1 : 500 000, feuille Rabat, porte Jebel Aouan avec un *n*. La traduction du *Roudh al Qirtas* de Beaumier donne cette orthographe (p. 419). Dans l'édition récente de Léon l'Africain on lit (p. 156) Mahden AUUAM, ce qui restitue la même prononciation en italien ; mais dans l'édition de Schefer (1897-98) utilisée par Massignon, on écrivait « Mader Auuan ».

(62) *Roudh al Qirtas*, trad. Beaumier, p. 49. C'est probablement la lettre arabe خ qui a été confondue avec un ع. On trouve en effet ce toponyme orthographié عوان dans le passage cité par Fagnan : *Extrait...*, p. 17, n. 2. Et c'est ainsi que V. Loubignac : *Etudes sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, p. 526, le transcrit « ɛawwam ». Il lui donne le sens d'attaque générale, offensive générale et ajoute que c'est un nom de pays. M. L. Galand pense que cette consonne est l'indice, mais non la preuve absolue d'une origine arabe. Il se demande quel rapport on peut établir entre ce nom de lieu et le sens donné par Loubignac ; ou bien s'il faut songer à la valeur de la racine arabe *ɛ w m*, « nager ». Bref, le toponyme ne peut rien nous révéler.

(63) *Istibçar*, trad. Fagnan, p. 132. Là encore une lettre a pu être prise pour une autre par le copiste, un و mal formé pris pour un ر.

(64) Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, II, p. 159.

(65) *Mémoires* d'Al Baïdak. — *Documents inédits...*, Lévi-Provençal, p. 208.

(66) *Roudh al Qirtas*, trad. Beaumier, p. 419.

(67) Id., *ibid.*, p. 49.

(68) *Istibçar*, trad. Fagnan, p. 132.

(69) Id., *ibid.*, p. 132.

tons et en chevaux. Ces derniers sont des plus estimés... » (70). La population vit, à l'époque où parle l'auteur, à la fin du XII[e] siècle, d'élevage transhumant. Ces pasteurs descendent pendant l'hiver dans les plaines. Ils ont des chevaux, ce qui donne à penser qu'ils doivent être, comme tous les nomades, assez belliqueux.

Mais il ne nous dit pas de quelle tribu est cette population. D'après Marrakechi « L'Omm Rabi prend sa source à Wansifan [*sic*] dans les montagnes des Çanhadja » (71).

Ibn Khaldoun ajoute une précision intéressante. En parlant des Masmoudas il dit : « Leurs établissements dans ces montagnes (l'Atlas) commence au Theniat el Maden (défilé de la mine) endroit qui s'appelle aussi Beni Fazaz et qui touche à la limite du pays habité par la tribu de Sanaga (?). Ils entourent cette localité du côté du sud... » (72). Ne pourrait-on lire au lieu de « Sanaga » Çanhadja ? A moins que ce ne soit mis pour Zenata. Selon Al Baïdak et Al Idrisi la population du Fazaz est composée de Zenata (73).

Ce défilé de la mine ne peut, semble-t-il, être que le Foum Teguett de nos cartes. Et la mine se trouvait à la limite de deux domaines de peuplement, dans une zone qui risquait d'être disputée, c'est un fait à noter.

Il est possible, mais pas certain que la mine et la forteresse qui se trouvent dans le pays des Çanhadja soient la mine d'Aouam et l' « Irherm Aousser ».

Cependant on doit se demander s'il n'y a pas deux mines dans le Fazaz. Reprenons le texte d'Ibn Saïd Gharnati traduit par Fagnan : « Entre Fez et l'Omm Rebi' se trouve Madinat el Maden qui repose tout entière sur des poutres et proche de laquelle se trouvent des mines d'ar-

(70) ID., *ibid.*, p. 135.

(71) MERRAKECHI : *Hist. des Almohades*, trad. Fagnan, p. 311.

(72) IBN KHALDOUN : *Hist. des Berb.*, II, p. 159.

(73) *Mémoires* d'AL BAÏDAK — *Doc. inédits*, LÉVI-PROVENÇAL, p. 185. Lors du « tri », un envoyé du khalife « se rendit à al Qal[e]a de Mahdi ibn Tawala pour faire reconnaître le pouvoir almohade par ses habitants. Il tua parmi ceux-ci, Zenata du Fazaz, 6 000 hommes ». Ces événements datent de 544/1149. Les Çanhaja, durement frappés eux aussi, se trouvent, selon al Baïdak, vers le Tadla ; selon al Idrisi, trad. Dozy, p. 87, « Au sud de Calat Mehdi habitent diverses tribu de Zenata ».

gent » (74). Dans une note le traducteur dit avoir vainement cherché ailleurs mention de cette ville. Mais il cite une variante d'après un autre manuscrit, dont il ne « hasarde pas la traduction » :

« وبين هذا النهر ومدينة فاس قلعة ابن تاوله وهذه المدينة كلها من الخشب
وعلى قرب من هذه المدينة هى معادن الفضة مثل معادن عوان وركناس »

On peut traduire littéralement ainsi : « Et entre ce fleuve et la ville de Fès il y a la Qalʿa d'Ibn Tawala et cette ville est tout entière de bois, et non loin de cette ville se trouvent des mines d'argent comme les mines d'ʿAouan Warknâs. » (75).

Pris isolément ce passage est assez énigmatique et pourrait laisser croire qu'il y a deux mines, au moins.

Quel sens a مثل « comme » ? Si c'est « comparable à », on peut comprendre qu'il y a, près de la Qal'a d'Ibn Tawala des mines qui ressemblent à celles d'ʿAouan Warknâs. Ou si le sens est « par exemple, c'est-à-dire », bien qu'il soit moins fréquent, c'est que les mines proches de la Qal'a sont celles d'ʿAouan Warknâs.

Le texte ne porte pas la conjonction و, « et », entre « ʿAouan » et « Warnâs ». Faut-il cependant comprendre qu'il y a deux mines ? ʿAouan et Warknâs ?

En rapprochant ce passage d'autres textes, il devient compréhensible et même les éclaire.

Madinat el Maden ne peut être qu'al Qalʿa ibn Tawala, puisque la particularité de cette ville est d'être bâtie en bois (sens préférable à « repose sur des poutres ». L'*Istibçar* nous apprend que « c'est dans cette montagne (le Fazaz) que s'élève la grande forteresse qui porte le nom d'el Mehdi ibn Touwala Idjfechi. Elle est dans une situation extrêmement forte et résista pendant sept ans au siège qu'en firent les Almoravides. Elle était construite en bois » (76). Cette ville est appelée par Ibn Khaldoun Fazaz (77) : « Youçof ben Tachfin commença par attaquer Fazaz,

(74) Fagnan, *Extraits inédits...*, p. 17.
(75) Id., *ibid.*, p. 17, n. 2.
(76) *Istibçar*, trad. Fagnan, p. 135.
(77) Ibn Khaldoun : *Hist. des Berb.*, II, p. 73.

forteresse où se tenait Mehdi ibn Tawala de la tribu d'Idjfech » (78)..
Ahmed ben Ali Mahalli dit aussi que la capitale du Fazaz s'appelle Fazaz (79).

Al Baïdak parle plusieurs fois d'al Qalᶜat al Mahdi, ou d'al Qalᶜa. « Les gens du Fazaz, ayant adopté le parti almohade allèrent assiéger Al Qalᶜa » et des renforts envoyés par les Almoravides de Fès et de Meknès furent battus, en 1141. Par la suite un révolté, le vingt et unième, du nom de Hadi ben Hanin, y est battu par Abou Hafç. Enfin lors du célèbre « tri » de 544/1149, un envoyé d'Abd al Moumen se rendit « à al Qalᶜa de Mahdi ben Tawala, pour faire reconnaître le pouvoir almohade par ses habitants : il tua parmi ceux-ci, Zanata du Fazaz, six mille hommes » (80).

Al Idrisi parle aussi de Qalᶜat Mahdi. Léon l'Africain appelle cette localité Mahdia. Malgré la variabilité des dénominations il est facile de voir qu'elles se rapportent au même lieu.

Rapprochons maintenant de ce texte obscur cité par Fagnan le court passage de Marrakechi : « Il existe une mine d'argent non loin de Miknasā, à la distance de trois étapes, au fort de Warkennas. » (81). Nous ne pouvons guère douter que Warkennas ou Warknās soit la forteresse appelée de nos jours « Igherm Aousser ». La distance jusqu'à Meknès est de 120 kilomètres ; les étapes étaient en moyenne de 30 à 40 kilomètres par jour, d'après ce qu'on peut voir chez Al Bakri et Al Idrisi. La mine qui est à côté de la forteresse ne peut être que celle de l'Aouam. Les deux textes s'éclairent l'un par l'autre; on comprend cette appellation d' « ᶜAouan Warknās ».

(78) A. Huici, dans un article intitulé *La salida de los almorávides del desierto y el reinado de Yūsuf ben Tāšfīn, aclaraciones y rectificaciones* (Hespéris, 1959, pp. 155-182), a montré qu'on ne peut absolument pas suivre *le Roudh al Qirtas* pour l'histoire de cette période. Le siège dont il parle, ainsi qu'Ibn Khaldoun et d'autres, est imaginaire. Sa longue durée est destinée à combler un vide qui résulte de la date fausse de la fondation de Marrakech placée par lui en 1062 mais qui n'est pas antérieure à 1070, ainsi que l'avait montré Lévi-Provençal : *La fondation de Marrakech* (Mélanges G. Marçais, 1957, t. II, pp. 112-120).

(79) Fagnan : *Extraits inédits*, p. 170.

(80) *Mémoires* d'Al Baïdak dans *Doc. inédits d'Hist almohade*, Lévi-Provençal, p. 183.

(81) Merrakechi : *Hist. des Almohades*, trad. Fagnan, p. 310.

La mine d'Aouam est-elle celle, proche de Qal^cat-al-Mehdi, dont parle Ibn Saïd Gharnati, cité par Fagnan ? Ou bien y a-t-il une autre mine près de la Qal^ca, comme le pense G.S. Colin ?

Il faut d'abord essayer de savoir où se trouve cette Qal^ca.

Il ne semble pas possible d'admettre que ce puisse être la forteresse de Warknâs, autrement dit l' « Igherm Aousser », pour plusieurs raisons.

1° Le passage cité exclut cette idée en parlant de la Qal^ca d'Ibn Tawala et, plus loin, de Warknâs. Il en fait deux lieux distincts.

2° L'*Istibçar* donne une indication précise : « Le Wansifen coule entre la mine d'Aram et la Kal'at Mehdi » (82). Une distance appréciable sépare donc les deux endroits.

3° Léon l'Africain distingue Maden Auuam et Mahdia. De cette dernière il dit qu'elle a été « fondée par un prédicateur né dans ces montagnes, au temps où le peuple des Zenata dominait la ville de Fès. Mais lorsque le peuple des Lamtouna pénétra dans la région sous la conduite du roi Joseph, elle fut saccagée et ruinée ». Selon lui « il n'en reste rien qu'un très beau temple et ce qui avait subsisté de la muraille ». Il ne souffle mot des constructions de bois, et il semble au contraire que la ville ait été solidement bâtie de pierre. Selon lui, les Almoravides l'ont détruite, alors qu'en lisant Al Baïdak, il semble que la ville était active de son temps.

Sur son emplacement exact on n'est pas renseigné. Léon dit : « C'est une ville bâtie dans l'Atlas au milieu de forêts, près des sources et presque en plaine. Elle est située à dix milles environ d'Aïn Lisnam » (83). Les nouveaux éditeurs de Léon la placent entre Annoceur (près duquel se trouve sans doute cette Aïn Lisnam) et Azrou, non loin de la Dayet Achlef ou d'Ifrane. Cette hypothèse ne me paraît pas convenir. Les distances données par Léon sont le plus souvent très fantaisistes. Il faut plutôt retenir les particularités géographiques : près des sources — peut-être celles de l'Oum er Rbia — et « presque en plaine » qui peut s'entendre en terrain presque plat.

(82) *Istibçar, trad.* Fagnan, p. 132. Voir aussi Ibn Said *in* Y. Kamal, IV, 1, p. 1086.
(83) Léon l'Africain : *Description de l'Afrique*, 1956, p. 312.

De ce que dit Al Baïdak on peut tout juste retenir qu'elle est à une certaine distance d'Azrou.

Selon al Idrisi, elle est à mi-distance de Sefrou et de Tadala. Mais nul ne sait où est cette ville de Tadala; ce n'est en tout cas pas l'actuelle Kasba Tadla. « C'est [al Qalᶜa] une place forte située au sommet d'une montagne élevée. Il y a des bazars et diverses sources de prospérité. On s'y livre à l'agriculture et à l'éducation des troupeaux. » (84). Ces données ne coïncident pas avec ce que dit Léon, ni avec ce que disent d'autres auteurs qui nous montrent des activités en rapport avec la mine.

Ahmed ben Ali Mahalli dit que l'Oum er Rbia a sa source dans la montagne proche d'Al Qalᶜa (85).

Il faut chercher ce site plutôt dans la région des sources de l'Oum er Rbia que vers Ifrane, semble-t-il. Un argument supplémentaire est la tradition que l'on conserve dans la région d'une ville de juifs qui existait près des sources de l'Oum er Rbia. Or, c'est un point sur lequel nous allons revenir, il semble y avoir eu à la Qalᶜa une population juive.

Des sources de l'Oum er Rbia à la mine d'Aouam, la distance n'est pas considérable : 25 km en ligne droite, environ. On conçoit que l'on ait pu dire que les mines se trouvaient près de la Qalᶜa, puisque Marrakechi dit qu'elles sont proches de Meknès dont cependant plus de 100 km les séparent.

Nous avons vu les textes, il reste à rechercher les gîtes métallifères connus de la région.

Dans les environs de l'emplacement présumé d'al Qalᶜa il n'y en a aucun. Seul l'indice d'Irhil Amellal mérite d'être relevé. A 10 km à l'est de l'Aouam et une quinzaine au nord-ouest des sources, on a vu une tranchée d'une vingtaine de mètres de long et de 2 ou 3 mètres de profondeur. La galène y a été exploitée et, semble-t-il, fondue sur place comme le prouve la présence de pierres couvertes d'un enduit vert caractéristique. Des mines dignes de ce nom existent plus de 120 km à l'est, vers Midelt, celles d'Aouli-Mibladen, mais dans une région que personne ne songerait à faire entrer dans le Fazaz, puisqu'elle s'ouvre sur la Haute Moulouya.

(84) Al Idrisi, trad. Dozy (*Description de l'Afrique et de l'Espagne*), p. 87.

(85) Fagnan : *Extraits inédits*, p. 190.

Nous avons déjà évoqué l'existence d'anciens travaux au Jebel Khetem à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de l'Aouam. Ils consistent en tranchées atteignant parfois une centaine de mètres de long et quelques mètres de profondeur. La galène y est assez argentifère, et l'exploitation a pu avoir le même but qu'à l'Aouam. Mais l'importance de ce gîte est minime par rapport au très gros gisement du Jebel Aouam.

Il existe aussi des filons de galène et de blende, mais très peu argentifères près d'Aguelmous à environ 25 km à l'ouest de l'Aouam. On n'y signale pas d'anciens travaux.

Toute la région du massif central marocain est très minéralisée. On y trouve des filons de wolfram, qui n'intéressait pas les anciens, de l'antimoine qui a pu être exploité comme fard, le kohl, ou, vers Oulmès, de l'étain qui a été exploité anciennement (86).

Nous pouvons conclure, d'après les textes (87) et ce que nous savons de la géologie de la région, que la mine d'Aouam est la seule de grande

(86) *Sources inédites*, 1re série, « France », III, p. 588.

(87) L'article était déjà composé lorsque j'ai pu prendre connaissance de deux textes publiés et traduits dans Y. KAMAL dont les *Monumenta* ne se trouvent pas au Maroc. Ils viennent renforcer l'idée que la mine d'argent d'Aouam est celle même qui est encore exploitée de nos jours et préciser sa position. Elle se trouve à proximité de l'Oumm er Rbia, non loin du passage vers le Tadla, près de la fameuse Qalᶜa. Et surtout ils permettent de lever un doute que faisait naître la lecture de J. VERNET GINES : *Marruecos en la Geografía de Ibn Saïd Magribi* (Tamuda, I, 1953, pp. 245-263), duquel on pouvait croire qu'il existait dans cette région deux mines d'argent.

Le passage d'Ibn Saïd traduit par J. Vernet Gines est publié et traduit dans Y. KAMAL : *Monumenta*, IV, I, p. 1086, d'après le manuscrit arabe nº 2234 de la B.N. Paris. En voici la traduction : « *Entre le fleuve de Sala* (le Bou Regreg) *et le Sabou se trouve la montagne des Fazaz. Ceux-ci sont des Berbères connus pour l'élevage des chevaux. Ils ont un château dans cette montagne où ils emmagasinent leur nourriture* (al Qalᶜa ?). *Le défilé d'al Roummān* (sans doute celui qu'Ibn Khaldoun appelle Theniet el Maden) *est à l'endroit où le fleuve de Sala passe dans la direction du Tadla.* » (Malgré l'erreur évidente, on comprend qu'il s'agit de la partie encaissée du cours de l'Oum er Rbia, voisine des sources du Bou Regreg.) « *Dans cette direction se trouve aussi la mine de Gharam* (Aouam) *qui a beaucoup d'argent.* » Vient ensuite un passage peu clair, qu'on peut, me semble-t-il, rendre ainsi : « *une mine semblable est Zoufondar* (en réalité Zouqoundar, car le ف a été mis pour un ق) *celle qui est au sud de la montagne de Daran* (le Haut Atlas) ».

J. Vernet Gines arrivait à une lecture toute différente : « ... *il y a la mine de ᶜUram, riche en argent et celle de Raqida* (rica en plata y la de Raqida) ». La transformation de زقندر en رقيدة est assez facilement compréhensible mais l'omission de la localisation de cette seconde mine au sud de l'Atlas, fait croire à l'existence de deux mines d'argent dans le Fazaz. Il n'en est rien. Notre comparaison de l'Aouam avec Zgouder (Zouqoundar) se trouve justifiée. Ce sont là les deux grandes mines d'argent des XIIe et XIIIe siècles.

Le deuxième texte, celui de Zouhri, se trouve dans Y. KAMAL, III, 3, p. 802,. publié et traduit d'après le manuscrit nº 2220 de la B.N. Paris. Il fut écrit vers 1150. « *Entre ledit fleuve* (l'Oum er Rbia) *et Fas il y a un château dont je ne sais comment on l'appelle, et qui est entièrement en bois. Ce lieu est appelé al Maᶜdin, et à proximité il y a des mines d'argent.* » Il se confirme donc qu'al Qalᶜa est construite en bois, s'appelle Madinat al Maden et qu'elle est proche de la mine d'Aouam.

importance. C'est d'elle qu'il s'agit lorsqu'on parle de mines voisines d'al Qal^ca al Mehdi. C'est d'elle que parle Marrakechi. Mais il a pu exister d'autres exploitations minières de moindre importance, ou de nature différente dans la région, que l'imprécision des textes ne nous permet pas d'identifier.

Qal[c]a al Mehdi ne doit pas être confondue avec Warknās, autrement dit la forteresse d' « Igherm Aousser ». L'emplacement de cette agglomération n'est pas connu, et peut être difficile à retrouver s'il est vrai qu'elle était construite en bois, et au milieu des forêts.

Sa prospérité semble due au voisinage de la mine et à ses relations avec elle. Ne l'appelle-t-on pas Madinat al Maden ?

L'*Istibçar* donne sur elle de curieux renseignements. Selon lui, Al Motamid ibn Abbad y fut exilé. « Ce prince faisant une triste allusion à son exil s'exprime ainsi : « La violation des traités m'a envoyé dans une ville de juifs bâtie en bois et qui a des singes pour voisins. » Les juifs en effet constituaient la majeure partie de la population car leur profession de boutiquiers les faisait se réfugier dans cette place pour que leurs marchandises soient à l'abri. »

Je n'ai pu trouver référence de ce passage d'Ibn Abbad, ni, nulle part ailleurs, confirmation de son séjour dans cette localité. Toutefois l'on sait qu'il a débarqué à Tanger et qu'il s'est acheminé par Meknès vers Aghmat. Al Qal[c]a était donc sur sa route, ou très près. On prétend qu'il a séjourné à Tagrart (88). Tagrart se trouve près de Daï, qui passe pour une ville juive (89). Y a-t-il confusion sur le lieu de séjour de ce souverain exilé ?

Le fait qu'une partie de la population d'al Qal[c]a ait été juive est significatif. D'autres sources confirment cette particularité. Ibn Khaldoun donne les Fazaz parmi les tribus juives à l'époque de la conquête arabe. Idris a fait la conquête du Fazaz peuplé de juifs et de chrétiens (90). Une tradition s'est conservée sur une ville juive dans la région. La population se serait tardivement convertie. Mais des descendants de celle-ci existeraient

(88) B. Tedjini : *Un roi poète, Al Motamid Ibn Abbad*, 1939, p. 190.
(89) *Encycl. de l'Islam*, art. « Tadla » (G.S. Colin), t. III, p. 632.
(90) Ibn Khaldoun : *Hist. des Berb.*, I, p. 209.

encore : les Aït Moussi. Et ils conserveraient le souvenir de leur origine. On trouve près des sources de l'Oum er Rbia un lieu-dit Aït Moussa [91], et il semble que ce soit là qu'habitent ces gens qui descendraient de juifs.

Ajoutons que le nom de Warknās appelle certaines remarques. G.S. Colin rapporte une légende [92] selon laquelle trois prophètes persécutés par Nabuchodonosor auraient fui jusqu'aux rives de Massa, dans le Sous, et de là vers l'intérieur. Leurs noms, Danyal, Walkennas ou Warkennas et Chanoual, sont bibliques et de source juive. On reconnaît Daniel et Samuel. Le second, Warkennas est appelé aussi Izkil, Ezéchiel. Tous les trois sont enterrés auprès de gîtes argentifères du Sous. Et le nom du second se trouve lié à la mine d'Aouam. Il n'est pas absurde de supposer, dit G.S. Colin, que cette légende conserve le lointain souvenir d'une exploitation des mines d'argent par un population juive ou judaïsante, antérieurement à l'introduction de l'Islam.

On ne peut que soulever le problème. Il est remarquable que les juifs sont associés au travail des métaux et aux mines et en particulier aux métaux précieux.

A Sijilmasa par exemple, proche de mines d'argent et où affluait l'or du Soudan ils étaient très nombreux et l'*Istibçar* se plaint de leur puissance [93]. Au XVIIIe siècle encore ils avaient au Maroc la frappe des monnaies, et faisaient le change [94]. Leur présence à la Qalᶜa et dans le Fazaz semble bien liée à l'existence de mines d'argent. Il y a d'ailleurs un renseignement curieux donné par Ahmed ben Ali Mahalli. Les gens du Fazaz, dit-il, « suivent la route d'Awdjela et importent de l'or en Egypte. De tous les pays que j'ai cités et que je cite on retrouve des indigènes en Egypte » [95]. Cet auteur est égyptien et vivait au xe siècle de l'Hégire. Comment ne pas rapprocher la perpétuation de ce trafic particulier de ce que nous avons vu plus haut d'après Ibn Khaldoun et l'*Istibçar* ?



(91) Carte 1 : 100000, Azrou, X=504, Y=271,7.

(92) G.S. COLIN : *Les mines marocaines, op. cit.*, d'après *Salouat el Anfas*, III, pp. 231-240.

(93) *Istibçar*, trad. Fagnan, p. 164.

(94) Les Juifs « sont les seuls monnayeurs et fondeurs de ce pays », selon BRAITHWAITE, auteur de l'*Histoire des révolutions de l'empire de Maroc*, 1731, p. 462.

(95) FAGNAN : *Extraits inédits*, p. 170.

En dehors de la présence d'une population juive, dont on peut seulement soupçonner le rôle, quels autres renseignements peuvent nous donner les textes ? Que nous apprennent-ils sur la nature, les méthodes et la date de l'exploitation ?

Plusieurs textes parlent de mines d'argent, ce qui correspond aux observations faites dans la première partie. Léon l'Africain seul parle d'une mine de fer. Nous avons vu pourtant que des auteurs modernes parlent de la mine d'Aouam comme d'une mine de fer, et non d'argent. Le fer (hématite) étant en surface a pu être exploité au début, mais non pas à la fin des travaux.

Le fait que la route de l'Aouam et du Fazaz parte de Bab el Hadid de Fès a renforcé l'idée que la mine de l'Aouam était une mine de fer. Massignon va jusqu'à parler d'une « route du fer » (96). Sans compter que l'appellation de Bab el Hadid peut avoir une autre explication que la direction de la mine (97), nous avons vu que, si le minerai de fer n'était pas absent, en surface dans la zone d'oxydation, il représentait en quantité comme en valeur peu de chose en comparaison du plomb argentifère. Imagine-t-on au surplus de faire construire une ville, ou une simple forteresse, car les auteurs arabes employent fréquemment l'un pour l'autre (98), seulement pour surveiller l'exploitation d'une mine de fer, minerai dont il existe au Maroc de nombreux gisements superficiels ?

Aucun des auteurs que nous avons cités ne dit mot de la manière dont la mine était exploitée. Comme on l'a souvent remarqué ces réalités grossières ne les intéressaient pas. Mais nous avons un texte sur la mine de Zgounder, que nous pouvons encore utiliser, en supposant que les méthodes ne devaient pas être très différentes.

Zgounder est, au dire de cet auteur cité par G.S. Colin (99) « une grande ville entourée d'un rempart » ce qui la fait ressembler à notre

(96) MASSIGNON : *Le Maroc dans les premières années du* XVI *siècle*, p. 110.

(97) On dit à Marrakech Bab Aghmat dans le sens de la porte qui conduit à Aghmat, Bab er Rob, porte par laquelle on introduisait l'arope, ce moût cuit de raisin toléré par l'Islam. Mais il existe un exemple de ville où Bab el Hadid signifie la porte de fer, construite avec du fer.

(98) Le mot de madinat est employé, semble-t-il, lorsqu'il existe une mosquée.

(99) G.S. COLIN : *L'exploitation de la mine de Zgounder...*, Hespéris, 1954, pp. 228-229.

mine d'Aouam. Les mines d'argent « n'appartiennent à personne en particulier : les exploite quiconque le désire ». Il faut comprendre que le droit minier de l'époque, pas plus que le nôtre ne comportait de propriété, au sens romain, du sous-sol. Il est probable que l'exploitation seule donnait des droits. Il y avait cependant un propriétaire éminent, le souverain, qui percevait le quint, signe de cette propriété.

Il ne suffit pas de désirer exploiter. Il faut pour entreprendre l'exploitation être un capitaliste : « On dit que ces travaux d'extraction ne conviennent qu'à celui qui dispose de gros capitaux, par milliers. L'exploitant s'installe à l'entrée d'une excavation, loue des techniciens et des manœuvres qui sortent l'argile (ṭin) et la lavent devant lui. » Ce qui coûte cher évidemment c'est de payer la main-d'œuvre et les ingénieurs, les « cadres », dirions-nous. Le texte est très vivant : l'entrepreneur surveille lui-même jalousement les opérations, pour éviter les détournements. Mieux que d'argile il conviendrait de parler de minerai, et c'est sans doute le sens à donner à ce mot « ṭin ». Le texte fait allusion sans aucun doute possible à la technique bien connue de séparation gravimétrique par l'eau dans des « sluices ».

Nous avions déjà parlé des machines hydrauliques superposées qui épuisent l'eau de la mine. Selon notre auteur elles ont été installées par le Sultan, ce qui confirme, si besoin en était, que le souverain affirme son droit de propriété, et qu'il ne faut pas se méprendre sur le sens de la première phrase.

Sur l'exploitation et la main-d'œuvre ce texte apporte encore des renseignements curieux. « Ce sont des excavations souterraines où beaucoup de gens travaillent constamment ». On conçoit que le travail entièrement manuel ait requis une très abondante main-d'œuvre. Le texte incite à se demander si le travail au fond n'était pas, comme dans nos mines, continu ; si des équipes ne se relayaient pas de manière à ce que jour et nuit le travail se poursuive. « C'est une coutume chez les habitants de cette ville que tout criminel et tout individu chargé de dettes qui entre dans l'une de ces excavations, soit exempt de poursuites jusqu'à ce qu'il en ressorte. Or il y a à l'intérieur de ces mines souterraines des marchés et des logements. Il peut donc arriver que celui qui redoute des poursuites

y reste à travailler durant un long espace de temps, trouvant à y acheter ce dont il a besoin pour vivre; et il n'en ressort que lorsque Dieu a arrangé ses affaires ».

C'est évidemment à cause de ces détails curieux que l'auteur a daigné parler de la mine, pour amuser des lecteurs friands de bizarreries. Nous lui savons gré de nous montrer un mode de recrutement particulier de la main-d'œuvre. On peut en effet se demander qui travaillait dans ces mines, et quelle était la condition des mineurs. L'exemple de l'Antiquité, où les « metalla » étaient synonymes de châtiment réservé aux prisonniers, et celui, plus proche, des mines d'Amérique où peinaient les corvées d'Indiens nous font associer aux mines l'idée de travail forcé. Sans pouvoir l'exclure ici, à priori, on peut remarquer la sagesse ingénieuse de cette solution qui faisait de la mine une espèce d'asile, de « ḥorm » oserait-on dire. Ainsi venaient à la mine des gens qui avaient intérêt à y venir. C'étaient de toutes façons des repris de justice, mais non des condamnés, et la direction de ces hommes sans doute assez remuants devait être facilitée par le fait que leur présence était le résultat d'un libre choix, et conforme à leur intérêt. On conçoit néanmoins que l'entrepreneur ait jugé nécessaire de surveiller personnellement les travaux pour prévenir des vols.

L'entrepreneur « prélève le cinquième qui est dû au sultan; le reste lui appartient en propre ». Pense-t-on que ce soit l'occasion de faciles et confortables profits? Il y a des risques : « Parfois le produit couvre plusieurs fois les dépenses, parfois il ne les couvre pas. Cela dépend de l'activité déployée par l'exploitant, et c'est Dieu qui fait réussir les entreprises de ses créatures ». Admirons la philosophie des affaires ! Elle n'est pas sans faire penser à celle des marchands réformés du XVI[e] siècle, confiants dans la toute puissance de leur Dieu, mais actifs et entreprenants. Il y aurait peut-être à réviser certaines idées sur l'incompatibilité de l'Islam et du développement capitaliste.

L'objection qu'on peut faire à ce texte est qu'il ne concerne pas la mine d'Aouam. Sur certains points, au moins, nous avons relevé des concordances, qui peuvent permettre de rapprocher les deux mines. Disons que sur le reste il a au moins une valeur d'hypothèse.

***

Une question importante que nous posons aux textes est celle-ci : quelle a été la période d'activité de la mine ?

Jusqu'où peut-on remonter ? Les lampes retrouvées au fond ne sont pas « romaines », pas plus que celles que l'on prétend de-ci de-là avoir trouvées dans différentes mines du Maroc. Il faudrait bien de l'audace pour prétendre que le texte du Ravennate puisse concerner l'Aouam. Il cite en effet parmi diverses localités une qu'il appelle « Argenti » (100). La plupart des noms qu'il cite ne sont pas identifiables. Ces localités existaient-elles de son temps, au VII^e siècle, ou a-t-il simplement compilé des devanciers ? Il est impossible de le dire.

Muqqaddasi cite la mine d'argent de Tazraret, dans le Haut Atlas (101) ; Yakoubi parle de Tamdoult (102) ; Al Bekri connaît ces deux mines (103) ; Ibn Khurdadbah parle d'une mine près de Todġa (104) et il existe un atelier monétaire de Todġa, dont les émissions sont connues au VIII^e siècle de notre ère — on en trouve de très nombreux spéciments à Volubilis (105). Mais aucun de ces auteurs ne mentionne la mine de l'Aouam, ni aucune mine dans cette région. Or Al Bakri décrit un itinéraire d'Aghmat à Fès qui passe très près de la mine, et, comme il signale à proximité de la route d'Aghmat au Sous la mine de Tazraret, il est curieux qu'il ne dise rien de celle-ci.

On ne peut pas déduire de ce silence une conclusion trop ferme. Al Bakri mentionne sur le chemin du Tadla à Fès une localité du nom de Aouzeccour (106). Elle est connue aussi de Muqaddasi qui l'appelle Zaqqur (107). On peut la localiser approximativement. Al Bakri la place à deux journées de l'oued Derna et à quatre journées d'Ourzigha, localité qui se trouvait très près de Meknès. Le tiers du parcours oued Derna à Meknès représente à peu près la distance de l'oued Derna à l'oued Serou,

(100) Cité par ROGET, *Textes anciens sur le Maroc*, p. 43.

(101) AL MUQADDASI : *Descr. de l'Occident musulman au* IV^e/X^e *siècle*, publ. et trad. Pellat, p. 29.

(102) AL YA^cQUBI : *Kitab al Buldan*, trad. Wiet, « *Les pays* », p. 225.

(103) AL BAKRI : *Descr. de l'Afr. sept.*, trad. de Slane, pp. 304 et 308.

(104) HADJ SADOK : *Descr. du Moghreb et de l'Europe au* III^e/IX^e *siècle*, p. 9. G.S. Colin propose de lire non pas Dar'a mais Todġa d'après l'édition de Goeje.

(105) G.S. COLIN : *Monnaies de la période idrissite trouvées à Volubilis*, Hespéris XXII, 1935, p-p. 113-125 ; une centaine de pièces de cet atelier ont été trouvées à Volubilis.

(106) AL BAKRI : *Descr. de l'Afr. sept.*, trad. de Slane, p. 293 ; selon lui, des « Rabedis » espagnols s'y étaient établis.

(107) AL MUQADDASI : *Descr. de l'Occident musulman...*, p. 7.

autre affluent de rive gauche de l'Oum er Rebia à une vingtaine de kilomètres au sud de Khénifra. Le sens habituel de ce toponyme, fréquent au Maroc, peut aider à formuler une hypothèse plus précise. Il contient l'idée de traverser, de gué (108). On peut supposer qu'il s'agit de l'endroit où l'on traversait l'oued.

Quel que soit son emplacement exact, cette localité n'était guère éloignée de la mine d'Aouam de plus de 40 kilomètres. Or il y a existé un atelier monétaire idrisside. On en connaît des monnaies assez nombreuses frappées entre 188/803 et 238/844 (109).

Un autre atelier fonctionnait à la même époque à Tajrajra (طاجرجرة) (110). On est inévitablement tenté de rapprocher ce nom de celui de l'oued Tigrigra au nord de la mine d'Aouam.

Les ateliers monétaires devaient, selon toute vraisemblance, être installés dans des lieux ayant une importance comme place d'échange, ou comme centre politique et administratif. Le voisinage de mines d'argent a certainement eu une influence déterminante.

C'est ainsi qu'on trouve la plupart des ateliers ayant émis des dirhems dans la région de Fès-Meknès : El Aliya et Fès, Oulila (Volubilis), Ourzigha, Sebou, Outit — ou dans le Gharb : Basra, Asila, c'est-à-dire dans le domaine d'Idris I et II. On ne sait d'où venait l'argent.

Dans le cas de l'atelier de Todġa ou d'Oujda, on peut remarquer que des gîtes argentifères se trouvent à proximité. Près de Todġa, c'est Ibn Khordadbah qui l'affirme, et près d'Oujda, il y a de nombreux gisements de galène argentifère; ces gisements peuvent aussi avoir alimenté l'atelier de Tlemcen.

On peut supposer sans aucune preuve formelle que les mines d'Aouam ont alimenté des ateliers idrissides qui se trouvent assez nombreux dans son voisinage (111).

(108) Explication que je dois à M. L. Galand.

(109) Brethes : *Contribution à l'histoire du Maroc par les recherches numismatiques*, 1939 ; voir n^{os} 624 à 634, 728 à 732 et 749.

(110) Lavoix : *Catalogue des monnaies musulmanes de la B.N.*, II, « Espagne et Afrique », n° 907.

(111) Une exposition organisée en 1964 à Casablanca par M. D. Eustache, qui prépare un travail sur ces questions a permis de mettre en évidence de nouveaux ateliers par rapport à ceux que connaissait Brethes.

Al Baïdak place en 1140 une attaque des Almohades sur une forteresse qu'il appelle Wāumā. Les troupes attaquantes venaient de Daï, par une série de lieux-dits qu'il est impossible d'identifier; le dernier est Tizi (col) de Tazgart. « De là nous gagnâmes Wāumā, où nous rencontrâmes Yahia ibn Sīr qui se tenait dans la forteresse de cet endroit. Nous nous livrâmes combat, et tous les nôtres s'éparpillèrent. Puis nous nous dirigeâmes sur Azrou. ». Lévi-Provençal pense qu'il s'agit de l'Azrou que nous connaissons aujourd'hui. Il semble donc qu'après cet échec, pudiquement rapporté, les Almohades se soient rabattu sur cette forteresse, dont ils vont s'emparer et faire une base d'opérations (112).

Le nom de Wāumā n'est pas sans évoquer Aouam, et l'emplacement de cette position se trouve d'après le contexte dans la région que nous considérons. Est-ce assez pour dire qu'il s'agit là d'un autre nom pour Warknâs, autrement dit l' « Igherm Aousser » ?

Des difficultés proviennent d'Al Baïdak lui-même. Azrou et al Qalᶜa figurent dans la liste des forteresses dont les Almohades se sont emparé. Wāumā n'y figure pas, ce qui confirme leur échec. Mais al Qalᶜa se trouve dans la liste avec cette mention « où se trouvait Yahia ibn Sīr » (113), celui-là même qui se tenait dans la forteresse de Wāumā ! Il serait très hasardeux de conclure.

La première mention sûre de l'activité de la mine est celle de l'auteur de l'*Istibçar*, qui a écrit vers 1190.

Marrakechi atteste qu'elle fonctionnait au XIIIe siècle. Ibn Saïd Gharnati vivait vers 610-673 de l'Hégire (1213-1274), mais comme c'est un compilateur et que les diverses versions semblent peu sûres on ne saurait trop s'appuyer sur lui. On ne peut rien conclure de l'allusion que fait Ibn Khaldoun à la mine du Fazaz.

Le *Roudh al Qirtas* nous apprend que le mérinide Abou Yahia s'empare de la mine en 1249 (114). On peut admettre qu'elle devait fonctionner pour constituer un objectif convoité.

(112) *Mémoires* d'AL BAÏDAK, *Doc. inéd. d'Hist. almohade*, Lévi-Provençal, p. 144.

(113) ID., *ibid.*, p. 2.

(114) *Roudh al Qirtas*, trad. Beaumier, p. 419. IBN KHALDOUN, *Hist. des Berb.*, IV, p. 39.

Léon l'Africain dit que la ville de Maden Auuam, « construite par un trésorier du calife Abd el Moumen », n'a pas eu une longue prospérité, puisque « les guerres des rois mérinides amenèrent sa ruine » (115). Ce qu'il appelle ville de Maden Auuam doit correspondre à l'Irherm Aousser. S'il ne se trompe pas, comme il lui arrive souvent, la construction de la forteresse serait de la deuxième moitié du XII^e siècle. On ne saurait donc considérer que Wāumā soit les ruines que nous avons décrites.

Il semble dire que la ville ne s'est pas relevée de sa ruine jusqu'à son temps. La mine a-t-elle également cessé de fonctionner ? On ne sait. Rien ne nous permet de dire que la rencontre de Mohammed el Bordogali et de son cousin Moulay Zayyan, en vue de se réconcilier, ait eu pour but de remettre la mine en route (116). D'ailleurs l'entrevue a eu lieu à Thagia, aujourd'hui Moulay Bou Azza, à 50 km à l'ouest de l'Aouam, entre le premier, venant de Fès, et le second, venant de Salé. Léon est passé par l'Aouam en 1514; « Je l'ai vu », dit-il. Lui qui signale diverses mines ne dit mot d'une exploitation en ce lieu. S'il parle d'une mine de fer, et non d'argent, n'est-ce pas que l'on a déjà oublié jusqu'à la nature de l'exploitation ?

Après lui c'est la nuit. Marmol se contente de répéter Léon comme il le fait généralement sans rien y ajouter.

Les seuls témoignages assurés d'activité se placent donc au XII^e et au XIII^e siècle.

On peut estimer que la mine était déjà exploitée avant, sans oser être trop catégorique. Il semble bien que tout travail avait cessé avant que Léon la vît. On serait assez tenté de croire que les troubles de la période mérinide sont au moins en partie responsables de l'arrêt des travaux. Cette mine qui excitait les convoitises a été disputée, attaquée, peut-être pillée et mise hors d'usage. En effet l'affaiblissement du pouvoir central rendait possible les attaques que les Almohades avaient su repousser.

(115) LÉON L'AFRICAIN : *Descr. de l'Afrique*, 1956, p. 166. On peut se demander si ces guerres dont parle Léon peuvent être confondues avec l'expédition rapportée par le *Roudh al Qirtas* Ou bien s'agit-il des troubles qui marquent la fin de la dynastie ?

(116) C'est l'idée exprimée par DESPUJOLS, *op. cit.*, p. 10

Mais l'insécurité n'est pas obligatoirement la seule cause d'arrêt. Nous avons vu que des raisons techniques peuvent à elles seules expliquer l'abandon du gisement. L'opinion des ingénieurs est que l'exploitation s'est arrêtée lorsque, faute de moyens techniques suffisants, l'on n'a pas pu poursuivre. Eu égard aux moyens dont on disposait, le gîte pouvait être conisdéré comme épuisé. L'exploitation n'a pu en être reprise de nos jours qu'avec des moyens très efficaces et au prix de très gros efforts, comme nous l'avons vu.

Si l'on était parvenu à l'extrême limite des possibilités, un petit incident a pu suffire à décider l'abandon définitif. Il ne faut pas oublier que l'arrêt de l'exploitation pendant un court laps de temps peut suffire pour provoquer dans une mine des dégâts tels qu'une remise en marche exigerait des dépenses et des efforts hors de proportion avec le produit. Si, à la suite d'opérations militaires, l'on a dû interrompre les travaux pendant quelque temps, l'eau a pu envahir les galeries, celles-ci ont pu s'effondrer. Et, étant donné la profondeur à laquelle on était parvenu, il a pu paraître impossible de reprendre une exploitation désormais trop coûteuse et de rendement mal assuré.

On peut tenir pour très probable que les causes d'ordre général, comme l'affaiblissement du pouvoir central, l'insécurité, ont joué concurremment avec des causes d'ordre technologique.

La date exacte de l'arrêt ne peut toutefois être précisée.

***

Les textes ne nous donnent aucun renseignement sur l'importance de la production. Deux versions d'Ibn Saïd Gharnati se contredisent : selon l'une, la mine est de peu d'importance (117) ; selon l'autre, la mine est riche en argent (118).

Heureusement les travaux miniers modernes ont été suffisamment poussés pour qu'une évaluation des quantités enlevées par les anciens soit possi-

(117) FAGNAN : *Extraits inédits*, p. 17.

(118) J. VERNET GINES : *Marruecos en la geogr. de Ibn Saïd Magribi*, Tamuda, I, 1953, p. 258, et Y. KAMAL, *Monumenta*, IV, 1, p. 1086.

ble. D'après une étude sérieuse faite pour évaluer les réserves de la mine actuelle ([119]), « La quantité de plomb métal qui a été enlevée par les anciens a été évaluée à 80 000 tonnes de plomb métal pour le filon du Signal et pour l'ensemble des autres a été estimée à 150 000 tonnes... ».

Les anciens exploitants ont donc tiré approximativement 230 000 tonnes de plomb de cette mine. C'est une quantité énorme ! On ignore absolument l'usage qu'on a pu en faire. Nous nous bornerons ici à envisager la production d'argent à partir du plomb.

Si nous prenons comme référence la production actuelle de 12 600 tonnes de concentrés à environ 65 %, soit environ 8 200 tonnes de plomb, cela représente, au rythme actuel, avec des moyens très puissants, que n'avaient pas les anciens mineurs, près de trois siècles d'exploitation, 280 ans exactement !

Admettons, à titre de simple hypothèse, que l'on ait pu atteindre la moitié de la production actuelle et nous devrons supposer une durée d'exploitation de plus de cinq siècles et demi !

Cette évaluation est très optimiste sur les capacités techniques des mineurs du Moyen Age. On peut douter qu'ils aient jamais pu atteindre une telle production. L'on voit néanmoins qu'elle nous conduit à des conclusions beaucoup plus hardies que celles auxquelles nous autorisent les textes que nous avons pu utiliser.

Il faut alors faire commencer l'exploitation avant le XII^e siècle, et la faire durer au-delà du XIII^e siècle.

Nous avons vu que certains faits peuvent suggérer une exploitation antérieure au XII^e siècle : le type des lampes trouvées au fond et surtout l'existence d'ateliers monétaires dans le voisinage dès la fin du VIII^e siècle. Commencée dès avant 800, l'exploitation aurait pu durer jusqu'au XV^e siècle, à la fin des Mérinides.

(119) *Inventaire général des ressources minières 1964. Mine de plomb, zinc et argent du Jebel Aouam*, AGARD, A. MAJID (ronéot.). Voici sur quelles bases l'évaluation a été faite : « Les travaux modernes ont permis de situer exactement la limite des vieux travaux, et l'évaluation de la surface dépilée par les anciens a pu être faite : 200 000 m². On a tenu compte pour déterminer l'ordre de grandeur de la puissance moyenne et de la teneur moyenne, des données de l'évaluation des réserves au 1^er janvier 1964 et des teneurs moyennes antérieures, soit 1,40 m et 9 % de plomb. On a ainsi évalué 90 000 tonnes de minerai à 9 % qui devait être riche en argent. Il nous reste de cette exploitation ancienne 5 000 tonnes de scories à 10 % de plomb... ».

Essayons maintenant de voir quelle quantité d'argent représentait une production annuelle de moitié inférieure à la production actuelle.

La teneur des « concentrés » varie de 1 200 à 1 380 grammes par tonne de nos jours. Mais la teneur en argent était beaucoup plus forte dans la zone oxydée. Dans un lambeau non exploité de cette zone on a obtenu en 1947 1 800 grammes à la tonne. Contentons-nous d'une moyenne de 1 500 grammes pour nos calculs.

Compte tenu de ce qui a été dit plus haut sur la mauvaise récupération du métal il faut abaisser le chiffre obtenu d'environ 30 %.

Admettons pour simplifier que la concentration du minerai enrichi était du même ordre que celle que l'on obtient, soit 65 %.

On aurait : 6 300 tonnes à 1 500 grammes soit 9 450 kilogrammes d'argent. Moins 30 % pour tenir compte des pertes lors de la fusion : 6 300 kilogrammes d'argent.

Sur cette production le souverain prélevait 20 % soit 1 250 kilogrammes. La mine rapportait donc en gros une tonne d'argent au souverain. On voit que son trésor était bien alimenté.

Quels pouvaient être les usages de l'argent ?

Il est depuis toujours au Maroc utilisé pour la fabrication des bijoux. Une bonne partie de ce que tiraient les gros exploitants devait servir aux bijoutiers pour faire bracelets, chaînes, bagues, pendentifs, etc., mais aussi de la vaisselle d'argent et pour orner les armes. Une partie de cette production était exportée. On sait que les marchands en apportaient en Afrique Noire où l'argent est rare si l'or abonde [120].

L'utilisation la plus importante pour la vie économique était naturellement la frappe de monnaie, de dirhems.

Le droit de battre monnaie était le privilège du souverain, ce qui ne veut pas dire que seule la part prélevée par lui pouvait être monnayée; cette part n'allait sans doute pas régulièrement tout entière à la frappe, mais il devait arriver qu'on frappât plus de 1 000 kilogrammes d'argent.

(120) MAUNY : *L'Afrique occidentale au Moyen Age*, p. 348, donne divers exemples de ces exportations d'argent du Moghreb en Afrique noire.

Supposons, simplement pour avoir une idée de monnaie que l'on pouvait obtenir, que l'on ait frappé 1 000 kilogrammes de métal blanc. Cela représente :

sous les Idrissides,	au poids de	2,5 g	le dirhem	:	400 000 dirhems
sous les Almoravides,	»	1 g	»	:	1 000 000 »
sous les Almohades,	»	1,5 g	»	:	600 000 »

Ces chiffres doivent être un peu diminués pour tenir compte des pertes inhérentes aux opérations de frappe. Ils restent importants.

Pour avoir une plus juste idée de ce que représente cette somme il faudrait de nombreux points de référence, qui nous font à peu près complètement défaut.

On ne sait pas la quantité de monnaie qui était en circulation au Maroc sous les Idrissides, ni dans l'empire almoravide ou dans celui des Almohades On ne sait pas non plus quelle était la production annuelle totale de métaux précieux dans le monde à ces époques ([121]). On ignore le pouvoir d'achat que de telles sommes pouvaient représenter, faute d'avoir des renseignements sur les prix ([122]). On ignore enfin le rapport entre l'or et l'argent; car même si le rapport légal nous est parfois donné, on ne connaît rien du change commercial ([123]).

Malgré toutes ces lacunes on peut dire que la mine de l'Aouam était une des plus grandes mines de métaux précieux de l'époque médiévale. Elle a certainement contribué à asseoir la puissance financière, et partant l'influence politique des dynasties marocaines, de même qu'elle a été un facteur de la prospérité économique grâce à l'abondance monétaire.

(121) De 1493 à 1520, la production aurait été de 47 000 kilogrammes d'argent soit 2 000 kilos par an en moyenne (d'après des chiffres donnés par R. Mousnier : *Hist. gén. des Civilisations : Les* XVIe *et* XVIIe *siècles,* p. 55. Mais cette période a été une période de famine monétaire...

(122) On peut trouver par-ci par-là, dans les auteurs arabes, un prix de denrée, mais, comme toujours, c'est l'exceptionnel qui les retient : on donne le prix du blé une année de particulière abondance ou de particulière disette par exemple, selon le *Roudh al Qirtas,* p. 130, de 208 à 240 (823 à 846) l'abondance était telle à Fès que le blé se vendait 3 dirhems la charge ; par contre en 303 (915) la disette fut telle que le mudd se vendit 3 dinars...

(123) Le poids légal du dirhem est de 7/10 de mithqal soit 2,97 g ; mais la plupart des monnaies sont de poids inférieur, voir ci-dessus. Comme le rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent était en principe de 14 pour 1, un dinar, soit 4,24 g d'or fin valait 20 dirhems de poids légal. En fait les monnaies étaient le plus souvent pesées et non comptées. Il y a toute une activité de spéculation sur les changes qui nous échappe (articles *Dinâr* et *dirhem* dans *E.I.,* t. I, pp. 1002 et 1005).

Existait-il en Europe à pareille époque une source de richesses équivalente ? Il ne semble pas. Or, au Maroc, la mine de l'Aouam n'est qu'une des mines citées par les auteurs anciens. Sa réputation n'est pas supérieure à celle de la mine de Zgounder dans la vallée de l'Aghbar (Haut Atlas), à celle de la mine de Tamdoult près d'Aqqa, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente (124).

A-t-elle produit plus que cette mine du Jebel Ognat, où l'on vient de retrouver des vieux travaux gigantesques pour l'argent et l'or, et qui pourrait bien être la mine dont parle Ibn Khordadbeh, près de Todġa ? On n'oserait l'affirmer.



Ainsi comprenons-nous mieux le rôle et l'importance de la région du Fazaz dans les chroniques.

Al Bakri, le *Roudh al Qirtas*, Ibn Khaldoun rapportent qu'Idris Ier, à peine roi, a fait la conquête du Fazaz. On a peine à croire que ce soit seulement la lutte contre les Infidèles judaïsés et christianisés qui l'a poussé. Al Bakri ne dit-il pas qu'en 790 « il sortit pour aller à Teza... Dans une montagne de cette localité on trouve de l'or parfaitement pur et d'une qualité excellente » (125). Si jusqu'à présent rien n'est venu confirmer la présence d'or près de Taza, ce passage reste une indication valable sur le désir de ce souverain de contrôler des mines de métaux précieux.

La puissance de ce Mehdi ibn Tawala al Idjfechi ne serait-elle pas venue des mines voisines de son repaire ?

Comment expliquer l'espèce d'auréole qui entoure le Fazaz et sa capitale ? Si le siège fabuleux des Almoravides semble bien être une invention, ils se sont tout de même dirigés rapidement vers cette région pour s'en emparer.

(124) MASSIGNON : *Le Maroc dans les premières années du* XVIe *siècle*, p. 194, faute de savoir où localiser ces deux noms tend à en faire une seule et même mine que celle des Hilalen dont parle Léon, et qui en est une troisième ! A. Huici, dans sa traduction du *Bayan*, t. I, p. 47, commet la même confusion à propos de l'expédition de 1182 pour dégager la mine de Zgounder.

(125) AL BAKRI : *Descr. de l'Afr. sept.*, trad. de Slane, p. 231.

A-t-on songé que la stratégie des Almohades, progressant à la faveur des montagnes vers le nord pouvait s'expliquer aussi par le désir de s'emparer des mines d'argent? Zgounder, très près de Tinmel a dû être pris très tôt. Les habitants nomades du Fazaz se sont rallié bien volontiers au mouvement et se sont proposés pour aller faire le siège de la Qal^ca (126). N'est-ce pas qu'il voyaient là l'occasion de réaliser une fructueuse opération sous un beau prétexte ? Poursuivons la lecture d'al Baïdak. Où vont les Almohades après la prise de la Qal^ca ? « Nous arrivâmes ensuite à l'endroit appelé Tadġat » (127). On ne peut se tromper sur l'identification du lieu, puisqu'au retour ils passent par le Tizi n Talġumt et le Ziz. Il y a là plus qu'un hasard, il me semble. Après avoir pris l'Aouam ils ont voulu prendre la mine de Todġa.

Et que penser des révoltes auxquelles ils doivent faire face par la suite dans cette région ? Sur les 21 révoltés qu'énumère al Baïdak six sont du Fazaz ou des Çanhaja. Il est même dit qu'un certain Sallam ben Hamâma, qui s'est révolté chez les Çanhaja « démolit la mine et la forteresse qui se trouvaient dans leur pays ». Nous avons vu que rien ne prouve qu'il s'agisse de la mine d'Aouam. Mais ce n'est pas le seul exemple d'un pareil incident. La mine de Zgounder elle-même a été prise par des révoltés et il a fallu que le calife, qui était sur le point de partir en Espagne, aille en personne châtier les révoltés et faire construire une forteresse pour protéger la mine (128). On voit l'importance qu'attachaient les souverains almohades à la protection et au contrôle des richesses minières, par ce nouvel exemple.

Enfin nous avons vu qu'Abou Yahia fait sa première expédition aussitôt après la prise de Fès, en 1248, contre la mine de l'Aouam dont il s'empare.

Ainsi l'on voit que les raisons économiques n'étaient pas absentes des préoccupations des souverains. Et des événements rapportés par des chroniques peuvent être vus sous un jour nouveau.

(126) *Mémoires* d'AL BAÏDAK, *Doc. inédits d'Hist. almohade*, Lévi-Provençal, p. 145.

(127) ID., *ibid.*, p. 145.

(128) ID., *ibid.*, p. 217, et *Bayan*, trad. Huici, t. I, p. 47.

Il est clair que ce ne sont pas les textes seuls qui ont pu nous amener à ce nouveau point de vue. L'étude archéologique nous a convaincu de l'importance exceptionnelle de la mine de l'Aouam et de cette région du Fazaz. Dès lors nous avons pu donner à toutes les expéditions faites dans cette région du VIII[e] au XIII[e] siècle un objectif qui n'est pas explicitement dit dans les textes.

C'est pourquoi l'on peut être frappé de la disparition de la région de l'Aouam dans les documents qui relatent des événements postérieurs aux Mérinides. Sous les Saadiens et les Alaouites, il n'en est plus jamais fait mention. Moulay Ismaïl qui a fait relever ou construire tant de kasbas, dont les noms et souvent les emplacements sont connus (129), s'intéresse au passage que forme entre la région de Fès-Meknès et le Tadla la vallée de l'Oum er Rbia vers Khénifra; il refoule les Çanhaja; mais rien ne vient nous montrer un intérêt quelconque pour la région du Jebel Aouam. Ce silence confirme la constatation faite par les prospecteurs que les travaux étaient abandonnés depuis deux ou trois siècles (130).

Il semble bien que dès le XVI[e] siècle le Maroc n'était plus un grand pays minier. Les Saadiens ont encore exploité des mines de cuivre dans l'Anti-Atlas mais au XVII[e] et au XVIII[e] siècles tous les voyageurs européens répètent à peu près la même décevante constatation. « Comme les Maures ne connaissent pas la source des richesses que leurs ancêtres ont possédées dans les anciens temps, ils prétendent qu'il y a dans cet empire des mines d'or et d'argent que les empereurs ne permettent point d'exploiter, pour ôter à leurs sujets le moyen de secouer la dépendance. Il est assez probable que les montagnes de l'Atlas renferment des richesses que l'on ne connaît pas mais il n'y a aucune notion qui constate qu'on en ait retiré de l'or ou de l'argent en nature. », dit le consul Chénier (131). D'autres prétendent que c'est pour ne pas exciter les convoitises des européens (132).

(129) V. Ez ZAYANI, trad. O. Houdas : *Le Maroc de 1631 à 1812*, et REYNIERS : *Un document sur la politique de Moulay Ismaïl dans l'Atlas*, Arch. marocaines, XXVIII.

(130) AGARD, BALCON, MORIN, *op. cit.*, p. 19.

(131) CHÉNIER : *Recherches historiques sur les Maures...*, t. III, p. 91.

(132) LEMPRIÈRE, trad. Ste Suzanne : *Voyage dans l'Empire du Maroc...*, p. 75. — HÖST : *Nachrichten von Marokko und Fes*, 1781, p. 310.

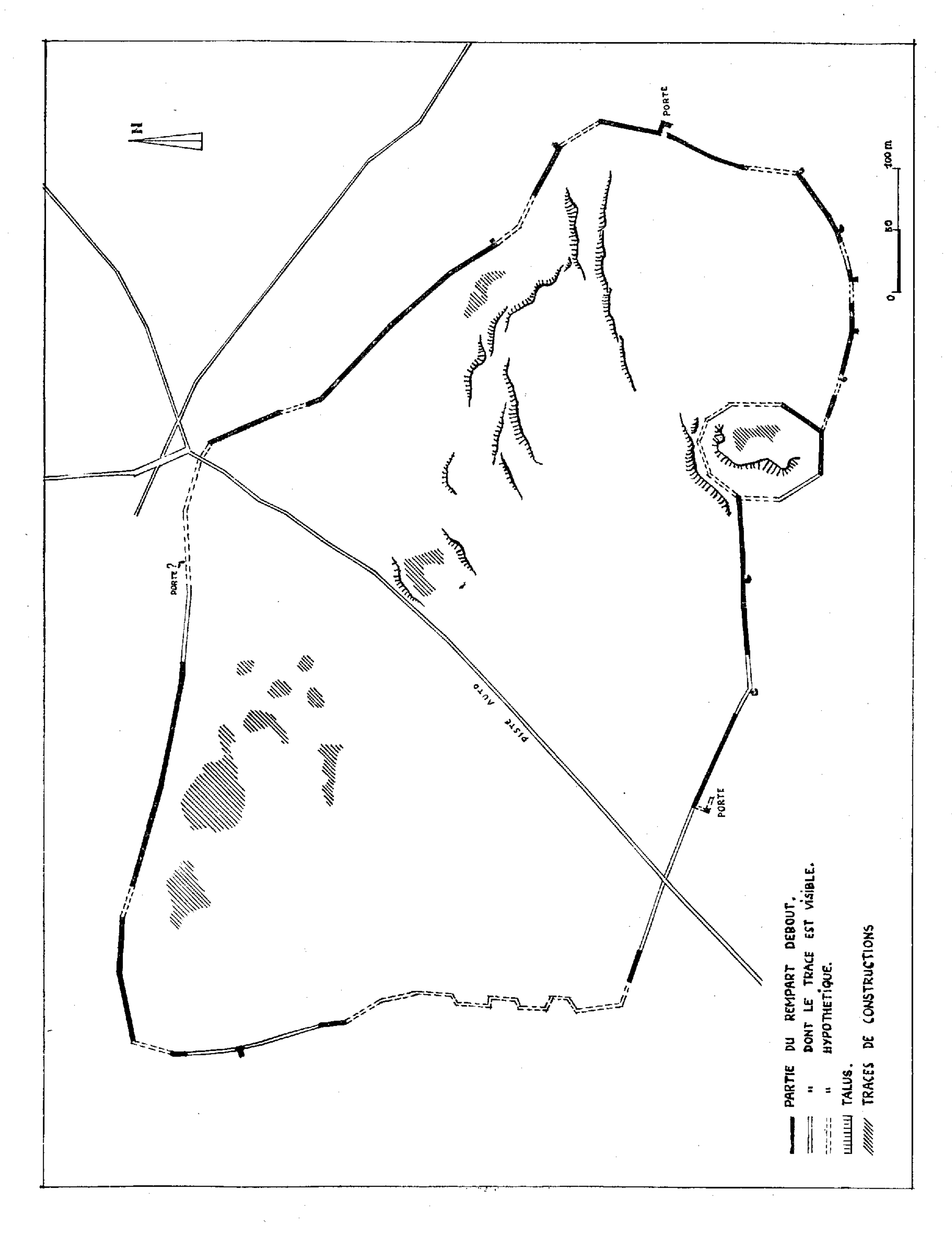
Que valent ces explications ? Même si l'on avait voulu cacher des richesses pour rester libre, en quelque sorte, il aurait fini par filtrer des renseignements. Il y avait trop de voyageurs venant à Meknès ou ailleurs pour que l'existence d'une mine importante en exploitation soit demeurée ignorée. La question préoccupait les européens au plus haut point; or ils ont obtenu des renseignements sur des mines de fer, en déclin du fait de la concurrence que leur fait le fer en barres importé d'Europe au XVIII^e^ siècle, ou des mines de cuivre de l'Anti-Atlas, sur l'étain de la région d'Oulmès; mais rien sur les métaux précieux. « Les berbères qui habitent ces montagnes et qui ne sont sujets que de nom du gouvernement de Maroc, auraient tout tenté pour s'emparer de ces trésors s'ils avaient existé », dit avec quelque raison le chirurgien anglais Lemprière (133).

Il est vraisemblable que les mines d'argent ont été vidées pendant le Moyen Age, où la demande en métaux précieux était forte. De la même façon ont été vidées les mines d'Europe centrale aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Les travaux ont dû être abandonnés lorsque les moyens ont fait défaut pour les poursuivre. Un vague souvenir subsistait de mines. Et l'on rendait compte de l'arrêt de l'exploitation par une légende plus vraisemblable aux yeux des gens simples qui veulent embellir la réalité, qu'un aveu d'impuissance devant la nature, en faisant intervenir une volonté humaine, royale.

On peut se demander s'il n'y a pas toutefois une vérité dans ces contes. L'attitude de cette société du XVIII^e^ siècle en face des réalités économiques a changé. Est-ce de l'ignorance, de la crainte, ou même une sorte de méfiance ? Ce n'est plus en tout cas ce désir de conquête qui se manifeste avec une franchise brutale jusqu'au XIII^e^ siècle. Est-ce une cause ou une résultante ? Disons plutôt que c'est la traduction d'une conjoncture différente.

* * *

(133) LEMPRIÈRE : *Voyage dans l'Empire du Maroc*, p. 75.

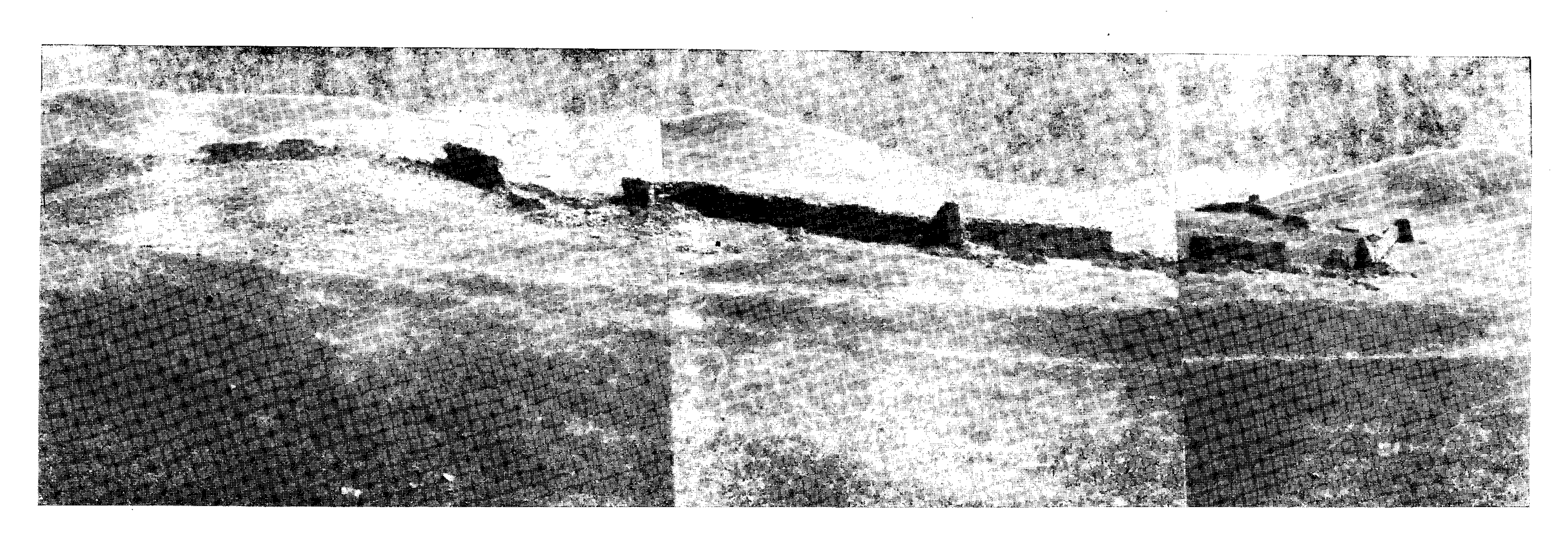


Plan d'après photo aérienne par J. Maisonobe.

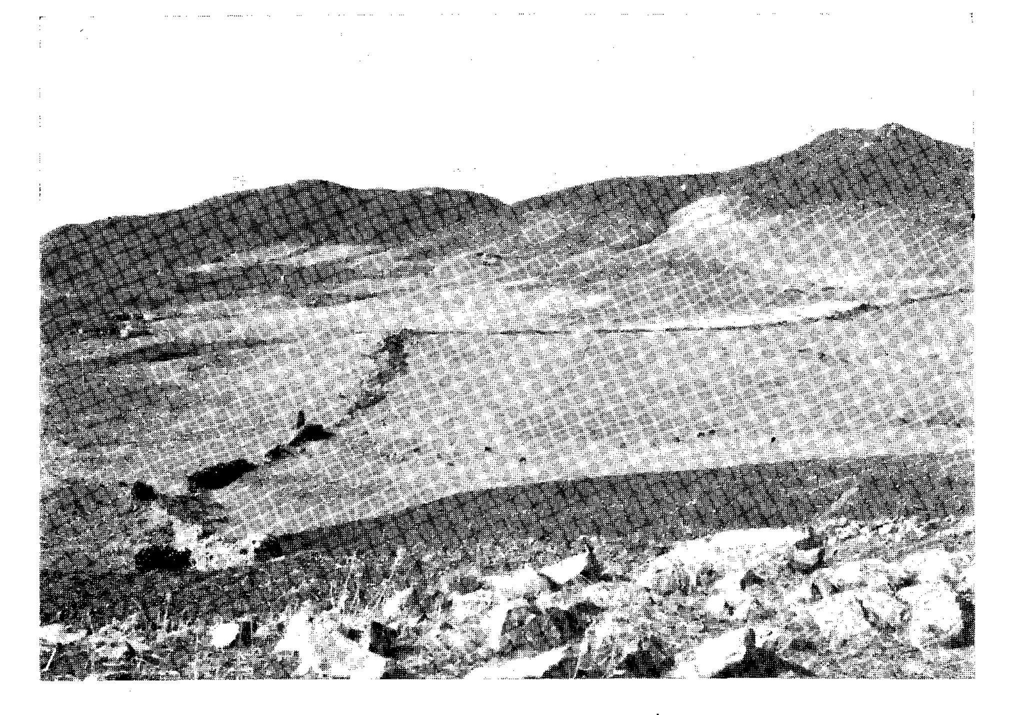


(Photo S.A.P.T. - Casablanca)

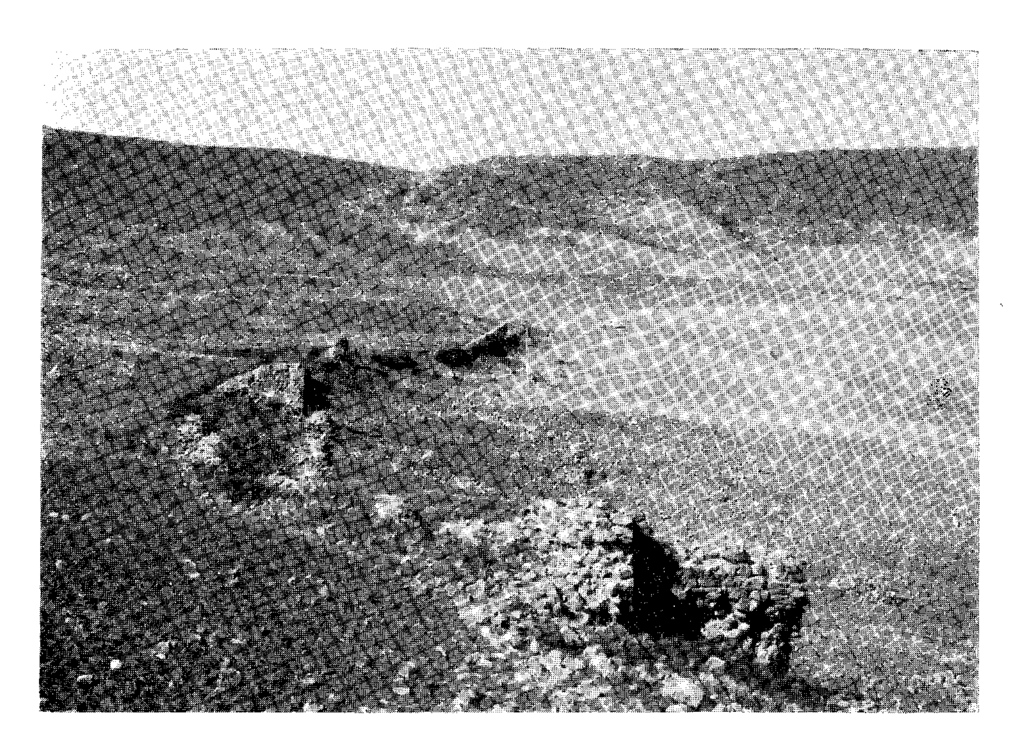
1. Vue aérienne de l'Igherm Aousser



2. Vue générale de l'enceinte dans sa partie la mieux conservée : à l'est. — Vue prise vers le nord.
A gauche, la butte qui dominait le système défensif.



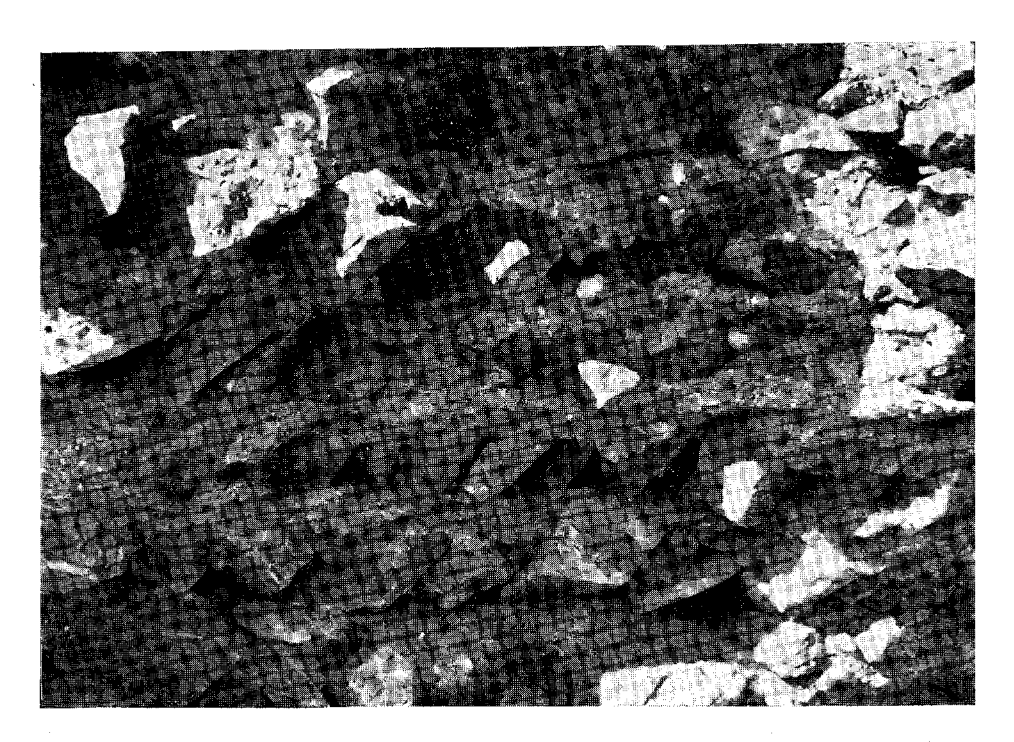
3. Partie ouest de l'enceinte vue de la butte sud-est.



4. Le rempart dans la partie nord. On voit la pente à gauche.



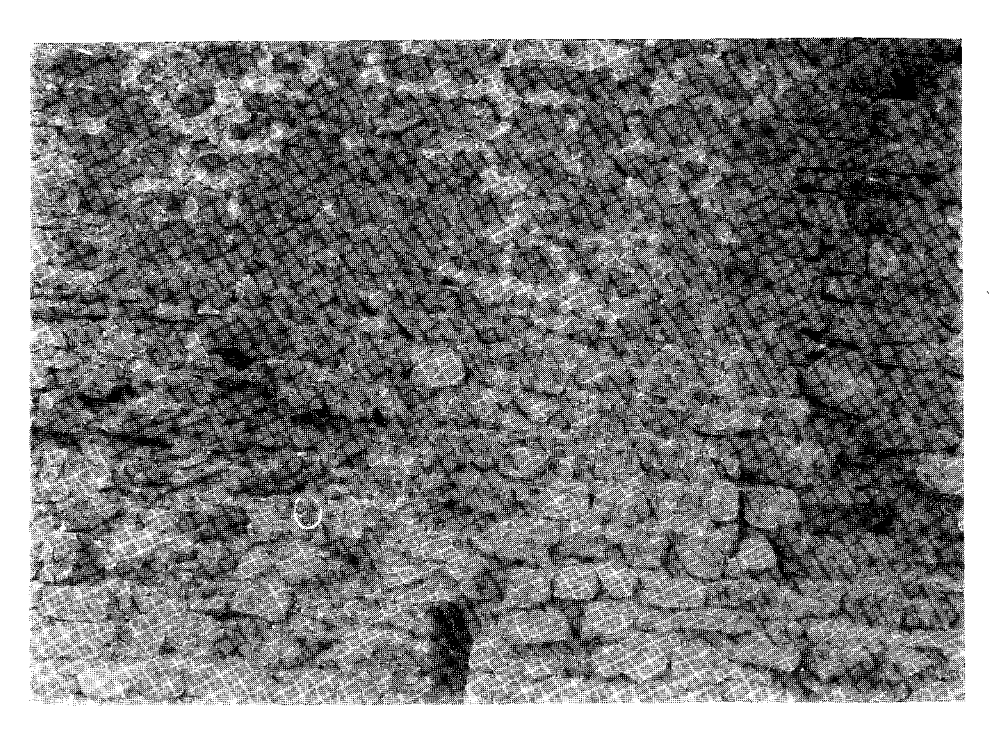
5. Appareil : gros blocs calés par de petites pierres; au parement.



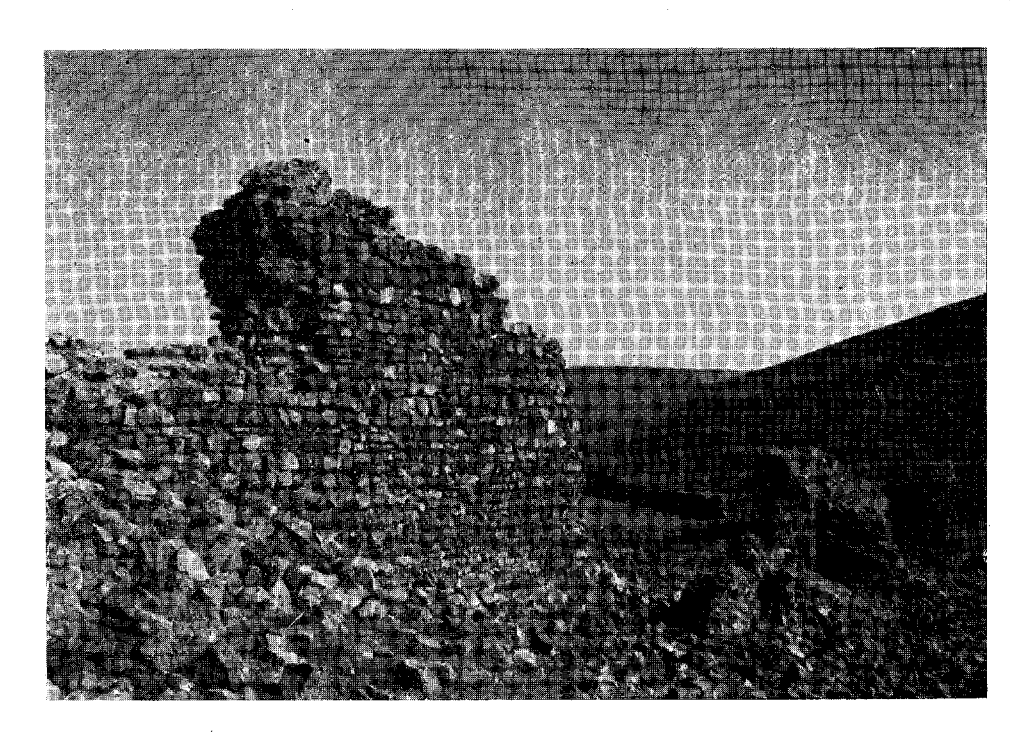
6. Appareil : blocs placés obliquement, mortier très abondant; dans l'épaisseur du mur.



7. Décor de l'enduit. A-côté de la porte est.



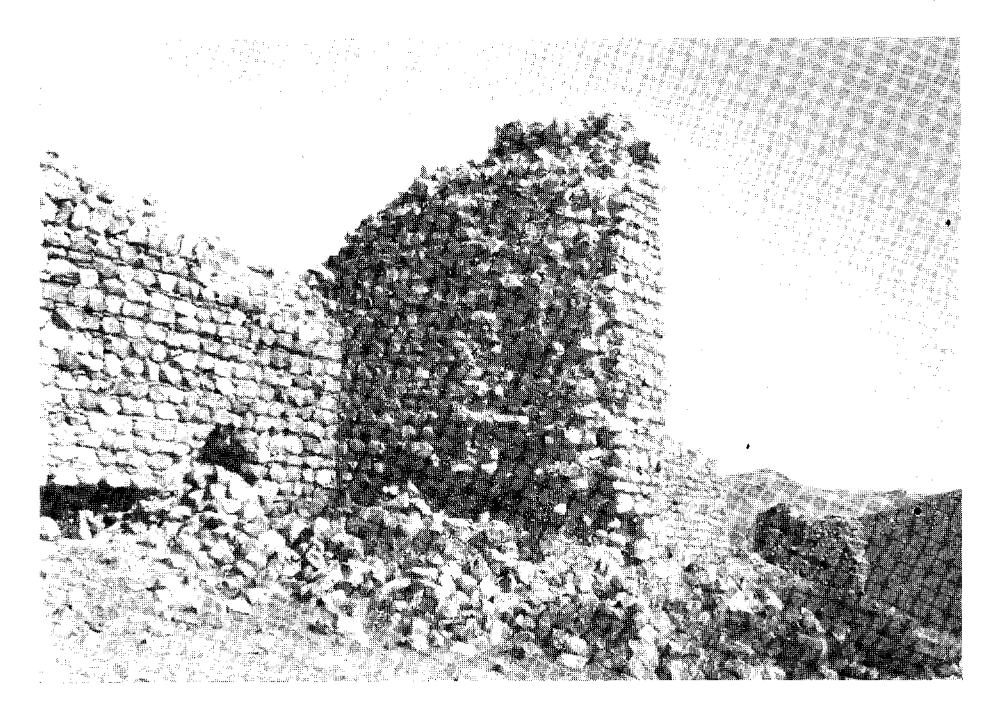
8. L'ouverture à la base de la muraille est destinée à évacuer l'eau de ruissellement. Enduit sur le mur.



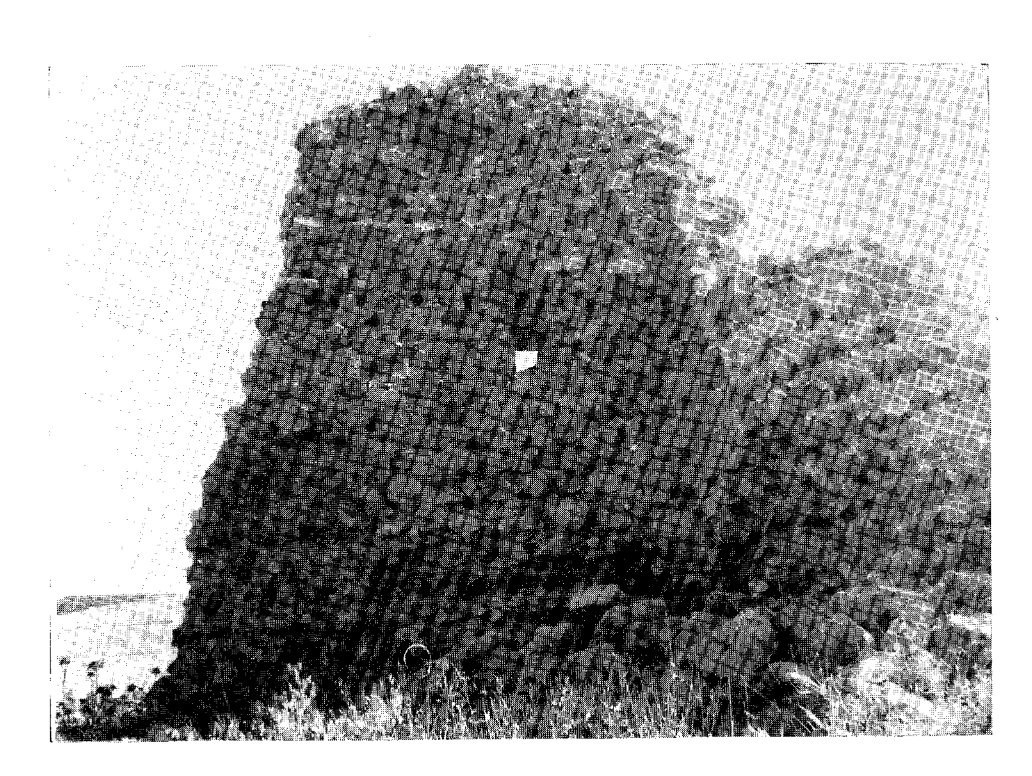
9. Le rempart à l'est.



10. Le rempart au sud-est.



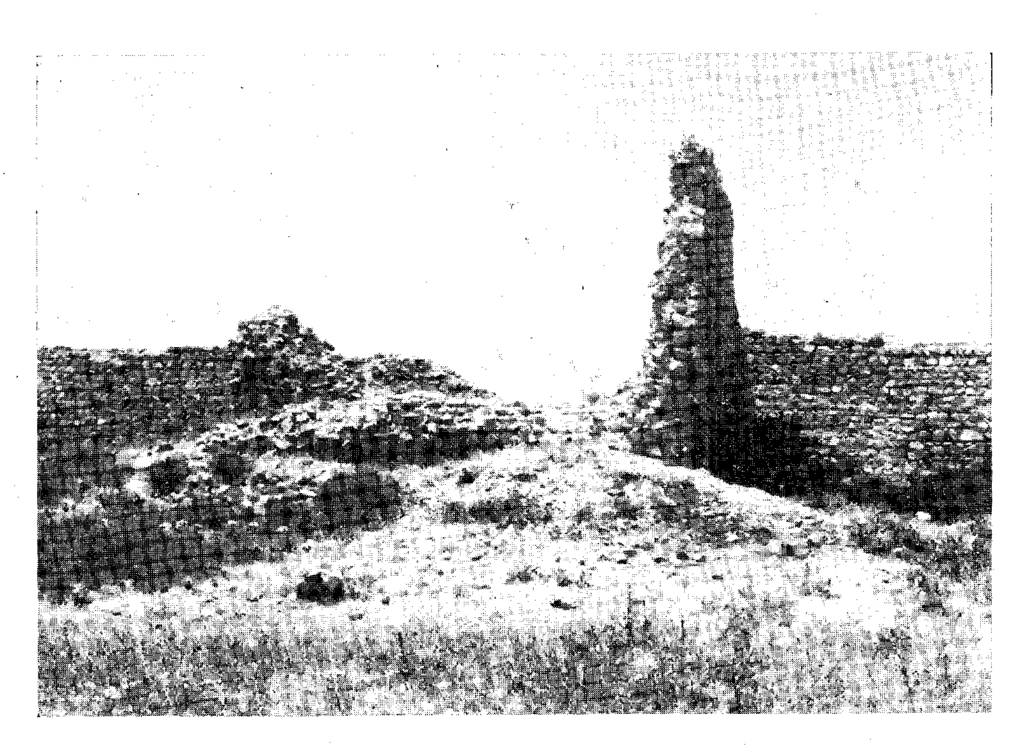
11. Bastions dans la partie sud-est de l'enceinte.



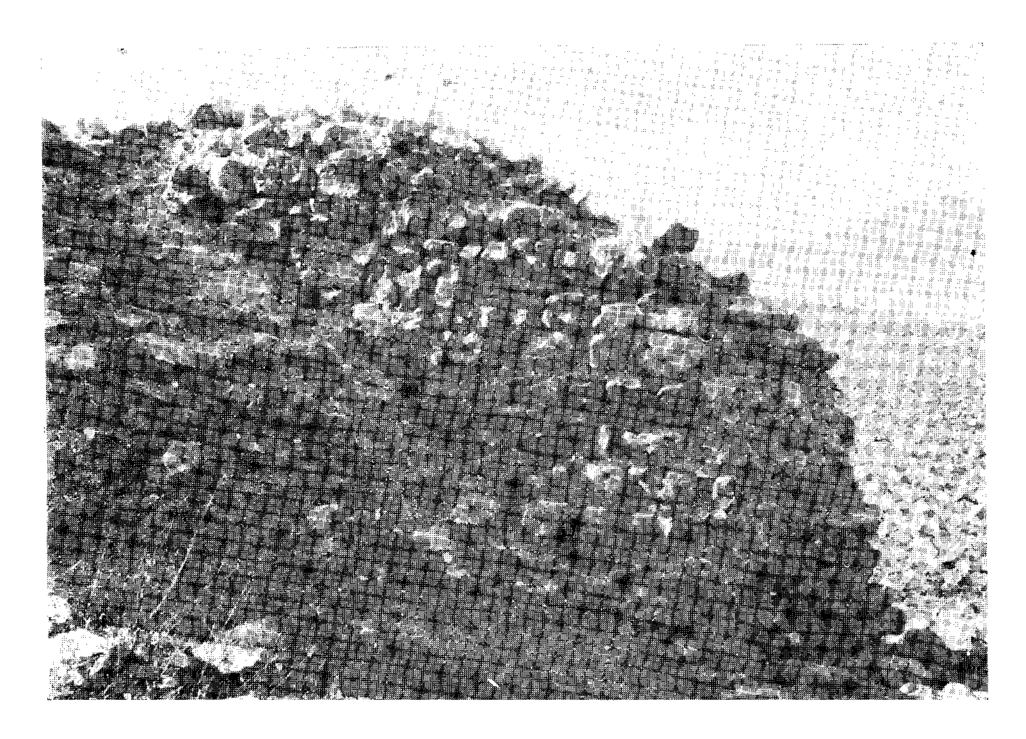
12. Intérieur d'un bastion où se voit encore la trace des poutres d'un plancher.



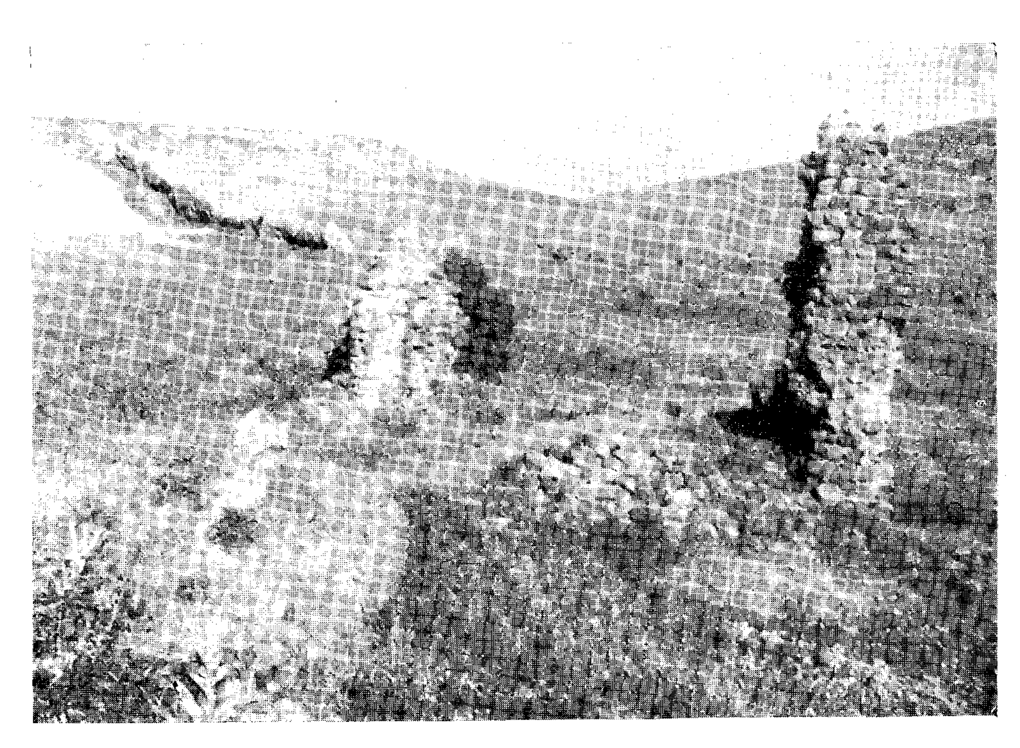
13. La porte de l'est. Vue prise vers le nord.



14. La porte de l'est. Vue de face.



15. Escalier de la porte de l'est.



16. Porte du sud.

UNA MISIÓN FRUSTRADA DE FRANCESCO CHIAPPE A ESPAÑA EN 1791

Las relaciones de Mawlāy al-Yazīd con Carlos IV son muy distintas a las que casi siempre habían mantenido Mawlāy Muḥammad b. ᶜAbd Allāh y Carlos III, sus respectivos padres y antecesores en los tronos de Marruecos y de España (1). En efecto, Mawlāy al-Yazīd comienza por considerarse en estado de guerra con todas las potencias europeas a excepción de Inglaterra y Ragusa y pide que España le envíe un embajador para ratificar los tratados vigentes. A los pocos días manifiesta a los cónsules europeos su propósito de mantenerse en paz con todos los países, actitud que ratifica por lo que respecta a España. En vista de ello, el cónsul general de España en Tánger, Juan Manuel González Salmón, que se hallaba en Cádiz, se dispone a pasar a Marruecos con el carácter de embajador.

Mientras Salmón realiza sus preparativos para la embajada, Mawlāy al-Yazīd reúne los elementos necesarios para efectuar un ataque contra Ceuta y poco después ordena que sea ejecutado al-ᶜArbī Qaddūs Efendī, que había sido ministro de Mawlāy Muḥammad y se había destacado por su afecto a España. Una mano del Efendī es colgada en la puerta de la casa consular de España en Tánger y la cabeza es colocada en la casa-misión de los padres franciscanos en Mequínez.

(1) Para el estudio de las relaciones entre Mawlāy Muḥammad b. ᶜAbd Allāh y Carlos III puede consultarse : Vicente RODRÍGUEZ CASADO, *Política marroquí de Carlos III*, Madrid 1946, y Manuel CONROTTE, *España y los países musulmanes durante el ministerio de Floridablanca*, Madrid 1909, págs. 239 y sigs. Ambos autores dedican también unas páginas a las relaciones de Mawlāy al-Yazīd con Carlos IV : RODRÍGUEZ CASADO, *ob. cit.*, págs. 376-381 ; CONROTTE, *ob. cit.*, págs. 273-290. De las relaciones entre Mawlāy al-Yazīd y Carlos IV me ocupo extensamente en mi tesis doctoral *Cartas árabes de Marruecos en tiempo de Mawlāy al-Yazīd* (1790-1792), Tetuán 1961.

A pesar de ello, Salmón se dirige a Tánger; pero, al convencerse de que las intenciones de Mawlāy al-Yazīd se centran en coger el dinero y los regalos que le lleva el embajador español para atacar a continuación la plaza de Ceuta, resuelve regresar a España llevándose a todos los españoles que había en Tánger, al mismo tiempo que un buque español apresa cerca de Larache dos jabeques marroquíes.

Carlos IV evita entonces la ruptura de relaciones invitando a Mawlāy al-Yazīd a enviarle un embajador para estudiar las condiciones de un nuevo tratado. Mientras tanto, se rompen las hostilidades en Ceuta y son frecuentes los tiroteos en los presidios menores.

Aceptada por Mawlāy al-Yazīd la proposición de enviar a España un embajador, designa como tal a Muḥammad b.ᶜUṯmān, que no obtiene ningún resultado práctico (2).

Por fin, el 19 de Agosto de 1791 Carlos IV declara la guerra a Mawlāy al-Yazīd. A pesar de ello siguen enviándose comunicaciones de España a Marruecos y viceversa, utilizando dos vías : la de Ceuta al Campo fronterizo y la de Cádiz a Tánger. Precisamente pocos días antes de producirse la declaración de guerra, Mawlāy al-Yazīd había decicido encargar las negociaciones de paz con España al alcaide del Campo fronterizo de Ceuta, Mawlāy ᶜAlī b. Aḥmad b. Idrīs b. Ismāᶜīl.

Fracasadas también estas negociaciones, Mawlāy al-Yazīd decide confiar la continuación de las mismas al gobernador de Tánger, al-Ṭāhir b.ᶜAbd al-Ḥaqq Fannīš, que cuenta con la asistencia del cónsul de Venecia en Tánger, Giacomo Girolamo Chiappe, y del hermano de éste, Francesco Chiappe, que desempeña junto al sultán las funciones de secretario para los asuntos exteriores. El gobernador de Tánger mantiene trato frecuente con el de Cádiz, Joaquín de Fonsdeviela, que es quien debe llevar las negociaciones por parte española.

Para desempeñar su misión con acierto, al-Ṭāhir Fannīš decide trasladarse a Tetuán, entrevistarse allí con Mawlāy al-Yazīd y regresar en-

(2) Sobre la actuación de Muḥammad b. ᶜUṯmān como embajador de Mawlāy al-Yazīd ante Carlos IV y su permanencia en España, véase mi artículo *La estancia en España de Muḥammad ibn ᶜUṯmān (1791-1792)*, publicado en « Hespéris-Tamuda », vol. IV (1963), fasc. 1-2, págs. 119-192.

seguida a Tánger, desde donde se propone enviar a Fonsdeviela diversas cartas del sultán marroquí dirigidas a Carlos IV, a Muḥammad b.ᶜUṯmān, al conde de Floridablanca y al propio Fonsdeviela. Las cartas referidas serán llevadas por un cristiano, persona digna de crédito y de estimación. Por ello el gobernador de Tánger pide a Fonsdeviela que ponga todo su empeño en lograr que la negociación alcance éxito en breve plazo (3).

Poco tiempo después se reciben en Cádiz informes de que el 1° de Octubre ha enviado Mawlāy al-Yazīd a al-Ṭāhir Fannīš cartas firmadas en blanco, a fin de que el gobernador de Tánger las utilice en sus gestiones para ajustar la paz con España (4).

El cristiano comisionado por al-Ṭāhir Fannīš para llevar a Cádiz las cartas mencionadas antes y en virtud de ellas negociar la paz entre España y Marruecos, no es otro que Francesco Chiappe, del que decía su hermano el cónsul de Venecia en Tánger : « ... mio fratello Francesco, favorito dal Sovrano, ed in oggi Introduttore dei Ambasciatori... » (5).

Francesco Chiappe llega a la bahía de Cádiz el 7 de Octubre. Mientras el buque hace cuarentena, Chiappe envía a Juan Manuel González Salmón una carta del cónsul de Venecia en Tánger y le escribe dos, fechadas ambas el 9 de Octubre.

En su carta, el cónsul de Venecia dice a Salmón que le escribe por encargo del gobernador de Tánger y le comunica que Francesco Chiappe va a Cádiz con las cartas que lleva de orden de Mawlāy al-Yazīd para efectuar la paz (6).

En la primera de sus dos cartas, Francesco Chiappe señala que ha aceptado con satisfacción la comisión que le ha confiado el sultán, con

(3) Cf. Carta de al-Ṭāhir b. ᶜAbd al-Ḥaqq Fannīš a Joaquín de Fonsdeviela fechada en Tánger el 19 de Septiembre de 1791, que se conserva en A.H.N. [Archivo Histórico Nacional, de Madrid], sección de Estado, legajo 4326.

(4) Cf. Carta de Juan Manuel Gómez a Antonio González Salmón, de 29 de Septiembre a 5 de Octubre de 1791, anexa a la de Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca, núm. 100, del 11 de Octubre de 1791, en A.H.N., Estado, leg. 4325.

(5) Cf. Carta de Giacomo Girolamo Chiappe a Joaquín de Fonsdeviela, del 1 de Septiembre de 1791, en A.H.N., Estado, leg. 4326.

(6) Cf. Carta de Giacomo Girolamo Chiappe a Juan Manuel González Salmón, escrita en los primeros días de Octubre de 1791, aunque en ella no figura la fecha, que se conserva en A.H.N., Estado, leg. 4325.

la esperanza puesta en la ayuda que pueda prestarle Salmón, sin cuyo consejo y recomendación no piensa dar ningún paso.

Sigue diciendo Chiappe que tiene mucho que contar a Salmón. Esperaba que le hubieran permitido enseguida la entrada en el puerto y se duele de que se la retrasen a uno que viene para asuntos del real servicio, mientras se facilita a dos buques llegados pocos días antes que el suyo. Estima que se cometería una injusticia si no se autorizase al patrón del barco la venta de las gallinas que tenía ya a bordo con destino a Gibraltar cuando le fue requisado el barco para transportar a Chiappe, el cual pide a Salmón que se ponga todo ello en conocimiento del gobernador.

Afirma Chiappe que tanto él como su hermano Giacomo Girolamo han actuado siempre con gusto en favor de España, por lo cual eran llamados partidarios de los españoles y, cuando tuvo lugar el bombardeo de Tánger (7), les dijeron que merecían perder la vida, siendo el cónsul inglés el primero en divulgar estos rumores, diciendo a los demás cónsules que a los Fannīš y a los Chiappe, partidarios de los españoles, se les aplicaría un castigo.

Finalmente Chiappe hace saber a Salmón que Mawlāy ᶜAlī ha sido relevado del mando en el Campo de Ceuta porque engañaba al sultán y no le escribía la verdad, habiéndole sustituído ᶜAbd al-ᶜAzīz Fannīš (8).

En la otra carta se limita Chiappe a transmitir a Salmón los saludos de al-Ṭāhir Fannīš y decirle que éste no olvida su amistad, comprobada en tiempos anteriores, y que ahora ha puesto todo su empeño en lograr que se concierte la paz entre España y Marruecos, en lo cual espera que no le abandone Salmón, a fin de que no puedan reirse de él sus émulos,

(7) Sobre el bombardeo de Tánger, efectuado el 24 de Agosto de 1791, cf. CONROTTE, *España y los países musulmanes...*, pág. 284. El informe del bombardeo se contiene en una carta dirigida a Salmón por Diego Choquet, que mandaba los buques españoles. Salmón envía copia de esta carta a José de Anduaga, oficial de la Secretaría de Estado, exponiéndole su opinión sobre la forma en que se efectuó el bombardeo y adjuntándole un juicio crítico sobre el mismo, redactado por el ingeniero José Fernández de Olarte y dirigido por éste al conde del Campo de Alange. Cf. Carta de Juan Manuel González Salmón a José de Anduaga, del 26 de Agosto de 1791, y copias anexas de la reservada de José Fernández de Olarte al conde del Campo de Alange, del 25, y de Diego Choquet a Salmón, del 24 del mismo Agosto, todas ellas en A.H.N., Estado, leg. 4324.

(8) Esta carta figura en el apéndice documental al final del presente estudio, con el núm. 1 (a) en su texto original italiano y (b) en su versión castellana.

especialmente aquéllos que dicen que es Salmón quien impide la conclusión de la paz (9).

Las dos cartas de Francesco Chiappe y la de su hermano Giacomo Girolamo son enviadas por Salmón al conde de Floridablanca para su debido conocimiento (10).

En su respuesta a Francesco Chiappe, Salmón le expone las razones que obligan al exacto cumplimiento de la cuarentena y consiguiente retraso, que el gobernador hubiese evitado de haberle sido posible.

Advierte luego que la declaración de guerra prohibe el comercio con Marruecos, por lo cual ignora si la Aduana de Cádiz podrá permitir que el patrón de la nave en que ha efectuado Chiappe el viaje sea autorizado para vender las gallinas que trae. Sin embargo, la solución debe diferirse hasta que las autoridades sanitarias permitan la entrada del barco.

Por lo que atañe a la comisión de Chiappe para negociar la paz, Salmón le promete que le prestará gustoso su ayuda en cuanto le sea posible y permitan las circunstancias, si bien advierte que ha concluído hace tiempo toda relación con los asuntos de Marruecos (11).

De esta carta envía Salmón una copia al conde de Floridablanca, al que promete comunicar lo que le diga Chiappe cuando se le autorice la entrada en Cádiz (12).

Por aquellos días escribe Giacomo Girolamo Chiappe dos cartas a Fonsdeviela pidiéndole su colaboración para lograr el restablecimiento de la paz y dándole cuenta de las medidas que para ello había adoptado Mawlāy al-Yazīd (13).

(9) Esta carta figura en el apéndice documental con el núm. 2 (a) en su texto original italiano y (b) en su versión castellana.

(10) Cf. Carta de Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca, núm. 101, del 11 de Octubre de 1791, en A.H.N., Estado, legs. 4324 y 4325.

(11) El texto de la carta de Salmón a Francesco Chiappe figura en el apéndice documental con el núm. 3.

(12) El texto de la carta de Salmón al conde de Floridablanca, núm. 108, del 14 de Octubre de 1791, figura en el apéndice documental con el núm. 4.

(13) Las cartas de Giacomo Girolamo Chiappe a Joaquín de Fonsdeviela estaban fechadas el 17 y el 19 de Octubre de 1791, según se indica en la respuesta del gobernador de Cádiz. No he podido encontrar esas dos cartas de Giacomo Girolamo Chiappe, si bien su contenido se desprende evidentemente de la respuesta de Fonsdeviela.

En su respuesta, el gobernador de Cádiz comunica al cónsul de Venecia en Tánger que su hermano Francesco ha llegado a Cádiz el 7 de Octubre, pero no ha podido desembarcar enseguida en virtud de las rigurosas órdenes dictadas poco antes para que todas las embarcaciones procedentes de cualquier parte de Africa fueran sometidas a cuarentena. Sin embargo, se le han dispensado algunos días y el 18 ha sido recibido por Fonsdeviela.

El gobernador de Cádiz expone a Giacomo Girolamo Chiappe su opinión acerca de las dificultades que habrán de surgir para la firma de un nuevo tratado y de las condiciones que tal vez Carlos IV estaría dispuesto a aceptar.

Por otra parte, Francesco Chiappe no ha manifestado a Fonsdeviela ni cuál es la comisión que tiene, ni cuáles son sus poderes, limitándose a decir que todo lo trae reservado para tratar en Madrid, entrevistándose antes con Muḥammad b. ʿUṯmān, por lo cual el gobernador de Cádiz no puede hacer más que autorizar el viaje de Francesco Chiappe a Madrid cuando reciba orden para ello, pues ha comunicado su llegada al conde de Floridablanca el mismo día 7 (14).

Al mismo tiempo que Fonsdeviela escriben a Giacomo Girolamo Chiappe su hermano Francesco y Juan Manuel González Salmón. De lo que le dijera el primero, nada sabemos. Salmón le acusa recibo a la carta que le ha entregado Francesco Chiappe a su llegada y a otra que le ha escrito Giacomo Girolamo Chiappe desde Tetuán (15), pero se considera dispensado de tratar de la comisión de Francesco Chiappe, toda vez que de ella le escriben el propio Francesco Chiappe y Fonsdeviela. Sin embargo, advierte al cónsul de Venecia en Tánger que él está apartado desde hace algún tiempo de los asuntos de Marruecos, a pesar de lo cual promete sus buenos oficios con el gobernador de Cádiz, con quien tiene buena amistad, asegurando que Fonsdeviela no omitirá ninguna gestión

(14) El texto de la carta de Fonsdeviela a Giacomo Girolamo Chiappe figura en el apéndice documental con el núm. 5.

(15) En carta del cónsul de Venecia a Salmón, fechada en Tetuán el 17 de Octubre de 1791, Giacomo Girolamo Chiappe da cuenta de una entrevista que ha tenido con el sultán Mawlāy al-Yazīd. Esta carta se conserva en A.H.N., Estado, leg. 4325.

para el éxito de las negociaciones, si por parte marroquí se prestan a la razón [16].

Una vez desembarcado Francesco Chiappe en Cádiz y mientras espera la autorización para ir a Madrid a desempeñar su comisión, Juan Manuel González Salmón se lo lleva un par de días a Chiclana y de las conversaciones que sostienen extrae las siguientes conclusiones :

Mawlāy al-Yazīd está convencido de los engaños del cónsul inglés, cuyas sugestiones han inducido al sultán a realizar cuanto ha hecho contra España, pero ya no piensa más que en la paz, que desea de veras y que será más ventajosa que la firmada por Mawlāy Muḥammad b.ʿAbd Allāh, como se comprobará al regreso de Ibn ʿUṯmān, si lo acompaña un embajador español con dinero y regalos.

Refiriéndose a la situación interior de Marruecos, Francesco Chiappe ha descrito el deplorable estado del país por causa de los disturbios interiores, indicando la mala situación del sultán por la grave falta de dinero, que origina el descontento de la tropa de los negros.

Por último, Mawlāy al-Yazīd tiene la creencia de que España le entregará los tres presidios menores.

De todo ello da cuenta Salmón al conde de Floridablanca para que esté enterado de los propósitos de Chiappe [17].

Pero unos días antes se había tomado en Madrid la decisión de autorizar a Joaquín de Fonsdeviela para oir lo que Chiappe tuviera que decir y enterarse de las proposiciones del sultán de Marruecos, sin necesidad de que Chiappe se trasladara a Madrid, pues Fonsdeviela daría cuenta al conde de Floridablanca de todo cuanto indicara Chiappe, siendo conveniente para evitar equivocaciones que éste hiciera constar por escrito

(16) La carta de Salmón al cónsul de Venecia en Tánger, de fecha 24 de Octubre de 1791, se conserva en A.H.N., Estado, leg. 4324.

(17) La carta en que Salmón comunica estas noticias al conde de Floridablanca figura en el apéndice documental con el núm. 6.

lo que hubiera de exponer. Al mismo tiempo se indica a Fonsdeviela que los gastos de estancia de Chiappe en Cádiz correrían a cargo del Estado (18).

Tan pronto como Fonsdeviela recibe estas instrucciones, informa de ellas a Chiappe, contestando éste que el desempeño de su comisión había de realizarse precisamente en Madrid, a donde tenía que ir para hablar con Muḥammad b. ʿUṯmān y luego con el rey, por mediación del conde de Floridablanca.

En cumplimiento de las instrucciones recibidas, Fonsdeviela no puede autorizar el viaje de Chiappe a Madrid y le dice que haga constar por escrito lo que crea oportuno.

El mismo día Chiappe entrega a Fonsdeviela una nota en la que expone que su misión consiste en llevar personalmente a Madrid un pliego que le ha sido confiado por el sultán para Ibn ʿUṯmān, abrirlo juntos y enviar a sus destinatarios las cartas que contiene; además, informar a Carlos IV o al conde de Floridablanca de las verdaderas intenciones de Mawlāy al-Yazīd y de cuánto desea la paz y la buena armonía con España, desvaneciendo las dudas que sobre ello pudiera haber; también debe comunicar a Ibn ʿUṯmān algo de importancia. Como sus instrucciones son tan precisas, insiste en que se le permita ir a Madrid, pues en otro caso deberá dar cuenta al sultán de Marruecos y pedirle nuevas instrucciones (19).

Como Chiappe no se ajusta a lo que ha ordenado el conde de Floridablanca, Fonsdeviela no le comunica que le serán costeados los gastos de estancia en Cádiz, pues considera que siempre se estará a tiempo de hacerlo, limitándose a enviar a Madrid la nota de Chiappe.

(18) Aunque no he podido encontrar la carta en que el conde de Floridablanca informaba a Fonsdeviela de la decisión tomada, la respuesta del gobernador de Cádiz, que figura en el apéndice documental con el núm. 8, nos permite conocer el contenido de aquella carta, fechada el 21 de Octubre de 1791.

El mismo día comunica también el conde de Floridablanca a Salmón la decisión adoptada respecto a la misión de Francesco Chiappe. Cf. Carta del conde de Floridablanca a Juan Manuel González Salmón, fechada en San Lorenzo de El Escorial el 21 de Octubre de 1791, en A.H.N., Estado, leg. 4324.

(19) La nota de Francesco Chiappe a Joaquín de Fonsdeviela figura en el apéndice documental con el núm. 7.

Ahora bien, en la misma fecha en que Fonsdeviela envía la nota de Chiappe a Madrid, se reciben de Marruecos ciertas advertencias que permiten poner en duda la buena fe con que proceden el gobernador de Tánger y los hermanos Chiappe (20). Prevenido de ello Fonsdeviela, éste subraya que ya lleva algún tiempo abrigando serias dudas sobre la buena fe de las mencionadas personas, si bien estima que el empeño de al-Ṭāhir Fannīš y Giacomo Girolamo Chiappe estriba en ser ellos los mediadores entre Marruecos y España, en lo cual obran movidos por su interés.

En una conversación particular sostenida por Fonsdeviela con Francesco Chiappe, aquél señalaba que las proposiciones del sultán de Marruecos serían oídas con desconfianza a causa del resultado de las anteriores, a lo cual había respondido Chiappe que Mawlāy al-Yazīd sabía ahora que le habían engañado los que le habían incitado a la guerra y que el estado de revolución en que se hallaba el país le obligaba a desear la paz (21).

Después de haber entregado su nota al gobernador de Cádiz, Francesco Chiappe se entrevista con Salmón para notificarle que carece de facultades para tratar en Cádiz, pues las instrucciones recibidas del sultán consisten en entregar a Ibn ʿUṯmān los pliegos de que es portador y, una vez enterado éste de su contenido, procurar conjuntamente que la Corte de Madrid se incline al arreglo de las desavenencias y que Muḥammad b.ʿUṯmān regrese a Marruecos acompañado de un embajador español. Por todo ello considera necesario escribir a Mawlāy al-Yazīd pidiéndole nuevas instruccionnes.

Salmón relaciona los informes recibidos de Marruecos sobre las intenciones del sultán y la mala fe con que proceden éste, al-Ṭāhir Fannīš y los hermanos Chiappe, con la noticia de que Mawlāy al-Yazīd había enviado al gobernador de Tánger cartas firmadas en blanco, que supone son las que ahora trae Chiappe; con la actitud de los hermanos Chiappe, que nunca han prevenido contra los propósitos engañosos del sultán, sino

(20) Cf. Carta de Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca, núm. 121, del 28 de Octubre de 1791, y documentos anexos, en A.H.N., Estado, leg. 4324.

(21) La carta en que Fonsdeviela da cuenta al conde de Floridablanca de su actuación en este asunto figura en el apéndice documental con el núm. 8.

que por el contrario siempre han alabado su conducta, y estima que la actitud tomada por España respecto a exigir las condiciones previas indispensables para iniciar negociaciones de paz, es la más apropiada para frustrar las intenciones de Mawlāy al-Yazīd y evitar sus engaños (22).

El gobernador de Tánger tiene noticia, por una carta de Fonsdeviela, fechada el 24 de Octubre, de la llegada de Francesco Chiappe a Cádiz y de las manifestaciones que había hecho de que debía pasar a Madrid para desempeñar su comisión, por lo cual Fonsdeviela ha pedido la autorización necesaria para que Chiappe pueda efectuar el viaje (23). Pero tan pronto como al-Ṭāhir Fannīš se entera del contenido de esta carta de Fonsdeviela, antes de que se reciba en Cádiz la negativa de Madrid al viaje de Chiappe, y sin haber regresado todavía de su viaje a Tetuán el cónsul de Venecia, encarga a Jorge Pedro Collasso, cónsul de Portugal en Tánger, que conteste en su nombre al gobernador de Cádiz, expresándole su disconformidad con lo manifestado por Francesco Chiappe, pues las instrucciones que se le habían dado señalaban que debía presentarse a Fonsdeviela y exponerle puntualmente su comisión, siguiendo luego el dictamen de éste. Así, pues, a pesar de que Chiappe no se ha ajustado a las instrucciones recibidas, al-Ṭāhir Fannīš pide que se disculpe este mal principio y que Fonsdeviela tome de nuevo a su cargo las negociaciones, de acuerdo con los deseos de Mawlāy al-Yazīd. La carta termina con una referencia a las medidas tomadas por el sultán en el Campo de Ceuta, destinadas a favorecer las negociaciones (24).

Fonsdeviela envía copia de esta carta al conde de Floridablanca, señalando la dificultad en que se encuentra para averiguar quién dice la verdad, pero sospechando que los Chiappe no han quedado satisfechos con las últimas cartas que les ha cursado y estando convencido de que han ocultado su sentido a al-Ṭāhir Fannīš y a Mawlāy al-Yazīd, pues

(22) La carta en que Salmón informa de todo ello al conde de Floridablanca figura en el apéndice documental con el núm. 9.

(23) Cf. Copia de la carta de Joaquín de Fonsdeviela a al-Ṭāhir Fannīš, anexa a la de Fonsdeviela al conde de Floridablanca, del 25 de Octubre de 1791, en A.H.N., Estado, leg. 4326.

(24) La carta de Jorge Pedro Collasso a Joaquín de Fonsdeviela figura en el apéndice documental con el núm. 10.

ni aquél ni Giacomo Girolamo Chiappe han contestado a ellas en sus respuestas (25)

Por las mismas fechas escribe Jorge Pedro Collasso dos cartas, una en nombre propio y otra por encargo de al-Ṭāhir Fannīš, dirigidas a Juan Manuel González Salmón (26). En ellas el cónsul de Portugal insiste en que Francesco Chiappe no ha procedido de acuerdo con las instrucciones recibidas, las cuales le obligaban a exponer su comisión a Fonsdeviela.

Salmón considera posible que los Chiappe, llevados por su interés particular, deseasen que las negociaciones se efectuaran en Madrid, pero considera imposible que Francesco Chiappe siguiera insistiendo en que su comisión no era para Cádiz, sino para Madrid, si las instrucciones que llevaba fueran tan precisas como pretende al-Ṭāhir Fannīš. Más probable le parece a Salmón que el gobernador de Tánger trate de ponerse en buen lugar y disculparse con el sultán en el caso de que la negociación, que tan mal ha comenzado, no alcanzara los resultados que esperaban en Tánger.

En una de las cartas, al-Ṭāhir Fannīš se extraña de no haber recibido respuesta a una carta suya para Salmón, que llevaba Francesco Chiappe, pero Salmón no la ha recibido y se propone consultar sobre la misma al referido Francesco Chiappe (27).

Después de estas cartas, al-Ṭāhir Fannīš dirige una a Joaquín de Fonsdeviela en la que confirma la que ha escrito en su nombre el cónsul de Portugal, mas luego se duele de que Francesco Chiappe se halle todavía detenido en Cádiz, veintiún días después de su llegada, según acaba de saber por el propio Chiappe, siendo así que Mawlāy al-Yazīd deseaba que su comisionado fuese a Madrid cuanto antes.

También ha comunicado Francesco Chiappe al gobernador de Tánger la orden recibida en Cádiz de que fueran entregados a Fonsdeviela los

(25) Cf. Carta de Joaquín de Fonsdeviela al conde de Floridablanca, del 8 de Noviembre de 1791, en A.H.N., Estado, leg. 4326.

(26) No he podido encontrar el texto de estas dos cartas, pero no hay duda sobre su contenido, similar al de la que escribe Collasso a Fonsdeviela, pues lo expresa claramente Salmón al enviarlas al conde de Floridablanca. Cf. Apéndice documental, carta núm. 12.

(27) La carta de Salmón al conde de Floridablanca adjuntando las de Collasso figura en el apéndice documental con el núm. 12.

pliegos de que era portador el referido Chiappe. Al-Ṭāhir Fannīš estima que esto se sale de las instrucciones dadas a Chiappe, pero le ordena que los entregue, tanto por consideración a la labor de intermediario que atribuye a Fonsdeviela, cuanto por facilitar el resultado de las negociaciones.

Se lamenta de nuevo al-Ṭāhir Fannīš de que se haya obligado a Chiappe a cumplir la cuarentena, mientras que al cirujano Hipólito Chenesi (28) y al embajador de Suecia, que habían ido de Tánger a Cádiz pocos días antes, no se les exigió este requisito, y pide a Fonsdeviela que, por consideración a Mawlāy al-Yazīd, al propio al-Ṭāhir Fannīš, a Giacomo Girolamo Chiappe, cuyo regreso a Tánger se espera para aquel mismo día, 1 de Noviembre, y a Francesco Chiappe, ponga de su parte todos los medios posibles para que éste pueda efectuar el viaje a Madrid y entregar a Ibn ʿUṯmān los pliegos que lleva para él (29).

Joaquín de Fonsdeviela contesta al gobernador de Tánger manifestándole que, si Francesco Chiappe le entrega los pliegos que lleva, según se lo ordena al-Ṭāhir Fannīš, los cursará acto seguido al conde de Floridablanca.

Advierte luego Fonsdeviela que los informes suministrados por Francesco Chiappe acerca de la cuarentena que se impuso a su barco no son exactos, pues cuando llegó a Cádiz había otros barcos cumpliendo su cuarentena, exigida con todo rigor por las autoridades de Sanidad, en virtud de órdenes recibidas de Madrid, que, de haber regido cuando llegaron a Cádiz el cirujano Hipólito Chenesi y el embajador de Suecia, hubieran debido cumplirlas, ya que no hay posibilidad de hacer en esto ninguna excepción. Por tanto, la queja de Chiappe carece de fundamento, sobre todo después de habérsele dispensado de la cuarentena cuatro días.

El gobernador de Cádiz indica que ha tenido con Francesco Chiappe toda clase de atenciones desde que bajó a tierra, pero no tenía facultades para autorizar su viaje a Madrid sin orden del rey, y aun más si se tiene en cuenta que Carlos IV y Mawlāy al-Yazīd están en guerra.

(28) Sobre el cirujano Hipólito Chenesi, su asistencia al alcaide del Campo fronterizo de Ceuta, su detención posterior por dicho alcaide, su liberación y su envío a Cádiz por Tánger, cf. mi estudio *La asistencia médica prestada desde Ceuta al Campo fronterizo de la Plaza en 1791*, publicado en la revista « Tamuda » VII (1959), sems. I-II, págs. 139-151.

(29) Esta carta de al-Ṭāhir Fannīš a Fonsdeviela figura en el apéndice documental con el núm. 11.

El conde de Floridablanca, de orden del rey, no autorizó el viaje de Chiappe a Madrid, facultando a Fonsdeviela para oir las proposiciones marroquíes, que debía comunicar luego a Madrid. Ante la negativa de Chiappe a tratar con el gobernador de Cádiz y su insistencia en ir a Madrid, el conde de Floridablanca reitera las instrucciones anteriores, que comunica también a Chiappe. Por lo tanto, Fonsdeviela considera haber procedido con absoluta formalidad en todo y lamenta no haber podido complacer al gobernador de Tánger, como hubiera sido su deseo (30).

En la misma fecha se dirige Fonsdeviela al cónsul de Portugal en Tánger, acusando recibo de la carta que le escribió en nombre de al-Ṭāhir Fannīš, manifestando haber recibido más tarde otra de éste, adjuntándole su respuesta a las dos, dirigida al referido al-Ṭāhir Fannīš, y rogándole que se la lea y le entere literalmente de su contenido, porque en sus cartas se aprecia que no contesta a lo que se le dice, lo cual hace recelar que el gobernador de Tánger no se entera de los asuntos (31).

Por aquellos días escribe también a Jorge Pedro Collasso, cónsul portugués en Tánger, Juan Manuel González Salmón, contestando a la carta que aquél le había dirigido en nombre del gobernador de Tánger. En ella manifestaba al-Ṭāhir Fannīš su extrañeza al no recibir de Salmón respuesta a una carta que le había enviado por medio de Francesco Chiappe. Salmón asegura no haber recibido tal carta; Chiappe le entregó sólo una de su hermano Giacomo Girolamo, a la cual ha contestado (32) y, habiéndole consultado Salmón sobre ello, respondió que no llevaba para él ninguna más.

Según al-Ṭāhir Fannīš, Francesco Chiappe debe haber sufrido una equivocación al no haber manifestado al gobernador de Cádiz la comisión que llevaba; pero Salmón cree que no hay posibilidad de considerar

(30) Esta carta del gobernador de Cádiz al de Tánger figura en el apéndice documental con el núm. 13.

(31) La carta de Fonsdeviela a Jorge Pedro Collasso figura en el apéndice documental con el núm. 14. La carta adjunta para al-Ṭāhir Fannīš, mencionada en el texto, es la recogida en el apéndice documental con el núm. 13, citada en la nota anterior.

(32) La carta de Giacomo Girolamo Chiappe a Salmón, escrita en los primeros días de Octubre de 1791, es la mencionada en la nota 6. La respuesta de Salmón, fechada el 24 de Octubre, es la citada en la nota 16.

la actitud de Chiappe como efecto de una equivocación, pues la ha mantenido desde un principio, y, al ordenar el rey que manifestase su comisión a Fonsdeviela, ha escrito a su hermano Giacomo Girolamo y a al-Ṭāhir Fannīš para que lo comuniquen al sultán y le pregunten qué debe hacer, lo cual es diametralmente opuesto a lo que dice al-Ṭāhir Fannīš a Salmón en su carta (33).

A finales de Noviembre el gobernador de Tánger contesta a varias cartas de Fonsdeviela. Por lo que respecta a Francesco Chiappe, considera preferible que se relegue al olvido lo pasado, toda vez que Chiappe ha entregado ya el pliego para Muḥammad b. ᶜUṯmān de que era portador. Al-Ṭāhir Fannīš tiene ahora interés en que Chiappe reciba pronto la respuesta de Ibn ᶜUṯmān para que pueda regresar a Marruecos cuanto antes, ya que pueden reclamar su presencia otros asuntos (34).

En la misma fecha escribe el cónsul de Portugal en Tánger, de parte de al-Ṭāhir Fannīš, a Juan Manuel González Salmón, acerca de la carta que debía llevar para él Francesco Chiappe y que éste afirma rotundamente no haber recibido. El gobernador de Tánger, ante las manifestaciones de Chiappe, queda convencido de que la carta no llegó a escribirse, a pesar de haber ordenado a Giacomo Girolamo Chiappe que lo hiciera. La omisión del cónsul de Venecia está justificada por las ocupaciones que pesaron sobre él para preparar el viaje de su hermano Francesco a Cádiz y el suyo propio a Tetuán, acompañando al embajador de Venecia, habiéndose puesto en camino pocas horas después de haber embarcado Francesco Chiappe.

El gobernador se disculpa por su confusión y ruega a Salmón que realice todos los esfuerzos posibles para que se logre la apetecida reconciliación (35).

También escribe a Salmón por las mismas fechas Giacomo Girolamo Chiappe, acusándole recibo de varias cartas. Entre los diversos asuntos

(33) La carta de Salmón al cónsul de Portugal en Tánger figura en el apéndice documental con el núm. 15.

(34) Esta carta de al-Ṭāhir Fannīš a Joaquín de Fonsdeviela, del 27 de Noviembre de 1791, figura en A.H.N., Estado, leg. 4326.

(35) Esta carta de Jorge Pedro Collasso a Juan Manuel González Salmón figura en el apéndice documental con el núm. 16.

tratados por el cónsul de Venecia en Tánger, figura el de su agradecimiento por las atenciones que su hermano Francesco ha recibido de Salmón. Pero se lamenta de que Salmón haya dicho a al-Ṭāhir Fannīš que Francesco Chiappe no le había llevado ninguna carta suya. En este caso la culpa no era de Francesco, sino del mismo Giacomo Girolamo, y tuvo su origen en la confusión producida por la rápida marcha de los dos hermanos el mismo día (36).

El 2 de Diciembre contesta Joaquín de Fonsdeviela al gobernador de Tánger y a Giacomo Girolamo Chiappe, indicándoles las dificultades que para la negociación de la paz ofrece la equívoca actitud de Mawlāy al-Yazīd (37). A estas dificultades viene a sumarse el hecho de haber sido sacrificados en Tetuán cuatro prisioneros españoles, seguido poco después por el asesinato del intérprete Juan de Barcelar y Mendoza en el Campo de Ceuta (38). Todo ello trae como consecuencia la ruptura de toda clase de negociación y la orden de que Francesco Chiappe regrese a Marruecos, pues su permanencia en Cádiz es completamente inútil. Así lo hace saber Joaquín de Fonsdeviela a al-Ṭāhir Fannīš y a Giacomo Girolamo Chiappe en sendas cartas, de que es portador el propio Francesco Chiappe (39).

Así, pues, la misión de Francesco Chiappe, que tenía por objeto entablar negociaciones para que se pudiera lograr el restablecimiento de la paz entre España y Marruecos, se ve condenada al fracaso más completo. Se inicia bajo los peores auspicios, pues se ve obligado a guardar una larga cuarentena cuando esperaba que se le recibiría en Cádiz inmediatamente. Sus propósitos de marchar a Madrid para entrevistarse con Ibn ᶜUṯmān se ven frustrados porque Fonsdeviela necesita la previa autoriza-

(36) Esta carta de Giacomo Girolamo Chiappe a Juan Manuel González Salmón se conserva en A.H.N., Estado, leg. 4324.

(37) Estas dos cartas figuran en A.H.N., Estado, leg. 4326.

(38) En la correspondencia de Luis de Urbina, comandante general de Ceuta, con el conde de Floridablanca figura una carta del 12 de Noviembre de 1791 en la que Urbina comunica : « Dícese que el Rey [Mawlāy al-Yazīd], luego que supo la salida ejecutada el día 31 de Octubre, se enfureció... tomando la alevosa venganza de entregar a la ira del pueblo los dos marineros de esta plaza y otro español, todos tres prisioneros, que estaban en Tetuán... » (A.H.N., Estado, leg. 4326).

El cuarto español sacrificado era un soldado que los marroquíes hallaron escondido después de la última salida de Ceuta, efectuada el 31 de Octubre. Cf. Carta de Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca, núm. 130, del 15 de Noviembre de 1791, y documentos anexos, en A.H.N., Estado, legs. 4324 y 4325.

(39) La carta de Fonsdeviela a al-Ṭāhir Fannīš figura en el apéndice documental con el núm. 17 y la dirigida a Giacomo Girolamo Chiappe, con el núm. 18.

ción del conde de Floridablanca, autorización que es denegada, considerándose suficiente que Chiappe exponga ante Fonsdeviela el objeto de su misión, que el gobernador de Cádiz se encargará de comunicar a Madrid. Considerando Chiappe que esto se sale de su misión, pide instrucciones a Marruecos. En virtud de estas instrucciones entrega a Fonsdeviela el pliego que llevaba para Ibn ʿUṯmān y permanece en Cádiz, esperando la respuesta. Rota toda posibilidad de negociación por la actitud de Mawlāy al-Yazīd al sacrificar en Tetuán a cuatro prisioneros españoles y por el asesinato del intérprete Barcelar en Ceuta, Francesco Chiappe regresa a Marruecos sin haber podido realizar ninguna gestión conducente al restablecimiento de la paz. Hay que convenir, sin embargo, en que las circunstancias que concurrieron difícilmente podían haber desembocado en otro resultado más favorable.

Poco después enviaría España una expedición de ayuda a Mawlāy Hišām, sublevado contra su hermano Mawlāy al-Yazīd, librándose a mediados de Febrero de 1792 una batalla entre las tropas de los dos hermanos, cerca de Marrākuš. En esa batalla fue herido Mawlāy al-Yazīd, quien murió dos días después a consecuencia de las heridas recibidas.

Mariano ARRIBAS PALAU.

APÉNDICE DOCUMENTAL

Núm. 1 (a)

Francesco Chiappe a Juan Manuel González Salmón
Bahía de Cádiz, 9 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4324)

Ill*ustrissi*mo Sig*nore* *e* P*ad*rone Col*endissi*mo

La comissione di cui mi à onorato S. M. M. per la rispetabil Corte di Madrid, la hò asettata con sodisfazione, e più ancora sotto la speranza che l' amicizia e valida protezione di V.S. Ill*ustrissi*ma mi gioverà molto in questa ocasione, se sarà impiegata a mio favore, è sono partito de Tanger fisso nell' Idea di non dare verun passo senza il dilei consiglio e

racomandazione. Ho molto a dire a V.S. Ill*ustrissi*ma, e non l' ho ezeguito prima d' ora per iscritto perche mi lusingavo d' una pronta prattica, e veramente hè doloroso ad uno che viene per affari del Real Servizio, quando fù data pronta intrata a due Barchi che vensero pochi giorni prima di me; nè aurò pacenza. Le dirò però che sarebbe un' ingiustizia se non venisse permesso al povero Patrone che mi portò di vendere le dilui Galine che aveva già abordo per Gibilterra quando fù arestato dal Governo di Tanger per portami ; perciò stimerò che partecipi quanto sopra al S*igno*r Governatore.

Tanto il mio Fratello Console Veneto, che io ci siamo sempre impiegati con vero piacere a favore dei affari della Spagna, e ne siamo stati tanto invidiati che la gran parte del Popolo di Tanger ci chiamava partitari dei Spagnoli, e nel tempo che vennero le Bombarde, dicevano che meritavamo Ci fosse levata la Vita, e molti Cristiani ne temerono per non esservi governo in quel tempo. Il Console Inglese fù il p*ri*mo a divolgare simili vocci, e dìsse alli altri Consoli che alli Fenis e Chiappe partitari dei Spagnoli le sarà dato un castigo. Serva a V.S. Ill*ustrissi*ma, che Mulai Ali e stato levato dal Campo di Ceuta p*er* haver conosciuto S. M. M. d' esser stata ingannata dal medemmo perche essendo d' altro partito non scriveva la Verità, ed ora nel Campo Su*det*to vi hè sii Abdelaziz Fennis — La prego de miei rispetti alla Sig*no*ra sua sposa e mi creda pieno del profondo rispetto col quale passo all' onor di prottestarmi —

Di V.S. Ill*ustrissi*ma

Umil*issi*mo Devot*issi*mo *e* Obblig*atissi*mo Serv*ito*re

Nella Badia di Cadice — Franc*es*co Chiappe

9 *Otto*bre 1791.

Al pie : Ill*ustrissi*mo S*igno*re Don Joan M*anu*el Salmon, Cavagliere dell' Ordine Di Don Carlos III e suo Console Gen*era*le nell' Imperio di Marocco,

Al presente in Cadice —

Núm. 1 (b)

(A.H.N., Estado, leg. 4325)

Ilmo. Señor

La comisión con la que me ha honrado S.M.M. para la respetable Corte de Madrid, la he aceptado con satisfacción y más bajo la esperanza de que la amistad y válida protección de V.S. me ayudará mucho en esta ocasión si se servirá emplearla a mi favor, habiendo salido de Tánger con la idea fija de no dar paso alguno sin su consejo y recomendación. Tengo mucho que decir a V.S. y no lo he hecho antes por escrito, porque me lisonjeaba de una pronta entrada. Y verdaderamente es dolorosa la detención a uno que viene por asuntos del Real Servicio, cuando se ha dado entrada pronta a dos barcos que vinieron pocos días antes. Tendré paciencia, pero le diré que sería injusticia si no se permitiese al pobre patrón que me ha conducido vender sus gallinas que tenía a bordo para Gibraltar, cuando fue embargado por el gobierno de Tánger para traerme. Así estimaré se sirva participar todo esto al señor gobernador.

Así mi hermano el cónsul de Venecia que yo nos hemos siempre empleado con verdadero placer a favor de los asuntos de España, y por esto hemos sido tan envidiados, que la mayor parte del pueblo de Tánger nos llamaba partidarios de los españoles y, cuando fueron allá las bombardas, decían que merecíamos nos quitasen la vida, y muchos cristianos esto temían, porque entonces no había gobierno.

El cónsul inglés fue el primero que divulgó semejantes voces, y decía a los otros cónsules que a los Fenis y a los Chiappe, partidarios de los españoles, sería dado un castigo. Sirva a V.S. que Muley Alí ha sido removido del Campo de Ceuta por haber conocido S.M.M. era engañado por el mismo, porque siendo de otro partido no escribía la verdad, y ahora está en dicho Campo Sid Abdelasis Fenix. — Le suplico dé mis obsequios a su señora esposa y créame lleno del profundo respeto con el que tengo el honor de protestarme,

de V.S.
Muy humilde y obligado servidor
Francisco Chiappe
[Rubricado]

En la Bahía de Cádiz a 9 de Septiembre de 1791.

Al pie : Ilmo. Señor Don Juan Manuel Salmón, caballero de la Orden de Carlos Tercero, y su cónsul general en el imperio de Marruecos, actualmente residente en Cádiz.

Núm. 2 (a)

Francesco Chiappe a Juan Manuel González Salmón
Bahía de Cádiz, 9 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4324)

Ill*ustriss*imo Sig*no*re *e* P*ad*rone Col*endiss*imo

Il Governatore di Tanger Sy Taar Fennis, mi hà incaricato di dare molti saluti a V.S. Ill*ustriss*ima, e di dirle che Egli in virtù di quella buona amistà e confidenza che V.S. Ill*ustriss*ima le hà dimostrata nel tempo di Effendi e di B*e*n Abdelmelech preferendo li dilui consiglii e pareri, non dimenticherà giammai la dilei amistà, e le dice che in ora si he posto nell' impegno di giovare in tutto quanto possa li affari della Spagna verso del dilui Sovrano, che perciò spera dalla buona amistà di V.S. Ill*ustriss*ima che non l' abandonerà nella difinizione della Pace, perchè si he gettato alla cieca nel fuoco senza altro interesse, ma colla sola mira di far bene, e che non permetta se ne ridino li Emoli, e particolarmente quelli che dicono che V.S. Ill*ustriss*ima impedisse l' acomodo della Pace.

Ho l' onore di essere colla più perfetta stima e rispetto

Di V.S. Ill*ustriss*ima

Umil*issi*mo *e* Devot*issi*mo Obblig*atiss*imo Serv*ito*re

Dalla Badia di Cadice Franc*e*sco Chiappe

9 *Otto*bre 1791

Al pie : Ill*ustriss*imo Sig*no*re Don Joan M*anu*el Salmon, Cavagliere dell' Ordine di Don Carlos III e suo Console Gen*era*le nell' Imperio di Marocco, al presente a Cadice —

Núm. 2 (b)

(A.H.N., Estado, leg. 4325)

Ilmo. Señor

El gobernador de Tánger, Sid Taher Fenix, me ha encargado en dar a V.S. muchos saludos de su parte y decirle que él, en virtud de aquella buena amistad y confianza que V.S. le ha demostrado en el tiempo del Effendi y de Ben Abdelmeleck, prefiriendo sus consejos y pareceres, nunca olvidará su amistad, y que ahora se ha puesto en el empeño de apoyar en todo cuanto pueda los asuntos de España para con su soberano, por lo que espera de la buena amistad de V.S. no le abandonará en la conclusión de la paz, porque se ha echado a ciegas en el fuego, sin otro interés más que la sola mira de hacer bien, y que no permita se rían los émulos, en particular aquéllos que dicen impide V.S. la composición de la paz.

Tengo el honor de ser con la más perfecta estimación y respeto, de V.S.

El más humilde y obligado servidor.
Francisco Chiappe

En la Bahía de Cádiz, a 9 de Septiembre de 1791.

Al pie : Ilmo. Señor Don Juan Manuel Salmón, caballero de la Orden de Carlos Tercero, y su cónsul general en el imperio de Marruecos, actualmente residente en Cádiz.

Núm. 3

Juan Manuel González Salmón a Francesco Chiappe
Cádiz, 12 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, legs. 4324 y 4325)

Copia

Muy Señor mío : El correo de ayer no me permitió dar acuse a las dos muy apreciables cartas de V.S. de 9 del corriente, que me entregaron antes de ayer, lo que hago ahora con el gusto que resulta de hablar con

un amigo como lo es V.S. y con la confianza de tal le digo que no debe resentirse por no haber sido admitido inmediatamente a plática, pues no ignora lo delicado del asunto, que no da margen a la menor condescendencia, mayormente hallándose estos señores del Juzgado de Sanidad con órdenes recientes para que tengan la más exacta observancia con todas las embarcaciones procedentes de la costa de Africa; y crea V.S. que si este caballero gobernador, a quien he hablado, pudiese disimular en algo, lo haría sin dilación, pues (prescindiendo de los respetos que V.S. merece y de los deseos que tiene S.E. de complacer a mi compadre y hermano de V.S. Don Gerónimo) (40) es naturalmente prosenso a obsequiar y atender a cualesquier sujeto.

Por lo que V.S. me dice que sobre todo se haría una injusticia al patrón de la escuna inglesa que lo conduce de Tánger, si no se le permitiese vender las gallinas que trae, le respondo con la ingenuidad que acostumbro que ignoro si el administrador de esta Real Aduana tendrá arbitrio para consentirlo, porque atendiendo al manifiesto de la declaración de guerra que se ha publicado, del cual hago a V.S. sabedor, está prohibida la introducción de todas las producciones de Marruecos y cortada totalmente la comunicación y comercio entre estos y aquellos dominios, por lo que, en caso de no permitirlo, nunca se le puede dar el nombre de injusticia, sino el de la precisa observancia de lo que manda la superioridad, como es justo se haga; pero no es asunto del día, mientras no se habilite por Sanidad al citado buque, y entonces veremos lo que se podrá hacer a favor del patrón.

Por lo demás que V.S. me dice relativo a la comisión que trae para la Corte y que se halla con la idea de no dar paso alguno sin mi consejo y recomendación, como así mismo por lo que le ha encargado el gobernador de Tánger, Sid Taxer Fenix, me dijese de su parte, relativo también a la misma comisión en que dicho jefe moro está empeñado para su feliz éxito, aunque hace tiempo que la que yo tenía con Marruecos finalizó, sin embargo, me prestaré gustoso en cuanto me sea posible y las circunstancias lo permitan.

(40) El cónsul de Venecia en Tánger suele firmar sus cartas en la forma « G. GIROLAMO CHIAPPE ». Al traducir su nombre al castellano, se prescinde de la « G. » inicial, abreviatura de « Giacomo » (Jaime, Jacobo, Santiago; ant. Jácome), y se le designa como « Gerónimo » (traducción de « Girolamo ») Chiappe ».

Reciba V.S. afectuosas expresiones de Ignacia, que ha apreciado las suyas, vea si se le ofrece algo en que le pueda servir mi fino afecto, con el que ruego a Dios guarde la vida de V.S. muchos años. Cádiz, 12 de Octubre de 1791. — B.L.M. de V.S. su más afecto seguro servidor. — J[uan] G[onzález] S[almón]. — Sr. D. Francisco Chiappe.

Núm. 4

Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca
Cádiz, 14 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, legs. 4324 y 4325)

Nº 108

Excmo. Señor

Dirijo a V.E. copia de la respuesta que di antes de ayer a las dos cartas que me escribió el 9 Don Francisco Chiappe y remití a V.E. en la mía del 11, nº 101, por la que verá V.E. satisfago a este individuo el descontento que manifiesta por la cuarentena que se le ha impuesto, la injusticia que dice se le haría al patrón que lo conduce si no se le permitiese vender sus gallinas y a la insinuación que me hace acerca de venir con ánimo de no dar paso en su comisión sin mi dictamen, que son los tres puntos principales que abrazan sus dos dichas cartas, y si, cuando se habilite por Sanidad y nos veamos, me dice o confía algo que merezca la atención de V.E., tendré el honor de ponerlo en su superior noticia.

Dios Nuestro Señor guarde la importante vida de V.E. muchos y felices años. Cádiz, 14 de Octubre de 1791.

Excmo. Señor
Juan González Salmón [Rubricado]

Al pie : Excmo. Señor Conde de Floridablanca.

Núm. 5

Joaquín de Fonsdeviela a Giacomo Girolamo Chiappe
Cádiz, 24 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)

Copia de la respuesta a Don Gerónimo Chiappe.

Muy Señor mío : Respondo a dos cartas de Vm., que recibí a un tiempo, sus fechas : 30 del pasado y 8 del corriente; no habiéndolo ejecutado más pronto esperando el arribo del señor su hermano Don Francisco, que se verificó en 7 de este mes, habiendo tenido yo el sentimiento de que no pudiese venir desde luego a tierra en consecuencia de órdenes superiores para que hagan cuarentena todas las embarcaciones procedentes de cualquiera parte del Africa, pero se arbitró todo lo posible, dispensándole algunos días, y tuve por fin el gusto de verlo hace 6 días; y por último hoy he recibido por la vía de Gibraltar otras 2 de Vm. de 17 y 19 del mismo presente mes.

Me he enterado de cuanto Vm. me manifiesta, sobre cuyos particulares no entraré en materia por dos razones : la primera, porque no tengo que añadir a lo que dije a Vm. en mis tres últimas, reducido a que el rey mi amo se prestará dificilmente a entrar en nuevo tratado, por los repetidos ejemplares que tiene de la falta de consecuencia en S. M. M., pero que, no obstante, si antes de todo se explica sobre indemnizar los gastos que ha ocasionado sitiando por dos veces y amenazando siempre contra la plaza de Ceuta, a la cual y demás conocidas por presidios menores no tiene derecho, después que pertenecen por muy antigua posesión a la España, y propone al mismo tiempo la garantía de alguna potencia de Europa, será probable que S.M.C. ceda y dé oídos para los artículos de paz en términos correspondientes al decoro de su respetable soberanía, pues bien ve Vm. que, aun cuando se verifique la demolición de todas las obras de ataque que ha construído contra Ceuta, el retiro de la Artillería, tropas, etc. que hay en aquel Campo, nunca podrá considerarse este paso sino como un nuevo desengaño y escarmiento que por sí mismo ha tocado en su mal premeditada e imposible empresa. La segunda, porque, no habiéndome manifestado el Sr. Don Francisco cuál sea su comi-

sión, sus poderes, ni otra cosa alguna, sino que todo lo trae reservado para pasar a la Corte, abocándose antes con Ben Otman, nada tengo que hacer en el particular, más que permitir su marcha cuando el rey mi señor me lo mande por medio del Excmo. señor conde de Floridablanca, a quien di cuenta de su llegada en el mismo día 7 que entró en esta Bahía, y no obstante su silencio me he explicado en el particular con la ingenuidad que acostumbro, como no dudo se lo comunicará a Vm., por efecto de la estimación que hago de su persona y de los deseos que Vm. me ha manifestado de concurrir con éste y con el gobernador Fennix para la tranquilidad, siendo iguales los míos, de que he dado las más constantes pruebas.

Ofrezco a Vm. siempre mi propensión a servirle y ruego a Dios le guarde muchos años. Cádiz, 24 de Octubre de 1791.
Sr. D. Gerónimo Chiappe.

[Rubricado]

Núm. 6

Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca
Cádiz, 25 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, legs. 4324 y 4325)
Nº 116

Excmo. Señor

Consecuente a lo que tuve el honor de escribir a V.E. en una de mis cartas de 14 del corriente, nº 108, relativas a Don Francisco Chiappe, añado ahora que, con la idea de sacar algunas noticias que nos pudieran interesar, le llevé por un par de días a Chiclana para ver como se explicaba; pero en substancia usa el propio lenguaje que han traído los arraeces Ibrain Luveres y Jansaly (41), esto es, que S.M.M. se halla convencido de los engaños del cónsul inglés; que cuanto ha hecho el soberano

(41) Del viaje de Ibrāhīm Lubārīs me he ocupado en mi artículo titulado *El viaje a España del arráez Ibrāhīm Lubārīs en 1791*, publicado en la revista « Tamuda », VI (1958), sem. I, págs. 7-26. Al viaje del arráez Muḥammad al-Ḥanṣālī hago alusión en mi artículo *Nuevos datos sobre moros en la Alhambra en el siglo* XVIII, publicado en los « Archivos del Instituto de Estudios Africanos », año VII, núm. 29, Madrid, Junio de 1954, págs. 22-24.

contra la España ha sido por sugestiones del expresado cónsul; que en el día no piensa más que en la paz; que la desea de veras y que se hará con más ventaja que en tiempo del difunto rey su padre, como se experimentará si la España se allana a que al regreso de Ben Othoman a la Corte de Marruecos (que cree Chiappe se verifique esto a su vuelta) lo acompañe un embajador o enviado nuestro con el dinero y regalos.

También me ha dicho el deplorable estado en que se halla aquel reino, por los disturbios interiores y miserable situación de S.M.M. por la suma falta de dinero, en términos que la tropa de los negros manifiesta abiertamente su descontento; pero nada me ha insinuado de los príncipes Abdrajaman, Ichem, Salema, ni otro alguno, y cuidadosamente no le he preguntado yo tampoco.

Así mismo dice que el rey de Marruecos está en la inteligencia de que se le entregarán los tres presidios menores, y de todo he enterado a este gobernador, excepto esto de los presidios, que se me pasó, pero de todas maneras se comprende que las intenciones de S.M.M. son ahora las mismas que a los principios, sino que quiere y se ve en la precisión de disimular.

Dios Nuestro Señor guarde la importante vida de V.E. muchos y felices años. Cádiz, 25 de Octubre de 1791.

Excmo. Señor
Juan González Salmón [Rubricado]

Al pie : Excmo. Señor Conde de Floridablanca

Núm. 7

Francesco Chiappe a Joaquín de Fonsdeviela
Cádiz, 28 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)

Eccel*lentissi*mo Signore

Sopra la comunicazione da V.E[a]. verbalmente fattami del pieno potere datole da S.M. Cattolica di trattar meco sopra li assunti della commissione conferitami da S.M. di Marocco, por lo chè crede inutile la mia

andata a Madrid, devo prevenire rispettosamente consistere el presente mio incarico nel comando datomi di portare io stesso a Madrid un Piego dalla medesima Maestà sua fattomi tenere per il suo Ambasciatore Ben-Otman, farne con lui l' apertura, e consegnare le lettere che inchiude. Ed oltra a ciò, verbalmente informare S.M. Cattolica ò il suo Ministro delle vere intenzioni di S.M. di Marocco, e di quanto desidera la Pace e la buona armonia, e togliere ogni ombra di sospetto. Hò parimente comissione di rendere informato il suddetto Ambasciatore Ben Otmen di qualche cosa d'importanza. Tali essendo li precisi miei ordini, V.E. ben può comprendere non essere in mio arbitrio il prendere Altra direzione, e non potere a meno di ripetere la sollecitudine della mia andata, senza la quale mi è indispensabile dar parte a S.M. di Marocco acciò mi dia quali altri ordini fossero di suo piacimento.

Hò l' onore di prottestarmi con vera stima —
Di V.E.

Cadice, 28 *Otto*bre 1791

Umil*issi*mo Devot*issi*mo Obblig*atissi*mo Serv*ito*re
Fran*ce*sco Chiappe

Al pie de la primera página : Eccel*lentissi*mo Sig*no*re D*o*n Joaquin Fons de Viela, Te*nen*te Gen*era*le de la R*e*al Armata, di Pulitico e Militare, e Governatore di Cadice, *etc. etc. etc.*

Núm. 8

Joaquín de Fonsdeviela al conde de Floridablanca
Cádiz, 28 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)

Excmo. Señor

Cumpliendo con lo que se sirve V.E. de prevenirme con fecha de 21 del corriente, enteré a Don Francisco Chiappe de que S.M. se había dignado de autorizarme para oirle y enterarme de las proposiciones del rey de Marruecos, sin necesidad de que pasase a la Corte mientras que

S.M. no mandase otra cosa, en el concepto de que daría cuenta a V.E. de cuanto indicase y que para obviar equivocaciones sería lo más conducente lo pusiese por escrito.

Respondió que su comisión era precisamente para la Corte, a donde debía pasar para hablar primero con Ben-Otman y seguidamente a S.M., por medio de V.E., y, habiéndole yo contestado que no podía permitir su marcha y que pusiese por escrito lo que gustase concerniente a lo que acababa de manifestarle, me ha traído este mediodía el papel que original dirijo a V.E. para que en su vista se sirva resolver y ordenarme lo que sea más del servicio del rey; y, como no se conformó en este punto con la precitada Real Orden, nada le insinué sobre la relativa para costearle el gasto durante su permanencia en esta plaza, para lo cual siempre se está a tiempo, y, pensando que ha de ser de su cuenta, se mantendrá en la posada [en] que ahora está alojado, sin otro dispendio que el de su persona y un criado.

D. Juan González Salmón comunica a V.E. noticias importantes y sólo añadiré que, desde que no pudo quedar duda en que el rey de Marruecos volvía segunda vez contra Ceuta, siendo públicos los preparativos y disposiciones que daba para esta expedición, insistiendo al mismo tiempo Thahar Fennix y Chiappe en persuadir a lo contrario, dudé de su buena fe y creí fingidos sus oficios, y fue la causa por que les retardé mis contestaciones por espacio de cuasi dos meses, no obstante que entonces, y ahora también, entiendo que su mayor ahinco es ser los mediadores para la paz, como se lo tengo a V.E. manifestado, llevados de su mismo interés.

Diciendo ayer en conversación a D. Francisco Chiappe que no podía negar la justa desconfianza con que serían oídas las proposiciones del rey de Marruecos, por el resultado de las anteriores, respondió que ahora conocía le habían engañado los que le incitaron a la guerra y que el estado de revolución en que se hallaba el reino le precisaba a desear la paz. Y creo oportuno informar a V.E. que, tanto por escrito como de palabra, jamás me he explicado en este último punto, y aun ayer hice como que no lo entendía, por parecerme conviene no se persuadan a que la firmeza con que se les habla se apoya en los cuidados interiores de

aquel reino, sino en el poder y grandeza del rey y en la poca confianza que se debe tener en el de Marruecos.

Es cuanto he creído deber poner en consideración de V.E., cuya vida guarde Dios los dilatados años que deseo. Cádiz, 28 de Octubre de 1791. — Excmo. Señor. — Joaquín de Fonsdeviela. — [Rubricado]

Núm. 9

Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca
Cádiz, 28 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, legs. 4324 y 4325)

Nº 121

Excmo. Señor

En vista de la facultad con que autoriza el rey nuestro señor al gobernador de esta ciudad, de que V.E. se digna prevenirme, para que escuche a Don Francisco Chiappe sobre la comisión que trae, sin que pase a esa Corte, me ha parecido oportuno instruir a dicho gobernador en alguno de los avisos que me participa Dris (42), para lo que puedan conducir a su inteligencia con respecto a las explicaciones que tenga aquí Chiappe; y lo he hecho con solos los que son inconexos a los otros asuntos reservados que maneja el referido alcaide, bien que por el mismo gobernador sabrá V.E. la respuesta que ha dado Chiappe luego que le hizo saber la resolución de S.M. acerca de su comisión, posterior a lo cual vino a verme para decirme que carecía de facultades para tratar en ésta, ni en realidad tenía sobre qué, pues las órdenes del rey de Marruecos no se extienden a más que a entregar en mano propia de Ben-Othoman los pliegos que conduce y, después de enterado éste de su contenido, procurar, de acuerdo entre los dos, persuadir e inclinar a esa

(42) El alcaide Dris es un renegado procedente de los Países Bajos, que desempeñaba junto a Mawlāy Muḥammad b.ᶜAbd Allāh las funciones de secretario para las relaciones con diversos países europeos. Cf. David TORRA FERRER, *La amistad entre Mawlāy Muḥammad y Carlos III, según González Salmón*, en « Tamuda » IV (1956), sem. II, pág. 222.

Corte para que se acomoden las desavenencias y vuelva a la de Marruecos Ben-Othoman, acompañado de un embajador que se envíe por nuestra parte, mediante lo cual me ha asegurado que se halla en la necesidad de escribir a S.M.M. para que, enterado de la citada resolución, le comunique las instrucciones correspondientes para su manejo.

Quedo persuadido en que cada vez se confirma más cuanto tuve el honor de comunicar a V.E. en mi carta del correo anterior, nº 116, pues, combinado con las noticias que escribe ahora Dris; con haber mandado aquel soberano a Taxer Fennix sus firmas en blanco para que en Tánger se extendiesen las mismas cartas que trae Chiappe; con que éste ni su hermano Don Gerónimo jamás nos han prevenido de las malas intenciones o ideas con que dicho monarca ha procurado engañarnos, antes por el contrario, sin detenerse en las evidentes pruebas que se oponían a sus lisonjeras expresiones, siempre han sido y son los mayores apologistas de su conducta, y últimamente con tan repetidos antecedentes que tenemos para desconfiar de sus propuestas, inconstancia y declarados deseos de sacar a toda costa el partido más ventajoso que pueda, me parece no puede darse medio más seguro ni mejor para que queden frustradas, como hasta aquí, las paliadas intenciones de aquel monarca, que el adoptado por la sabia política de V.E., que se ha servido participarme en su carta de 20 de Septiembre pasado, mediante a que, sobre las utilidades de que es susceptible, envuelve la de hacer ver a los moros que no nos negamos absolutamente a escuchar proposiciones de paz, se desimpresionarán del entusiasmo de que la deseamos a toda costa; conocerán de que no es árbitro su soberano para hacerla cuando, como y en los términos que le acomode; que estamos muy distantes de comprarla, entregándole las sumas y demás de que se lisonjea, y sobre todo nos ponemos en disposición de que no pueda conseguir engañarnos ni alucinarnos con hacer retirar del Campo de Ceuta los aprestos y municiones, almacenándolas en Tetuán. No es ésta la prueba convincente de que camina con buena fe, porque aquel depósito, a tanta inmediación del objeto para que se juntaron y en parte donde no pueden tener otro uso que el de atacar a Ceuta luego que se encuentre en oportunidad favorable para ejecutarlo, sin los considerables estorbos y cuidados que en la actualidad le cercan, son verdaderamente los que le precisan a poner en salvo la Artillería y

demás municiones, evitando el que se la destruyamos en el Serrallo o mantener un pie de ejército para su custodia.

Todo lo cual tengo el honor de insinuar a V.E. por lo que pudiere conducir a su superior inteligencia.

Dios Nuestro Señor guarde la importante vida de V.E. muchos y felices años. Cádiz, 28 de Octubre de 1791.

Excmo. Señor
Juan González Salmón [Rubricado]

Al pie : Excmo. Señor Conde de Floridablanca.

Núm. 10

Jorge Pedro Collasso, por encargo de al-Ṭāhir Fannīš,
a Joaquín de Fonsdeviela

Tánger, 31 de Octubre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)

Excmo. Señor

El gobernador Sid Hagi Thaher Fenix me ha incumbido de contestar a la carta que V.E. ha tenido a bien de escribirle, fecha 24 del que expira, diciendo aprecia mucho las atentas expresiones con que V.E. acostumbra siempre tratarle y que desea de su parte tener ocasiones en que muestre su gratitud.

Con admiración ha visto cuanto V.E. escribe sobre D. Francisco Chiappe decir que su comisión era directamente a Madrid; si no se le han determinado las instrucciones que ha recibido aquí, verá por ellas que debía presentarse a V.E. y decir individualmente cuál ésta era, para que, inteligenciado V.E. en todo, siguinse el dictamen que fuese servido darle; y aunque este primer paso no ha sido conforme a las precisas órdenes de S.M.M., con todo aguarda de la bondad de V.E. se servirá disimularlo, tomando otra vez a su cargo estos asuntos, que según la

voluntad del soberano deben correr aquí por su mano y en esa por la de V.E. para presentarlos a la Corte.

Piensa que V.E. ya habrá recibido aviso de Ceuta de que S.M.M., para dar una prueba evidente de sus sinceras intenciones, ha mandado retirar todo cuanto se hallaba en aquel sitio, que podía ser ocasión de alguna mal interpretada desconfianza; no duda que este paso logrará la satisfacción de V.E. y que será muy agradable a S.M.C. De su parte, la tiene muy completa en ver que el rey su amo sigue con las mismas eficaces intenciones de restablecer una paz sólida y gustosa para las dos Cortes.

Aprecio mucho esta ocasión para tenerla en ofrecer a V.E. los más sinceros obsequios de mi voluntad, con la que quedo a las órdenes de V.E., que Dios guarde muchos años. Tánger, 31 de Octubre de 1791. — Excmo. Señor. — B.L.M. de V.E. su más atento seguro servidor. — Jorge P. Collasso. — Excmo. Señor D. Joaquín de Fonsdeviela. — [Rubricado]

Núm. 11

Al-Ṭāhir b.ʿAbd al-Ḥaqq Fannīš a Joaquín de Fonsdeviela
Tánger, 1 de Noviembre de 1791

(A.H.N.. Estado, leg. 4326)

Excmo. Señor

Con fecha de ayer ha contestado de mi parte a la carta de V.E. fecha 24 del pasado el cónsul de Portugal, Jorge Pedro Collasso, manifestando serme sensible no haber D. Francisco Chiappe comunicado a V.E. las insinuaciones que le he advertido en ésta antes de su partida, para que V.E., bien instruído del estado actual de los asuntos y disposiciones de amistad del rey mi amo con S.M.C., se sirviese proteger su expedición para Madrid, a entregar los pliegos en manos de Sid Ben Otman, según las órdenes que ha recibido por mi mano del rey mi amo; pero acabando de recibir en este momento carta del mismo Chiappe, fecha 28, no me es menos sensible saber que dicha expedición se hallaba aún dete-

nida en esa después de 21 días, cuando el deseo del rey mi amo es de que pasase cuanto antes a su destino. Me dice haber venido orden de la Corte para que entregue los pliegos en manos de V.E. y, aunque esto es salir de las órdenes que llevó, con todo, como en ésa deben pasar por mano de V.E. todos los asuntos y las evidentes pruebas de sinceras intenciones, celo que he reconocido siempre en V.E., con gusto le ordeno los entregue para adelantar cuanto sea posible el feliz objeto de una negociación que resultará en beneficio de las dos partes. Esta consideración me obliga a manifestar a V.E. particularmente mi sentimiento, que habiendo ido de aquí pocos días antes el cirujano y después el embajador sueco, no se les diese cuarentena a éstos y sólo a dicho Chiappe, que va expedido por el rey mi amo a una comisión así interesante, se le haya hecho ese destravío y aun mismo de que no siga adelante. En estas circunstancias debo hacer presente a V.E. que, por respeto al rey mi amo, que desea pase a Madrid, atención a mí, a su hermano el cónsul de Venecia, que se aguarda aquí hoy de Tetuán con su embajador, que ha trabajado con la mayor eficacia desde su principio en todos los empeños que se han ofrecido de la nación española, y al mismo D. Francisco, que ha servido con honor y estimación del rey padre y de la de mi amo, pienso serán de bastante peso para que V.E. benignamente ponga de su parte cuantos medios sean dables para que dicho Chiappe pase a entregar en mano propia de Ben Otman los pliegos que por orden del rey mi amo ha recibido aquí. No dudo merecer a V.E. esta fineza y al mismo tiempo que me franquee ocasiones de complacer a V.E., que Dios guarde muchos años. Tánger, 1° de Noviembre de 1791. — De V.E. su más efectivo venerador. — Hagi Thaher Fenix. — Excmo. Señor D. Joaquín de Fonsdeviela.

[Rubricado]

Núm. 12

Juan Manuel González Salmón al conde de Floridablanca
Cádiz, 8 de Noviembre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4325)

Nº 129

Excmo. Señor

Por las dos adjuntas cartas que me escribe el cónsul de Portugal en Tánger, D. Jorge Pedro Collasso, la una confidencial, çon fecha 28 del anterior, y la otra como de oficio y a nombre del gobernador Taxer Fenix, de 31 del mismo, se actuará V.E. de cuanto dice relativo a la comisión que trae Don Francisco Chiappe, siendo su connato persuadir que no ha procedido este comisionado con arreglo a las órdenes o instrucciones que le comunicó Fenix, terminantes para que en primer lugar manifestase al gobernador de esta plaza la Comisión a que había sido destinado por aquel en nombre de S.M.M. Yo no defenderé que los Chiappes dejasen de tener sus miras particulares en procurar tratar la negociación directamente y desde luego con esa Corte; pero no me inclino a que Don Francisco rehusase explicarse sobre su encargo con este gobernador, si las instrucciones fuesen como supone aquél, mediante a que en ello no cabe equivocación ni olvido, señaladamente después que vino la orden para que este gobernador lo escuchara; y habiendo respondido que nada podía tratar aquí, me parece que se debe atribuir a solo pretexto de que se prevale Fenix para ponerse en buen lugar y disculparse con el rey su amo en caso que la negociación no salga como ellos se hayan prometido, y que sin duda recelarán ya de su buen éxito, en vista de que los principios han sido muy diversos de lo que se imaginaban, creyendo positivamente que apenas llegase aquí hubiera marchado en diligencia a esa Corte, a la manera que lo consiguieron los arraeces Luberes y Jansaly (según que también estaba consentido el mismo Don Francisco, como me lo ha dicho) imbuídos todos ellos en que por parte de la España no se desea otra cosa, y como prácticamente experimentan ahora lo contrario, no será extraño que, noticioso Fenix de ello, empiece a prepararse contra la furia de Muley Eliacit, culpando a Chiappe, como ha principiado, e intentando en cualquier caso quedar a cubierto, aun a costa de desconceptuar al referido, a mi parecer con poca razón, mediante a que Collasso en su

carta confidencial supone que el citado comisionado traía la orden de presentarse a nuestra Corte supone avistándose antes con Ben Othoman, como era consiguiente a venir los pliegos dirigidos a él, y que ambos cooperasen de acuerdo a las negociaciones.

La carta que Fenix dice dirigió con el expresado Don Francisco y de que ha extrañado no haber tenido respuesta al regreso de la escuna que lo trajo, no la he recibido, pues éste no me entregó más que una de su hermano Don Gerónimo y las dos que él mismo me escribió desde a bordo, cuando estaba en cuarentena, de que V.E. tiene noticia; y luego que lo vea le preguntaré sobre la que cita ahora aquel gobernador, a quien responderé a consecuencia de lo que me diga Chiappe, por el mismo conducto de Collasso. — Dios, etc. Cádiz, 8 de Noviembre de 1791.

Núm. 13

Joaquín de Fonsdeviela a al-Ṭāhir b. ᶜAbd al-Ḥaqq Fannīš
Cádiz, 15 de Noviembre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)
Nº 2

Excmo. Señor

Muy Señor mío : Respondo a una carta de V.E. de 1° del corriente, que recibí por Gibraltar, con igual estimación a la que hago y haré simpre de su persona y, si D. Francisco Chiappe me entrega los pliegos que ha traído, según dice V.E. se lo ordena, la remitiré al Excmo. señor conde de Floridablanca sin el menor retardo, y me sería muy plausible que este primer paso de parte de S.M.M. produjese el objeto que V.E. desea para la reconciliación, aplacando el justo enojo del rey mi amo por las razones que en otras cartas he manifestado a V.E. y su recto juicio ha de conocer.

D. Francisco Chiappe no ha informado a V.E., en punto a la cuarentena, con la exactitud que corresponde y según los hechos que le constan : cuando llegó a este puerto, había en él otras cuatro embarcaciones en igual cuarentena, procedentes de las regencias de Argel y de Túnez,

y de Mogodor, de las cuales una constaba ya 14 días, procediéndose en esto por la Junta de Sanidad de esta plaza, en virtud de órdenes de la Corte, con la puntualidad correspondiente, según se observa en toda Europa en asunto tan importante como la salud pública, y, si cuando vinieron el cirujano y el embajador sueco hubieran gobernado las mismas órdenes, se habrían sujetado a ellas, siendo éste un punto en que no hay excepción de personas. Así se lo escribí contestando a una carta que me envió desde su bordo, se lo repetí de palabra y el mismo lo vio, siendo más de admirar se explique sentido, cuando por consideración a su persona se le dispensaron cuatro días de cuarentena, respecto a la que hicieron los otros buques.

Desde que bajó a tierra, ha encontrado en mí toda atención : le ofrecí mi casa y mesa y cuantos servicios pudiese franquearle, teniendo muy presente el encargo con que viene, la recomendación de V.E. y el particular aprecio que hago de su persona y de la de su hermano D. Jerónimo.

En cuanto a su marcha a la Corte, nadie mejor que V.E. ha de conocer hallarme sin facultades para permitirlo sin orden precedente del rey mi amo. V.E., gobernador de Tánger, no permitirá pasar a la de S.M.M. a persona alguna sin licencia de éste, ni aun a los embajadores, no obstante su carácter, la noticia anticipada que se tiene de su ida y ser enviados por potencias con quienes se está en paz. Contemple, pues, V.E. cómo habré debido yo conducirme con D. Francisco Chiappe, estando S.M.C. en guerra declarada y activa con S.M.M.

El señor conde de Floridablanca me previno de orden del rey no hallaba por conveniente que D. Francisco Chiappe pasase a Madrid, que así se lo previniese, y que S.M. me autorizaba para oirle y enterarme de las proposiciones de S.M.M., de que daría cuenta; pero a esta proposición respondió aquél nuevamente negándose a tratar conmigo e insistiendo en pasar a la Corte, de que avisé al citado señor conde de Floridablanca, quien nuevamente repite, de orden del rey, lo que dejo referido, y también se lo previene a D. Francisco Chiappe, contestando a la representación que le dirigió; y he creído oportuno enterar a V.E. de estos particulares para que conozca la formalidad con que en todo procedo y que no hay arbitrio en mí para dispensar, al paso que siento no poder complacer a V.E. según mis deseos.

También recibí la carta que V.E. cita, de 31 del próximo mes pasado, escrita a su nombre por D. Jorge Collasso, cónsul de Portugal, a quien respondo remitiéndome en los asuntos de que trata a lo que expreso a V.E. en ésta.

Ofrezco a V.E. mis verdaderos constantes deseos de servirle y ruego a Dios le guarde muchos años. Cádiz, 15 de Noviembre de 1791. — Excmo. Señor Haggi Thahar Fennix, gobernador de Tánger.

[Rubricado]

Núm. 14

Joaquín de Fonsdeviela a Jorge Pedro Collasso
Cádiz, 15 de Noviembre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)
Nº 3

Muy Señor mío : Por la vía de Gibraltar recibí la carta de 31 del próximo mes pasado que me escribió Vm. en nombre de mi amigo Haggi Thahar Fennix y, habiendo recibido posteriormente otra de éste con la de 1° del corriente, le contesto a las dos en la adjunta, que ruego a Vm. le lea y entere literalmente de su contenido, pues observo que en todas las que me ha dirigido no entra en discurso respondiendo a lo que le digo y me hace recelar que no se impone en los asuntos.

Agradezco a Vm. las atentas expresiones que le merezco, deseo servirle y que Dios le guarde muchos años. Cádiz, 15 de Noviembre de 1791. — Sr. D. Jorge Collasso.

[Rubricado]

Núm. 15

Juan Manuel González Salmón a Jorge Pedro Collasso
Cádiz, 18 de Noviembre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4324)

Copia

Muy Señor mío : — He recibido la carta que en nombre del gobernador de esa plaza, Sid Taher Fenix, me escribe Vm. con fecha 31 del mes anterior, con motivo de haber reparado el expresado gobernador que la embarcación que trajo a Don Francisco Chiappe y volvió a ésa, no llevó respuesta mía a la que dice me escribió con el mismo Chiappe, por lo que Vm. se servirá informarle que no ha llegado a mis manos tal carta ni he recibido con la ocasión de Don Francisco más que una de su hermano Don Gerónimo, a la que he contestado, y, habiendo preguntado sobre esto a Don Francisco, me ha respondido no traía otra alguna.

Respecto a lo demás que trata la citada carta de Vm. acerca de la comisión que trae el mencionado Don Francisco y que ese gobernador cree no la habrá manifestado al de esta plaza por un efecto de equivocación, me parece que de ninguna manera se puede entender así, mediante a que desde el principio insinuó Chiappe que nada tenía que negociar ni tratar aquí, sino con Ben Otoman y la Corte directamente, tanto que, habiendo autorizado el rey mi amo a este caballero gobernador para que lo escuchase sin que pasase a Madrid, repitió lo mismo que antes, de suerte que con estos antecedentes no cabe trascuerdo ni equivocación ni alcanzo cómo trayendo órdenes para explicar su comisión al citado gobernador de esta plaza, no lo haya hecho y, según tengo entendido y en vista de lo dispuesto por acá, ha escrito Don Francisco a su hermano Don Gerónimo y al gobernadar Fenix sobre el particular, para que lo noticien a S.M.M. y a consecuencia se le envíen las instrucciones de lo que deberá hacer, lo que no conviene en nada con lo que Vm. me dice de parte de Fenix, a quien le podrá Vm. informar esto mismo para que no esté en otra distinta inteligencia y que, aunque yo me hallo separado enteramente de todos estos asuntos, sin embargo, contribuiré gustoso al feliz éxito de ellos, según lo permitan las circunstancias del día.

Dígale Vm. también que mi familia ha apreciado mucho sus expresiones, que le devuelven afectuosas, y que mi amistad para con él ahora y en todo tiempo será fina, pues sabe que soy amigo de mis amigos, y que se lo acreditaré siempre que se presente ocasión, y deseando muchas para complacer a Vm., quedo pidiendo a Dios guarde su vida muchos

años. Cádiz, 18 de Noviembre de 1791. — B.L.M. de Vm. su afecto seguro servidor. — Juan González Salmón. — Sr. D. Jorge Pedro Collasso.

[Rubricado]

Núm. 16

Jorge Pedro Collasso a Juan Manuel González Salmón
Tánger, 27 de Noviembre de 1791

(A.H.N., Estado, legs. 4324 y 4325)

Copia

Muy Señor mío : Ahora acabo de saber que se apronta ocasión para esa y que conteste de parte de este nuestro gobernador a cuanto V.S. me dice en su carta de 18 del corriente le comunique, lo que hago con la brevedad que promete el corto tiempo que me da.

Después de apreciar todas las atenciones que V.S. manifiesta tratarle en dicha carta, me dice quedar persuadido de que Don Francisco Chiappe no llevaba la carta que Don Gerónimo tenía orden de escribir a V.S.; éste, ocupadísimo no sólo con su salida y el embajador de su República para Tetuán, verificada pocas horas después de embarcado su hermano, y con la expedición de éste, no tiene presente si, habiendo escrito la copia, dejó de sacarla en limpio, que en sustancia contenía lo mismo que la del caballero Excmo. gobernador; pero lo positivo es que, si la hubiera llevado, la entregaría puntualmente. En esta consideración espera no tendrá V.S. a mal esta equivocación en que se ha estado hasta ahora, y así mismo, reconociendo siempre el particular celo y atención que V.S. ha manifestado por el feliz éxito de las negociaciones de paz entre los dos soberanos, confía de su amistad y ofrecimientos que, no obstante hallarse separado de estos asuntos, pondrá de su parte todos los buenos oficios que sean dables con el caballero excelentísimo señor gobernador y su Corte, para que lo ocurrido ni los malos influjos que producen los de Ceuta no sean causa que padezcan detrimento los asuntos, ni aún

mismo dicho Chiappe, quien a la verdad se hace acreedor no sólo por su natural mérito, pero por ser muy apasionados de los intereses de la España, como algunas veces lo he observado yo mismo.

Dicho gobernador hace de su parte los más atentos cumplimientos a mi señora Doña Ignacia, niños y su querido hermano, los que acompaño yo con la más fina voluntad de que Dios guarde a V.S. muchos años. Tánger, 27 de Noviembre de 1791.

B. L. M. de V. S.
su más afecto y atento servidor
Jorge Pedro Collasso
[Rubricado]

Al pie : Sr. D. Juan González Salmón.

Núm. 17

Joaquín de Fonsdeviela a al-Ṭāhir b. ʿAbd al-Ḥaqq Fannīš
Cádiz, 14 de Diciembre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)

Excmo. Señor

Muy Señor mío : Habiendo desempeñado su comisión D. Francisco Chiappe, reducida a traer un pliego para Ben Otmen, que le fue entregado, como él mismo lo avisó, ha tenido por conveniente el rey mi amo mandar que se retire a Marruecos, como lo ejecuta, siendo ya inútil su permanencia aquí después de las inhumanidades cometidas en Tetuán y en el Campo de Ceuta, sacrificando a cuatro españoles prisioneros y al intérprete, como a V.E. le consta.

D. Francisco Chiappe se ha conducido muy bien durante su permanencia en esta plaza; yo he celebrado conocerle; he deseado acreditárselo, y V.E. me hallará siempre pronto para servirle en todo cuanto quiera mandarme. Dios guarde a V.E. muchos años. Cádiz, 14 de Di-

ciembre de 1791. — Excmo. Señor Haggi Thahar Fennix, gobernador de Tánger.

[Rubricado]

Núm. 18

Joaquín de Fonsdeviela a Giacomo Girolamo Chiappe

Cádiz, 14 de Diciembre de 1791

(A.H.N., Estado, leg. 4326)

Muy Señor mío : El estado actual de las cosas, y singularmente después de los horrendos atentados sacrificando a cuatro prisioneros españoles en Tetuán y quitando traidoramente la vida del capitán Don Juan Barcelar, intérprete de la plaza de Ceuta, han movido el ánimo del rey mi amo a ordenarme por medio del Excmo. señor conde de Floridablanca insinúe al Sr. D. Francisco, hermano de Vm., se retire al reino de Marruecos, habiendo desempeñado su comisión de portador del pliego para Ben Otomen, a quien se entregó, como él mismo lo ha noticiado.

He tenido especial gusto en conocer al Sr. D. Francisco, quien ha experimentado mis deseos de complacerle, me han sido muy sensibles estos incidentes que tanto alejan la reconciliación y me persuado a que lo propio le sucede a Vm., a su hermano y a ese gobernador.

Deseo ocasiones en que acreditar la buena voluntad que le profeso y ruego a Dios le guarde muchos años. Cádiz, 14 de Diciembre de 1791. — Señor Don Gerónimo Chiappe.

[Rubricado]

LA GUERRE D'ABD EL KADER

OU LA RUINE DE LA NATIONALITE ALGERIENNE [1]

(1839-1847)

Généralement la guerre d'Abd el Kader, de 1839 à 1847, est présentée comme une entreprise homogène, conflit simple qui oppose celui que l'on reconnaît comme le « grand chef indigène » ou « le combattant de la foi » aux commandants français Valée et Bugeaud [2] ; se succèdent des affrontements héroïques et des opérations moins éclatantes qui rythment l'avancée des troupes françaises. Rares sont les historiens (Marcel Emerit [3] toutefois a noté qu'en 1845 la guerre prenait un caractère religieux plus net qu'en 1839), qui cherchent à appréhender la nature de cette guerre et surtout à en suivre les variations, car si la guerre est continue, elle n'est pas une, et ce qui est riche d'enseignement, les modifications de la lutte révèlent la condition algérienne en ces temps dramatiques. Pour nous, la guerre nous fait assister plus qu'à des destructions matérielles ou à des morts, à la ruine d'une œuvre de rassemblement politique et moral ; nous avons sous les yeux une nationalité qui se défait. Bugeaud [4] n'est-il pas plus lucide que les historiens qui l'ont célébré, quand il déclare : « Il faut

(1) Cet article fait suite à notre publication : « Abd el Kader ou la nationalité algérienne. Interprétation de la chute de la Régence d'Alger et des premières résistances à la conquête française (1830-1839) » à paraître dans la *Revue Historique*, 2e trimestre 1965. T. CCXXXIII.

(2) Cette présentation est en particulier le fait des manuels d'enseignement français qui simplifient l'exposé des historiens de la colonisation comme :

— A. Bernard, « L'Algérie », tome II de l' « Histoire des colonies françaises » de Hanotaux et Martineau, Paris, 1930.

ou — Général P. Azan, « Conquête et pacification de l'Algérie », Paris, 1931.

Les luttes apparaissent déjà plus complexes dans :

— C. Martin, « Histoire de l'Algérie française », Paris, 1963, et surtout dans : Colonel P. Azan, « L'Emir Abd el Kader. Du fanatisme musulman au patriotisme français », Paris, 1925 (mais le titre est révélateur).

(3) M. Emerit, « L'Algérie à l'époque d'Abd el Kader », Paris, 1951, p. 263.

(4) Cité par général P. Azan, « Par l'épée et par la charrue . — Ecrits et discours de Bugeaud », Paris, 1948, pp. 64 et 65.

que vous attaquiez le chef et la nationalité arabe dans leur source ; il faut que la nationalité soit renversée, que la puissance d'Abd el Kader soit détruite, ou vous ne ferez jamais rien en Afrique ». (Discours du 15 janvier 1840 à la Chambre des députés française). En suivant une nouvelle fois le cours de la guerre d'Abd el Kader, il sera peut-être possible d'éclairer la question controversée de la nationalité algérienne au XIX^{e} siècle ; si nous assistons à une désagrégation, il doit être plus facile de distinguer les composantes de la réalité algérienne des années 1839-47.

*
* *

I. Le point de départ : l'Etat d'Abd el Kader

Il n'est pas nécessaire d'exposer en détail les réalisations d'Abd el Kader jusqu'en 1839, mais ce qui importe c'est de dégager la signification de cette œuvre, esquissée entre 1834 et 1837 et assise plus solidement après le traité de la Tafna (mai 1837), en 1838-1839.

L'action d'Abd el Kader fut d'abord celle d'un rassembleur de terres ; l'unification territoriale donne la base de sa puissance politique : mise au pas des anciennes tribus maghzen de l'Oranais comme les Douaïr et les Smela (printemps 1837), entrée dans Tlemcen (juillet 1837), passage dans le Sud oranais et algérois (automne 1837), puis avancée en pays kabyle (fin 1837) et en 1838, campagne contre la forteresse et la grande seigneurie confrérique du sud : Aïn Mahdi, siège de la famille Tedjini ; Abd el Kader s'ouvre ainsi l'entrée du Sahara ; il revient ensuite assurer son autorité en Kabylie en l'été 1839. A l'automne 1839, l'œuvre unificatrice est accomplie, non pas dans toute l'Algérie actuelle, puisque le Sahara au-delà des chaînes méridionales et les régions les plus orientales de l'ancien beylik de Constantine ne connaissent la puissance de l'Emir que par raisonnance, mais un domaine cohérent est constitué. Le Général Azan, biographe d'Abd el Kader (5), reconnaît : « Dans leur ensemble les résultats des patients efforts d'Abd el Kader étaient magnifiques. L'unité de son Sultanat était à peu près obtenue, les deux tiers de l'Algérie obéissaient à ses

(5) P. Azan, « Abd el Kader », *op. cit.*, p. 120.

lois. Les Français étaient resserrés dans Oran, dans Alger, et dans une partie du beylik de Constantine et n'avaient pas le droit, d'après le texte du traité de la Tafna, de communiquer par terre entre ces trois possessions. Sans doute, certaines tribus ne subissaient son joug qu'avec impatience ; sans doute aussi les Français mécontents de ses agrandissements de territoire, critiquaient sa manière d'interpréter le texte du traité. Mais aucune révolte locale n'était signalée de la part des Musulmans, aucune hostilité n'était ouverte avec les Français. La puissance de l'Emir était à son apogée. » Et non seulement de l'arrière pays de Bougie à Tlemcen et d'Aïn Mahdi à Ṭenès un territoire est rassemblé, mais, et c'est le plus original, ce regroupement est opéré pour unir la population.

La domination turque étendait sur la régence d'Alger un régime administratif disparate qui tenait le pays fragmenté : Dar es-Soltan, banlieue d'Alger directement contrôlée, et d'autre part, partage entre 3 beylicats ; mais à l'intérieur de ce système, le rattachement des tribus à l'autorité turque était plus ou moins étroit. Tribus maghzen et tribus ra'ya créaient une grande division d'ensemble, mais des statuts particuliers compliquaient ce schéma, et la dépendance était variable suivant la force des beys, la vigueur de l'isolement montagnard qui assurait souvent l'autonomie, ou le jeu des distances pour les zones méridionales. Les Turcs disposaient de garnisons militaires en ville ; dans le plat pays de la zone Tellienne, leur autorité, c'est-à-dire la pression fiscale, s'exerçait par les tribus maghzen ; dans les régions montagneuses et dans le sud où la présence turque était réduite, les beys n'étaient représentés que par des kaïds turcs ou kouloughlis ; ils investissaient même la charge de kaïds des chefs de tribus particulièrement fortunés ou réputés ; quelques grandes familles étaient ainsi au service des Turcs et les pouvoirs étaient devenus, dans ce cas, héréditaires. Les fonctions administratives étaient ainsi réservées à la caste militaire, étrangère au pays, et à quelques grands dociles ; les bénéfices qu'assuraient les charges transformaient ces derniers en profiteurs. Un enchevêtrement de droits et de commandements couvrait le pays, aussi complexe que les modes de dévolution ou de jouissance de la terre qui le divisaient parallèlement.

De l'époque turque, Abd el Kader ne conserve guère que des titres : agha, kaïd, etc. car il supprime les privilèges, fait disparaître les disparités

entre tribus ; il établit donc un régime administratif uniforme. En 1839, le territoire est partagé en huit khalifalik : deux pour l'Ouest oranais, ceux de Tlemcen et Mascara, l'un qui regroupe l'Est oranais, le Dhara et l'Ouest algérois dont le centre est Miliana, un qui correspond au Titteri, autour et au Sud de Médéa, un en Kabylie (Hamza et Sébaou), un en bordure du Constantinois (Medjana et Ziban), deux pour le Sahara, Sahara oriental (Mzab) et Sahara occidental (Djebel Amour-Laghouat). Ces Khalifalik à leur tour sont divisés en aghalik qui regroupent des tribus commandées par un Kaïd, et dont les fractions sont ensuite placées sous les ordres d'un cheikh. L'Emir choisit ses khalifas et éventuellement les aghas, et le jeu des nominations descend l'échelle administrative. Ces détenteurs d'autorité sont autant dire, des fonctionnaires puisqu'ils reçoivent un traitement et peuvent être déplacés.

Le système d'administration par des privilégiés est donc détruit pour laisser place à une organisation unifiée en une stricte hiérarchie, c'est un cadre moderne qui tend à effacer le morcellement ancien, les pouvoirs héréditaires, et la diversité des statuts. Le pays algérien prend l'aspect d'une fédération de huit régions réglées sur le même mode administratif. L'Emir ne s'est pas réservé un domaine particulier, les huit Khalifalik se rangent sous une seule souveraineté. Le centre de cette puissance est d'abord Mascara puis Tagdempt, la capitale forteresse qui abrite une fabrique d'armes et l'atelier qui frappe la monnaie. Cette nouvelle organisation encadre la population plus qu'elle n'est établie sur des circonscriptions territoriales ; à la base nous retrouvons la fraction de tribu, la tribu ou la confédération tribale ; le territoire redevient le domaine d'une population ; la construction d'Abd el Kader respecte donc la structure sociale algérienne, la rénove même alors que le régime turc la contraignait. Les populations sont même rapprochées par un effort égalitaire, en matière de justice et plus encore d'imposition.

Rendre une justice égale fut en effet une des constantes préoccupations de l'Emir et il s'employa à établir la justice partout suivant les principes coraniques ; à l'armée ou dans le pays, les cadis furent seuls habilités à prononcer des jugements, recevant pour ce faire, un traitement mensuel ; les peines deviennent les mêmes pour tous ; dans la Régence, la hiérarchie turque graduait les condamnations.

Cette action égalitaire, déjà manifeste par la suppression des privilèges des tribus ou des chefs, l'établissement d'une administration uniforme et la généralisation de l'unique justice coranique est encore plus nette qu certainement mieux ressentie par la population en ce qui touche les impôts. Les Turcs avaient surchargé le commun de la population, et exempté les tribus de service ; Abd el Kader étend à tous les mêmes impositions et supprime l'impôt des ra'ya : le kharaj ; la population est soumise à un régime unique qui veut aussi être un retour à la stricte observance coranique. A titre ordinaire (car la guerre justifiera un nouvel impôt), deux impôts sont perçus : la Zecca sur le bétail, l'Achour sur les moissons. Pour surveiller la levée, les khalifas font la tournée de leur province, contrôlent aghas et kaïds, reçoivent les réclamations. L'impôt est levé, partie en argent, partie en nature. La part des récoltes est versée dans les magasins publics qui servent de réserves et des bergers de la tribu gardent les bêtes qui proviennent des contributions. Ce qui est important dans cette réorganisation c'est l'unité instituée ; selon la remarque de Marcel Emerit (6), Abd el Kader apparaît comme « l'homme qui supprime la distinction entre tribus makhzen et tribus raïas et abolit le kharedj ». Le rassemblement est non seulement territorial, mais également populaire.

La création de cet état est tendue vers un but qui est militaire. L'œuvre d'Abd el Kader est une réponse à l'occupation française ; il asseoit une puissance capable de tenir en respect les Français cantonnés dans les ports et leurs banlieues comme en des présides ; une organisation militaire tient l'ensemble du pays en un système défensif, les tribus en bordure de la côte sont en quelque sorte aux avant-postes ; leur rôle est de contenir les Français dans leurs zones. Dans l'intérieur, une première ligne de villes assure la défense : Tlemcen, Mascara, Miliana, Médéa, et l'Emir instruit par les incursions des colonnes françaises a prévu ensuite une position de repli en fortifiant d'anciens bastions plus au sud, ou même, en créant de nouvelles villes fortes ; c'est la deuxième ligne de citadelles à la limite du Ṭell et du Sud semi-aride : Sebdou au sud de Tlemcen, Saïda au sud de Mascara et Tagdempt au sud-est, toute proche de l'antique Tahert, Taza, au sud de Miliana, Boghar au sud de Médéa et même, Bel-Khéroub au sud-est

(6) Emerit, *op. cit.*, p. 14.

d'Alger et Biskra au sud de Constantine. Cette dernière ligne de villes est essentielle car elle doit permettre d'arrêter l'invasion française et servir à contrôler le Sahara ; à partir de là, le désert s'ouvre comme un immense refuge.

Malgré ses limites et l'inachèvement (en 1839 les villes forteresses ne sont encore que des chantiers), l'action d'Abd el Kader innove en Algérie ; l'inspiration peut bien être religieuse (justice, impôts, et piété de l'Emir), le mode de gouvernement personnel (il n'y a pas de conseil régulièrement institué), sans parler de pratiques qui font remonter au plus lointain passé, une armature d'état moderne n'en est pas moins pour la première fois donnée au pays. La valeur première de cette organisation est d'unir les habitants ; une souveraineté issue du pays même, et non plus en porte à faux comme la domination turque, s'étend uniforme sur d'anciens cheikhats héréditaires (ceux de la Medjana, des montagnes du Titteri, du Dahra ou du Chénoua par exemple), des confédérations kabyles comme les Traras ou les Ameraoua, sur les anciennes tribus ra'ya bien sûr et en supprimant leurs prérogatives sur les anciens groupements maghzen (Hadjoutes ou Bordjia par exemple) ; les hadâr des villes sont tenus sous le contrôle des khalifas ; la caste militaire est abaissée, les distinctions entre tribus, abolies ; la justice, l'impôt, le service militaire, rendus communs. Cet effort, encore qu'il manque de temps et de paix pour aboutir, ne peut que provoquer l'établissement d'une solidarité au sein de la population ; le réflexe de défense (ou l'antagonisme affirmé) contre la menace française donnent une force et un sens à cette liaison : habitants et tribus sont placés sur le même plan. Le regroupement ébauche une communauté qui déborde la tribu, la confédération ou la ligue, qui brise les cloisonnements particularistes et les limites régionales, qui ne correspond pas à une collectivité religieuse ; Abd el Kader est issu de la confrérie des Kadria mais son ascension a fait éclater cette limitation originelle pour asseoir une puissance bien plus large ; finalement son action donne même une autonomie à un rassemblement civil et militaire : au sein de la communauté musulmane, prend forme une nouvelle collectivité politique. Marcel Emerit (7) notait déjà : « Abd el Kader a l'ambition de fonder l'indépendance des

(7) EMERIT, *op. cit.*, pp. 148-149.

arabes de l'Algérie, réunis sous son sceptre, conception assez nouvelle. Elle n'est pas fondée sur le Coran où on ne trouve pas trace du principe des nationalités. »

Rassemblement populaire, jeune nationalité, tout dépend évidemment du retentissement provoqué par cette action unitaire, de la profondeur à laquelle elle s'est fait sentir; l'appréciation ici est difficile; on relève cependant des échos qui témoignent d'un assentiment populaire : prédicateurs et colporteurs, conteurs et hommes de zaouïa ont fait rayonner la gloire d'Abd el Kader. Après son périple en Kabylie, scandant son nom sur des rythmes populaires, un poète anonyme (8) fait dire à l'Emir :

« C'est moi qui suis El hadj Abd el Kader, fils de Mahieddine,
Il importe que vous sachiez mon nom.
Je ne vise point à la grandeur, au trône,
Je ne veux aucun des prestiges que vous pensez,
Mon désir est que vous soyez sous mes ordres comme frères,
Nous entrerons à Alger, nous chasserons l'infidèle. »

L'on sent ici une adhésion populaire. Si l'œuvre d'Abd el Kader fait émerger la nationalité algérienne, l'engagement de la guerre doit pouvoir nous le confirmer et la destruction de son œuvre, nous laisser voir les forces composantes.

*
* *

II. L'ENGAGEMENT DE LA GUERRE ET LA RUINE DE L'ŒUVRE D'ABD EL KADER (1839-1841)

La marche à la guerre de 1837 à 1839 est maintenant assez bien connue. L'armée française consolide son occupation, s'établit à Constantine, tente de sortir de l'étroit cantonnement fixé par le traité de la Tafna, de là des empiétements qui se répètent et des protestations ou démonstrations d'Abd el Kader ; la volonté conquérante s'affirme non seulement à travers les incidents militaires, mais aussi par les prétentions d'une colonie que les

(8) Cité par AZAN, « Abd el Kader », p. 130.

appétits de terres tiennent en éveil, et même par les déclarations du gouvernement de Paris. Le commandement militaire français demande la révision des conventions de la Tafna ; finalement la liaison Constantine-Alger d'octobre 1839 crée le motif de rupture alors que la tension croissante avait préparé le conflit. La conduite de l'entrée en guerre de la part d'Abd el Kader, seule nous intéresse pour comprendre quel caractère revêt, au départ, la lutte, du côté algérien.

En février 1839, le différend devient aigu ; la France entend tenir pour acquises des modifications avantageuses du traité de la Tafna qu'Abd el Kader refuse d'approuver, et le gouverneur général Valée envoie son gendre le Commandant de Salles (9) en mission près d'Abd el Kader pour lui porter les articles révisés. Abd el Kader ne doute plus que la trève approche de son terme, et sent que le moment de la décision est proche. Il réunit alors les khalifas, les principaux chefs de tribus et des hommes de loi en une sorte de grand conseil : « Je ne dois pas vous dissimuler, rapporte le Commandant de Salles (10), qu'Abd el Kader a donné la plus grande publicité à la réponse qu'il faisait ; un grand nombre de chefs étaient présents à la conférence que j'ai eue avec lui : 70 personnes avaient pris part à la délibération qui avait eu lieu le matin ; elles avaient hautement annoncé dans le camp la résolution qui venait d'être prise et la pensée qu'ils avaient que la guerre sainte devait être prochainement proclamée. » L'Emir était « profondément ému » lorsqu'il déclara qu'il ne pouvait abandonner au « pouvoir des chrétiens » des populations placées sous son autorité. La guerre est ainsi préparée par une résolution politique prise en un conseil élargi. L'Emir chercha par la suite à préserver la paix en s'adressant non seulement au gouverneur général Valée, mais au roi Louis Philippe, à la Reine, à Thiers, au Maréchal Gérard (11). Cependant, militairement la préparation des hostilités continuait. Aussi, après la provocation française de l'expédition Constantine-Alger les choses allèrent très vite.

Abd el Kader fit prévenir ses khalifas de rassembler leurs contingents, et partit le 1er novembre de Tagdempt vers Médéa. De là, il écrivit encore

(9) EMERIT, *op. cit.*, Rapport du Commandant de Salles, pp. 187-192.

(10) Id., p. 192.

(11) AZAN, « Abd el Kader », *op. cit.*, pp. 150-152, lettres citées, et EMERIT, *op. cit.*, pp. 169-170.

deux fois à Valée pour savoir, tout en demandant réparation, si la négociation était encore possible (12). Le gouverneur répondit en se plaignant d'exactions des Hadjoutes dans la Mitidja. Les 18 et 19 novembre Abd el Kader fait délibérer les chefs réunis à Médéa ; il n'accepte de prendre le commandement de la guerre sainte que si tous prêtent serment de dévouement absolu ; la guerre est alors décidée dans l'enthousiasme et bientôt les appels au combat sont répétés dans le pays par les crieurs et dans toutes les mosquées ; l'on était en plein mois de Ramadan (12 de Ramadan 1255). Le 20 novembre, l'Emir faisait remettre à Valée une véritable déclaration de guerre (13) : « Je me range à l'opinion générale pour obéir à notre sainte loi. » Les opérations commençaient dans la Mitidja ; le 21, le camp fortifié français d'Oued el Alleug était attaqué.

C'est ainsi que s'ouvre cette guerre terrible ; elle sera sans commune grandeur avec les résistances antérieures, car précisément, elle est l'engagement d'un jeune Etat, d'une puissance cohérente dans la lutte ; elle est la guerre du peuple rassemblé par Abd el Kader. Au reste, elle mobilise les forces préparées par l'Emir. L'armée régulière (14) comprend en 1839, 8 000 fantassins, 2 000 cavaliers et 240 artilleurs répartis entre les khalifalik. Chaque khalifa dispose ainsi d'un millier de fantassins, d'une petite troupe de cavaliers et d'un petit groupe de pièces ; cette armée stable est constituée par des volontaires. Pour la guerre, il sera fait appel à tous les volontaires moudjahidin, et des supplétifs seront en outre recrutés. Selon Léon Roches (15), à l'ouverture des hostilités, Abd el Kader dispose d'une cinquantaine de mille hommes. Les tribus envoient essentiellement des cavaliers ce qui explique l'étonnante mobilité des troupes de l'Emir. La construction des villes fortifiées déjà amorcée est poussée activement quand la guerre commence. Etant donné les ressources du pays au moment, il faut convenir que nous sommes pratiquement en présence d'une mobilisation générale. Les déclarations d'Abd el Kader annoncent bien que la

(12) AZAN, « Abd el Kader », *op. cit.*, pp. 156-157.

(13) AZAN, « Abd el Kader », *op. cit.* p. 157.

(14) EMERIT, *op. cit.*, les forces d'Abd el Kader d'après des documents en provenance de Léon Roches et de Marius Garcin, pp. 263-299.

(15) EMERIT, *op. cit.*, pp. 277 et suivantes.

guerre sera totale ; ce sera, avait-il écrit au roi Louis Philippe, une « guerre de partisans à mort. » (16).

Du côté français, les débuts des opérations furent décevants ; la conquête des villes n'entraîna pas de succès déterminants, même quand en 1841 Bugeaud eut pris la relève de Valée. Mais, en se plaçant du point de vue algérien, l'optique change et il faut apprécier bien différemment la profondeur des destructions. Le 20 novembre 1839 (17) donc, les cavaliers du khalifa de Kabylie Ben Salem, ceux de Berkani, khalifa de Médéa, et ceux de Ben Allal ould sidi Embarek, khalifa de Miliana ouvraient la guerre en descendant dans la Mitidja. La panique s'empare alors des colons de la plaine et bientôt de toute la colonie d'Alger ; Valée fait replier ses troupes autour de la ville. Quand les Français reprennent l'offensive, ils visent le centre d'opération d'Abd el Kader : Médéa. La campagne est déclenchée au printemps 1840 ; Cherchell est occupé le 18 mars ; il n'y eut, dit-on, pour accueillir les Français qu'un mendiant aveugle et un nain idiot. En avril, en un combat meurtrier, l'armée française force le passage du col de Tenia, et entre le 17 mai dans Médéa déserte où Valée laisse une garnison de plus de 2 000 hommes ; en juin, c'est la chute de Miliana.

Abd el Kader avait donné l'ordre de ne jamais accepter le combat de front, mais de pratiquer l'attaque latérale sur les convois, de couper les communications et de répéter les harcèlements. La prise des villes immobilise alors une partie de l'armée française ; la chaleur et la dysenterie réduisent les garnisons, pendant que l'Emir conserve l'appui de l'intérieur et porte la guerre en de nouvelles régions : dans l'Oranais, et dans le sud Constantinois en particulier. L'armée française apparaît ainsi en difficulté, surtout aux yeux du gouvernement et des députés qui de Paris doivent avancer les crédits pour 60 000 hommes de troupe ; Valée est alors remplacé par Bugeaud, qui compte une victoire sur l'Emir, et prétend avoir une méthode pour le réduire. La conquête doit être acquise par la destruction générale, opérée par des colonnes très mobiles. Sur place, l'officier d'état-major Pellissier de Reynaud (18) a pu noter le changement dans la

(16) AZAN, « Abd el Kader », *op. cit.*, p. 151.

(17) Récit des opérations d'après le général Paul AZAN, « Conquête et pacification de l'Algérie », Paris, 1931, pp. 227 à 379.

(18) PELLISSIER DE REYNAUD, *Annales algériennes*, Paris, 1854, tome II, pp. 295-296.

conduite de la guerre : « Le Maréchal Valée fit en 1840 incendier quelques moissons, mais ce ne fut qu'en 1841 que la dévastation systématique poussée jusqu'à la destruction des arbres fut méthodiquement organisée. Jusque-là, on n'avait brûlé et coupé que par boutade. Mais en 1841, on dévasta froidement, *cum pondere et mensura,* avec l'impassivité de la Providence qui lâche un fléau sur une contrée parce que l'ensemble de ces combinaisons exige qu'il en soit ainsi. » Bugeaud au reste dispose de 78 000 hommes, bientôt de plus de 80 000.

En 1841, la conquête des villes est poursuivie ; l'attaque porte à la fois sur la première et seconde lignes de forteresses établies par Abd el Kader ; les villes sont brûlées, les murs abattus. L'armée française de l'Oranais prend ainsi Tagdempt et Mascara au printemps 1841 et ravage la plaine d'Eghris ; l'armée de l'Algérois s'empare de Taza et Boghar et sévit dans la vallée du Chélif. En octobre 1841, Bugeaud accomplit un exploit de sa manière ; il se rend à la Guetna de l'oued el Hammam, près de Mascara, pour détruire la zaouïa et la maison du père d'Abd el Kader, triomphe symbolique. La première phase de la guerre s'achève ainsi ; il ne reste plus à l'Emir qu'un seul port, Tenès, qu'il s'efforce de tenir en état, de la même façon qu'il s'emploie, après le départ des Français, à relever les ruines de Tagdempt. Bien que sa maîtrise sur le pays soit peu entamée, la perte des villes n'en altère pas moins les caractères de sa puissance.

L'état d'Abd el Kader tentait d'unir les populations en les liant par un système administratif uniforme ; les huit khalifalik constituaient le cadre de cette souveraineté nouvelle ; ce pouvoir s'implantait dans les villes forteresses que l'Emir faisait édifier comme des centres de gouvernement. La chute des villes rompt toute cette organisation ; l'Emir et les khalifas sont alors amenés à vivre au milieu des tribus, condamnés à se déplacer incessamment ; la capitale devient mobile, c'est la fameuse Smala. L'état d'Abd el Kader est ainsi réduit par la perte de ses bases citadines à la condition d'empire nomade. L'on peut penser que la valeur de rassemblement politique qui marquait l'œuvre d'Abd el Kader est aussi affaiblie ; l'Emir, puisque la lutte mobilise toutes les énergies, redevient presque uniquement le chef de guerre qu'il fut à ses débuts. Les premiers temps de la guerre ne donnent peut-être à la France que des satisfactions médiocres, mais en profondeur, c'est la construction d'Abd el Kader qui est minée, l'assise

territoriale de sa puissance ébranlée ; la souveraineté politique qui esquissait une forme nationale, se dégrade et la résistance apparaît plus nettement le fait de tribus éparses ; c'est un changement de niveau de la guerre.

*
* *

III. La poursuite de la guerre : l'Algérie désunie (1841-1844)

A la fin de 1841, seules les anciennes tribus maghzen turques : Douaïr et Smela de l'arrière pays d'Oran, Bordjia de la vallée du Chélif, et les grandes seigneuries du Constantinois sont passées sous l'autorité française, alors que par contraste les montagnards du Tell, et les populations des Hautes Plaines combattent toujours. L'armée française attaque alors le plat pays et pénètre les zones montagneuses ; en cette nouvelle phase, la guerre touche le monde paysan et nomade ; il s'agit de démembrer la résistance rurale, en ravageant méthodiquement le pays.

Après avoir pris une nouvelle fois Tlemcen, Ṭagdempt et Boghar, l'armée française en 1842-1843 bat la campagne. Des camps fortifiés sont établis à El Asnam (le futur Orléansville), Teniet el Had et Tiaret, et à partir de ces bases, les colonnes sont lancées pour joindre les postes ou se rencontrer ; pendant deux ans, c'est alors un chassé-croisé entre les chevauchées de l'Emir et de ses khalifas et les courses poursuites de la cavalerie française. Alors que Mustapha ben Thami se défend autour de Mascara, Bou Hamidi dans la région de Tlemcen, Berkani dans le massif de Cherchell, Ben Salem autour de Hamza, et que El Allal descend des contreforts blidéens vers la Mitidja et tient le Titteri, Abd el Kader rassemble ses forces plus au sud, faisant de Goudjilah, nid d'aigle entre Tagdempt et Taguin, sa forteresse nouvelle ; il lie même des relations avec les Sahariens, malgré la collaboration du chef de confrérie d'Aïn Mahdi : Tedjini, avec les Français. Aux attaques, il riposte par des incursions comme celles contre les Bordjia dans la vallée du Chélif à l'automne 1842 ; à plusieurs reprises, il passe se mettre à la tête des Beni Ouriagh de l'Ouarsenis et opère dans le Dahra. L'armée française s'acharne ; la guerre se transforme en chasse ; la prise de la Smala en mai 1843 n'est que l'épisode le plus

célèbre de cette poursuite sans frein qui frappe les civils plus encore que les contingents de l'Emir. A la fin de 1843, la situation devient critique dans tout l'ouest algérien ; certes le sud Constantinois est toujours en lutte ; les kabylies ne sont en rien réduites ; mais Ben Allal ould sidi Embarek est tué le 11 novembre 1843 dans un combat près de l'Oued Malah ; les populations de l'Oranais sont épuisées. Abd el Kader se retire alors dans les confins algéro-marocains, puis cherche l'appui du sultan chérifien.

La guerre marque, si l'on veut, un répit, ou plutôt se fragmente en luttes régionales, ce qui montre bien son changement de caractère. Au printemps 1844, Bugeaud lance une opération contre la Kabylie du Djurdjura, qui n'est pas décisive ; le fils de Louis-Philippe, le Duc d'Aumale, pousse vers Batna et Biskra depuis Constantine, et les colonnes françaises descendent jusqu'à Laghouat. Le pays algérien apparaît ainsi cassé. L'entrée en guerre du Maroc devait certainement dans la pensée d'Abd el Kader permettre une reprise générale des combats ; mais en l'été 1844, c'est l'effondrement de ces espoirs ; la bataille de l'Isly en août met fin à cette seconde période de la guerre qui nous fait assister au démembrement du pays et du peuple que les efforts d'Abd el Kader avaient laborieusement assemblés.

Ces années 1841-1844 pèsent gravement sur les populations algériennes (19) : baisse démographique difficile à évaluer, et surtout dégradation multiforme des conditions d'existence. Déjà, les villes ont été abandonnées par leurs habitants : Cherchell, Médéa, Mascara, Miliana sont devenues quasi-désertes ; Tlemcen a perdu le tiers de sa population ; ainsi la conquête française rejette les Algériens vers la campagne. Mais le monde rural commence lui aussi à être fortement atteint par les effets de la guerre. Les plaines de l'Oranais et du Chélif ont été dévastées à plusieurs reprises ; la population délaisse alors les villages, se réfugie dans la montagne, se cache dans les grottes ; certaines fractions de tribu comme chez les Hachem par exemple fuient vers les Hautes Plaines ; les Beni Amer vont gagner le Maroc. Les destructions répétées des récoltes en pays céréalier, celles des

(19) Le bilan des effets de la guerre est esquissé par André NOUSCHI dans Y. LACOSTE, A. NOUSCHI et A. PRENANT, « l'Algérie, passé et présent », Paris, 1960 ; en particulier chapitre VIII, pp. 345-365, qui résument les travaux de X. YACONO et A. NOUSCHI.

vergers en Kabylie en 1843 rompent l'équilibre déjà précaire de la production paysanne ; dans les zones pastorales, ce sont les troupeaux qui sont décimés. Ajoutons encore les pillages, les amendes, les impôts extorqués. Les silos et les greniers collectifs ne sont plus ravitaillés ; la misère s'appesantit sur les populations. En même temps, les ressources des institutions religieuses sont taries ; les zaouïas urbaines disparaissent bien souvent ; les modestes écoles coraniques des villages et des tribus végètent quand elles subsistent. L'affaiblissement physique du peuple algérien se double d'un affaissement culturel.

Les populations sont rendues ainsi à une vie exclusivement terrienne, perturbée encore par le va-et-vient militaire. Les liaisons à grand rayon sont rompues pendant que les tribus sont parfois disloquées. La méthode française d'utilisation des grands chefs locaux renforce encore le compartimentage du pays ; la tentative unificatrice d'Abd el Kader est définitivement ruinée ; le pays est délié.

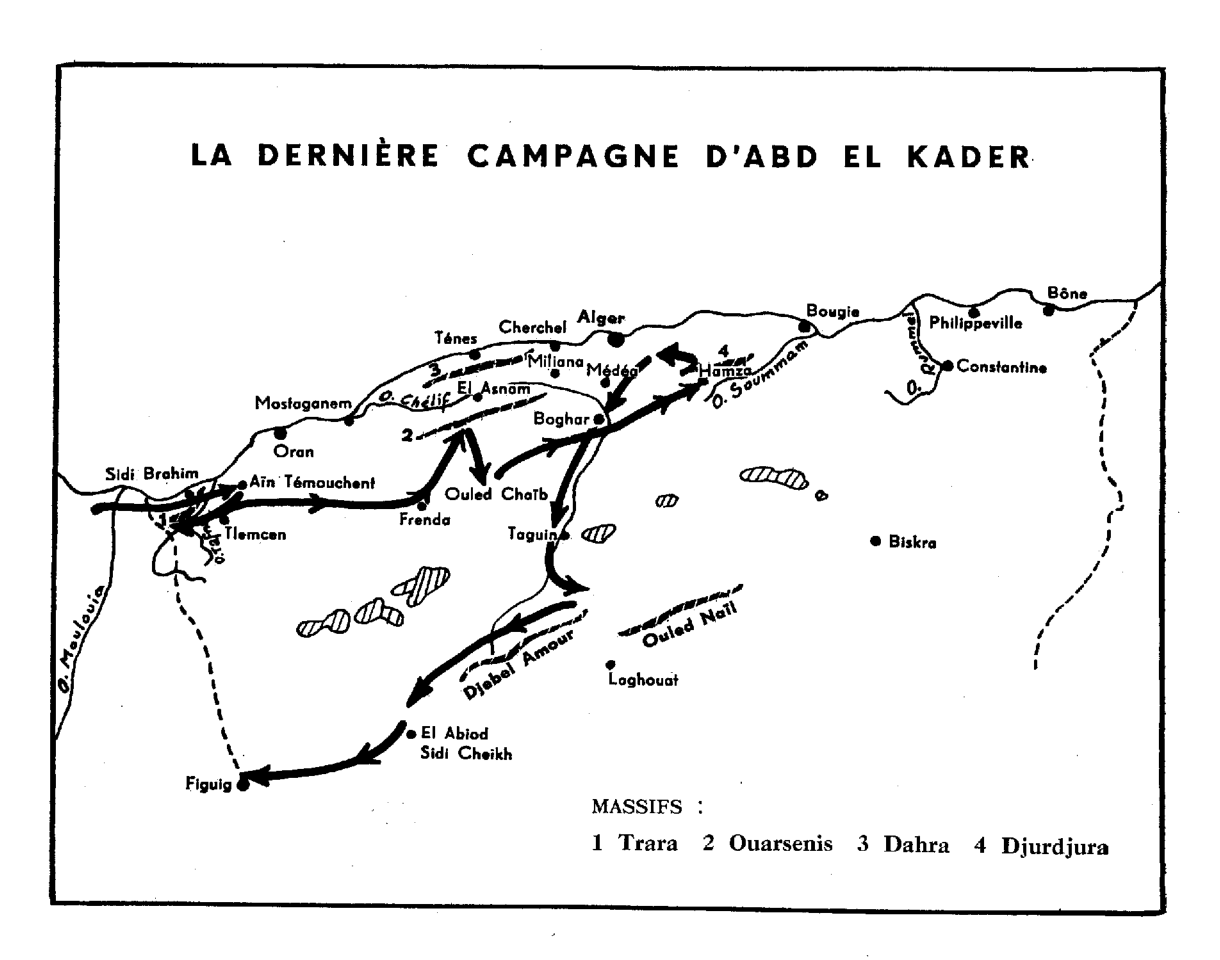
L'on se rend donc maintenant mieux compte de la nature de la lutte entre 1841 et 1844. Alors qu'en 1839, la pénétration française se heurtait à une puissance politique, la guerre est ramenée au niveau des résistances rurales, montagnardes en particulier ; les points forts de la lutte sont l'Ouarsenis et le Dahra. Cette défense des tribus, en leur pays même, fait écho à toutes les anciennes révoltes qui refusaient l'envahisseur ; l'on retrouve cette passion de l'indépendance régionale qui rejette l'intrusion étrangère ; les réflexes sont d'autant plus vifs que l'ennemi fait peur par ses actions destructrices et qu'il semble annoncer le vol des terres. Peut-être cet esprit de résistance soutient-il un vague sentiment national, mais ne s'apparente-t-il pas plutôt à ces réactions défensives de toutes les régions rurales, montagnardes, surtout, très vives en particulier dans le monde méditerranéen. Pour ceux qui combattent, les mobiles de la lutte sont certainement complexes et confus ; à nos yeux, l'intensité de la guerre baisse d'un degré ; du conflit général et politique, elle devient manifestation de luttes régionales, certes concordantes, mais fragmentaires. L'Algérie est désunie. Après 1844, Abd el Kader ne peut plus compter sur l'aide marocaine, qui fournissait armes et munitions. Voici la résistance totalement laissée à elle-même.

IV. La dernière campagne d'Abd el Kader : l'impossible résistance unitaire (1845-1847)

En 1844, la conquête française marque incontestablement une avance ; l'intervention marocaine est un échec ; Abd el Kader, hors d'Algérie, a perdu tout soutien. La résistance donc ne peut plus être qu'un sursaut passionné de la population. Comme toute l'organisation politique de l'état d'Abd el Kader a disparu, elle fait retour aux principes élémentaires de lutte. Voici revenir l'insurrection farouche qui refuse l'invasion et exprime la passion d'indépendance sous forme religieuse. La guerre a ruiné l'armature urbaine, brisé les liens entre régions et tribus, accusé la misère ; les populations rurales rompues et fatiguées n'ont plus guère d'autres forces pour combattre que l'ardeur de leur foi. La pénétration française apparaît aux gens des campagnes d'autant plus étrangère et ennemie qu'elle est appréhendée comme une croisade chrétienne contre l'Islam ; tous les chants et contes populaires que l'on a recueillis (20) expriment cette frayeur religieuse ; dans le dépouillement, la foi donne seule un espoir de revanche. En 1845, l'ensemble algérien est rendu à la fermentation initiale des forces religieuses, à cette situation qui préluda à l'ascension même de l'Emir. Les confréries offrent à nouveau les seuls réseaux capables de soutenir une lutte, et seules elles peuvent donner un sens au combat. Les Derkaoua se lèvent en 1845 ; c'est la confrérie la plus marquée par la pauvreté ; fortement implantée dans les montagnes du Dahra et de l'Ouarsenis, elle a déjà animé des révoltes contre l'oppression turque, et surtout déjà enflammé en 1834 et 1835 une résistance qui rejetait même la solution politique d'Abd el Kader (21). Le soulèvement religieux d'Hadj Moussa de 1834 se répète en quelque sorte en 1845 ; Mohamed ben Abdallah, dit Bou Maza, l'homme à la chèvre, entraîne dans la lutte les montagnards du Dahra et de l'Ouarsenis. Bou Maza est multiple ; le pays se révolte en plusieurs points ; les militaires français sont désorientés par cette réapparition du « prophète », quand ils croient avoir saisi le vrai. L'un de ces chefs religieux de l'insurrection, jeune homme de 20 ans, fait prisonnier à Miliana,

(20) Lire en particulier les chants et contes rapportés par J. Desparmet dans *la Revue Africaine*, 3e et 4e trimestres 1930 et 2e trimestre 1939.

(21) Sur ces formes de résistance, voir Gallissot, article cité. *Revue Historique*, 2e trimestre 1965.



22-25 septembre 1845 : Sidi Brahim
Fin septembre 1845 : Aïn Témouchent
Octobre 1845 : Massif des Trara
Novembre 1845 : Sersou (Frenda) et Ouarsenis
Décembre 1845 : Repli chez les Ouled Chaïb (Harrar)

Janvier 1846 : Hamza
Février 1846 : Menace sur Alger
Mars 1846 : Repli vers Boghar
Avril-mai 1846 : Repli vers Djebel Amour et Ouled Naïl
Juin 1846 : El Abiod
18 juillet 1846 : Figuig (Maroc)

réplique aux Français : « Tous les jours vous entendez des Musulmans vous dire qu'ils vous aiment et sont vos serviteurs fidèles ; ne les croyez pas, ils vous mentent par peur et par intérêt... Toutes les fois qu'il viendra un chérif qu'ils croiront capable de vous vaincre, ils le suivront tous, fut-ce pour vous attaquer dans Alger. » [22]

El Asnam, le nouveau poste militaire français est menacé ; les colonnes françaises traquent le pays ; comprenant que ce n'est pas une armée mais des populations énervées qui se dressent contre l'ennemi, elles répriment sauvagement, et ce sont les incendies, les massacres, les enfumades par Saint-Arnaud et Pélissier. Par les montagnes de la bordure maritime, la révolte se propage dans les tribus proches de la frontière marocaine ; la population de la zone comprise entre la Méditerranée et la Tafna se rassemble dans le massif des Trara, chez les Beni Ouarsous. Abd el Kader qui séjournait alors sur la basse-Moulouya, rentre en Algérie en septembre 1845 pour reprendre le combat. Le retour de l'Emir, sa victoire sur le Colonel Montagnac à Sidi Brahim donnent un nouvel élan à la guerre ; l'espérance du triomphe par la guerre sainte renaît ; un détachement français se rend près d'Aïn Temouchent ; non seulement les montagnes du Tell sont soulevées, mais la flambée gagne les régions au sud de Tlemcen.

C'est alors qu'en une prodigieuse campagne (suivre sur la carte), Abd el Kader tente de transformer la révolte en guerre générale, d'unir à nouveau dans le combat toute la population algérienne de Tlemcen au Constantinois. La lutte est déjà engagée dans le massif des Trara, elle déborde vers Oran et Tlemcen, elle rejoint ensuite le bastion derkaoua en soulevant les Flitta, les Beni Ouriagh, et par l'Ouarsenis et le Dahra, elle atteint le pays des Beni Menacer jusqu'à Cherchel. Bugeaud, revenu de Paris, veut l'empêcher de gagner plus à l'Est ; dix-huit colonnes françaises se lancent à l'assaut du pays soulevé ; l'armée française rassemble 108 000 hommes, force formidable ; un soldat français pour 25 Algériens, 3 ou 4 fois plus de militaires français que de combattants algériens, et cette armée est équipée quand les Algériens sont démunis et se battent dans un pays dévasté. Abd el Kader passe des Trara dans le plateau du Sersou d'abord, en novembre 1845, pour pousser des pointes dans la vallée du Chélif ; il attaque même

(22) Cité par AZAN, « Abd el Kader », *op. cit.*, pp. 217-218.

dans l'Ouarsenis. Pourchassé, il descend vers le sud du pays des Harrar en décembre, où il perd une partie de sa Deïra. Par une prouesse étonnante, il remonte alors vers la Kabylie et rejoint son khalifa Ben Salem descendu du Djurdjura ; ils menacent par l'Est la Mitidja. L'effroi se répand dans Alger ; Bugeaud fait armer les condamnés militaires et former deux bataillons de milice recrutés parmi les Européens de l'Algérois. En février 1846, le camp de Ben Salem est détruit mais l'Emir échappe ; pour une part, les tribus kabyles abandonnent la lutte ; Abd el Kader s'en retourne vers le sud-ouest, vers Boghar et Berrouaghia ; en mars, il est dans le Djebel Amour chez les Ouled Naïl ; sa tente, ses bagages, une partie de son campement sont enlevés ; il s'enfonce plus loin vers le désert, vers Taguin ; les battues françaises se rapprochent ; il se porte chez les Ouled Sidi Cheikh et atteint El Abiod en juin 1846 ; en juillet 1846, il passe à Figuig. La Deïra s'en vient reprendre pied au Maroc ; elle ne comptait plus guère que 4 000 personnes. Alors que les colonnes françaises passaient et repassaient de l'Est à l'Ouest, la pression militaire était trop forte et surtout le pays était épuisé ; il devenait impossible de dresser une fois encore le peuple algérien contre l'envahisseur.

La fin de la guerre constitue un épilogue. Abd el Kader est isolé au Maroc avec ses 2 ou 3 000 combattants. Bou Maza qui l'a suivi, repart bien réveiller la lutte dans le Titteri ; poursuivi chez les Ouled Naïl, battu à Teniet el Had, il se réfugie dans le Dahra et finit par se rendre le 13 avril 1847 à El Asnam. Ben Salem, chef de guerre en Kabylie s'était soumis dès février 1847 à Sour el Ghozlan ; il avait obtenu du gouvernement français de partir pour La Mecque. Depuis le printemps 1847, l'armée française bloque la frontière algéro-marocaine ; quand Abd el Kader sera contraint d'abandonner le Maroc, il remettra lui aussi son sort aux Français, le 24 décembre 1847, contre promesse de transport en Orient. Dans l'Aurès, les accrochages avec le bey Ahmed se prolongent jusqu'en mai 1848 ; le sud échappe encore largement à la pénétration française ; la Kabylie reste libre pour la plus grande part, mais si la conquête est loin d'être achevée, les possibilités de résistance sont gravement sapées. La dernière phase de la guerre ne révèle-t-elle pas tragiquement et la désunion de l'Algérie, et le durcissement des luttes en réactions désespérées ?

*
* *

De 1839 à 1847, les variations de la guerre sont donc suggestives. Au terme, les populations se dressent dans la passion religieuse, pour préserver en quelque sorte leur originalité ultime, en sursauts acharnés mais disséminés, et la lutte s'épuise par usure dans l'isolement ; Abd el Kader en 1845-1847 n'a pu conjoindre les derniers groupements qui combattaient encore, et son effort retombe ; certaines provinces se replient sur elles-mêmes ; l'écartèlement de la misère a fait son œuvre. Le mouvement de désagrégation s'était déjà manifesté auparavant : de 1841 à 1844, la lutte ne se développe plus que par taches régionales, mais les soulèvements sont encore puissants : grandes tribus et confédérations soutiennent le combat ; c'est la résistance rurale et montagnarde, découpée certes, mais en masse ; le facteur religieux ne paraît pas prédominant ; le monde des campagnes se défend pour préserver son indépendance et sa terre, sa petite patrie donc. Au départ en 1839-1840, la guerre opposait à l'armée française les énergies rassemblées par Abd el Kader ; c'était l'entreprise d'un jeune Etat qui tentait d'unir les populations en une réponse collective à la progression coloniale ; le caractère politique du conflit, quasi-national, au moins de sentiment, était net. L'histoire de la guerre est ainsi celle d'un faisceau de forces qui se dénoue ; les composantes se laissent voir au cours de cette décomposition ; ce n'est qu'à l'origine, quand tous les éléments sont liés qu'il est possible de parler de nationalité.

A la racine, ou au cœur de ce nœud, le vieux réflexe montagnard, paysan (ou nomade) d'indépendance ; cette violence réfractaire à toute intrusion étrangère se dissimule sous les sentiments religieux les plus populaires, dans les croyances et les rituels confrériques notamment, en particulier dans les traditions les plus simples, comme celle du chérif libérateur très forte chez les derkaoua, ces guenilleux, ces pauvres ; l'on perçoit même dans ce soulèvement de la misère, une résonnance sociale : prévenir l'oppression et abattre toute forme d'exploitation. Les réflexes populaires de résistance nourrissent souvent un sentiment patriotique plus large : défense du pays certes, mais aussi de ses modes de vie, de ses organisations traditionnelles, de ses croyances contre une invasion de soldats qui n'ont ni la même langue, ni les mêmes mœurs, ni la même religion, qui se conduisent en barbares pillards et destructeurs et ne préparent jamais que l'arrivée des colons et des marchands, des voleurs de terres et des usuriers.

La résistance algérienne, fondée déjà sur ces réflexes d'indépendance, de refus de l'oppression exploiteuse, d'hostilité à l'étranger, sur les sentiments d'attachement à la patrie terrienne, s'est en outre ouverte à une aspiration plus ample et positive quand elle fut l'entrée en guerre d'une collectivité, celle que tant bien que mal Abd el Kader avait rassemblée en 1839. L'état d'Abd el Kader rapprochait les populations, plaçait sur un pied d'égalité les habitants et les tribus ; une communauté autonome, musulmane certes, mais coupée aussi bien du beylicat de Tunis, que de l'empire chérifien, se dégageait, détachement à part du grand ensemble islamique. Cette coupure et la nécessité de répondre à l'attaque française entraînaient ce rassemblement autonome dans une guerre qui mettait en question son existence même. Au moment de l'ouverture du conflit, alors que l'état d'Abd el Kader avait trouvé sa cohésion en dépit des écarts régionaux, le sentiment national, celui d'appartenance à une collectivité qui fait éclater les limitations tribales et provinciales, ne pouvait manquer de se mêler à la résistance algérienne. Mais la colonisation a brisé cette jeune nationalité.

L'action coloniale française, de plus, dès cette époque, a confirmé, en leur donnant une force déterminante, deux phénomènes qui marquaient déjà l'évolution de la société algérienne : la prédominance rurale d'une part, la vigueur de l'attachement à la religion d'autre part. Bien sûr l'Algérie de 1830 était déjà à 95 % rurale et la religion portée par la trame des confréries ; mais l'Algérie, privée, sauf les exceptions des groupes et individus qui collaborent, de toute possibilité économique hors de la difficile subsistance paysanne ou pastorale, comme en outre toute voie de progrès culturel était fermée, que l'enseignement traditionnel déclinait, fut en quelque sorte murée dans sa vie campagnarde et dans sa croyance, par l'établissement colonial.

Les villes se sont vidées de leur population ; pendant des dizaines d'années, parfois 50 ou 80, et même jusqu'à nos jours, elles ne retrouveront plus le chiffre d'habitants algériens d'avant la conquête ; ce n'est qu'en 1906 seulement, par exemple, qu'Alger comptera à nouveau autant de « Musulmans » qu'en 1830 ; de vieilles cités comme Mazouna, Médéa, Cherchell, Tlemcen resteront longtemps, et encore, des villes souvenirs, fantômes du passé citadin arabe et turc ; les villes d'Abd el Kader ont été détruites : Tagdempt fut abattue par deux fois et Taza et Boghar déman-

telées : Saïda, rasée. Dans les villes anciennes les incendies, les démolitions de quartiers ouvrirent des brèches. Les destructions, puis les séquestres innombrables, l'arrivée de garnisons françaises, puis les premières installations européennes qui s'agglomèrent autour de l'armée : cantines et marchands de goutte, et bientôt avec l'ouverture de commerces, la naissance de quartiers européens, cette chaîne d'événements catastrophiques aux yeux des anciens habitants, ce développement sur ce qui reste du passé citadin d'un monde étranger empêchent tout retour de la population. L'importance des villes était déjà réduite en 1830 ; mais celles-ci supportaient cependant une activité artisanale, commerciale, culturelle, engourdie certes, mais qui assurait du travail, donnait une certaine richesse, entretenait une vie de l'esprit. La conquête française rejette les Algériens hors des villes ; l'infime minorité qui demeure se place dans la dépendance des Européens, subsiste par leur service ou végète en subissant leur concurrence (artisanat-commerce). Quand la colonisation construira des quartiers et des centres nouveaux, elle plaquera sur un pays presque totalement rural, un monde urbain parfaitement désaccordé. Les villes redressées et alignées ne seront souvent que de tristes faubourgs inachevés aux murs jaunâtres, sans style et sans esprit. L'installation coloniale en Algérie, étant première, l'avilissement sera plus général qu'en Tunisie et au Maroc ; tout se dégradera jusqu'au costume qui se dissipera en haillons et en friperie. Les Algériens sont donc refoulés vers la campagne, confinés dans une insuffisante économie de subsistance qui est déjà ébranlée par les ravages de la guerre et bientôt subira les effets corrosifs du capitalisme colonial.

En Algérie, le poids du monde paysan est ainsi rendu plus lourd encore après la guerre. Misérables, les populations rurales vont avoir les nerfs à vif, et les explosions de révoltes seront lentes à s'amortir et auront toujours tendance à reprendre. Paysannerie montagnarde et tribus semi-nomades, conservent au creux d'elles-mêmes, l'esprit d'indépendance. N'est-ce pas un fait général que cette fonction de conservatoire aussi bien des traditions que des sentiments d'originalité et de la passion de liberté que joue le monde paysan en sa dure condition d'existence ? Sont tenues en réserve ces énergies brutes qui viendront alimenter les soulèvements nationaux, forces immémoriales et primitives qui aujourd'hui encore donnent sa vigueur à l'évolution algérienne. La colonisation, et cela dès les années 1840

s'est donc implantée à la fois en comprimant le monde paysan et en s'employant à enfermer toute l'Algérie dans une vie rurale élémentaire.

La conquête coloniale a aussi rendu le sentiment religieux dès cette période de la guerre d'Abd el Kader indissociable de la résistance algérienne. Quand l'état d'Abd el Kader fut rompu, puisque la conscience politique disparaissait, la religion demeura le seul sentiment collectif susceptible de lier les habitants par-delà les limites de villages, de tribus et de confédérations ; elle constituait même, en particulier par l'extension des confréries maraboutiques, une fraternité qui débordait l'étroitesse de la vie locale et la médiocrité de l'âpre existence rurale. Alors que les chances d'une autonomie politique sont pour longtemps ruinées, la religion demeure la seule valeur spirituelle porteuse de refus. Comme sous le choc colonial, parce que l'enseignement dégénère, que le culte est contrôlé, le maraboutisme utilisé, la religion se dégradera, elle ne sera plus souvent, toujours tenace au cœur de la population, qu'une forme rudimentaire de résistance, une opiniâtreté intime et une manifestation de rites communautaires. La colonisation a donné plus d'emprise au phénomène religieux, refuge ultime des Algériens contre l'agression; parfois par réaction, elle a même suscité le fanatisme; plus généralement en mettant à vif le sentiment de l'originalité religieuse, elle a rendu la religion inséparable de la conscience algérienne jusqu'au temps présent de la constitution nationale.

La guerre d'Abd el Kader révèle à la fois l'existence d'une nationalité algérienne et sa désagrégation. En brisant cet éveil, en bloquant l'évolution sociale de l'Algérie dominée par une économie rurale traditionnelle et déséquilibrée, en avivant les sentiments religieux peut-être aussi, ou plutôt en supprimant les possibilités culturelles, en confinant la population donc dans une vie religieuse exacerbée et routinière, la conquête coloniale a certainement retardé longuement la formation nationale ; l'ébauche d'Abd el Kader montre assez que les chances nationales existaient bien au XIX[e] siècle. La naissance de la nation sera alors le fruit d'une maturation occulte et lente, dans l'ombre de la colonisation triomphante. Comme l'immense secteur rural algérien n'a pratiquement connu durant la période coloniale, aucun développement économique, et est demeuré prédominant (quand les villes se repeupleront jusqu'à pléthore, elles ne grandiront que par l'afflux de ruraux qui ne s'intégreront guère à l'économie urbaine), les

réflexes, les sentiments et les élans qui soutenaient la résistance en 1840, réapparaîtront cent ans plus tard, parfois identiques. En schématisant et en élargissant la réflexion au destin de tous les pays dits sous-développés aujourd'hui, ne pourrait-on pas aller jusqu'à dire qu'à travers les nationalismes du milieu du XX^e siècle, ressurgissent des forces qui s'affirmaient déjà au milieu du XIX^e siècle et cherchaient à se nouer ? L'histoire du Tiers Monde au XX^e siècle reçoit alors sa violence de ces énergies passées, réprimées et maintenues ; elle revêt un caractère primitif qui n'est pas sans rappeler la violence des mouvements de nationalités d'Europe centrale et méridionale au XIX^e siècle et après. Mais cette puissance contenue dans les pays sous-développés, accusée encore par la misère, sert et peut servir à d'autres fins que nationalistes, car l'évolution mondiale est telle que les libérations nationales et la libération sociale se conjuguent aujourd'hui.

René GALLISSOT
Faculté des Lettres — Alger.

L'APPARITION DE L'IMPRIMERIE AU MAROC

Bien que l'apparition de l'imprimerie ait été fort tardive au Maroc, on n'en connaissait jusqu'ici, ni la date exacte, ni les circonstances. Mohammed Akensous et Ahmed Naciri, les deux historiens marocains qui, très probablement, en avaient été les contemporains, n'en ont pas soufflé mot. Comme on ne retrouvait, par ailleurs, aucun livre imprimé qui remontât à l'époque présumée de cette apparition, les repères certains, même approximatifs, faisaient absolument défaut. On se contenta donc, pendant très longtemps, de la seule tradition orale. Une tradition où seuls trois points apparaissaient constants, sans, pour cela, constituer, plus que le reste, des certitudes : au Maroc, disait-on, la première presse avait été de type lithographique comme toutes celles qui depuis, et jusqu'à une date récente, lui ont succédé. On disait ensuite, qu'elle avait été installée à Fès où, jusqu'au siècle actuel, le monopole de l'édition marocaine s'était maintenu. On disait enfin, que cela remontait au règne de Sidi Mohammed ben Abderrahman, autrement dit à un siècle environ, entre 1859 et 1873.

Mais dès que l'on voulait en savoir plus, la tradition hésitait. Elle variait avec les époques et finissait par se brouiller. Recueillie une première fois par Gaëtan Delphin en 1889, elle nous apprenait seulement que, dans les débuts, l'imprimerie avait fonctionné pour le compte de l'Etat avant d'être cédée à des particuliers (1). Quelque vingt ans plus tard, c'est Georges Salmon qui la recueillait et A. Pérétié qui, d'après ses notes, nous la transmettait. Sans reproduire exactement le rapport de Delphin, elle le confirmait cependant. Surtout, elle était plus fournie, d'une précision parfois suspecte et, sur certains points, d'allure romancée. Mais Salmon était un enquêteur expérimenté et, faute de mieux, ses indications méritaient qu'on les considère. L'imprimerie, nous disait-il par la plume de

(1) G. Delphin : *Fès, son Université et l'Enseignement Supérieur Musulman*, Paris, 1889, p. 86.

Pérétié, « fut apportée du Caire par un Turc. Le Sultan avait acheté la presse et payait le Turc. Au bout de quelque temps, une année environ, le peuple prétendit que ce Turc était un chrétien, aussi fut-il mis à la porte... Cette lithographie était à Derb el Hammam » (2). Renseignement d'importance, Salmon désignait trois ouvrages, « le Karchi, le Myara, le Taoudi », les seuls qui, à sa connaissance, eussent été imprimés sous Sidi Mohammed : autrement dit, les trois premiers qui auraient été imprimés au Maroc. Puis, il passait au règne suivant, celui de Moulay el Hassan : trois nouveaux ateliers auraient été fondés alors, dont l'un par le « Hadj Taïeb al Azraq ». A la même époque également, aurait été imprimé un quatrième ouvrage qu'il appelle de façon peu correcte, « le cheikh el Mourtada ᶜla Ihya' el Ouloum » (3).

Telles étaient, en 1912, les données de la tradition. Mais le temps passe et Hajj Taïeb el Azraq dont le prénom, chemin faisant, s'est altéré en Hajj Taleb, est décalé désormais en arrière, de la durée de tout un règne puisque c'est à lui maintenant, que l'on attribue l'honneur de la première fondation. Jacques Berque se fait, en 1940, incidemment, l'écho de cette renommée. Mais il le fait avec prudence, la présentant pour ce qu'elle est et n'en parlant qu'au conditionnel (4).

Enfin, moins de dix ans plus tard, c'est Roger Le Tourneau qui reprend la question, dans son ensemble, cette fois. D'accord avec ses prédécesseurs, il répète que la première presse lithographique fut installée à Fès sous Sidi Mohammed. Puis, il poursuit : « Il semble que le Makhzen donna des facilités au premier imprimeur, el Hajj Taleb Lazrak qui installa son imprimerie au Derb Hammam... ayant fait venir d'orient du matériel et un technicien turc. Le premier livre imprimé à Fès fut le commentaire d'el Ghazali par le cheikh Mortada » (5).

(2) A. Pérétié : *Les Madrasas de Fès*, in « Archives Marocaines », XVIII (1912), p. 363.

(3) *Ibid.*, pp. 362, 363. Les trois premiers ouvrages qu'indique Pérétié sont désignés non par leur titre, mais par le nom de leur auteur. Il en sera question à nouveau ci-dessous. Quant au quatrième ouvrage, son titre réel est *Itḥaf as Sāda al muttaqīn* et il a pour auteur Muḥammad ibn Muḥammad ibn Ḥusain al Murtaḍā, mort en 1790 (cf. Brockelman : *Geschichte der arabische Litteratur*, I, p. 422). C'est un commentaire sur le célèbre ouvrage d'al Ǧazālī, *Iḥya' ᶜUlūm ad Dīn*. Au lieu de « cheikh el Mourtada » il faut sans doute lire « Šarḥ al Murtaḍā ». Avec cette correction, les mots transcrits par Pérétié signifieraient « Commentaire de Murtada sur... ». Autrement, ils n'ont aucun sens.

(4) Jacques Berque : *Nawāzil el Muzaraᶜa du Miᶜyar Al Wazzânî*, Rabat, 1940, p. 17, n. 8.

(5) Roger Le Tourneau : *Fès avant le Protectorat*, Casablanca, 1949, pp. 473, 474.

Les éléments de ce récit très ramassé procèdent tous, comme on voit, de la tradition à un moment de son évolution ou à l'autre. Mais par souci, peut-être, de leur faire à chacun sa place, l'auteur, aux plus anciens d'entre eux, en a amalgamés de plus récents qui, en principe, sont moins autorisés. Ou bien, il les leur a substitués. Ainsi, des deux plans historiques distingués successivement par Salmon, il n'en retient plus qu'un, celui certes, où Lazraq et le Turc se retrouvent côte à côte, mais d'où par contre, pour les ouvrages imprimés, « le cheikh Mortada » a chassé, on ne sait pourquoi, « le Karchi, le Myara et le Taoudi ». Il apparaîtra dans la suite que cette version ainsi remaniée, n'est que le terme, le dernier et le plus altéré, d'une tradition qui, il y a cinquante ans, comportait plus de vérité que d'erreur. Mais elle est si affirmative, excepté sur un point, que l'on n'a pas manqué d'y voir un résultat définitif et qu'elle a pu ainsi accréditer même les fantaisies de l'ancienne tradition qu'elle charriait avec elle.

On l'aura remarqué, sans doute, les auteurs cités jusqu'ici sont tous d'expression française. Mais les Marocains, n'y en a-t-il pas, parmi eux, qui aient parlé du sujet? On aurait aussitôt, en posant la question, une question bien naturelle, constaté que dès 1931, Abderrahman Ben Zidane avait publié quelques indications, trop brèves à notre goût mais fort importantes, et qu'il les avait reprises quelques années plus tard en les précisant et en les complétant. Notamment, il avait donné une liste des premiers ouvrages publiés à Fès sous Sidi Mohammed, à savoir : 1. le petit Commentaire d'al Ḫiršī; 2. le Commentaire de Tawdī sur Ibn ᶜĀsim; 3. le petit Commentaire de Mayyāra sur le *Muršid*; 4. le Commentaire d'al Azharī sur l'*Ajurrūmiya*. Liste où, sur quatre titres, reparaissent les trois mentionnés autrefois par Salmon, mais d'où, en revanche, le *Murtaḍa* de la version Le Tourneau est absent. Ben Zidane fournissait d'autre part, ce que personne en dehors de lui n'avait fait, deux repères datés : l'année 1284 de l'Hégire pour la fondation de l'imprimerie, soit 1867, et le 8 hijja 1287, soit le 1er mars 1871, date à laquelle on aurait achevé d'imprimer le sixième volume du *Ḫiršī* (6).

(6) Abderrahman Ben Zidane : *Itḥāf Aᶜlam an Nās,* Rabat, 1931, III, p. 568, et *Ad Durar al fāḫira,* p. 93. *Al Ḫiršī* (Abu ᶜAbdallāh Muḥammad ibn ᶜAlī) 1601-1689, auteur d'un commentaire sur l'Abrégé de Sidi Ḫalīl. *Tawdī* (Muḥammad Tawdī ibn Sawda'), mort en 1666, auteur d'un commen-

A la vérité, Ben Zidane ne disait pas sur quoi reposaient ces indications. Et de ce fait, on était en droit de les considérer elles aussi, comme relevant de la tradition orale avec ce que cela comporte d'incertitude. Mais comment ne pas prendre en considération qu'on se trouvait, cette fois, devant le témoignage d'un homme élevé à la cour même de Moulay el Hassan, et parvenu à maturité dans le Maroc d'avant 1900, un érudit pétri de culture marocaine et doué en même temps, du sens aigu de la valeur des documents écrits dont son œuvre est justement remplie. Quand il donnait avec précision la date du 8 hijja 1287, on pouvait assurer sans risque que, lui-même, il l'avait relevée sur un exemplaire du *Ḫiršī*. Pour les trois autres livres, il était moins précis parce que, sans doute, au moment d'écrire, il ne les avait pas sous les yeux. Mais on pouvait encore se fier à lui raisonnablement si, même de mémoire, il laissait entendre que le premier d'entre eux portait la date de 1284.

Tel était donc, il y a peu de temps encore, l'état de la question : un état double si l'on peut dire, et différent selon que l'on se tournait vers des Marocains ou vers des chercheurs qui ne l'étaient pas. Pour les étrangers, peu informés des travaux marocains ou les ignorant tout à fait, le dernier mot avait été dit par Roger Le Tourneau. C'est à lui par exemple que renvoie simplement J.-L. Miège qui reprend en particulier à son compte, l'imaginaire technicien turc (7). Quant aux Marocains, ils s'en tenaient, avec apparence de raison, aux propos sobres mais nets d'Abderrahman Ben Zidane.

Les choses en étaient là quand l'historien Abdelwahhab Ben Mansour fit coup sur coup, il y a deux ans, deux trouvailles intéressantes. Dans la Bibliothèque Royale dont il dirige le classement à Rabat, il retrouva d'abord, en édition de Fès, l'un des quatre ouvrages de la liste donnée par Ben Zidane. Ben Zidane, à vrai dire, était pris quelque peu en défaut

taire sur l'œuvre d'Ibn ᶜĀsim, juriste malékite mort en 1426. *Mayyāra* (Abu ᶜAbdallāh Muḥammad ibn Aḥmad ibn Muḥammad al Fāsī) 1590-1661, auteur d'un grand et d'un petit commentaires sur un poème didactique d'Ibn ᶜĀsir (mort en 1331), poème qui a pour titre *Al muršid al muᶜīn ᶜla aḍ ḍarūrī min ᶜulūm ad dīn*. *Al Azharī* (Abu-l-Walid Zīn ad Dīn ibn ᶜAbdallah ibn Abu Bakr al Jarjāwī) né en 1499, auteur d'un commentaire sur la *Muqaddima* d'Ibn Ajurrūm, grammairien marocain mort en 1322.

(7) J.-L. Miège : *Le Maroc et l'Europe*, Paris-Rabat, 1962, III, p. 118, n. 2, et p. 124.

puisque l'exemplaire retrouvé datait non pas exactement de 1284 (8), mais d'une année plus tôt. Seulement au prix d'une retouche aussi légère, c'était l'ensemble de ses dires qui recevait une première confirmation.

En revanche, avec la seconde découverte d'Abdelwahhab Ben Mansour, il en allait un peu autrement. Cette fois, elle portait sur un exemplaire datant de 1282, soit encore une année plus tôt. Cela faisait bien sûr, franchir un nouveau pas, peut-être le dernier, dans l'approximation. Mais là n'était ni son seul ni son principal intérêt. Ce livre, de l'auteur Tirmidī, est connu sous le titre de *Šamā'il* (9). Or, sur la liste de Ben Zidane, point de *Šamā'il*. Surtout, l'ouvrage avait été édité non pas à Fès mais à Meknès. Ainsi, confirmés d'un côté, les renseignements de Ben Zidane se trouvaient, de l'autre, remis en question. D'une part, Ben Zidane ignorait que le *Šamā'il* eût été imprimé sous Sidi Mohammed. Et de l'autre, pas plus que quiconque, il n'avait jamais soupçonné l'existence d'une imprimerie à Meknès, surtout antérieurement à celle de Fès. Et cela créait une situation nouvelle : certes, le vieux problème demeurait et il fallait le serrer toujours de plus près. Mais un autre problème avait apparemment surgi. Et il fallait le débrouiller.

Il nous a paru nécessaire dans ces conditions, de reprendre aujourd'hui, l'examen de certains documents que nous avions déjà dépouillés depuis quelques années mais dont diverses raisons avaient fait renvoyer l'analyse à plus tard. Ces documents font partie d'un ensemble que nous avions nommé « Registre Bel Yamani », du nom du vizir de Sidi Mohammed qui, entre 1859 et 1869, l'avait constitué dans l'exercice de ses fonctions (10). Par leur nature comme par leur origine et par leurs références, ils paraissaient très disparates : un contrat, des factures, des procès-verbaux d'expertise, un rapport financier. Une partie en avait été établie à Fès. Le reste l'avait été à Tanger, à Gibraltar et jusqu'en Egypte. Mais pour qui connaissait les habitudes de Bel Yamani, il ne faisait pas de doute qu'ainsi collés à la suite sur des pages successives, ou encartés

(8) de l'hégire.

(9) *Aš Šamā'il al Muḥammadiya* (Le Portrait du Prophète) par Muḥammad ibn ᶜIsa aṯ Tirmidī, mort à la fin du IXᵉ siècle.

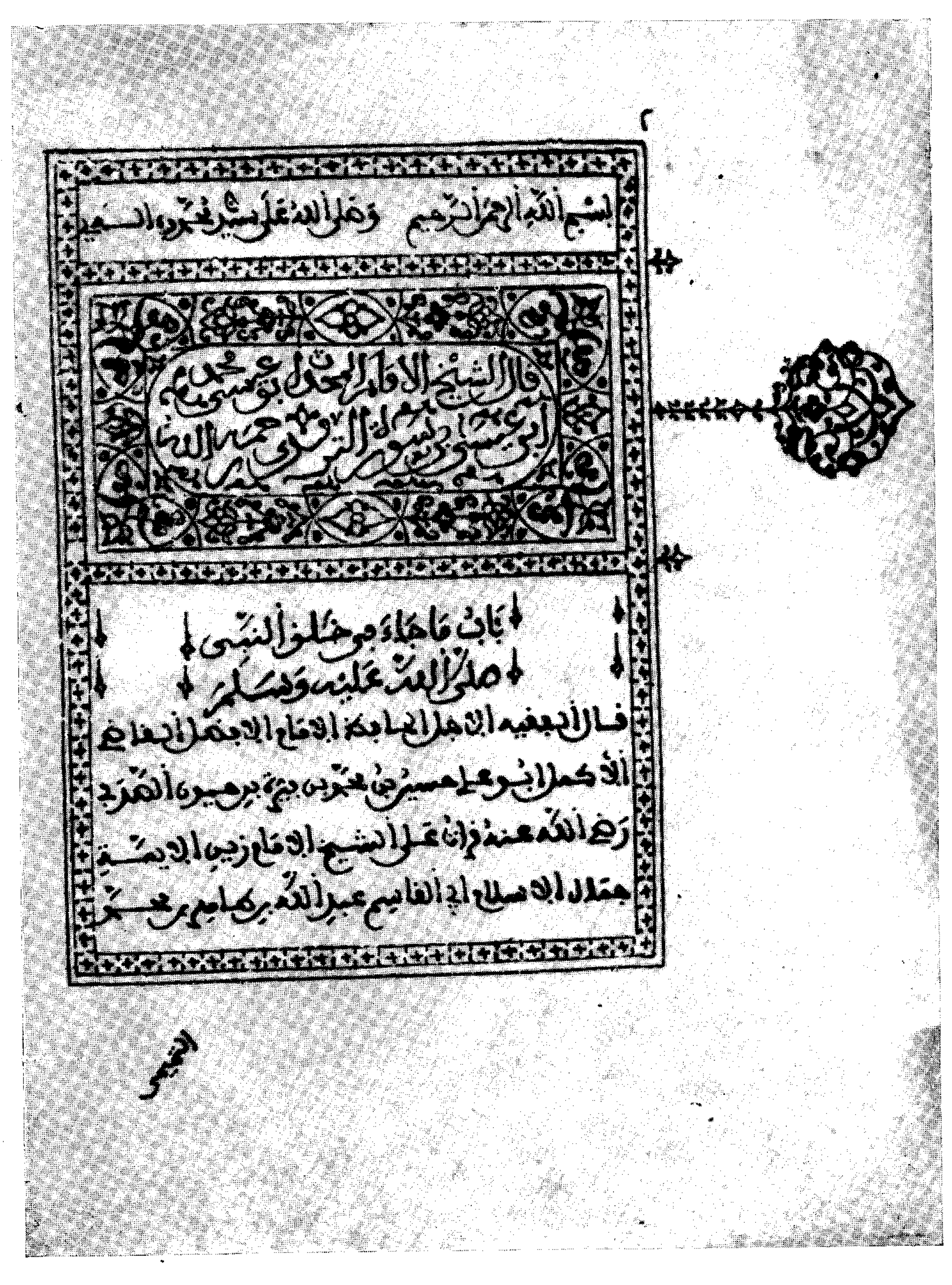
(10) Cf. Germain Ayache : *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860* in « Revue Historique », CCXX, oct.-déc. 1958.

entre elles, ils formaient le dossier d'une affaire bien déterminée. On ne tardait pas à s'apercevoir en effet, que tous, ils concernaient soit le personnel, soit les fournitures, soit les publications d'une imprimerie. Ici ou là, cette imprimerie était qualifiée de « fortunée » (saʿīda) ce qui, dans la langue du temps, signifiait qu'elle appartenait à l'Etat. Une fois d'ailleurs, elle était nommée très expressément « Imprimerie de Sa Majesté ». Etant donné l'époque à laquelle nous ramène, en gros, le Registre Bel Yamani, n'allait-on pas, en rouvrant le dossier en question, retrouver les archives de l'imprimerie à laquelle tous les témoignages, de Delphin jusqu'à Ben Zidane, associaient le nom de Sidi Mohammed ? Ne pourrait-on alors tirer de ces archives, fussent-elles incomplètes, quelques-unes de ces certitudes qui faisaient tant défaut ? N'y pourrait-on aussi, la chance aidant, puiser quelque lumière sur le problème inattendu que posait l'impression longtemps ignorée du *Šamā'il* à Meknès en 1282 (1865) ?

C'est bien ce qui se produisit. Et la première indication fut donnée par un document contenant deux procès-verbaux d'expertise (11). La commission dont les actes y étaient consignés, s'était réunie, en présence d'adouls, une première fois le 17 moharram 1284 (21 mai 1867), puis, à nouveau, un mois plus tard, le 14 safar (17 juin). Elle se composait d'un « samsar », c'est-à-dire courtier et commissaire priseur, exerçant ses fonctions sur le « marché aux livres » et assistant, en l'occurrence, deux personnalités choisies pour leur culture et leur connaissance de la valeur des livres. Car, à la demande du sultan, ils avaient précisément pour mission d'évaluer les prix auxquels seraient mis en vente les volumes déjà imprimés à l'imprimerie « de Sa Majesté ». Au cours des deux séances, cinq ouvrages furent, de la sorte, évalués.

Or voilà que de ces cinq ouvrages, quatre recouvraient exactement la liste dressée naguère par Ben Zidane, à savoir l'*Azharī*, le *Mayyāra*, le *Tawdī* et le *Ḫiršī*. Plus de doute, par conséquent, sur l'origine des archives considérées : elles provenaient bien de l'imprimerie de Sidi Mohammed. Et du même coup, ce que Ben Zidane avait dit de cette imprimerie, recevait une nouvelle confirmation, décisive cette fois : d'abord, sa liste,

(11) Registre Bel Yamani, encart des pp. 14 et 14 *bis*.



قال الشيخ الامام المحدث ابو عيسى محمد بن عيسى بن سورة الترمذي رحمه الله

باب ما جاء في خلق النبي
صلى الله عليه وسلم

قال الفقيه الاجل الحافظ الامام الاجل
الاكمل ابو علي حسين بن محمد
رضي الله عنه قرأت على الشيخ الامام زين الائمة
جمال الاسلام ابي القاسم عبد الله بن طاهر بن محمد

Fac-similé de la première page du livre *aš-Šamā'il al Muḥammadiya*, le premier ouvrage imprimé par l'Imprimerie royale de Sidi Mohammed (1865)



١٤٤

[illegible]

الحمد لله كمل كتاب شمائل النبي [illegible] بحمد الله تعالى وحسن توفيقه بالمطبعة

السعيدة بالحضرة المولوية العلية بمدينة مكناسة الزيتون [illegible]

[illegible] الأقطار [illegible] والأمصار

[illegible] الأئمة [illegible] أمير المؤمنين

المتوكل على رب العالمين أبقاه الله [illegible] الإسلام [illegible]

[illegible] أفضل الصلاة وأزكى السلام [illegible]

[illegible] رابع صفر الخير سنة اثنين وثمانين ومائتين وألف

Fac-similé de la dernière page du *Šamā'il*.
On y lit que l'impression a été achevée sur les presses de l'Imprimerie royale, par ordre du sultan, à Meknès, le 4 safar 1282 (29 juin 1865).

quoiqu'incomplète, était exacte. Quant à l'année de la fondation, ce n'est pas de façon arbitraire qu'il l'avait située en 1284, puisqu'avant cette date, les publications n'avaient pas encore été mises en vente.

Pourtant, malgré cette confirmation d'ensemble, il restait plus d'un point à élucider. Celui, en particulier, qui concernait le cinquième ouvrage, l'ouvrage non mentionné par Ben Zidane et qui se trouva être justement ce *Šamā'il* découvert récemment. Nous avons dit qu'un problème se posait du fait de son édition à Meknès. Ce problème réapparaissait donc, mais en se compliquant : pourquoi, si ce livre avait été imprimé à Meknès, venait-il figurer à Fès parmi les publications de l'imprimerie royale ?

On aurait pu multiplier les hypothèses. Mais aussitôt, un document circonscrit les recherches. C'était un état des dépenses engagées pour l'imprimerie depuis sa prise en charge par les pouvoirs publics [12]. On y relevait entre autres, deux indications : d'abord, la date à partir de laquelle ces dépenses étaient assumées par les services de Fès. Et cette date, le 24 août 1865, marquait enfin de façon précise, les début de l'imprimerie dans cette ville. Ensuite, on y apprenait surtout, qu'avant de venir s'installer à Fès, l'imprimerie royale, pendant plus de six mois, s'était trouvée à Meknès. Le fait était d'importance si l'on précise que cette période de six mois se situait partie en 1281, et partie dans l'année suivante, celle précisément où le *Šamā'il* fut imprimé et, rappelons-le, imprimé à Meknès. Comment ne pas penser qu'il l'avait été lui aussi et déjà, avant qu'elle ne fût transférée à Fès, par l'imprimerie royale aux publications de laquelle il se trouvera mêlé ensuite très naturellement ? L'hypothèse était si probable qu'on aurait pu s'en contenter. Mais il nous fut donné d'avoir en mains l'exemplaire retrouvé. Et là, c'est expressément que les choses étaient dites : le *Šamā'il* a été imprimé à Meknès. L'édition en fut achevée le 4 safar 1282, soit au cours de la période indiquée plus haut. Et c'est bien par l'imprimerie royale que fut faite cette édition [13].

Ainsi, tout était vérifié point par point. Et désormais, les questions de lieux et de dates étaient toutes élucidées, ainsi que les questions de

(12) Registre Bel Yamani, document également encarté entre 14 et 14 *bis*.

(13) Voir ci-contre, le fac-similé de la première et de la dernière pages du *Šamā'il*.

titres qui s'y trouvent liées. C'est donc en toute certitude que l'on peut maintenant énumérer les premiers livres imprimés sous Sidi Mohammed. Ces livres, au nombre de cinq, sont d'abord le *Šamā'il,* le seul à avoir été édité à Meknès en 1865. Puis, à Fès, le Commentaire d'al Azharī sur l'*Ajurrūmiya.* Enfin, toujours à Fès, mais sans que l'ordre puisse être précisé : le Commentaire de Mayyāra sur le *Muršid,* celui de Tawdī sur Ibn ᶜĀsim, et le premier des six volumes du Commentaire d'al Ḫiršī sur Ḫalīl. On peut aussi affirmer qu'il n'y eut qu'une seule et même imprimerie à Meknès et à Fès, l'imprimerie royale. Elle fit ses débuts à Meknès de janvier à août 1865 et ne s'installa qu'après coup à Fès où, par erreur, la tradition l'avait dès l'abord située.

Un examen plus poussé des mêmes documents allait conduire à d'autres précisions sur les circonstances de la fondation, sur l'activité de publication, sur les procédés de travail et sur la gestion. Mais il convenait, avant de présenter ces résultats, de régler une question préjudicielle.

*
* *

Ben Cheneb et Lévi-Provençal avaient, en 1922, publié un *Essai de Répertoire chronologique des Editions de Fès.* Ce qu'ils y avaient en vue, ils le précisaient bien, c'était « les ouvrages arabes lithographiés ou imprimés à Fès » (14). Par conséquent, la comparaison s'imposait entre les renseignements de ce *Répertoire* et les données des documents que nous étudions. Il apparut en premier lieu, que Ben Cheneb et Lévi-Provençal ne connaissaient aucune des cinq éditions dont l'existence vient d'être établie entre 1865 et 1868. Et en cela, il n'y avait rien qui fût fait pour surprendre étant donné l'obscurité où, jusqu'ici, était plongée la question. Ce qui par contre, était vraiment inattendu, c'est que de leur côté, ils mentionnaient plusieurs éditions antérieures et de loin, à l'année 1865 (15). Elles n'étaient pas nombreuses : cinq en tout. Mais elles s'échelonnaient sur tout un siècle. La plus récente remontait à 1815 et donc, précédait d'un bon demi-siècle notre *Šamā'il.* Quant à la plus ancienne,

(14) Ben Cheneb et Lévi-Provençal : *Essai de Répertoire chronologique des Editions de Fès,* Alger, 1922, Introduction.

(15) *Ibid.,* titres 1 à 5.

elle datait de 1714. On pensait que l'imprimerie n'était apparue au Maroc qu'au siècle dernier, sous Sidi Mohammed. Et nous avions fait ici même, comme si c'était bien là la vérité. Mais voilà qui faisait remonter cette apparition à Moulay Ismaïl !

Le changement était de taille. Seulement, quel crédit accorder à de pareils renseignements ? Malgré le nom de leurs auteurs, il fallut bien les rejeter. Ben Cheneb et Lévi-Provençal n'avaient pas dit où étaient les ouvrages en question, ni comment ils avaient pu s'en enquérir. Cela rendait difficile toute vérification directe. Mais il apparut que la vérification n'était pas du tout nécessaire. Les éditions de Fès sont toutes des lithographies. Or, la lithographie est un procédé récent. Il ne fut découvert qu'en 1797, en Allemagne et on ne le mit couramment en pratique dans quelques pays d'Europe qu'après 1818. Il ne peut donc avoir été utilisé à Fès en 1714, ni même en 1815.

Comment expliquer alors, dans le *Répertoire*, la mention de ces cinq prétendues éditions ? En se gardant de rien affirmer sur ce point, on peut pourtant faire observer combien la ressemblance est grande entre un livre lithographié et un simple manuscrit, combien entre l'un et l'autre, la confusion est donc possible. N'aurait-on pas, dans le cas présent, pris des manuscrits pour des éditions imprimées à la pierre ? Le *Répertoire* mentionne par exemple, un livre de Mohammed al Filali comme ayant été imprimé en 1196 de l'hégire (1782) (16).Or, il existe de ce manuscrit deux exemplaires à Rabat. L'un est précisément de 1196 (17). Quant à l'autre, il est plus tardif, mais il est recopié sur un exemplaire antérieur qui, lui aussi, est de 1196 (18). Voilà, n'est-ce pas, de trop singulières coïncidences. Il y a d'ailleurs, un autre cas beaucoup plus récent mais tout aussi significatif : selon le *Répertoire*, on aurait édité à Fès en 1285, un livre de Mohammed Bel Madani Guennoun (19). Or, cette année-là — elle correspond à 1867 — nous est bien connue par le Registre Bel

(16) *Ibid.*, titre 4.

(17) LÉVI-PROVENÇAL : *Les Manuscrits arabes de Rabat*, Paris, 1921, titre 230.

(18) ALLOUCHE et REGRAGUI : *Catalogue des Manuscrits arabes de Rabat*, deuxième série : 1921-1953, Paris-Casablanca, 1954, I, titre 1528.

(19) *Répertoire*, titre 6.

Yamani. Il ne semble pas, en 1285, y avoir eu place pour l'édition de ce livre.

De toutes les façons, on ne peut retenir les indications ci-dessus mentionnées du *Répertoire*. Tout au plus, doit-on leur reconnaître un mérite, et il n'est pas négligeable, celui de nous mettre en garde contre trop d'assurance. Nous avons pu faire remonter l'apparition de l'imprimerie au Maroc jusqu'en 1865. Mais rien ne nous assure qu'il ne faudra pas, un jour, la faire partir de plus haut. Hâtons-nous toutefois d'ajouter combien cela est improbable. Et quand cela se produirait, il ne saurait s'ensuivre un bien grand décalage, ni s'être agi que de tentatives sans résultat pratique. Ce qui restera, pour l'histoire, à l'origine de l'imprimerie marocaine, c'est bien l'entreprise de Sidi Mohammed sur laquelle on peut maintenant, donner un complément d'informations.

*
* *

C'est en Egypte que les choses avaient commencé. Le 17 août 1864, le sieur Taïeb ben Mohammed El Roudani (« El Roudani » veut dire « de Taroudant », ville marocaine) passait contrat avec le maître imprimeur égyptien El Quebbani Mohammed. Il s'engageait, en sa bonne ville de Taroudant où tous deux se rendraient, à fournir le vivre et le costume tout en versant une paie mensuelle évaluée à 200 guerchs de monnaie égyptienne. Moyennant quoi, l'Egyptien s'engageait à travailler pendant un an comme maître lithographe. Au bout de l'an, s'il le désirait, il pourrait proroger son contrat. Dans le cas contraire, le sieur Taïeb le rapatrierait à ses frais. En attendant, pour liquider les dettes qu'il avait en Egypte, l'imprimeur Quebbani recevait 9 pintos d'avance, le pinto, en Egypte, étant ce qu'au Maroc on appelle le louis de vingt francs français. Le remboursement de l'avance se ferait au Maroc soit à tempérament si Quebbani restait, soit, dans le cas contraire, en un seul versement (20).

Le contrat est dûment établi sur papier timbré de l'Etat égyptien. C'est l'imprimeur qui l'a rédigé de sa main. Or, tandis que lui-même il se nomme humblement « le pauvre Quebbani », il confère à son partenaire le titre de *ᶜumda* qui n'existe pas au Maroc mais qui s'applique en

(20) Registre Bel Yamani, p. 15.

Egypte, à des fonctions d'autorité. Il lui donne même de « Son Excellence le *ʿumda* ». Tant de déférence, décidément insolite entre particuliers, annonce-t-il qu'au Maroc aussi, le sieur Taïeb était un personnage en place? Dans ce cas, la façon dont on le désigne, « Taïeb fils de feu Mohammed de Taroudant » indiquerait, selon l'ancien usage administratif marocain, qu'il était fils de l'ancien pacha défunt de Taroudant et, lui-même, le nouveau pacha en fonctions. Cette hypothèse que rien ne confirme malgré son grand degré de probabilité, aurait le net avantage de nous présenter, en la personne du sieur Taïeb, un agent de l'Etat marocain recrutant Quebbani pour le compte du sultan. Car on conçoit mal, il faut le dire, qu'un simple bourgeois, surtout de Taroudant, ait pu songer, en 1864, à fonder une imprimerie dans sa petite ville de province. Mais laissons les suppositions. Si l'on s'en tient, et il le faut, aux termes du contrat, Quebbani et le sieur Taïeb n'ont pris mutuellement que des engagements de particulier à particulier.

Il est vrai qu'à plus d'un égard, ce document trahit chez l'une ou l'autre des parties, une certaine inexpérience. Par exemple, aucun délai de route n'a été prévu pour permettre à l'imprimeur de se rendre à pied d'œuvre, au Maroc. Bien mieux, la période de validité du contrat a commencé à courir deux semaines avant sa signature. Par exemple encore, le sieur Taïeb n'a pas signé lui-même le contrat de sa propre main, mais s'est, très visiblement, déchargé de ce soin sur son partenaire. S'agissant de l'homme qui a introduit l'imprimerie dans son pays, le fait ne laisse pas d'être déconcertant [21].

Pourtant, l'authenticité du contrat n'est nullement mise en cause par ces maladresses ou cette irrégularité. Quant à sa validité, il suffisait, au Maroc tout au moins, qu'elle fût admise par la partie marocaine. Et sa présence dans le dossier prouve assez que ce fut le cas. Elle indique aussi qu'une fois au Maroc, Quebbani est entré au service du sultan, quels qu'aient été envers le sieur Taïeb, ses engagements initiaux. C'est lui qui à Meknès, puis à Fès, dirige l'imprimerie royale. C'est lui que l'on désigne dans tous les autres documents, comme « le maître imprimeur égyptien » ou simplement, « l'Egyptien ».

(21) Voir au verso le fac-similé du contrat.

Bel.yamani

ورقة ضمان وشروط ومشارطة وما شابه ذلك
من السندات الخاصة من وضع مبلغ
[illegible]
٦

انه لما كان في يوم الاربعا المبارك ١٤ يوم خلت من شهر ربيع الاول ١٢٨١
اتفق حضرة العمدة الفاضل السيد الطيب الروداني بن المرحوم السيد محمد الروداني
من اهالي مدينة رودانت مغرب مع الفقير الى الله تعالى كاتبه الاحرف الفقير محمد القباني
المطبعجي ابن المرحوم ابراهيم من اهالي مصر المحروسة على انه يتوجه برفقته الى مدينة
رودانت بارض المغرب ويشتغل عنده على مطبعة حجر لوعدة سنة كاملة ابتداها شهر
ربيع الاول ١٢٨١ وانتهاها شهر الحجة ١٢٨٢ وله في نظير ذلك راحته مما [illegible] من اكل وشرب
ولبس على طبق مراده وفي كل شهر يعطى له ما [illegible] عشرين [illegible] لجيبه وقد رضي الفقير محمد
القباني بذلك ومن بعد وفا السنة المذكورة اذا اراد الفقير محمد القباني بان يرجع
الى بلده مصر المحروسة بان يرحله العمدة السيد الطيب الى حد بلده على طرفه وقد رضي
السيد المذكور بذلك . ايضا الفقير محمد القباني استلم من حضرته نفقة [illegible]
ان شا الله تعالى لاجل يوفي بهم ما عليه من الديون الذي عليه بالمحروسة وفي محل الاقامة
يوفيهم لحضرته مع التدارك بعد انقضاء السنة المذكورة بدفعة واحدة ان اراد
الرجوع الى بلده بالعلا وان اراد القيام مع السيد المذكور وقد رضي كلاهما بذلك
على [illegible] المسلمين والاسلام [illegible]

العمده الفاضل
السيد الطيب
الروداني

كاتبه الفقير
محمد القباني
المطبعجي
١٤ ربيع اول ١٢٨١

Contrat passé entre le sieur Taïeb El-Roudani et le maître-imprimeur Mohammed El-Quebbani. C'est l'imprimeur qui a rédigé l'acte. Très visiblement, c'est lui aussi qui a tracé les deux signatures.

Nous ne savons pas à quelle date Quebbani s'était mis, avec le sieur Taïeb, en route pour le Maroc, ni à quelle date il y arriva. Aussi, lorsqu'en janvier 1865, nous retrouvons sa trace à Es Saouira (22), le port qui à l'époque, desservait Taroudant, nous ne pouvons déterminer s'il y débarquait seulement ou si, déjà, il avait eu le temps d'aller à Taroudant et d'en revenir. Autrement dit, il n'est pas possible de savoir si son contrat avec le sieur Taïeb avait ou non, reçu un commencement d'exécution. Quoi qu'il en soit, c'est en pleine période de validité du contrat que Quebbani est pris en charge à Es Saouira, par les oumanas de la ville. C'est-à-dire que pour lui, dans des circonstances que nous ignorons, l'Etat s'est substitué comme employeur au sieur Taïeb. Il perçoit donc sa première solde et on le met en route. Il a dans son équipage, son matériel d'imprimerie. Cela résulte d'une rubrique « Frais pour l'imprimerie » dans les dépenses effectuées pour lui par les oumanas. C'est ce que confirmerait aussi le prix très élevé payé pour son voyage. Une fois parti d'Es Saouira, il ne fait pas de doute que sa destination finale ait été Fès où, par la suite, nous le trouverons établi. Mais le sultan devait, à ce moment-là, se trouver à Meknès où, avec toute sa cour et le gouvernement, il effectuait, de loin en loin, des séjours parfois très prolongés. Et il aura voulu, sans doute, faire éprouver sans plus attendre, l'imprimerie auprès de lui. C'est la raison la plus plausible pour expliquer que Quebbani ait interrompu son voyage en arrivant à Meknès et qu'il y ait été retenu plus de six mois. Les Habous de la ville l'ont pris en charge et il est installé à demeure (23). Contrairement aux termes du contrat, on ne lui fournit pas sa nourriture. Mais il est loin d'être perdant : non seulement on l'habille, mais on lui verse chaque jour, en argent, deux metquals, soit trois fois plus qu'il n'avait accepté pour s'expatrier. C'est dans ces conditions qu'il se met à l'œuvre en entreprenant le *Šamā'il* de Ṯirmidī.

Son matériel, nous l'avons vu, est avec lui. Quant au personnel, il n'a pas, pour l'aider dans les opérations qui sont de son ressort, besoin d'une main-d'œuvre très qualifiée. Aussi, peut-il en recruter sur place. Mais il est une opération qu'il ne peut assumer lui-même, c'est la compo-

(22) Rapport financier de fin rajab 1285 (16 novembre 1868), Registre Bel Yamani, encarté entre pp. 14 et 14 *bis*.

(23) *Ibid.*

sition du texte à imprimer. Or en lithographie, le texte doit être écrit à la main sur la pierre, et il doit l'être à rebours pour reparaître ensuite « dans le sens » sur le papier d'épreuve. Pour écrire dans ces conditions très spéciales, il faut un long et difficile apprentissage. Comment donc Quebbani aurait-il découvert au Maroc un copiste formé à cette tâche, ou comment, dans les délais qui lui suffirent pour éditer le *Šamā'il*, aurait-il pu en former un lui-même ?

D'après la liste des fournitures qu'il importait de Gibraltar (24), on s'aperçoit qu'en fait, il éludait cet épineux problème. La liste comporte en effet, de la colle de poisson, et, à côté du papier normal d'impression, un autre papier nommé « papier sans amidon ». Or cette colle, ce papier spécial et l'amidon dont il est fait mention, ne sont d'aucun usage dans la lithographie courante. Mais ils sont spécifiques de l'« autographie », procédé dérivé, dans lequel on n'écrit pas directement le texte sur la pierre, car on l'y décalque après l'avoir tracé « dans le sens », sur le papier spécial traité à la colle et à l'amidon. Par ce procédé, Quebbani évitait la nécessité d'écrire à rebours et pouvait donc utiliser n'importe quel copiste. Autre indice, il y avait un correcteur dans le personnel de l'imprimerie. Or la correction, elle aussi, n'est pratiquement possible que dans l'autographie. Et en raison même de ce supplément de commodité, on a tout lieu de croire qu'après Quebbani encore, c'est le procédé par lui importé d'Egypte qui demeurera en vigueur à Fès.

Le *Šamā'il* était sorti des presses le 29 juin 1865. C'était un petit volume de 144 pages dont le tirage se limitait à 103 exemplaires. Réalisation bien modeste mais dont la belle présentation engageait à persévérer pourvu que le maître imprimeur consentît à rester au Maroc. A en juger par la nouvelle situation qu'on lui fera, une situation encore et de beaucoup améliorée, il sut bien monnayer son consentement, mais il resta. Alors que son contrat expirait le 24 juillet 1865, c'est en effet le 10 août, seulement, que les Habous de Meknès le perdent sur leurs registres. Puis après deux semaines, le voilà de nouveau pris en charge, mais à Fès, avec son personnel marocain qui, outre le copiste et le correcteur, se compose de vingt compagnons. C'est désormais le budget autonome de

(24) Etat des fournitures expédiées de Gibraltar. Registre Bel Yamani, 15 *bis*.

l'Université Quaraouyine, budget alimenté par des biens habous, qui supporte son traitement : 3,1 metquals de solde journalière et 20 metquals de gratification mensuelle. Soit un gain quotidien moyen de 3,7 metquals. Avec l'habillement et le logement que paie le Trésor public, cela fait à peu près six fois ce que prévoyait le contrat initial. Et si l'on met à part les dignitaires, bien rares étaient les serviteurs de l'Etat mieux traités que lui à l'époque. Son copiste et son correcteur avec 1,2 metqual, sont encore largement payés. Quant aux vingt compagnons, bien sûr, ils touchent beaucoup moins. Mais leurs 3 ouquiyas représentent un salaire moyen d'ouvrier. Salaire qu'ils dépasseront quand, par la suite, on leur accordera 20 % de majoration. Comme l'imprimeur, ses deux acolytes sont aussi payés par les Habous de Quaraouyine. Au contraire, les compagnons reçoivent leur salaire du Trésor public. Le Trésor, de plus, loge Quebbani, habille tout le monde et, surtout, il supporte seul la rubrique « matériel » de l'imprimerie. Entre les deux budgets, celui des Habous et celui de l'Etat, la répartition est, ainsi, faite à peu près par moitié (25).

Telles sont les nouvelles conditions dans lesquelles le travail de publication est repris à Fès. Travail qu'on ne peut suivre au jour le jour, mais dont on peut faire le point à des dates successives. Dans le cours de l'année 1866, l'*Azharī* est tiré à 180 exemplaires. En juin de l'année suivante, les trois autres ouvrages cités par Ben Zidane se trouvent imprimés. Avec ses 600 exemplaires, le *Ḫiršī*, dont cinq autres volumes sont prévus, bénéficie du plus gros tirage. Le *Mayyāra* et le *Tawdī* n'ont chacun que 300 exemplaires (26). Puis, par la suite, aucun titre nouveau. Seulement un second tirage du *Tawdī*, tirage double du premier. Et l'édition du *Ḫiršī* se poursuit. Le 16 novembre 1868, dans les trois ans qui ont suivi l'installation à Fès, 3 181 exemplaires ont, au total, été imprimés (27).



Les détails précédents ont pu paraître superflus, mais en réalité, ils aident à comprendre comment l'imprimerie, phénomène moderne, s'est insérée dans la vieille tradition marocaine. Ils permettent aussi d'entrevoir les limites en deçà desquelles ce phénomène est resté contenu.

(25) Rapport financier déjà cité.
(26) Procès-verbal de la commission d'experts. Bel Yamani, p. 14.
(27) *Ibid.* et Rapport financier.

La première imprimerie fut donc une fondation d'Etat. Le fait n'est en rien infirmé par la participation importante, on l'a vu, des Habous. Institution para-étatique, les Habous aidaient les pouvoirs publics en bien des domaines de la vie sociale. Non seulement leur participation était naturelle à l'entreprise que dirigeait Quebbani, mais on peut s'étonner qu'ils n'en aient pas assumé seuls la charge entière. Il est remarquable que malgré ses cruels embarras financiers (28), le sultan ait tenu à mettre sa part, qu'il ait consenti des majorations de salaire, qu'il ait accordé au maître imprimeur d'aussi somptueux avantages. Si l'on sait par ailleurs, que son vizir veillait en personne à la marche des choses, allant jusqu'à faire établir les textes avant l'impression (29), et que son propre fils, Sidi Hassan, prince héritier, était chargé de mettre en vente à Marrakech, les éditions de Fès (30), on comprendra l'intérêt tout spécial que Sidi Mohammed portait à son imprimerie et comment, à ses yeux, elle était bien la chose de l'Etat. C'est qu'en effet, après la défaite de Tétouan, Sidi Mohammed voulait relever son pays en le modernisant. Et, avec d'autres entreprises fondées par lui en différents secteurs de la vie nationale (31), l'imprimerie contribuait à ce dessein. Mais si, pour finir, on précise, comme il résulte d'un examen des comptes, que financièrement, l'affaire était mauvaise, qu'elle ne tenait qu'avec les subsides de l'Etat et qu'un particulier s'y serait ruiné, on sera tenté de s'interroger : apparue de façon aussi peu spontanée, l'imprimerie répondait-elle dès ce moment-là, à des besoins réels dans le pays ?

Pourtant, elle y est demeurée implantée. Et Sidi Mohammed fut, en ce domaine, bien plus heureux qu'il ne l'avait été en tous les autres, où ses efforts de modernisation ne connurent que l'échec. Bien sûr. Mais ce succès n'était que relatif. S'il est juste de le souligner, il serait faux de le surestimer. Pour qui voudrait en prendre une mesure assez exacte, il n'est que de considérer et le bas niveau de technicité auquel s'est long-

(28) Cf. G. Ayache : article cité, 1re partie.

(29) Lettre du Cadi de Rabat, Abderrahman el Beribri au vizir Bel Yamani du 1er joumada II 1287, citée par A. Ben Zidane in *Ad Durar al fâḫira*, p. 94.

(30) Lettre de Sidi Mohammed à Sidi Hassan du 20 safar 1286 (1er juin 1869) citée par Ben Zidane, *op. cit.*, p. 93.

(31) Cf. G. Ayache : article cité.

temps maintenue l'imprimerie à Fès, et le rôle effacé qui semble avoir été le sien dans la vie intellectuelle du pays.

On se rappelle que le procédé en usage était la lithographie dans l'une de ses variantes. Or, la lithographie, pour l'édition du livre, est un moyen bâtard. De l'imprimerie, elle n'a qu'un avantage, celui d'assurer un texte constant dans chaque exemplaire alors que le manuscrit est toujours exposé aux erreurs du copiste. Mais un tel avantage n'est pas de ceux que l'on perçoit d'abord. Et pour le reste, rien ne ressemble à un manuscrit comme un livre imprimé à la pierre. Ce livre enfin, doit se vendre cher car le tirage est limité et lent. La moyenne mensuelle ne dépassait guère, du temps de Quebbani, quatre-vingts exemplaires. Et le *Šamā'il*, petit in-12 dont, en Europe, l'équivalent aurait valu quelques dizaines de centimes, fut mis en vente à 5 metquals (32), soit, en monnaie française, 7,65 F, soit encore, 18 journées de salaire d'un ouvrier imprimeur. Il apparaît d'ailleurs, à l'examen des comptes, que l'ouvrage, en réalité, revenait plus cher. Mais les experts l'avaient estimé sans avoir encore les éléments du prix de revient. Ils l'avaient donc fait très probablement, par référence au prix d'un manuscrit. Autrement dit, la lithographie permettait seulement d'offrir, à perte, un livre qui ne se distinguait de l'ancien manuscrit ni par le prix ni par aucun autre avantage apparent. Elle ne créait pas avec le passé, la moindre rupture annonciatrice de changement.

C'est la même impression que l'on ressent devant la place que tient l'imprimerie dans les publications du temps. Il y eut sous le règne de Sidi Mohammed et sous celui de Moulay Hassan des écrivains qui ont acquis auprès des Marocains, une honorable réputation. Mohammed Akensous, par exemple, et Ahmed Naciri, les deux historiens déjà nommés en tête de cette étude. Or l'œuvre d'Akensous attendra cinquante ans, jusqu'en 1917, avant d'être imprimée à Fès. Jusque là, c'est seulement en manuscrit que les Marocains avaient pu la lire alors que l'imprimerie fonctionnait depuis déjà deux ans lors de sa première édition, en 1867; alors aussi que cette édition avait été payée par les subventions du sultan (33). Quant à Naciri, il a écrit vingt-sept ouvrages en quelque trente ans. Mais trois

(32) Procès-verbal de la commission des experts, déjà cité.

(33) Lettre de Sidi Mohammed à Sidi Hassan du 12 hijja 1283 (17 avril 1867) citée par Ben Zidane in *Ad Durar*, p. 95.

seulement ont été imprimés. Deux l'ont été à Fès à la veille et au lendemain de sa mort (34). Le troisième, c'est son histoire, l'*Istiqça*, inséparable de son nom. Mais c'est au Caire et non à Fès que cette œuvre essentielle a été imprimée.

A quoi se consacrait donc alors l'imprimerie de Fès ? On ne peut en parler ici que pour les débuts, mais l'orientation prise alors est assez significative. Après le *Šamā'il*, qui est un livre de piété et donc, largement accessible, l'imprimerie parut se spécialiser dans l'édition d'ouvrages servant de base à l'enseignement de Quaraouyine : des manuels en quelque sorte, ou l'équivalent des « polycopiés » d'aujourd'hui. Mais au lieu que manuels et polycopiés font d'habitude le point des connaissances, ou véhiculent même de l'inédit, les ouvrages édités à Fès étaient vieux de deux à trois siècles: Tawdī, Mayyāra, al Ḫiršī sont des juristes du XVIIe siècle. Et al Azharī est un grammairien du XVIe (35). Les étudiants, depuis ces âges reculés, s'étaient transmis leur œuvre d'une génération à l'autre, ou s'en étaient constitué des exemplaires à peu de frais en les copiant de leur main. Voilà ce que l'on éditait à Fès quand des œuvres nouvelles restaient manuscrites ou s'en allaient à l'étranger pour se faire imprimer. L'imprimerie, pour Sidi Mohammed, devait contribuer à moderniser le pays. Elle se borna en fait, à soutenir la tradition, une tradition respectable mais qui n'avait pas, jusque là, eu besoin d'elle pour se perpétuer (36). On attendait qu'elle élargît le champ des activités de l'esprit. Voilà qu'elle-même, semblait se rétrécir aux mesures de l'espace existant. Peut-on s'étonner beaucoup que Naciri ait omis d'en parler dans le règne de Sidi Mohammed ?

Ce dont on peut s'étonner, par contre, c'est cette orientation qui menait à l'impasse. Si, en particulier, la typographie seule, aurait permis d'éditer largement et à bon marché, pourquoi ce choix étrange d'un procédé inadapté comme la lithographie ?

(34) *Zahr el Afnān min ḥadīqat Ibn al Wannān*, Fès, 1896, et *Talᶜat al muštarī fi n-nasab el jaᶜfari*, Fès, 1902.

(35) Voir ci-dessus, note 6.

(36) Elle continuait d'ailleurs à se perpétuer sans elle. C'est ainsi qu'après l'édition imprimée du *Šamā'il* en 1865, ce livre continua à être édité en manuscrit. Il en existe une telle édition à Rabat qui date de 1867 (ALLOUCHE et REGRAGUI, *op. cit.*, I, titre 777).

A l'origine il y a des raisons d'ordre technique et financier. Techniquement, la lithographie est d'emblée et sans adaptation aucune, capable de reproduire n'importe quel signe et donc aussi, les caractères de l'alphabet arabe. Tandis qu'il aurait fallu, pour l'impression typographique, avoir les caractères correspondants fabriqués préalablement en Europe. Et l'aspect financier du problème apparaissait alors avec la mise de fonds qu'il aurait fallu faire. Une mise, dans tous les cas très importante, mais beaucoup plus encore, quand il s'agit de l'écriture arabe à propos de laquelle, même très imparfaite, la solution passait par un faisceau de difficultés.

Pourtant, financiers ou techniques, les obstacles n'étaient pas absolument insurmontables. La preuve, juste à l'époque, en était donnée par l'Egypte. Car l'Egypte elle aussi, avait opté précédemment pour la lithographie. Mais elle était à ce moment-là, en train de l'abandonner au profit de la typographie. C'est même ce qui mettait « les pauvres Quebbani » dans la nécessité d'aller ailleurs tenter fortune. Plus tard, d'autres preuves en seront données par différents pays arabes, y compris le Maroc, récemment, depuis son retour à l'indépendance. Le Maroc est même parvenu en quelques années, à mettre au point, ce qu'on cherchait ailleurs depuis cent ans, le moyen d'imprimer à très bon marché, le texte arabe muni de ses voyelles, c'est-à-dire accessible même au lecteur inexpérimenté (37). Mais dans chaque cas, celui du Maroc aujourd'hui, ou de l'Egypte hier, d'importants changements politiques et sociaux ont précédé le progrès technique et semblent même, l'avoir commandé avant de lui permettre, à son tour, de promouvoir les activités de l'esprit. Il est vrai que déjà, aux environs de 1860, le Maroc lui aussi, subissait de profonds changements. Mais l'historien devra se demander s'ils étaient bien de ceux qui permettaient la modernisation souhaitée par Sidi Mohammed. Il aura notamment, à se demander, si, plutôt qu'à la maladresse des hommes, ce n'est pas à l'absence de telle ou telle condition requise, que l'apparition, à ce moment-là, de l'imprimerie, doit de n'avoir été, selon toute apparence, qu'une fausse rentrée.

Germain AYACHE.

(37) Grâce au système Ahmed Lakhdar qui permet d'imprimer le texte muni de ses voyelles en une seule opération et en utilisant la linotype de clavier international et 90 caractères au lieu de 400.

COMMUNICATIONS - VARIA

ORIGINES DE L'HOMME AU MAROC

Les paléontologues sont à peu près d'accord, aujourd'hui, pour reconnaître que l'Afrique a servi de berceau à l'humanité et de cadre pour les étapes complètes depuis.

Les vestiges les plus anciens, qui ne sont pas attribués à l'homme mais à une ascendance possible, ont été découverts dans l'oasis du Fayoum, en Egypte.

Mais plus tard, par vagues successives et progressives les hommes ont occupé et envahi toute la terre africaine.

Quelle différence entre les fossiles du Fayoum et les autres ? Tous appartiennent à l'ordre des Primates mais l'homme s'en distingue facilement par sa station debout, son cerveau développé et aussi une intelligence qui lui a permis dès le début, pour se défendre et se nourrir, de fabriquer dans la pierre dure et tranchante, des armes et des outils.

Les restes osseux de ces hommes résistent rarement. La fossilisation est, en effet, un phénomène exceptionnel de conservation. En général, les ossements se décomposent, se réduisent en poussière et retournent à la terre. Si les conditions d'enfouissement le permettent, et que l'action bactérienne n'intervienne pas, le squelette subsiste, les cellules osseuses vides de leur substance organique se remplissent alors des sels minéraux ambiants et l'os, lapidisé, devient plus lourd et plus résistant. Mais le découvrir est un autre problème difficile et aussi exceptionnel que la fossilisation.

Aussi les hommes fossiles à travers le monde, sont-ils rares, géographiquement, et espacés géologiquement dans le temps, ce qui fait croire à des hiatus entre les différents stades humains, alors qu'en théorie ces hiatus sont inexistants, car l'humanité s'est poursuivie sans discontinuité ; et

même les transformations ou mutations qui ont eu lieu, des premiers hommes à l'homo sapiens actuel, ont été imperceptibles et multiples, rappelant ainsi les films cinématographiques dont les images successives varient peu et donnent l'impression de continuité, nous disons d'évolution.

Néanmoins le Maroc, sur ce point semble privilégié puisqu'il possède plusieurs gisements qui marquent les principales étapes de cette évolution.

a) La première est celle des *Australopithéciens*, ainsi appelés parce qu'ils ont été découverts en Afrique australe et catalogués d'abord comme singes. Leurs squelettes de plus en plus nombreux ont été trouvés en Afrique du Sud, en Afrique Orientale jusqu'au Tchad. Leurs caractères anatomiques et la présence auprès d'eux de pierres taillées, par eux sans doute, en font des petits hommes, nos premiers hommes. Les fossiles de ces êtres n'ont pas encore été découverts au Maroc, mais leur passage est indiqué en différents points du Rharb par la présence de ces rognons grossièrement percutés, connus sous le nom de *Pebble culture*. Les premiers Australopithèques remonteraient à 1 750 milliers d'années, ceux du Tchad plus récents, ne dateraient que de 7 à 800 000 ans.

b) La seconde nappe ou *pithécanthropienne*, signalée pour la première fois dans l'île de Java, représentait des hommes-singes qui se sont révélés, à la suite de nouvelles découvertes, comme étant de vrais hommes de plus grande taille et plus évolués que les précédents. Leurs armes lithiques sont déjà plus perfectionnées ; elles comprennent surtout des pierres taillées en amandes dont les bords forment un tranchant dû à plusieurs percussions. Elles sont connues sous le nom de bifaces ou coup-de-poing *acheuléens*.

Un des plus beaux documents paléontologiques est certainement cet ensemble de mandibules et de fragments d'os crâniens découverts par le professeur Arambourg près de la frontière algéro-marocaine, à Ternifine (Mascara), appelé encore *Atlanthropus mauritanicus*.

Au Maroc pourtant, des restes de ces hommes existent d'abord à *Rabat*. « L'homme de Rabat » a été signalé par Marçais dans les grés dunaires de la côte r'batie, en 1934. Malheureusement il n'en a subsisté qu'une mandibule et un fragment du palais, le reste du crâne ayant été brisé et perdu.

On attribue, également à ce genre, les débris osseux de mandibules mis à jour à la carrière de *Sidi Abderrahmane* (Casablanca) par Biberson en 1955. La mandibule de *Témara* (Rabat) découverte par l'abbé Roche, en 1956, paraît appartenir à un Atlantrope à caractères évolués se rapprochant ainsi des Néanderthaliens.

Tous ces pithécanthropiens sont datés de 500 000 ans à 300 000 ans. Des formes intermédiaires peuvent les rattacher aux formes précédentes et suivantes.

c) La nappe néanderthalienne manquait au Maroc. Cette lacune a été comblée par les crânes du *Jebel Irhoud* signalés ou découverts par l'auteur de ces lignes depuis 1962. Pour l'instant il s'agit d'un premier crâne sans la mandibule, volumineux, élargi, et caractérisé par une arcade sourcillière proéminente formant un bourrelet d'une extrémité à l'autre ; le deuxième crâne est dépourvu de face, et l'auteur a recueilli également un fragment de pariétal d'un troisième crâne. Les fouilles en cours, peuvent nous donner d'autres spécimens.

L'intérêt de ces néanderthaliens que l'auteur recherche au Maroc depuis vingt ans dans différents gisements est d'établir ce troisième stade de l'humanité.

Mais la valeur de ce gisement réside dans la découverte par l'auteur de toute une faune composée de rhinocéros, de zèbres, de grands bœufs, d'antilopes, de gazelles, d'autruches, comprenant plus d'un millier d'ossements, et surtout une abondante *industrie moustérienne,* comme celle d'Europe, jusque-là inconnue au Maroc. Le gîte paraît, en fait, être un atelier de taille avec un habitat puisqu'il décèle aussi des foyers (les traces de feu sont marquées sur les os et sur les pierres taillées). L'industrie moustérienne comprend des petites pointes de flèches amygdaloïdes, en silex noir, brun, blond, translucide, taillées sur une seule face et aussi des outils servant de racloirs, grattoirs, burins, poinçons, etc. Le gisement d'Irhoud est unique en Afrique.

Il existe un gisement dans les environs de Tanger, au cap Spartel, dans la grotte Moughret-el-Alia où des restes humains ont été découverts par Coon. La confusion stratigraphique et l'examen plus approfondi de ces débris écartent toute attribution aux hommes de Néanderthal.

Pourtant une industrie plus jaune, dite *atérienne,* pointes de flèches en fer de lance, pédonculées, caractéristique, laisse supposer que les Néanderthaliens se sont poursuivis dans une forme évolués. De sorte que les premiers Néanderthaliens ne dépassent pas 150 000 ans et les plus récents 50 000 ans. On trouvera un jour des formes de transition à affinités pithécanthropiennes et d'autres voisines de l'homo sapiens. L'industrie atérienne d'Aïn-Fritissa n'est pas datée, tandis que celle de Dar-es-Soltane (Rabat), suivant les analyses de D. Clark, remonterait à 28 000 ans.

d) Homo sapiens fossilis. L'espèce actuelle de l'homme a été trouvée à l'état fossile, c'est-à-dire après un séjour de plus de dix mille ans dans le sol. Au Maroc, cette forme ancienne est dite de Mechta-el-arbi. En fait, il s'agit d'une race qui avait été confondue avec celle de Cro-Magnon et qu'aujourd'hui on sépare pour la rapprocher davantage des Guanches dont les vestiges subsistent encore aujourd'hui aux îles Canaries.

L'auteur a découvert près de Rabat, au *Douar Dabbagh* en 1951, une mâchoire inférieure complète, un fragment de palais, et des ossements crâniens épais, l'épaisseur des pariétaux surtout est énorme. Par la suite l'abbé Roche à *Taforalt,* près d'Oujda, en 1953, dans la grotte des Pigeons a découvert de nombreux squelettes. L'âge de ces hommes n'est pas précisé, mais s'il correspond à la couche supérieure de Dar-es-Soltane, il serait de 14 000 ans environ. Les hommes de Mechta ont vécu avant la fin du dernier pluvial, il y a 11 000 ans.

Tels sont les hommes fossiles qui nous ont précédés sur la terre marocaine. Il est certain que des recherches encouragées permettront de mettre à jour d'autres gisements et ainsi de connaître les autres jalons de l'évolution de l'humanité.

Emile Ennouchi
Professeur à la Faculté des Sciences de Rabat.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
RESEÑAS BIBLIOGRAFICAS

Ibn Al Qaṭṭān. — *Naẓm al Jumān.*

Parmi les manuscrits édités par les soins du Centre Universitaire de la Recherche Scientifique, le Naẓm al Jumān est sans doute l'un des plus intéressants. Il s'agit d'un livre ou plutôt d'un fragment de livre qui était encore il y a quelque temps considéré comme perdu et que nous ne connaissions guère qu'à travers les citations de certains historiens, notamment Ibn ᶜIdari dans *Al Bayān Al Muġrib*.

A vrai dire, l'orientaliste Dozy dans son édition du *Bayān Al Muġrib* en 1848, en a publié quelques fragments qui figuraient dans le même manuscrit sans pouvoir toutefois en identifier l'auteur. De même Lévi-Provençal en a publié six fragments assez importants dans les « Mélanges Henri Basset » et leur a consacré un article, tout en les attribuant cependant à un auteur anonyme. Ce n'est que bien plus tard qu'il a pu identifier le livre et l'auteur. C'est le manuscrit qu'il détenait qui a été à l'origine de l'édition arabe que nous avons aujourd'hui entre les mains.

Cette édition réalisée par les soins du docteur Mahmoud Ali Mekki offre l'avantage d'être, pour le moment du moins, la plus complète possible, car, il faut le dire, le fragment retrouvé n'a pas lui-même échappé aux injures du temps. Çà et là, des feuilles, voire même des chapitres en ont été perdus. L'identification de l'auteur également ne laisse pas de poser des problèmes. On a pensé qu'il s'agissait d'Ibn Al Qaṭṭān, auteur d'un livre intitulé *Al Wahm wa-l-īhām l-waqiᶜāni ᶜala kitābi-l-aḥkām* : الوهم والايهام الواقعان على كتاب الاحكام , mort en 628 h (1280). Or notre auteur a vécu d'après son propre témoignage sous le calife almohade Al-Mortada qui a régné entre 646 et 665 h (1248-1266). Ce qui amène le docteur Mahmoud Ali Mekki a émettre l'hypothèse vraisemblable de l'existence de deux ibn Al Qaṭṭān, le père et le fils, tous deux travaillant au service des Almohades.

Signalons également que dans le manuscrit retrouvé, il est spécifié qu'il s'agit du tome XIII de *Naẓm Al Jumān*. Cela suffit à nous donner une

idée de l'étendue et de l'importance de cette œuvre qui a dû être une histoire détaillée du Maghreb depuis l'avènement de l'Islam. Espérons que d'autres recherches finiront par nous en faire découvrir d'autres parties.

Le fragment du *Naẓm* qui est publié aujourd'hui retrace l'histoire du Maghreb et de l'Espagne musulmane sur une période de trente-trois années allant de 500 à 533 de l'hégire. Suivant la méthode de nombre de ses devanciers, l'auteur présente les événements sous forme d'annales. La logique de l'exposé historique se ressent évidemment des entrecoupements arbitraires auxquels conduit fatalement une telle conception de l'histoire. Il ne faut donc point y chercher un enchaînement rigoureux des faits, une synthèse d'ensemble qui puisse nous permettre de saisir dans le détail et dans le tout la ligne qu'a suivie l'histoire de cette époque si complexe et si diverse par ses aspects multiples.

Néanmoins, la matière est abondante, malgré le petit format du livre. Une grande partie en est consacrée à la biographie d'Al Mahdi Ibn Toumert. Nous y suivons les grandes étapes de sa vie tumultueuse : son voyage d'étudiant en Orient ; sa rencontre contestée avec le grand philosophe Al Ghazali ; son séjour à Bougie sur le chemin du retour ; sa rencontre entourée de légendes avec son premier disciple Abdelmoumen ; son retour au Maroc et ses discussions avec les théologiens et juristes en service à la cour almoravide ; son investiture comme imam par ses premiers disciples ; son organisation de la hiérarchie almohade et des premières forces de combat ; ses méthodes de gouvernement ; ses premières victoires sur les Almoravides ; ses actes prétendus miraculeux ; divers renseignements sur sa vie privée, sur son caractère ; sa mort. Des pages entières citent quelques-unes de ses paroles et résument l'essentiel de sa doctrine.

Une autre partie est consacrée à la prise de pouvoir par Abdelmoumen, à ses débuts comme deuxième imam des Almohades, à son action militaire contre les Almoravides et dans les autres pays du Maghreb. Comme pour Al Mahdi, l'auteur s'attache à rehausser l'éclat de la figure d'Abdelmoumen, à fixer son portrait dans un cadre légendaire. Ce qui ne signifie nullement qu'il se détache des faits et des événements réels.

Le livre contient, en effet, des descriptions, des récits souvent détaillés sur les batailles menées tant par les Almoravides que par les Almohades. Citons à titre d'exemple la prise d'Uclés et de Talavera par les troupes almoravides ; les raids almohades dans le Sous, dans le haut Atlas, leur action victorieuse sur Aghmat, le siège de Marrakech et la bataille de la Behira ainsi que d'autres faits d'armes qui eurent lieu soit au Maghreb, soit en Espagne.

Le livre nous apporte aussi des documents d'une certaine importance. Nous y trouvons une lettre curieuse d'un notable andalou, Abu Abderrahman ibn Tahir où recourant à un langage à la fois philosophique et mystique, il essaye de construire une argumentation en faveur de l'avènement d'Al Mahdi et de sa doctrine. Il y a aussi une longue lettre adressée par Abdelmoumen à ses hommes en Espagne et où il leur donne plusieurs directives émaillées de recommandations de caractère politique ou moral. Signalons également une autre lettre dans laquelle Abdelmoumen décrit l'action guerrière qu'il a menée dans le Sous et la prise de Taroudant par ses troupes.

Enfin, le livre fait une certaine part aux événements extérieurs du monde musulman. Il note au passage les noms des Califes abbassides et fatimides contemporains. Il relève parfois certains détails ou renseignements curieux qui les concernent. On y découvre même au sujet de l'attentat qui coûta la vie au calife fatimide Al Amir un récit fort original dont les éléments ne se trouvent nulle part ailleurs.

Telle est en gros la matière que traite le *Naẓm Al Jumān*. Le livre ne nous apporte peut-être rien de nouveau quant aux principaux événements qui ont marqué l'époque. Cela n'en réduit pas pour autant l'intérêt ; car il reste utile à un double titre :

1° On peut le considérer comme une des sources sérieuses pour l'histoire de l'avènement de la dynastie almohade.

2° Sur le plan du détail, il apporte des renseignements inédits, des documents nouveaux.

Comme source historique, l'ouvrage l'est à plus d'un titre. Selon le témoignage d'Ibn ᶜIdari, l'auteur a été intimement lié avec le calife almohade Al-Mortada. Il lui a dédié plusieurs de ses écrits. Dans l'état où nous sommes de l'ignorance de sa biographie, il nous est impossible d'indiquer avec certitude quelles étaient exactement ses fonctions à la cour : secrétaire ? homme de religion ? historiographe ? commensal ? maître des Talabas almohades ? Nul ne peut le dire. Toutefois, étant données les attaches qui le liaient à la dynastie, le ton panégyrique qu'il donne à sa chronique, il est certain qu'il a eu accès aux archives officielles des Almohades. Les documents inédits dont il fait état et que nous découvrons chez lui pour la première fois en témoignent suffisamment.

N'oublions pas, aussi, que l'auteur est assez près des événements qu'il relate pour que nous puissions accorder un certain crédit à sa version des faits. Cent ans le séparent seulement de la période dont il nous offre la

chronique. Il n'est pas impossible qu'il ait recueilli des témoignages vécus, des récits de pure mémoire, utilisé des documents privés émanant d'individus ayant quelques rapports avec les faits relatés.

Ce qui est sûr, c'est qu'il avait la possibilité d'utiliser à fond les œuvres de première main qui ont été composées sur l'histoire des Almoravides et des Almohades. La plupart de ces œuvres sont aujourd'hui perdues et nous ne les connaissons que de nom et qu'à travers quelques citations recueillies çà et là chez des historiens postérieurs. Nous devons mentionner tout particulièrement : 1) *Faḍaïl Al Mahdi* (Les vertus d'Al Mahdi) de Abu-l-mumin Al Misri ; 2) le *Miqbas* de Abd Al Malik ibn Musa Al Warraq, qui est une compilation sur le Maghreb, l'Espagne et Fès ; 3) l'*Histoire* d'ibn Raᶜi ; 4) *Al Moġrib* de Al Iasaᶜ ibn ᶜisa ibn Ḥazm Al Ghafiqi, sorte d'histoire du Maghreb et d'étude de mœurs de ses habitants ; 5) *Chronique sur les Sanhaja* d'Abu-l-Hassan Ali ibn Hammada Sanhaji. Sans parler, bien entendu, des auteurs que nous connaissons assez comme Al Baïdaq et Ibn Çahib-es-çalat.

L'intérêt du *Naẓm* comme source n'a pas échappé aux historiens postérieurs qui l'utilisèrent souvent dans la rédaction de leurs ouvrages. Ibn ᶜIdari s'y réfère à plusieurs reprises. Il le cite pour toutes les époques de l'histoire du Maroc islamique, depuis l'arrivée de Oqba au Maghreb jusqu'à la dynastie almohade. De même, Al Ḥulal Al Mawchia (auteur anonyme), Ibn Al Khatib, dans son livre *Aᶜmal Al Aᶜlam*, Ibn Ḥayyan dans son ouvrage consacré aux études généologiques l'utilisèrent dans leur travail de recherche.

Si maintenant nous en considérons le contenu sur un plan proprement documentaire et historique, le *Naẓm* garde pour nous un autre intérêt.

D'abord, il porte sur une période des plus importantes de l'histoire du Maghreb : le passage de la dynastie almoravide à la dynastie almohade. Bien des problèmes restent à élucider pour comprendre le sens d'un tel changement dans le Maroc du VIᵉ siècle de l'hégire (XIIᵉ). L'avènement des Almohades a-t-il essentiellement un sens politique, religieux, social ou ethnique ?

Ibn Al Qaṭṭān ne nous donne pas de réponse précise à cette question, mais il éclaire un aspect du problème en faisant une large part à la polémique religieuse qui sévissait entre les Almoravides et les Almohades. Malheureusement, l'auteur qui, ne l'oublions pas, est au service de ces derniers, aborde le débat non en historien, mais en partisan zélé. Il adopte d'emblée et sans aucun esprit critique la thèse almohade. Il va même jusqu'à utiliser les expressions injurieuses dont se servaient Al Mahdi et ses partisans lorsqu'ils désignaient les Almoravides.

Cependant, malgré la partialité de l'auteur, le livre nous donne une certaine idée du rôle joué par la propagande religieuse dans la lutte entre les deux camps adverses, apporte des renseignements précis et utiles sur les arguments utilisés de part et d'autre. Dans cette polémique l'autodafé du livre *Al Iḥya* d'Al Ghazali, décidé et exécuté par les Almoravides, prend un caractère symbolique. L'auteur en parle tout en soulignant les relations spirituelles qui existaient entre le mouvement mahdiste et Ghazali.

Dans cette querelle religieuse et, pourrait-on dire idéologique, s'agissait-il simplement d'une façade derrière laquelle s'organisait une lutte pour le pouvoir entre deux factions rivales ou bien y avait-il réellement un problème religieux. Le livre ne nous fournit point de renseignements précis à ce sujet. Mais les quelques éléments qu'il donne amènent nécessairement l'historien à poser le problème (peut-être pas pour la première fois) et à se voir engagé dans une nouvelle voie de recherche. Quelle fut l'attitude de la population du Maroc d'abord dans le débat religieux ? le suivait-elle passionnément ou, au contraire, restait-elle indifférente ? Dans les cercles des savants et des théologiens, y avait-il des thèses, des courants contradictoires ? Dans quelle mesure Al-Mahdi et ses disciples ont-ils réellement rénové la religion au Maroc ? Autant de questions qui demandent à être examinées ou réexaminées avec beaucoup de soin et d'attention.

En tous cas, la lettre qu'écrit à Abdelmoumen le lettré andalou Abu ʿAbderraḥmān ibn Ṭāhir Al Mursī, bien après la mort d'Al Mahdi, montre combien les prétentions d'Ibn Toumert au Mahdisme ont suscité de malaise religieux dans les esprits. C'est un document intéressant qu'Ibn Al Qaṭṭān a eu le mérite de nous conserver.

Par sa forme et par son ton, la lettre rappelle un peu une méditation cartésienne. L'auteur commence par nous rappeler la perplexité, le doute dans lesquels il vivait pendant un certain temps. Un débat intérieur s'instaure en lui entre ce qu'il appelle l'âme quiète et l'âme instable. Cette dernière étant la source d'une curiosité insatiable et malsaine, fait germer dans l'esprit une foule de questions qui expriment l'inquiétude, l'insatisfaction et entraînent inéluctablement vers le scepticisme. Dès lors, on se trouve écarté du chemin de la vérité, de la foi et on ne peut, par conséquent, être moralement et intellectuellement disposé à croire en la mission sacrée d'Al Mahdi. Il appartient à l'âme quiète de ramener l'homme égaré dans la voie droite. C'est alors seulement qu'il lui sera aisé de recueillir comme une vérité d'évidence la légitimité d'Al Mahdi dont l'avènement a été annoncé dans des hadits du Prophète en même temps que l'indignité des Almoravides qui furent des anthropomorphites.

Il s'agit là, comme on le voit, de notions plus ou moins philosophiques mises au service d'une cause politique. En tout cas, la lettre atteste l'intérêt qu'éprouvent les Almohades à se défendre sur le plan de la doctrine. Ainsi, elle constitue une pièce à verser dans le dossier de la polémique religieuse que nous venons d'évoquer.

La lettre adressée par Abdelmoumen à « tous les talabas, les dignitaires, les notables d'Andalousie et au peuple » est digne également d'être mentionnée. Elle ne figure pas dans le recueil des lettres almohades publiées par E. Lévi-Provençal. C'est donc un document inédit qui est d'autant plus intéressant qu'il s'agit en vérité d'une lettre circulaire envoyée à toutes les provinces de l'empire almohade et où Abdelmoumen expose quelques-uns des principes de son gouvernement et en déduit des recommandations et des instructions pour les gouverneurs et les autorités locales. Deux sujets préoccupent Abdelmoumen dans ce message l'abus d'autorité et l'impôt. Il manifeste sa réprobation des méthodes brutales qu'emploient certains agents de l'autorité qui n'hésitent pas à mettre les gens à la torture pour les contraindre à payer l'impôt, et parfois même pour les spolier de leurs biens. Il exige que le texte de la loi soit respecté partout et strictement. Il interdit aux responsables de l'administration de recourir à toute exécution capitale avant d'en référer à lui et de lui soumettre le dossier de l'inculpé. Il interdit aux fonctionnaires de la poste de se faire entretenir par les gens, d'abuser de leur hospitalité. Pour que de telles pratiques cessent, il demande que des crédits soient alloués à ces agents pour les dépenses qu'occasionnent leurs déplacements. Il réprimande les « talabas » pour leur carence devant ces abus administratifs et leur recommande de veiller eux-mêmes et sans intermédiaire sur l'intérêt public. Ici le rôle dirigeant des « talabas » sous le régime almohade est encore une fois souligné de manière expresse. Par ailleurs, il ordonne la suppression de tous les impôts qui étaient perçus en sus de ceux reconnus par la loi.

Enfin, signalons les détails copieux et inédits que contient le livre dans nombre de ses pages. Nous y trouvons, tout d'abord, la description la plus détaillée sur deux batailles importantes menées par les Almoravides, l'une contre le royaume de Castille à Uclés, l'autre à Fraga contre le royaume d'Aragon. Inutile de souligner l'importance de ces deux batailles qui ont eu pour conséquence de stopper pour un temps la pénétration des chrétiens dans les territoires musulmans. D'autres renseignements nouveaux sont à signaler au sujet des combats livrés par les Ghiata et les Zenata contre l'armée almohade dans le Maroc oriental en l'an 532 h, d'une expédition menée par Abdelmoumen contre Tachfin et les jezoula

dans la région des Haha et d'Imin-tanout, de divers faits d'armes en Espagne où chrétiens et musulmans ont été tour à tour vainqueurs.

Telle est, en gros, la matière nouvelle que le *Naẓm* d'Ibn Al Qaṭṭān offre à l'historien. Certes, elle n'apporte pas de grande modification au schéma général que nous avions de l'époque considérée, mais elle nous permet d'enrichir nos connaissances sur certains points intéressants et nous offre une version des faits digne d'être confrontée avec celle d'autres historiens déjà connus. Dans une telle confrontation, il faut naturellement être prudent et circonspect, car Ibn Al Qaṭṭān est loin d'être un historien objectif et impartial. Il est vrai qu'il s'agit là d'un défaut commun à nombre de nos anciens historiens qui, souvent attachés au service d'une dynastie, n'évitaient pas de tomber dans le panégyrique et même dans la hagiologie.

Le travail fourni par le docteur Mahmoud Ali Mekki pour nous présenter ce texte est digne de tous les éloges. Il témoigne d'une connaissance parfaite de l'histoire des Almoravides et des Almohades. Dans une introduction longue, bien documentée, il nous apporte tous renseignements utiles sur l'ouvrage, l'auteur et l'époque. Par ses annotations bibliographiques et historiques, il nous permet déjà d'entreprendre l'étude critique du texte. Enfin, deux index établis par ses soins rendent plus aisé le maniement du livre, en indiquant toutes références relatives aux noms de personnes et de localités géographiques. Tout cela contribue à donner à l'édition un caractère scientifique certain.

Mohammed ZNIBER

René GALLISSOT. — *Le Patronat européen au Maroc* (1931-1942), Editions techniques nord-africaines, Rabat, XII + 284 pp., 8 cartes et graphiques.

C'est un livre dense et suggestif que vient de donner à l'histoire récente du Maroc, M. René Gallisot, assistant à la Faculté des Lettres d'Alger, grâce au concours du Centre universitaire de la Recherche scientifique du Maroc. L'ouvrage vaut autant par ce qu'il dit que par ce qu'il laisse entendre. S'attaquant à l'étude du patronat européen au Maroc de 1931 à 1942, ce qui paraît limité à la fois dans le fond et dans le temps, l'auteur parvient en réalité à faire un sondage profond de l'histoire du Protectorat et à nous apporter des résultats qui ne peuvent qu'être décisifs.

C'est que le sujet a été judicieusement choisi et la période intelligemment délimitée. Quoi de plus révélateur en effet sur l'évolution du protectorat que l'analyse de la classe patronale européenne dont dépendait le succès ou l'échec d'une entreprise fondamentalement économique ? C'est l'activité débordante mais sélective de ces patrons qui devait façonner le Maroc « protégé ».

Par ailleurs pouvait-on mieux saisir cette activité qu'entre 1931 et 1942, décennie au cours de laquelle l'équipement industriel et commercial du Protectorat a été solidement installé, mais au cours de laquelle aussi, et pour cette raison même, les classes marocaines vouées au combat de libération nationale, devaient petit à petit prendre conscience du fait colonial, à la faveur de l'installation par le patronat de structures économiques révolutionnaires par rapport aux structures traditionnelles ?

1931 est à plusieurs égards un tournant dans l'évolution du Protectorat. Il ne restait plus, le « Rifain » ayant été mis hors combat, que quelques tâches d'ombre à éclaircir par le fer et par l'épée en montagne. Le signe même des progrès de la pacification est dans l'afflux massif depuis 1926 d'Européens fuyant la récession européenne consécutive à la première guerre mondiale, fuyant surtout à partir de 1929 la grande crise, attirés par la paix de mieux en mieux assurée au Maroc et par l'attrait des riches terres du Gharb et du Saïs, devenues, ou en passe de devenir, propriétés européennes. Domaine vierge, grand ouvert à toutes les initiatives, le Maroc ressent à peine les effets de la crise de 1929. Ce n'est donc pas sans raison que M. Gallissot commence son étude très exactement à partir de l'exposition coloniale de Vincennes du 6 mai 1931. On y célèbre avec l'emphase coutumière, l'Empire français en général et le Maroc en particulier, qui paraissait devoir profiter des expériences passées et être le joyau resplendissant couronnant plusieurs siècles d'entreprises coloniales. On peut donc saisir à partir de ce moment le patron européen dans le feu de l'action et dans la plénitude du succès.

En fait on va surtout saisir la complexité de la situation coloniale. Qui dit colonie, dit population indigène et ses réactions, et dit métropole et ses commandements. C'est entre ces deux mondes que vont évoluer les patrons européens du Maroc et que nous est décrite l'action de leurs plus grands ténors. On les retrouve groupés et solidaires dans les Chambres de Commerce et d'Industrie, dans celles de Casablanca en particulier. Ils ne représentent pourtant qu'un patronat moyen à mi-chemin des petits patrons installés sur place et livrés à eux-mêmes, et du haut patronat métropolitain absentéiste (pp. 45 sqq.). M. René Gallisot en fait, à traits fins et parlants le portait.

Voici Marcel Chapon « entrepreneur de travaux publics, parmi d'autres, mais (avec) l'avantage de l'ancienneté ». Il a le titre de « vieux marocain », c'est-à-dire d'ancien collaborateur de Lyautey, ce qui est beaucoup, nous dit l'auteur. C'est un vieux colonial aussi, qui est passé par l'Indochine. Tous avantages qui le mettent à même d'être, entre 1923 et 1928, 2e président de la Chambre de Commerce de Casablanca, puis président de 1932 à 1936. Il est administrateur dans plusieurs sociétés, *La Vigie*, la Régie des Tramways et Autobus de Casablanca (T.A.C.), la Société nouvelle des Grands Bazards marocains, la Société des Etablissements Abt, la Compagnie vinicole. En un mot, « il fut un homme écouté du Protectorat et sera en particulier en 1935-1936, tour à tour briseur et créateur de Résidents ». C'est on ne peut plus clair !

Mais voici Henri Croze et Fernand Baille, deux autres grands noms du patronat européen du Maroc. Tous deux occupent à différents moments la présidence de la Chambre de Commerce casablancaise. Henri Croze est parti de la Compagnie Générale Transatlantique, qui le charge en 1911 d'ouvrir une agence à Casablanca, « doublée bientôt de la Compagnie Commerciale du Maroc, filiale financière ». Rapidement, il vole de ses propres ailes, crée ses propres affaires, des sociétés d'assurances. « Animateur de plusieurs organismes du Maroc [...] il est le témoin satisfait de la vie française du Maroc colonial de 1920-1940 ». Fernand Baille lui, est dans le bâtiment, « le porte-parole bruyant des entrepreneurs de la construction ». Homme aux idées nettes et au tempérament hautain, il applaudit avec enthousiasme aux initiatives de Noguès et à la prise de pouvoir de Pétain.

D'autres noms prépondérants seraient encore à citer, Edouard Gouin, célèbre grâce à Pingouin, « est l'homme des intérêts marseillais » ; la famille Mas qui règne déjà sur la presse française, grâce aux « Imprimeries Réunies » ; à Rabat, de Peretti dirige la Chambre de Commerce locale et règne en fait sur toute la région grâce à sa qualité de « vieux marocain » et à *L'Echo du Maroc*.

Ce sont les plus grands noms parmi les protagonistes. M. Gallissot nous les décrit avant de les montrer en action. Ce qui donne toutes les dimensions historiques à son livre, c'est de veiller à nous les montrer moins, comme entrepreneurs que comme patrons, c'est-à-dire individus désireux de s'assurer politiquement le contrôle du Protectorat, et socialement le marché du travail, usant précisément des armes politiques pour exploiter les travailleurs et faire taire leurs revendications. Trois phases nettes sont alors distinguées au cours de la décennie.

Une première phase allant de 1931 à 1936 nous montre un patronat uniquement préoccupé de ses intérêts économiques, attaché à les défendre ou à les consolider. Rien ne l'émeut en dehors de cela, ni les premières manifestations nationales (les manifestations consécutives au Dahir berbère, les émeutes de Meknès...), ni le malaise social engendré par l'incapacité des entreprises européennes des villes à absorber tous les fellahs, chassés des campagnes par les colons, ni, et moins encore, les événements en Europe. Ce qui préoccupe les patrons, c'est de contenir au mieux les effets de la crise mondiale (sensible au Maroc dans le secteur minier par exemple, contracté par la désorganisation des marchés mondiaux) ; ce qui les préoccupe, c'est de ne pas se laisser taxer par la Résidence, tenue de faire face à d'énormes dépenses administratives. Leur principale bataille en 1934-1936, est pour obtenir la révision du système douanier instauré par les accords d'Algésiras. C'est essentiellement autour de ces deux derniers points que se déploie l'action patronale au cours de cette phase. Les patrons en effet n'obtiennent pas moins le rappel du Résident Ponsot, celui-là dont ils avaient obtenu le maintien envers et contre Daladier en 1934, et qu'en 1936 ils faisaient remplacer par un homme selon leur cœur, qui avait fait ses preuves de « casseur » en Tunisie, le Résident Peyrouton. C'est alors l'apogée de leur puissance, qui paraît ne devoir connaître aucune limite et qui s'exprime le plus naturellement du monde, dans la profession de foi libérale du « laisser faire, laisser passer », puisqu'il n'y a que les patrons pour entreprendre et qu'eux pour profiter. Dans cette phase par conséquent, ils triomphent totalement et obtiennent sans difficulté qu'aucune réglementation ne vienne troubler le marché du travail. Le patron y puise à merci. Le travailleur marocain n'a qu'à se contenter de la portion congrue ou chômer. Le triomphe allait être total avec l'arrivée de Peyrouton qui tiendrait en main ferme cette masse de chômeurs et de candidats au chômage et répondrait favorablement, sur le plan fiscal et douanier, aux desiderata patronaux.

C'était chanter trop tôt victoire et faire preuve d'inconscience. Les événements européens, et métropolitains en particulier, allaient en 1936 réveiller brutalement les patrons de leur indifférence à la vie politique, et les obliger à lâcher rapidement du lest, le Résident Peyrouton en tête. C'est alors qu'on découvre la liaison étroite entre métropole et colonie. Elle justifie la question un peu inquiète que se pose M. Gallisot de savoir si finalement, traitant son sujet, il écrit l'histoire de France ou bien celle du Maroc. En fait si le contre-coup du Front populaire au Maroc, peut constituer une page de l'histoire de France, il constitue une étape décisive et un tournant remarquable de l'histoire marocaine. C'est que le patronat européen avait attiré dans le sillage de ses capitaux des ouvriers européens,

généralement spécialisés ou qui parvenaient vite à une spécialisation. Or la solidarité de classe étant plus forte que la solidarité nationale, n'en déplaise au patronat, et les événements du Front populaire, le bouillonnement social que connaissait toute l'Europe alors, aidant, ont poussé les ouvriers européens à se solidariser avec les travailleurs marocains et les ont aidés à prendre conscience de leurs intérêts et de la nécessité de mener ensemble la lutte contre les patrons. Ce fut ni plus ni moins le point de départ, la naissance du syndicalisme marocain, qui connut ses premières formes d'organisation, ses premières batailles à l'occasion surtout des fameuses grèves de juin 1936 à Casablanca. L'inquiétude fut grande dans les milieux patronaux. L'événement fut considéré avec toute l'attention qu'il méritait. La presse Mas ne s'y trompa point qui écrivait dans *Le Petit Casablancais* du 20 juin 1936 à l'adresse des ouvriers européens :

« Et tous ces indigènes à qui vous avez appris la révolte, ne venez-vous pas de leur donner une arme terrible ? Cette arme pouvez-vous dire contre qui ils s'en serviront ? » (cité p. 130).

Appel classique à la solidarité nationale contre la solidarité de classe. Le patronat a bien saisi l'enjeu de la partie. Dès lors que l'ouvrier marocain parviendrait à la conscience sociale, il ne tarderait pas à parvenir à la conscience politique. Et c'en serait fait alors de tout le protectorat ! L'avenir devait le démontrer amplement.

De toutes manières le protectorat dut accorder des concessions. Il devint, selon les termes de M. Gallisot, social ; il accepta, ce qu'il avait jusqu'alors refusé, le principe de la réglementation du marché du travail (traitée naguère encore de pure « démagogie » par Fernand Baille). Les concessions furent cependant limitées, en fonction précisément du fait colonial. Il n'y avait qu'à diviser pour régner. On accorda des avantages à l'ouvrier européen pour s'en faire un écran contre la masse ouvrière marocaine qui n'eut rien. De la sorte, on hâta sa prise de conscience politique et on le rendit de plus en plus sensible à la propagande nationaliste des bourgeoisies urbaines. Cela rendit décisif le tournant dans l'évolution de la résistance anti-colonialiste. Sans la conjonction des bourgeoisies urbaines traditionnelles avec le prolétariat déraciné de ses terres et entassé dans les bidonvilles, l'indépendance marocaine n'eût pas été reconquise.

Non que l'affaire fut aussitôt entendue ! Le patronat lutta de toutes ses forces qui n'étaient pas négligeables pour enrayer le mouvement syndical. Son ambition, nous dit-on, fut « de dissocier européens et marocains et de substituer à l'organisation syndicale la corporation » (p. 144). Le premier à donner l'exemple fut Mas. En juin 1936 « la ruée vers les syn-

dicats » fit que 95 % des ouvriers des Imprimeries Réunies étaient syndiqués. Inquiet, Mas créa une « mutuelle ouvrière, association de secours et de solidarité dans laquelle peuvent entrer les ouvriers, les contre-maîtres, les directeurs, et dont M. Mas lui-même fait partie » (p. 144). Cela allait de soi et permettait audit patron de contrôler en permanence ses ouvriers, tout en prétendant se ranger à leurs côtés. Politique astucieuse et vite devenue courante, surtout avec l'arrivée à la Résidence d'un homme d'ordre et de discipline, le Général Noguès. A plusieurs reprises M. Gallissot constate que l'attitude patronale, dès que furent éliminés les effets du Front populaire, a préfiguré le régime de Pétain. En fait l'auteur aurait pu dire tout aussi bien, qu'une fois oblitérées les conquêtes ouvrières de 1936, le patronat s'est empressé de s'inspirer des régimes fascistes de l'Europe d'alors. Cela expliquerait par ailleurs les succès de Vichy. Pour Baille, Croze, Mas, ce fut le régime idéal ; ils s'étaient depuis 1938 assez longtemps entraînés à faire l'éloge de Noguès pour être en mesure à la prise de pouvoir du maréchal de s'en faire en chœur les chantres. En voici un aperçu datant de mars 1941 :

« La Fédération Générale des Chambres de Commerce et Industrie du Maroc, m'a chargé du mandat de vous assurer que sa collaboration vous est acquise, mon Général, à vous et à vos services, d'autant plus résolument que les circonstances vous imposent à vous de plus lourdes responsabilités et nous créent à nous de plus grands devoirs. Nous savons très bien que le Maroc doit aujourd'hui s'engager sur la voie nouvelle où la France elle-même est aiguillée par le plus noble et le plus clairvoyant des chefs d'Etat. Et nous sommes sûrs que cette voie est celle du salut pour le Maroc comme pour la Métropole ». (p. 254).

En apparence, la troisième phase distinguée par l'auteur se terminait en faveur du patronat. En réalité, le triomphe fut éphémère ; car les grains semés en 1936-1937 allaient lever définitivement à partir de 1942. Si les autorités françaises et le patronat parvinrent encore à faire plier l'épi, jamais plus ils ne devaient l'arracher. Pour l'ouvrier marocain, comme pour le bourgeois citadin, la lutte sociale se confondait désormais avec le combat national. Les grandes étapes de la libération ne sont-elles pas de la décennie suivante — l'entrevue d'Anfa entre Mohammed V et Roosevelt en 1943, les manifestations de Fès en 1944, le discours royal de 1947 à Tanger et la phase terminale de 1952-1954 ?

En somme M. Gallissot a mis le doigt sur le mécanisme qui a déclenché le processus. C'est là son mérite, travail à faire qui a été bien fait. On aurait seulement aimé que l'accent soit également mis sur un autre type de patron, le colon. L'agriculture qu'il pratiquait était de type moderne,

mécanisée et capitaliste. Elle impliquait donc des rapports de patron capitaliste à ouvrier salarié. Un éclairage de ces rapports eût permis peut-être de saisir plus directement les relations entre le patron européen et l'ouvrier marocain, puisque dans ce secteur, l'ouvrier européen a occupé une place beaucoup moins importante.

D'aborder le problème en tous cas, eût permis au lecteur d'être plus certain de l'impression que les patrons européens des villes marocaines ont joué le rôle principal dans l'évolution du protectorat. Pourtant ce n'étaient pas vraiment des industriels dans la mesure où ils se cantonnaient systématiquement dans les secteurs à rendements élevés et immédiats, tels que le bâtiment, les mines, le commerce. Ce qui donne une idée de leur mentalité et explique leur isolement par rapport au pays. Mais il est certain que cette attitude a amené les forces nationales marocaines à prendre rapidement conscience de leurs intérêts et à mettre le temps de leur côté. Là est la conclusion principale de l'auteur et nous y souscrivons volontiers.

Brahim BOUTALEB
Faculté des Lettres — Rabat

Ladislav CERYCH. — *Européens et Marocains, 1930-1956. Sociologie d'une décolonisation.* — Bruges, 1964, Collège d'Europe, 431 p., 59 tabl., IV pl., bibl. pp. 407-423.

L'histoire, l'économie et la sociologie du Maroc ont fait l'objet durant ces dernières années d'une littérature extrêmement abondante. Cependant, cette importante bibliographie souvent de la plus haute qualité se caractérise presque essentiellement par des analyses exhaustives de certains phénomènes particuliers. L'auteur a voulu, en axant son sujet sur le processus de décolonisation, donner dans le cadre des études marocaines une vue globale de ce phénomène. Cette étude représente donc un essai de synthèse des différents facteurs qui ont joué un rôle dans l'évolution du conflit entre Européens et Marocains jusqu'à la disparition du Protectorat. Elle est forcément, étant donné son objectif, limitée à la fois en profondeur et en largeur. D'une part l'auteur ne fait appel aux phénomènes marquants de l'époque considérée que pour en souligner leurs interactions et leurs influences sur le processus de décolonisation. D'autre part, il a été contraint, de par le sujet, de circonscrire son analyse à la période allant de 1930 à 1956. En outre l'ancien Maroc Espagnol a été

volontairement laissé de côté du fait qu'il s'agissait pour L. Cerych d'étudier la fin d'un régime colonial et de présenter la sociologie du conflit franco-marocain.

Dans la préface, le recteur du Collège d'Europe, M. H. Brugmans, donne le motif qui l'a conduit à introduire cette étude dans la catégorie des ouvrages publiés par le Collège d'Europe, bien qu'elle n'ait pas trait directement au problème d'intégration européenne, en faisant ressortir toutefois le lien historique étroit qui existe entre « intégration » et « décolonisation » et constate avec étonnement combien tous les européens, quelle que soit leur origine, ont réagi de façon identique devant la décolonisation.

L'ouvrage comprend par souci de méthodologie trois parties distinctes; il constitue en fait un ensemble cohérent qui puise son unité dans le processus de décolonisation.

Dans la première partie l'auteur commence par tracer l'historique du conflit de 1930 à 1956. Il brosse tout d'abord un tableau complet des faits marquants qui caractérisent la naissance de ce dernier qu'il situe de 1930 à 1939. Puis il décrit la période de crise latente de 1940 à 1952 jusqu'à l'internationalisation de la question marocaine. Enfin, avec les événements de 1952, et la campagne d'El Glaoui en 1953, il passe à l'éclatement du protectorat de 1953 à 1956, année de la déclaration de l'indépendance.

Il traite, dans la deuxième partie, des aspects économiques du conflit en analysant depuis le protectorat jusqu'à sa fin, l'état et l'évolution de l'économie marocaine : le Maroc vis-à-vis des critères économiques du sous-développement, la croissance de l'économie marocaine, les problèmes posés par la dualité de cette économie (secteur traditionnel et secteur moderne) et enfin le rôle joué par les différents facteurs économiques sur l'éclatement du protectorat.

Il continue dans une troisième partie par l'étude des aspects sociaux du conflit. Les deux communautés sont littéralement psychanalysées. Du côté marocain, après avoir brossé un tableau de l'état de la société marocaine en faisant ressortir les données de base, et le comportement de cette société dans le passé, il passe ensuite au rôle de l'Islam durant le protectorat : l'Islam et le nationalisme, l'Islam et le développement économique, l'Islam et l'arabisme. Il étudie les nouveaux rapports qui se sont créés entre la ville et le bled, une fois le pays conquis par les troupes françaises, l'influence de l'exode rural sur l'évolution politique, la situation de la famille marocaine et le rôle de la femme marocaine, enfin la dualité de l'enseignement dans l'évolution du conflit. Du côté européen il définit

les données de base : la démographie, la répartition géographique, la situation et la répartition professionnelle, le niveau de vie, puis il analyse le comportement de cette société vis-à-vis du nationalisme.

Il termine par l'étude de l'incidence de la situation coloniale, à la période considérée, sur le conflit franco-marocain pour bien mettre en lumière le concept global du processus de décolonisation.

Il s'attache dans la conclusion de cet ouvrage à souligner les aspects particuliers et originaux du phénomène dans le contexte marocain; régime adopté par le Maroc à l'éclatement du protectorat, conflit localisé entre la société marocaine et la société européenne du Maroc, liens réciproques entre les deux communautés, influence de la modernisation sur les rapports sociaux entre les deux blocs, politique française de développement, insuffisamment adaptée au nouvel équilibre engendré par la prise de conscience du colonisé, erreurs et responsabilités du gouvernement de Paris qui, le plus souvent, se serait contenté de subir les événements au lieu de les diriger.

L'ouvrage comporte enfin en annexe, une brève étude sur le comportement de la société israélite du Maroc durant la période du conflit.

Ce livre représente un sérieux effort de synthèse des événements touchant la période 1930-1956 du protectorat français et qui ont contribué à l'éclatement de ce dernier. Si l'expérience de l'auteur s'est limitée à un bref séjour de deux ans et demi, séjour qui ne lui a permis que d'acquérir une certaine sensibilité au climat social et humain du pays, l'importante bibliographie consultée par Ladislav Cerych lui a permis, par contre, d'analyser profondément et de façon rigoureuse l'évolution de la situation coloniale au Maroc sous le protectorat jusqu'à l'indépendance.

Madeleine MICHEL.

IMPRIMERIE DE L'AGDAL — RABAT

DERNIÈRES PUBLICATIONS — ÚLTIMAS PUBLICACIONES

des sections de recherche de la Faculté des Lettres de Rabat
de las secciones de investigación de la Facultad de Letras de Rabat

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE RABAT ET DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ALLOUCHE (I.S.) et REGRAGUI (A.) — *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Maroc). Deuxième série (1921-1953), II. Rabat, 1958.

DĀWUD (Muḥammad). — *Histoire de Tétouan* (en langue arabe). Quatre volumes parus à ce jour, Tétouan, 1959, 1963, 1964, 1965.

LE COZ (Jean). — *Le Rharb, fellahs et colons; Etude de géographie régionale* (2 volumes). Rabat, 1964.

GALLISSOT (René). — *Le Patronat européen au Maroc (1931-1942)*. Rabat, 1964.

AWAD (Hassan). — *Géographie des villes marocaines à la lumière de leur évolution démographique actuelle* (en langue arabe). Rabat, 1964.

COLLECTION « TEXTES ARABES »

Ibn ᶜIḏārī. — *Al Baiān al Muġrib*. Edité et annoté par Muḥammad Ibn Tāwīt al Tiṭwānī. Tétouan, 1965.

Abū-l-Walīd Ibn al-Aḥmar. — *Mustawdaᶜ al Alāma wa mustabdiᶜ al-ᶜAllāma*. Edité et annoté par Muḥammad Ibn Tāwīt al Tiṭwānī. Tétouan, 1965.

Muḥammad Ibn ᶜUṯmān al Miknāsī. — *Al-Iksīr fī fikāki-l-Asīr*. Edité avec notes et commentaires par Muḥammad al-Fasī. Rabat, 1965.

Ibn ul-Qaṭṭan. — *Naẓmu-l-Jumān* (édition partielle). Texte établi, présenté et annoté par Muḥammad ᶜAli Makkī. Tétouan, 1964.

COLLECTION « NOTES ET DOCUMENTS »

XIX. AYACHE (Germain). — *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860*. Rabat.

XXII. Mohammed el Bachir ben Abdallah el Fassi el Fihri. — *Les Banou Zeroual - Quelques aspects de la vie intellectuelle, sociale et économique de cette tribu*. Rabat, 1962.

XXIII. Ben Talḥa (A.). — *Moulay-Idriss du Zerhoun - Quelques aspects de la vie sociale et familiale*. Rabat, 1965.
